



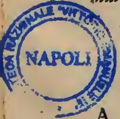
HISTOIRE DU CALVINISME
& celle du PAPISME
mises en parallele:

Ou APOLOGIE pour les REFORMATEURS, pour la REFORMATION, & pour les REFORMEZ, divisée en quatre Parties, contre le Libelle intitulé l'Histoire du Calvinisme par

Mr. MAIMBOURG.

PREMIERE PARTIE.

Qui contient l'Apologie pour les principaux Reformateurs, pour les Martyrs de la Reformation, pour Calvin, pour sa Personne & pour sa Doctrine.



* *
*

A ROTTERDAM,
Chez REINIER LEERS,
M. DC. LXXXIII.

PREFACE.



Ans le siecle où nous sommes on n'aime pas les gros livres, ni les longues Prefaces. Pour ce qui est du livre il est un peu gros, mais qu'y faire, il n'y a plus moyen de l'abbreger. Peut-estre que ceux qui ne s'estonneront pas de la grosseur de l'ouvrage & qui entreprendront de le lire, se trouveront à la fin devant que d'avoir eu le temps de s'ennuyer, parce qu'on y trouvera une assés grande diversité de choses pour delasser l'esprit. Ceux qui ne voudront pas m'en croire, en useront comme il leur plaira. Il y a une inquisition establie dans une bonne partie de l'Europe pour empescher qu'on ne lise certains livres, mais heureusement il n'y en a pas pour obliger les gens à lire les livres dont la taille ou le tiltre leur deplaist. Nous pouvons pourtant avertir le public qu'il s'agit icy d'une affaire

importante ; c'eſt un grand procés entre l'Egliſe Romaine, & les Proteſtants de France, d'Angleterre, d'Ecoſſe & des Pays-bas. L'Egliſe Romaine accuſe la religion Proteſtante de s'eſtre eſtablie par le fer, par le feu & par toutes ſortes de violences. La religion Proteſtante non ſeulement nie ce fait, mais elle adjouſte qu'il eſt eſtonnant que la religion Romaine luy faſſe une telle accuſation : elle qui depuis cinq ou ſix cents ans s'eſt baignée dans le ſang des martyrs de Jeſus Chriſt, & qui ne s'eſt conſervée dans la domination qu'elle a uſurpée, que par les armes, par le fer & par le feu qu'elle a portés dans les flancs de tous les Eſtats de l'Europe, & l'on peut dire du monde.

Quis tulerit Gracchos de ſeditione querentes.

L'affaire eſt aſſurement tres digne de la curioſité des honneſtes gens, elle eſt importante, il n'y va pas de moins que du ſalut, il faut ſçavoir quelle eſt la veritable religion, & cela depend aſſés de la queſtion que l'on

l'on traitte dans ce livre; car tout le monde tombe d'accord de ce principe, que la Religion de Jesus Christ a de l'horreur pour l'effusion du sang & qu'elle est debonnaire, comme celuy qui en est l'autheur. De sorte que l'on aura formé un tres grand prejugé contre la religion de laquelle il demeurera bien prouvé qu'elle est sanguinaire, cruelle & la cause des troubles. Cet examen est d'une assés longue discussion, il a falu rapporter beaucoup de faits, dissiper les tenebres qu'on avoit versées sur l'Histoire du siecle passé, repousser diverses accusations atroces & malignes. Tout cela n'a pu se faire en aussi peu de mots qu'on eust bien voulu. Ainsi il faut qu'on ait quelque indulgence pour l'autheur, & qu'on ne luy fasse pas une affaire de ce qu'il n'a pas esté aussi court qu'il avoit resolu d'estre. On dira peut-estre qu'il auroit bien pu se passer de tant de recriminations qui grossissent son ouvrage; point du tout: rien n'est si juste que de repousser les injures par des verités, & rien n'est si propre à faire voir l'injustice d'une accusation que

de confondre les accusateurs en les convaincant d'estre coupables des crimes dont ils accusent les innocents. Au reste si l'autheur ennuye le public par sa longueur il en est desja puni, & cet ouvrage composé en si peu de temps, luy a plus coûté de peine à faire qu'il ne donnera de chagrin à lire. Tout cela ne satisfera pas encore ces Lecteurs qui sont sans misericorde pour les livres qui vont au dela de cinq ou six feuilles, mais nous declarons que ce n'est pas pour eux que nous avons escrit. Voila pour la grosseur du livre.

Quant à la Preface il est juste de la faire courte s'il est possible, & d'avoir cette complaisance pour le public à qui nous demandons grace pour la grosseur du livre. Ainsi nous ne dirons presque rien de ce qu'on a accoustumé de dire dans ces preambules. Par exemple les autheurs ordinairement y donnent un abbregé de ce qu'on doit voir dans le corps de l'ouvrage. Je ne blame pas cela, cette methode sert à diverses choses, sur tout à faire paroistre sçavants ceux qui ne le sont pas,

qui ne lisent jamais que les Prefaces & qui parlent pourtant de tout avec autant d'assurance que s'ils avoient tout lu. Mais quelque utile que puisse estre cette methode, nous ne nous en servirons pas icy : ceux qui voudront estre instruits nous liront s'il leur plaist ; si non je les renvoye à l'Indice des Chapitres, qui leur apprendra du dessein que nous avons autant que nous pourrions leur en apprendre icy.

Les autheurs ne manquent gueres aussi de rendre raison des motifs qui les ont portés à escrire. Les raisons qui ont obligé l'autheur de ce livre à mettre la main à la plume, sont si cognües qu'il est presque inutile d'en parler. L'Histoire du Calvinisme du Sieur Maimbourg est un ouvrage qui flestrit une multitude d'honnestes gens, & qui calomnie tout un parti lequel fait encore quelque figure dans l'Europe ; quoy qu'en dise le Sieur Maimbourg, qui pretend que le Calvinisme est aux abois. Si nous sommes aussi prés de nostre fin qu'on nous le veut persuader, nous en avons tant plus d'interest à travailler

à noſtre juſtification. S'il faut que le Calviniſme meure, il vaut mieux qu'il meure innocent. Il n'eſtoit donc pas juſte de laiſſer cet accuſateur emporté triompher de l'innocence d'une religion qu'on ne veut rendre criminelle qu'afin d'avoir un pretexte de la faire mourir. Et il eſtoit d'autant plus neceſſaire de travailler à la juſtification du Calviniſme qu'aujourd'huy il eſt attaqué avec une violence prodigieuſe. Tout le monde ſe mêle de luy porter des coups : les profanes en France ſont devenus bigots pour le perſecuter, & les ignorants ſe font autheurs pour eſcrire contre luy. C'eſt une affaire de concert : tout de meſme qu'autrefois quand les payens vouloient envoyer les Chreſtiens *aux lions*, ils publioient qu'ils étoient cauſes de la guerre, de la ſecchereſſe, de la famine, de la peſte, de l'inondation des barbares, & des autres fleaux qui deſoloient l'Empire : ainſi la France, ſon Clergé & ſes puiſſances ayant conjuré la perte de la religion Reformée, l'on pouſſe en avant des eſcrivains qui la reveſtent d'une peau de lion, de ty-

gre

gre & mesme de singe ; c'est à dire qu'on ne se contente pas de la depeindre comme furieuse & cruelle, on veut la rendre ridicule. En la regardant comme desja renversée par terre tout le monde se jette sur elle, chaque animal luy porte des atteintes, les lions luy donnent de la griffe & les asnes luy donnent du pied : ceux qui ont de la capacité & ceux qui n'en ont pas, se veulent signaler contre cette pauvre eglise affligée. C'est ce qui a obligé le Sieur Maimbourg à choisir ce temps icy pour mettre au jour son Histoire du Calvinisme, & qui l'a porté à y respandre tant de poyson & tant de fiel. C'est ce qui a donné la naissance à cette violente production qui s'appelle *l'Apologie pour les Catholiques contre la Politique du Clergé*, où le Heros du Jansenisme fait de si grands, mais de si vains efforts pour convaincre le Calvinisme d'estre la source de toutes les rebellions contre les Roys. Un autre en faisant imprimer des factums contre les Eglises de Xaintonge, y met à la teste une sanglante invective contre tout le corps des Reformés. il n'y a pas jusqu'à

Le Feron Archidiacre de Xaintes.

Soulier Prestre, Hist. des Edits de Pacification.

jusqu'à ce prestre dont le cœur & l'esprit sont aussi bas que le nom, qui ne veuille estre de la partie sous le tiltre *d'Histoire des Edits de Pacification &c.* C'est un miserable qui ayant besoin d'un benefice pour se tirer de la poudre, a cru faire un sacrifice agreable à ce Jesuite qui distribue les recompenses aux persecuteurs des Reformés. Si on le veut cognoistre on n'a qu'à s'adresser au Pere Meynier autre Jesuite, & lire le livre imprimé il y a quelque temps chés Leonard imprimeur du Clergé, sans nom d'autheur, sous le tiltre *de Revcue des Edits, declarations, &c.* Là on verra comment Meynier traitte ce Soulier Prestre, sans le nommer, & comment il prouve qu'il est ignorant & imposteur, ne scachant ni Grec ni Latin: & cependant il veut estre autheur au depend des Reformés. Il a fort bien pris son parti, il n'est pas necessaire d'estre habile pour escrire contr'eux & pour estre payé: les valets d'armée sont recus à faire le coup de lance aussi bien que les chevaliers de l'ordre. Je ne croy pas qu'il y ait au monde un imposteur

qui

qui ait poussé la hardiesse de mentir aussi loin. Je n'en veux qu'une preuve & qu'un exemple ; ce sont les affaires de Poytou & la conduitte du Sieur de Marillac à l'esgard de ceux de la religion Reformée de cette Province. Toute l'Europe a ouy dire qu'on y a fait les dernieres violences, qu'on a traisné les gens à la messe par les cheveux, qu'on a pendu, brulé les pieds, battu, tué, assommé de coups de baston, chassé dans les bois, depouillé de biens, mangé, consumé jusqu'aux os ceux qui n'ont pas voulu se convertir & aller à la messe pour de l'argent. Soulier Prestre intervient la dessus & prononce de son tribunal que cela est faux, qu'on n'a fait dans cette Province aucune espece de violence, & que tout se reduit à quelque dissipation de fourrage faite par les soldats que le Roy avoit envoyés dans ce lieu pour y vivre en discipline. Ne faut il pas avoir une hardiesse qui va jusqu'au prodige pour avancer de semblables choses ? Nier des faits dont il y a quarante mille tesmoins oculaires vivans en Angleterre, au Païs-bas & dans

 toutes

toutes les Provinces de l'Allemagne; des faits, disje encore, dont toute la France est tesmoin, qui se sont commis à la face du soleil sans destour & sans mystere! N'est il pas bien apparent que des gens quittent leur pays, passent la mer & s'aillent exposer à la necessité de mandier en pays estranger & mesme au peril d'y mourir de faim, pour une simple dissipation de fourrage? N'est il pas bien vray semblable que dans la posture où sont les Reformés en France ils ayent eu la hardiesse de presenter au Roy, à ses Ministres & à ses Parlements des requestes chargées d'accusations atroces & calomnieuses contre les Catholiques Romains, sans qu'on les en ait chastiés? Le Sieur Marillac est bien debonnaire de n'avoir pas travaillé à faire faire le procés à ces insolens qui ont osé l'accuser faussement de tant de violences. Rien n'estoit plus propre pour decrier le Calvinisme que cela: on eust tiré de là plus d'avantage contre luy que de l'Histoire du Sieur Maimbourg. Il faloit le convaincre d'impudence & de mensonge, on croiroit facilement les

Calvinistes capables de tout, quand on les verroit convaincus d'une calomnie aussi folle & aussi aysée à refuter que seroit celle la, que d'accuser des gens debonnaires d'avoir commis d'horribles violences, & de citer pour le prouver des tesmoins par lesquels on pourroit estre convaincu de faux. On a imprimé une liste des convertis de Poytou qui monte à prés de quarante mille: cela est merveilleux que des soldats qui ne font aucun mal aux Huguenots aient le don de les convertir en si grand nombre! L'esprit de conversion s'est bien heureusement rencontré dans le Poytou, à l'exclusion de toutes les autres provinces, pour ramener tant de gens à l'Eglise, sans qu'on ait employé que des moyens de douceur & de persuasion. Encore si l'on se contentoit de dire que ces violences se font faites contre l'intention du Roy, on trouveroit facilement creance; car en effect il n'y a pas d'apparence qu'un si grand Prince ait donné dans des voyes de conversion si basses & si indignes de la grandeur de son ame. Voicy la dessus quelque cho-

se de surprenant : l'Autheur de *l'Apologie pour les Catholiques* a fait depuis peu un nouveau livre qui a pour tiltre, *Reflexions sur le Preservatif contre le changement de Religion.* Le public ne le voit pas encore, il n'est visible qu'aux privilegiés, car il est dans le temps du mystere & non pas dans celuy de la revelation. Il faut que les ouvrages de Messieurs les Jansenistes meurissent sur la paille dans le grenier de l'Imprimeur long temps avant que de s exposer à la diversité des gouts. Mais ceux qui l'ont vu par hasard disent que la dedans l'Autheur rend raison pourquoy en respondant à la Politique du Clergé il n'avoit rien dit *dans l'Apologie pour les Catholiques* de ces persecutions de France dont les Reformés se plaignent. Il dit qu'il n'en estoit pas alors fort bien informé, c'est pourquoy il n'en avoit pas voulu parler, mais qu'à present il en peut dire ce qu'il en a appris de certain, c'est que toutes ces plaintes & ces pretendues persecutions sont des calomnies. Et cette revelation luy est venuë par le canal de Soulier prestre dont il copie

mot à mot tous les passages où il est parlé de la fausseté de nos plaintes au sujet de la persecution. Il me semble que ce celebre Jansenifte ne devroit pas estre si incredule sur les persecutions que l'esprit dominant en France dans le conseil de conscience est capable d'exciter contre les gens qui ne veulent pas conformer leurs sentiments à ceux de Monseigneur l'Archevesque d'un tel lieu, & de Monsieur le pere tel. Cet exil, ces retraites cachées où il est obligé de se tenir, ces pelerinages de Flandres en Hollande & de Hollande en Flandres, & les diverses persecutions que son parti souffre, le devroient persuader qu'on est capable de tolerer des excés & des violences contre les Calvinistes & contre les honnestes gens. C'est cette incredulité qui fait ma premiere surprise. La seconde est de voir ce grand autheur d'autre fois estre devenu copiste aujourd'huy. Il a une si forte passion de faire de gros livres qu'il fait passer ses premiers ouvrages dans les derniers, & de plus il transcrit presqu'entiers les ouvrages d'autruy dans les siens.

En-

Encore s'il nous tiroit ces longs extraits de quelques Livres rares & qui ne ſont pas dans les mains de tout le monde, ſi cela eſtoit inutile à quelques gens cela ſeroit utile à d'autres. Mais il nous copie des livres imprimés depuis trois jours, & qui ſe trouvent par tout. Dans ſon Apologie pour les Catholiques il a bien pris la peine de nous copier pluſieurs Chapitres des Voyages de Tavernier, touchant la conduitte des Hollandois aux Indes; le livre eſt commun, il eſt imprimé dans ces Provinces, tout le monde l'a lu, ou le peut lire, il n'y a pas de boutique où on ne le puiſſe trouver. Maïs voicy bien plus, les Catholiques Romains ſe ſont donné la peine de faire imprimer en ce pays icy le livre du preſtre Soulier intitulé, *Hiſtoire des Edits de Pacification, &c.* il n'y a pas plus de deux ou trois mois que l'edition s'en debite, & voicy un eſcrivain qui nous le cite & nous le copie preſque entier comme un livre qui ſeroit aux Indes & que perſonne n'auroit jamais vu: je croy que cet Autheur s'imagine qu'on ne peut lire que ce qu'il eſcrit. C'eſt

ſe donner bien de la peine pour en eſpargner tres peu au lecteur, il n'y en a gueres à qui il ne ſoit auſſi ayſé de lire le livre du Preſtre Soulier dans ſon original que dans la copie du Janſeniſte. Quoy qu'il en ſoit ſans doute cela fait fort grand plaiſir au preſtre: un autheur de ſa force n'avoit pas lieux d'eſperer de ſe voir cité; s'il eſpere auſſi avoir l'honneur de ſe voir refuté je croi qu'il ſe trompera, je ne penſe pas qu'il y ait entre nous perſonne aſſés ennemi de ſon repos & aſſés prodigue de ſon temps, pour ſe donner la peine & le loiſir de répondre à ſes calomnies.

Cette eſtrange demangeaiſon que tous les Eccleſiaſtiques de l'Egliſe Romaine ont d'eſcrire contre le Calviniſme, demandoit qu'on priſt ſa defenſe avec quelque vigueur. Ainſi il n'eſt pas beſoin de rendre d'autre raiſon ni d'expoſer d'autres motifs que celui-cy pour juſtifier le deſſein de l'autheur de cet ouvrage. Tres volontiers il auroit laiſſé à d'autres la commiſſion de defendre la Reformation & la conduitte des Reformés, ſi quelque habile homme avoit eſté en eſtat de s'en
char-

charger. Mais l'on ſcait en quel eſclavage ſont reduits nos habiles gens de France, il ne leur eſt plus permis de parler ni d'eſcrire : on nous condamne ſans nous oüir. Si un pauvre Miniſtre prend la liberté de reſpondre aux injures qui ſont faites à ſa religion, il a beau le faire à genoux, d'une maniere modeſte, ſage, moderée, on ne laiſſe pas de le jetter dans une noire priſon, il y croupit pluſieurs mois, on le condamne à eſtre honteuſement traiſné par la ville, à faire amande honnorable, & enfin à perdre ſon bien & à ſortir du Royaume. Ceux qui ſcavent ce qui s'eſt paſſé à Xaintes au ſujet d'une reſponſe au Renverſement de la morale ſcavent bien auſſi que je ne ments pas. Il faloit donc que celuy qui devoit reſpondre au Sieur Maimbourg fuſt hors des priſes de ces ennemis mortels de la verité, qui eſtendent leur tyrannie ſur les eſprits, ſur les plumes & ſur les langues. C'eſt ce qui a obligé pluſieurs perſonnes conſiderables à jetter les yeux ſur l'autheur de cette Apologie, & à luy eſcrire pour le prier d'y travailler. Et il a bien

vou-

voulu se sacrifier pour le public, je dis se sacrifier, car il n'y a rien dont le Clergé Romain ne soit aujourd'huy capable. Sa tyrannie s'étend au dela de toutes bornes : il ferme les portes du Royaume à nos justes defenses ; si un libraire est trouvé chargé d'un livre qui ait pour but de faire voir nostre innocence & l'injustice du traittement qu'on nous fait, il est perdu, & la moindre peine qu'on luy fera souffrir sera les galeres. On nous fait nôtre procés à huis clos, il faut que nous perissions sans avoir mesme la liberté de nous plaindre. Si le hasard fait entrer dans le Royaume quelque livret qui ne soit pas du goust de Messieurs du Clergé on le condamne incontinent au feu comme un livre de magie. L'autheur de l'Apologie pour les Catholiques s'est amusé à faire des reflexions sur le *Preservatif contre le changement de Religion*. On dit que ces reflexions sont tout à fait propres à faire valoir le livre qu'il veut destruire ; & qu'il n'est rien de plus foible que cette responce. Messieurs de Grenoble s'entendent bien mieux en responce

que

que luy : ils ont fait bruler le *Preservatif* par la main du bourreau. Voila ce qui s'appelle aneantir un livre, car quand une fois il est brulé il n'en revient jamais. Dans le livre qu'on a bien voulu bruler il n'y a pas un terme qui ne soit choisi & qui ne soit plein de respect pour la Religion dominante. Mais à quoy sert d'escrire ainsi ? Puisqu'il faut estre brulé il vaut autant se donner la liberté de dire tout ce qu'on pense. Plaignés vous de la maniere du monde la plus sage & la plus humble, l'Autheur *de l'Apologie pour les Catholiques* ne laissera pas de dire que vous estes un impudent, un insolent, un effronté, un calomniateur, un imposteur, un demon. Puisqu'ainsi est il seroit inutile de garder des mesures. Ce n'est pas qu'on voulust imiter ce genre d'escrire injurieux & phrenetique, car cela est indigne d'un honneste homme, mais on peut dire les verités fortement sans les accompagner de ces outrages qui sont les principaux ornemens du style de l'Autheur *de l'Apologie pour les Catholiques*. On a essayé de suivre cette

regle

regle dans cette reſponſe au livre du Pere Maimbourg. L'autheur n'a pas cru eſtre obligé de diſſimuler les verités qui ſont importantes pour faire connoiſtre les deux Religions, & il les a dites de la maniere qu'il a creüe la plus propre à faire impreſſion ſur les eſprits. Mais il s'eſt abſtenu de ces manieres emportées qui deplaiſent aux honneſtes gens. Il y a bien des endroits où il paroiſtra du chagrin contre le Sieur Maimbourg, on ne s'en defend pas; & qui n'auroit du chagrin en liſant les cruautés & les infidelités de cet autheur contre nous ? Mais cependant on a gardé dans cet ouvrage des meſures que ces Meſſieurs ne gardent pas avec nous, en reſpondant meſme aux eſcrits les plus moderés. Ce n'eſt pas qu'aprés tout on s'attende, que le Clergé de l'Egliſe Romaine ſoit content de cet ouvrage : au contraire on eſt aſſuré qu'il verſera ſur luy toute ſa bile, & qu'il excitera contre l'autheur de nouvelles perſecutions. Car ces Meſſieurs exercent une tyrannie ſi violente & ſi injuſte que non contents d'empeſcher les Reformés d'eſcrire en France pour

leur justification, ils ne veulent pas mesme qu'ils escrivent ni qu'ils parlent pour se defendre dans les pays où la Religion Reformée est dominante. Et si quelqu'un l'entreprend, il devient l'objet de leur aversion & de leur persecution. Dans un pays où le Clergé Romain a bien la hardiesse de faire imprimer des livres outrageans & injurieux au souverain degré contre la Religion reformée; une *Histoire des Edits de Pacification*, qui est un seditieux Roman: une *Apologie pour les Catholiques*, qui est un tissu d'injures & d'outrages: un *Calvinisme de nouveau convaincu de blaspheme*, dont le tiltre seul est une offense intolerable aux Reformez: une *Histoire du schisme de Sanderus*, qui est un affreux tissu de calomnies contre l'Eglise Anglicane: dans un pays dis-je où les Catholiques Romains font imprimer ces livres injurieux, ils trouvent mauvais qu'on escrive contr'eux avec liberté. Certainement c'est abuser de la tolerance des souverains, & il seroit juste que l'on obligeast les Catholiques Romains dans ces Provinces à escrire contre

les Reformés avec autant de moderation que les Reformés escrivoient en France il y a quelques années contre les Catholiques Romains : où leurs livres emportés devroient estre traittés comme on traitte en France nos livres moderés, c'est à dire qu'on en pourroit empescher le debit. Au moins il me semble que les choses devroient estre pareilles & que puisque Messieurs les Catholiques Romains se donnent la liberté de nous attaquer icy avec tant de cruauté, il devroient nous permettre de nous defendre. Pour couvrir cette injuste persecution on interesse la Majesté du Roy. C'est par exemple ce que fait l'Autheur de *l'Apologie pour les Catholiques*, en parlant de la Politique du Clergé, il pretend que l'Autheur *a escrit de la maniere du monde la plus insolente & la plus dure contre le Roy.* Il n'est point besoin que nous prenions l'interest de cet Autheur de la Politique du Clergé il se defendra comme il le jugera à propos. Mais parce que c'est une accusation qui tombe sur toutes nos plaintes, il est necessaire de remarquer qu'il n'y a rien de plus

malin que cela. Jamais les Roys ne se sont plaints, ou n'ont eu sujet de se plaindre quand on s'est pourvu devant eux contre leurs propres arrests par de tres humbles remonstrances. Il n'est pas impossible que les meilleurs Roys se laissent tromper, & se laissent arracher par surprise des ordonnances injustes, & jamais un Prince sage n'a fait un crime à ses sujets d'une plainte modeste, encore qu'elle enfermast une accusation tacite d'injustice contre ses arrests. Ce sont la les termes où nous en sommes, nous nous soumettons à la volonté du Roy, mais puis qu'il ne nous est plus permis de luy presenter nos tres humbles requestes, il faut que nous les fassions voir au public, afin que tout le monde scache les grands sujets que nous avons de nous plaindre d'un Clergé qui abuse de la bonté & de la pieté de nostre Roy pour nous perdre.

La malignité de ce Clergé Romain va plus loin qu'on ne scauroit dire: il employe des espions & de malhonnestes gens pour observer les paroles & les actions de ceux

qu'il

qu'il veut rendre odieux & qu'il perſecute, parce qu'ils travaillent à faire voir les defauts de l'Egliſe Romaine. Et ces gens attirés tout exprés pour faire des calomnies, vont faire rapport aux Miniſtres de ſa Majeſté, qu'on a perdu en telles occaſions, & par telles paroles le reſpect que l'on doit au Roy. Ce ſont des miſerables qu'on pourroit confondre ſi l'on s'en vouloit donner la peine; mais un honneſte homme ne ſe doit pas commettre avec de telles gens. L'autheur de ce Livre a la deſſus des declarations à faire qu'il veut bien faire en public. La premiere c'eſt qu'il fait profeſſion de reſpecter en general toutes les teſtes couronnées, & qu'en particulier il a pour le Roy ſous la domination duquel il a l'honneur d'eſtre né toute-la veneration & tout le reſpect qu'un ſujet eſt capable d'avoir pour un Prince ſi grand & ſi puiſſant. Et il eſt aſſuré que jamais aucune perſonne ſincere ne l'accuſera d'avoir eſcrit ou parlé en public ou en particulier d'une maniere oppoſée à ſon devoir. Quant à la religion Romaine il declare qu'il en parlera

lera tousiours selon ses sentiments, & comme il la croit tres mauvaise il prendra la liberté de le dire toutes les fois qu'il le jugera necessaire pour l'edification du public. Il distinguera pourtant tousiours tres bien la religion de ceux qui en font profession, & comme il a une tres grande consideration pour les gens de merite quoy qu'ils soient Catholiques Romains, il a un parfait mespris pour les fourbes de profession qui croyent pouvoir mentir impunement, pourvu que leurs calomnies tombent sur ceux qu'ils appellent les ennemis de la Religion Catholique.

Nous voyla un peu elognés de l'Histoire du Papisme & du Calvinisme, mais on y peut revenir pourvu que ce ne soit pas pour longtemps, afin de tenir la promesse que nous avons fajte d'estre courts dans la preface. Je sens bien que desja mon Lecteur m'accuse d'avoir mal tenu ma parole. C'est pourquoy je couperay tout court ces reflexions, aprés avoir donné la copie d'une lettre de Monsieur Spon, sur l'impression de son Histoire de Geneve.

A Monsieur .... Pasteur à Jussy.

A Lion le 22. d'Avril 1679.

Monsieur,

J'Ay receu mon manuscrit de Paris pour en faire faire icy une copie qu'il leur faudra envoyer, pour estre gardée dans la chancellerie. Monsieur de Mezeray y a adjousté de sa main à la derniere page, qu'il avoit lu le manuscrit qu'il trouvoit tres beau, & qu'il me donneroit quand je voudrois le certificat pour le privilege. Cependant il y a rayé cinq ou six passages qui ne leur plaisent pas de la bouche d'un Protestant, sçavoir celuy de ce Dominicain, qui avoit peint le Pape & les Cardinaux; celuy des faux miracles de nostre Dame de grace, & du tableau qui suoit du sang. Item les fourberies qu'on decouvrit à la reformation dans les reliques. Tout le remede qu'il y aura est que quand on en aura fait une edition en France, ceux de Geneve s'ils le veulent copier, y pourront adjouster ces omissions. Il a aussi osté le discours hardi

hardi de Bonnivart contre le Pape, & celuy que fit Farel dans le conseil la premiere fois qu'il passa à Geneve. Je veux presser de faire faire cette copie dans dix ou douze jours pour la renvoyer au plustost à Paris. J'y enverray en mesme temps ma response à Guillet & la premiere section de mes miscellanea. Je suis tout à vous

SPON.

Cela servira de supplement à l'Histoire de Geneve & de sa reformation qu'on trouvera dans le second Chapitre de la seconde Partie. Et l'on fera la dessus ces reflexions. Premierement, qu'il fait bon se fier aux Livres qui passent par les mains de ces Messieurs, comme l'on voit, ils sçavent choisir les bons endroits pour s'en defaire. On y trouvera aussi l'explication de cet enigme qu'on avoit peine à comprendre, qu'un autheur Protestant en faisant l'Histoire de la ville de Geneve, eust oublié des choses si essentielles en parlant de la reformation de cette ville. Il ne les avoit pas oubliées, mais il a eu la complaisance de les oster pour avoir

une approbation & un privilege. On peut dire à Monſieur Spon ſans avoir deſſein de le chagriner que s'il avoit bien voulu ſe paſſer de l'approbation de M. de Mezeray & de celle de Monſieur Charpentier, il auroit eu plus de part à l'approbation du public, qui vaut bien celle de ces Meſſieurs. Comme il leur arrive quelquefois d'approuver de meſchants ouvrages, on ſe donne la liberté d'appeller de leur jugement & de laiſſer leur approbation au commencement du livre. Un autheur merite ſur tout d'eſtre approuvé quand il fait ce qu'il doit faire, & un hiſtorien ne fait pas ce qu'il doit faire quand il omet par complaiſance dans une hiſtoire, des faits conſiderables. Monſieur Spon n'a pas du eſtre ſurpris du traitement que l'on avoit fait à ſon manuſcrit à Paris, car la choſe eſt fort ſinguliere : un Proteſtant eſcrit l'Hiſtoire de Geneve, & il veut qu'elle paroiſſe avec privilege & approbation des Catholiques Romains, il faloit bien neceſſairement pour cela la tourner ſelon leur gouſt, & leur donner la liberté de retran-

cher ce qui n'y feroit pas. Monſieur Spon eſt venu au monde pour luy faire voir de ſemblables ſingularités, & ceux qui ſcavent quel heros il a choiſi pour mettre à la teſte de l'Hiſtoire de ſes voyages ne s'eſtonneront plus de rien. On me juroit l'autre jour qu'il y eut une groſſe diſpute & meſme gageure entre cinq ou ſix perſonnes qui ne s'eſtiment pas ignorantes dans la Republique des lettres. Deux hommes qui n'avoient jamais vu de Monſieur Spon que l'Epiſtre dedicatoire au tres reverend Pere, ſouſtenoient qu'il eſtoit tres bon Catholique, & que jamais petit frere laic n'avoit eſcrit avec autant de ſoumiſſion à ſon ſuperieur. Les autres qui ſcavoient bien ce qui en eſt, rioient ſous leur bonnet & paroiſſoient douter pour faire donner dans le piege ces ignorants qui ne ſcavent pas les manieres du beau monde & les privileges de la Republique des lettres. Quoy qu'il en ſoit la gageure ſe fit & ceux qui tenoient pour la Catholicité de Mr. Spon furent contraints de ſe rendre aux preuves qu'on leur apporta qu'il eſt

tres

tres bon Huguenot. Ils payerent: mais Dieu ſcait comme ils ſe dechaiſnerent contre la politique des demi devots, pour ſe recompenſer de la perte de leur argent. Il y en eut qui adjouſterent que ſi Monſieur Spon avoit fait imprimer ſon Hiſtoire avec approbation de Geneve, Meſſieurs de Paris l'auroient davantage approuvée, quoy qu'ils n'euſſent pas oſé faire imprimer leur approbation, mais c'eſt la folie des autheurs: on ſe fait un honneur de certaines choſes qui ne nous en font point. On trouvera dans l'abbregé de l'Hiſtoire de la Reformation de Geneve, que nous avons donnée, la pluſpart des choſes que l'on a rayées à Monſieur Spon, excepté le tableau du Dominicain qui avoit peint le Pape & les Cardinaux, nous l'avions omis pour certaines raiſons qu'il feroit trop long d'expliquer. Si l'on veut ſcavoir ce que c'eſt pour commentaire à la lettre, le voicy. Dans le couvent des Jacopins l'on trouva entre les tiltres & les archives de la maiſon un tableau où eſtoit repreſenté un monſtre cornu à ſept teſtes en po-

ſture d'homme ſur la ſelle, qui laiſſoit aller dans un baſſin des Preſtres & des Moynes. Le baſſin eſtoit au milieu d'un fort grand feu, qu'une multitude de demons armés de fourches & de havets attiſoit tout à l'entour. Sous le tableau eſtoient eſcrits onze vers Latins rymés, dont le ſens eſtoit, *Qu'un jour le juge general jugeroit les juges particuliers, qu'alors il ne ſerviroit de rien d'eſtre Pape, Eveſque & Cardinal, & qu'il n'y auroit repliques, exceptions ni appellations au ſaint ſiege qui puſſent empeſcher la condamnation.* Le peintre ſe nommoit Jaques Jaqueri de la ville de Turin en Piemont, & l'ouvrage eſtoit de l'an mille quatre cent un. On n'a plus rien à dire, ſi ce n'eſt qu'on n'a rien dit ſur les dernieres pages du livre du Sieur Maimbourg, où il travaille à prouver que tous les arreſts & les declarations qui ſe rendent tous les jours en France contre les Reformés, ne ſont point du tout contraires aux Edits de Pacification, ni aux arreſts de ſa Majeſté elle meſme: qu'on ne fait que nous oſter ce que nous avions uſurpé contre la diſpoſi-
tion

tion & l'intention des Edits. On n'a rien à dire la dessus, premierement parce que d'autres gens en ont parlé fort amplement : & de plus il me semble qu'il est bien inutile de prouver des choses incontestables, notoires, avouées de tout le monde, & dont personne ne fait un mystere. On le publie, on le presche, on l'imprime, on s'en fait honneur. On le lit à la teste de toutes les declarations, qu'on veut ruiner le Calvinisme & qu'on en viendra à bout. Le P. Maimbourg luy mesme l'a imprimé dans ses Epistres Dedicatoires, mais à la fin de son livre ayant oublié le commencement il soustient qu'on ne fait aucun tort au Calvinistes, & qu'on observe tres bien les Edits. Cela me fait faire une reflexion qui se peut appliquer à tous les autheurs de cour : que pour de petits interests presents qui ne sont de rien, ils abandonnent leur reputation à toute la terre & à la posterité, ils se couvrent d'une eternelle honte, en s'inscrivant en faux contre des verités que tout le monde sçait, que personne ne peut ignorer & qu'eux mesmes sçavent bien. TA-

TABLE
Des Chapitres de la Premiere Partie.

Chap.

Chap.

Chap.

LETTRE

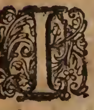
LETTRE

De l' Autheur :

Où il fait voir quel eſt le Caractere du Jeſuite

MAIMBOURG.

Monſieur,


E ne ſay ſi c'eſt par hazard, ou par choix, que vous avez tant tardé à me demander ce que je penſe de *l'Hiſtoire du Calviniſme* du Jeſuite Maimbourg : mais je ſens que ce retardement m'a fait grand bien, car ſi vous m'euſſiez obligé de parler auſſi tôt que je fus ſorti de la lecture de ce livre, je n'aurois pû en parler ſans une extrême indignation, & peut-être que mon chagrin ſeroit allé juſqu'à l'emportement. C'eſt la piece du monde la plus capable de pouſſer la patience à

bout, & je croy que toute la moderation de Socrate, & la fermeté de Caton, ne pourroient pas tenir bon contre tant de cruautez, d'insolences; de duretez, de mauvaise foy, de calomnies, & contre tant d'injures atroces de toutes les especes. Ainsi, Monsieur, je vous dois savoir bon gré de ce que vous m'avez donné le temps de revenir à moy. Je suis plus en estat que je n'estois, il y a quelque mois, de juger sainement de cet ouvrage, & de vous dire mon jugement. Je ne suis quasi plus en colere, la pitié a succedé presque à toute mon indignation. Le public a déja pris soin de nous vanger; l'*Histoire du Calvinisme* n'est plus soustenüe dans le monde que par un petit nombre de seditieux outrez. Les moins honestes gens la méprisent & les plus moderez l'ont en horreur comme une production honteuse pour un homme qui vouloit s'establir dans le monde sur le pied d'Autheur sage & judicieux. On la regarde comme l'effet d'une politique infernale, on dit que c'est une bassesse & une lascheté extrême d'insulter d'une maniere aussi insolente à des innocens, parcequ'ils sont miserables & persecutez: on ne fait pas mystere, même dans la communion Romaine, d'avouër que cet écrivain est

ſorti de tous les caracteres d'hiſtorien & d'honneſte homme, pour entrer dans ceux de comedien & de malin calomniateur. On adjouſte qu'il fait voir que l'eſprit ſeditieux du convent n'avoit eſté que ſuſpendu en luy & non pas eſteint : & que le Pape a fort grand tort de l'avoir chaſſé de la religion des Jeſuites, puis qu'il eſt aſſés meſchant & calomniateur pour s'y diſtinguer. Quelques amis de ces bons peres tournent la choſe autrement, & diſent que ce livre a paru au jour fort à propos pour juſtifier dans l'eſprit de tout le monde la conduite du ſaint Pere, parceque cet ouvrage fait voir que le ſieur Maimbourg merite de n'eſtre plus le P. Maimbourg, & que la ſocieté ne pouvoit qu'eſtre deshonnorée par un homme vendu à l'iniquité. Vous m'avouërez, Monſieur, qu'il doit avoir pouſſé les choſes bien loin, pour s'eſtre rendu indigne d'eſtre membre d'une ſocieté qui ne ſe doit piquer ni de ſainteté de mœurs, ni de ſeverité de morale. Il me ſemble, Monſieur, que vous devriez-vous contenter de ce jugement du public, & regarder le ſort de ce livre comme une vangeance que le ciel nous procure & dont nous devrions nous ſatisfaire. Cependant cela ne vous ſatisfait pas ; vous voulés

que je vous decouvre tous les foibles de cet ouvrage, & vous pretendés même que j'en dois instruire le public. Tout ce que je puis faire c'est de vous obeïr sur le premier article, en vous disant ce que je pense & de l'Autheur & de son livre, & je vous laisseray le soin de faire savoir au public ce que vous voudrés qu'il sache : Mais n'attendés pas que je vous dise aujourd'huy tout ce que j'ay à vous dire là dessus. Vous pourrés vous repentir de m'avoir engagé à écrire parce que je pourray mettre vostre patience à l'espreuve par mes longues escritures. Mais, Monsieur, vous l'avés voulu, & vous deviés y penser. Presentement je veux seulement vous faire connoistre quel est le caractere du personnage, qui travaille à nous noircir d'une maniere si cruelle. Ce n'est point dans le dessein de luy rendre injure pour injure : mais c'est qu'il est de la derniere importance de connoître les gens, pour sçavoir de quel poids est leur témoignage, & quelle foy on doit avoir pour ce qu'ils disent.

Des l'entrée je vous avertis que cet homme nous trompe dans le tiltre même. Ce n'est point une histoire, c'est une satyre violente & emportée, ce n'est pas non plus *l'Histoire du Calvinisme* en general, c'est une declamation

contre les Reformés de France. N'est-il pas vray, Monsieur, que quand vous avés ouvert ce livre & que vous avés lu à la teste, *l'histoire du Calvinisme*, vous vous imaginiés trouver là dedans un recit exact, au moins à la maniere d'un Jesuite, de la naissance & des progrés de nostre reformation dans l'Angleterre, dans l'Ecosse, dans la Suisse, dans l'Allemagne, dans les Pays Bas, dans la Pologne, dans la Transsylvanie, & generalement dans tous les lieux où ce qu'on appelle le Calvinisme, est establi? Vous avés donc dû estre bien surpris quand vous n'avés trouvé qu'une histoire empoisonnée des guerres qui ont desolé la France depuis la mort d'Henri II. jusqu'à la journée de la S. Barthelemy. Il est vray qu'il dit quelque chose en passant deçà delà, de la naissance & de l'introduction du Calvinisme dans les autres païs, mais c'est d'une maniere & si seche & si breve, qu'il est bien aisé de voir qu'il n'en a parlé qu'afin que le tiltre de son livre ne fust pas tout à fait infidelle. Chacun sait combien l'Angleterre & les Païs Bas ont fourni de grands evenemens sur les affaires de la Religion, ou dans lesquelles la Religion est entrée. Maimbourg qui aime tant à faire des livres auroit trouvé là dedans matiere à plusieurs

volumes, & il auroit en ce faisant tenu la parole qu'il nous avoit donnée, de nous faire l'histoire du Calvinisme. Mais cela ne faisoit rien à son but. Si Strada qui a écrit l'Histoire des guerres de Flandres avoit eu les mêmes veües, il auroit aussi intitulé son livre, *Histoire du Calvinisme*, & ce dernier Jesuite auroit pour le moins eu autant de raison que celuy-cy: car les guerres de Flandres ont tout autant de liaison avec le Calvinisme que celles de France du siecle passé en ont avec nostre reformation.

Cela nous fait bien voir dans quel esprit cet ouvrage a esté entrepris. C'est pour sonner la charge, c'est pour inspirer l'esprit de sedition contre les reformés de France, c'est pour exciter les peuples & les soulever, c'est pour animer la cour; en un mot c'est pour seconder le dessein de nous perdre sur lequel ceux qui gouvernent la France, se sont assés declarez. On a cru que pour nous perdre avec quelque apparence de Justice, il faloit nous rendre odieux à toute la terre, & nous faire passer pour des monstres, qui meritent qu'on employe contre eux & le fer & le feu. On a pensé qu'un Jesuite estoit propre à cela, & qu'entre les Jesuites celui-cy estoit le plus propre de tous, à cause qu'il a fort travaillé à se faire connoître

dans le monde par la multitude de ses histoires. Ainsi je conçoy que nous avons plus d'interest, qu'il ne paroist d'abord, à nous defendre. Cet ouvrage n'est pas tant l'ouvrage d'un particulier, qu'une information publique & l'instruction d'un procés que l'on nous fait, & les preliminaires du funeste arrest que l'on veut prononcer contre nos pauvres reformés de France, que l'on a desja reduits par avance dans un si lamentable estat. C'est pourquoy nous sommes d'autant plus interessés à examiner la qualité de ce tesmoin que l'on produit contre nous. Au reste nous avons suffisamment dequoy ruiner ses depositions, & le faire declarer reprochable.

Son debut seul est capable de ruïner l'opinion qu'on pourroit avoir de sa bonne foy; & sa seule epistre dedicatoire met sur le front de cet ouvrage une note de reprobation. *En effet, Sire, on y voit le Calvinisme. c'est à dire le plus furieux & le plus terrible de tous les ennemis que la France ait jamais eu: celuy qui l'a autrefois desolée par le fer & par le feu, donnée en proye à l'avarice, & à la cruauté des estrangers, & reduite enfin aux dernieres extremités, par la fureur des guerres civiles, par les revoltes tant de fois reiterées, & par les horribles*

excés de la rage & de l'impieté des premiers Proteſtans de ce royaume. C'eſt entrer ſur le theatre en Hercule, mais en Herçule furieux, ou pour mieux dire ce n'eſt pas une fureur de Theatre, puisqu'il n'y en eut jamais de plus reelle, de plus deſeſperée & de plus outrée. C'eſt dire hautement à ſon Lecteur qu'on va donner au public un Roman tragique, & qu'on ne veut reſpecter ni la verité, ni la bonne foy, ni l'eſprit de moderation. Cette epiſtre dedicatoire & la petite preface qui la ſuit, nous apprennent les honneſtes motifs qui l'ont porté à noircir d'une maniere ſi cruelle les plus fideles ſujets du Roy. C'eſt premierement le deſſein d'appaiſer la Cour de Rome: *voicy*, dit-il, *le dixieſme tome de mes hiſtoires, qui comme je l'oſe eſperer, ſatisfera mon Lecteur & ſera favorablement receu même à Rome, quoy qu'il paroiſſe aſſés qu'on n'y eſt pas trop ſatisfait de l'Autheur.* C'eſt encore pour flatter & animer le Roy dans le funeſte & triſte deſſein qu'on luy a inſpiré, de perdre ſes meilleurs & ſes plus fideles ſujets, parce qu'ils ne font pas profeſſion d'une même religion que luy. Car voicy comme il parle au Roy de l'eſtat où ſe voit reduit ce Calviniſme. *Mais en quel eſtat l'y voit-on cet ennemy ſi redoutable aprés tant de funeſtes attentats.*

tats. Il y paroist non seulement desarmé, abbattu, humble, soumis, & à vos pieds, mais aussi présque aneanti, tout languissant, & tendant manifestement à sa fin. Voila, Monsieur, ce que le sieur *Maimbourg* veut faire. Il veut prononcer l'arrest de mort, il veut donner le dernier coup au Calvinisme mourant: c'est pourquoy il sollicite sa propre fureur, & s'arme de toute la cruauté des bourreaux. Quelle equité, quelle sincerité pourroit-on attendre d'un homme qui nous veut sacrifier à la Cour de Rome pour faire sa paix, & aux mauvais conseillers de la Cour de France pour faire sa cour?

Mais à propos de cette Epître Dedicatoire: ne nous seroit-il point permis de nous divertir un peu au dépens de ce declamateur sur sa ridicule affectation de dedier tous ses volumes d'Histoires au Roy, les uns apres les autres. Ce n'est pas assés de l'avoir fait une fois, il faut que le public voye à la tête de tous ses ouvrages, *Au Roy.* Cela ne descend pas même jusqu'à Monseigneur le Dauphin, en faveur duquel tant de bonnes plumes ont travaillé. Les magnifiques ouvrages de cet esprit sublime, ne peuvent paroître sous une ombre moindre que celle d'une teste couronnée, & de la plus

grande teste entre celles qui portent des couronnes. Tous les ans il faut qu'il face un livre, & que tous les ans sa Majesté se voye imprimée à la teste de cette nouvelle Histoire. Apparemment ce Jesuite se persuade que les actions du Roy ne sont pas assés grandes pour vivre par elles mesmes ; ou que les bonnes plumes qui travaillent à faire la vie de ce grand Prince ne seront pas assés heureuses pour faire vivre sa memoire. Il faut, comme il croit, qu'il l'immortalise par ses dedicaces ; car il se persuade qu'il n'y a que ses ouvrages qui soient nés pour l'immortalité. C'est pourquoy il ne veut plus que l'on conte les années du monde, que par le nombre de ses volumes. *Voicy*, dit il, *le dixiéme tome de mes Histoires*. Et dans le même lieu il a pris le soin de nous marquer que c'est depuis dix ans. C'est pour cela qu'il a coupé *l'Histoire du Calvinisme* en deux, afin d'en pouvoir donner une seconde partie comme un nouveau livre, avec une nouvelle dedicace, dans une nouvelle année. Car une année seroit funeste à toute la terre & meriteroit d'étre effacée du calendrier dans les siecles suivants, si elle n'avoit esté honnorée d'un tome des ouvrages du Sieur *Maimbourg:* A parler serieusement, cela n'est-il pas

d'un

d'un eſprit rempli de ſotte vanité & d'un homme plein de luy même? Auſſi ne fait-il pas myſtere de dire que ſes Hiſtoires ſont dignes du ſiecle d'Auguſte, & qu'il eſt un heureux imitateur de *Tite Live*, qui eſt eſtimé le Prince des Hiſtoriens: *J'ay ſuivi*, dit il, *en cette Hiſtoire, la même maniere qu'en celle de l'Arrianiſme, parceque je me ſuis touſiours propoſé le même modele, que les plus celebres Hiſtoriens & ſur tout Tite Live nous ont laiſſé, pour nous apprendre l'art de reüſſir en ce genre d'eſcrire.* Si le public n'a bonne opinion de luy, le bon Pere n'aura rien à ſe reprocher, car vous voyés qu'il ſe compare aux premiers hommes du monde. Auſſi voyés-vous preſque à chaque feuille qu'il ſe felicite de ſes heureux ſuccés; en un endroit il vous dit, *Voila la veritable Hiſtoire du fameux Concile de Francfort que j'ay ce me ſemble, aſſés heureuſement tirée de l'embarras & des tenebres où elle avoit eſté juſqu'icy.* En d'autres lieux il triomphe, & quand il croit avoir debroüillé quelque point d'Hiſtoire conteſté, il adjoute qu'il ne croit pas qu'on puiſſe rien oppoſer à cela, ni qu'on puiſſe rien dire de mieux penſé. L'Hiſtoire de la Decadence de l'Empire eſt pleine des louänges qu'il ſe donne, pour avoir heureuſe-

Dans la Preface de l'Hiſtoire des Iconoclaſtes.

Hiſtoire des Iconoclaſtes, Liv. 4.

ment eclairci des endroits que tous les autres avoient embarassés. Il fait toûjours des decouvertes que les autres n'ont pas faites : il a des veües que personne n'avoit eu jusqu'à luy. Enfin si nous l'en croyons c'est le plus habile homme de son siecle, & le plus consommé dans l'art d'escrire l'Histoire qui fut jamais : cependant je ne suis pas d'avis que nous l'en croyons sur sa parole. Tres volontiers je luy permettrois de se repaistre de ses chimeres s'il ne nous en coustoit rien. Mais si on le laisse en paisible possession de ce tiltre d'excellent Historien qu'il se donne si liberalement, il faut abandonner les pauvres Calvinistes à la fureur des peuples, & trouver bon qu'ils passent pour des impies, des scelerats & des monstres. Si donc l'on prouvoit que le Sr. *Maimbourg* est un declamateur, un emporté, qui ne dit rien de raisonnable & rien de vray quand il est animé, qui outre tout, qui fait des descriptions affreuses des actions souvent les plus innocentes, qui suppose hautement des faits notoirement faux, qui ramasse sans choix tous les plus mauvais contes quand ils vont à son but, qui escrit sans jugement ; en un mot qui n'a aucun respect pour la verité aussitost que l'interest ou la passion entrent dans ses

veuës

veuës, si dis-je on prouvoit tout cela, n'est-il pas vray que cela feroit quelque chose pour la justification des Calvinistes que cet homme dechire cruellement? De plus on pourroit bien faire voir que cet escrivain est un moine de cour, une plume venale & venduë, qui n'escrit rien que dans des veües de plaire aux puissances ausquelles il a sacrifié sa propre societé, son chef, sa religion, & sa conscience; & cela serviroit à persuader qu'on ne doit avoir aucune foy pour ce qui se lit dans *l'Histoire du Calvinisme.* Car on ne peut ignorer qu'elle est escrite dans un esprit de passion, d'interest, & dans le dessein de faire un sacrifice à ces divinitez humaines, ausquelles il a fait un cinquiesme vœu, qui annulle tous les autres vœux qu'il avoit faits à Dieu & aux hommes.

Or je suis persuadé que si nous entreprenons de prouver tout ce que je viens de dire, nous en viendrons à bout. Je ne suis pas d'avis que nous escoutions pour sa justification ce qui se pourroit dire en faveur de quelques uns de ces dix volumes d'Histoires: ni que nous contions nostre Autheur entre les Historiens sages, judicieux & moderés, parcequ'il a escrit l'Histoire des Croisades, & quelques autres, d'un style qui n'a pas

déplu au public. Car il n'eſt pas malaiſé d'eſtre ſage quand on n'a pas de tentations à combattre, ni d'eſcrire ſagement dans un ſujet où l'on ne peut faire entrer aucune eſpece de paſſion ou d'intereſt. Il n'eſt pas eſtonnant, qu'il n'ait point pris parti, & qu'il ſoit demeuré neutre entre les heros de l'onziéme & du douziéme ſiecle, qui ne peuvent luy faire ni bien ni mal. Mais ce qui eſt certain c'eſt que pour peu que cet Eſcrivain trouve dans ſon cœur d'intereſt pour épouſer un parti contre l'autre, il le fait avec un ſi parfait renoncement à la bonne foy & au jugement, qu'au lieu d'un hiſtorien, on ne trouve plus en luy qu'un declamateur & un comedien.

C'eſt le premier Caractere ſous lequel il a été connu dans le monde, que celuy de comedien & de declamateur. Chacun ſçait les grandes affaires qu'il a eües avec les Theologiens de Port Royal au ſujet de leur traduction du Nouveau Teſtament. Ce Moine eſtoit inconnu à toute la terre, il creut qu'il eſtoit temps de ſe faire connoiſtre, & il trouva que l'occaſion eſtoit belle & heureuſe, pour ſe ſignaler ſans peril, en courant ſur des gens qui n'avoient ni la faveur ni la multitude dans leur parti. Il monta ſur la tribune, il declama contre cette verſion,

ſion, & le fit avec tant de ſuccés, que ſouvent ſon auditoire eſclattoit de rire deux heures de ſuitte comme on fait à la comedie, & puis il ſe felicitoit en diſant, *Je vous l'avois bien dit que je ne vous ennuyerois pas.* Cela n'eſt-il pas fort ſingulier à un Preſtre, à un Jeſuite, à un Predicateur de l'Evangile? A t'on eu tort de luy reprocher, *qu'il avoit profané la chaire par ſes bouffoneries*? Comme habile comedien il ſçavoit que l'on doit faire monter toute ſorte de paſſions ſur le theatre, c'eſt pourquoy apres avoir fait le plaiſant, il faiſoit le terrible. On l'entendoit prononcer d'un ton foudroyant, *que tous ceux qui liſoyent la traduction de Port Royal eſtoyent excommuniés & en eſtat de damnation, qu'il le leur diſoit pour la deſcharge de ſa conſcience, & que s'il ne l'euſt fait, il y alloit auſſi de ſa propre damnation: qu'aprés cela s'eſtant acquitté de ſon devoir il eſtoit tout prêt à mourir*. Eſt-ce la preſcher ou declamer? Eſt ce parler ſagement? A voſtre avis pouvoit-il eſtre perſuadé de ce qu'il diſoit, pouvoit-il croire que ceux qui liſoient une verſion de l'Eſcriture, parcequ'elle n'eſtoit pas ſuffiſamment authoriſée, comme il le croyoit, eſtoient damnés & ſous la domination du demon pour cela ſeul, fuſſent-ils d'ail-

leurs les plus honneſtes gens du monde ?

Voulez-vous rien de plus bas, de plus indigne d'un homme ſage & grave que ce qu'il adjouſtoit à ces menaces. *Ce ſera grand dommage que des Dames ſi bien faites & ſi belles ſoyent damnées ?* Vit'-on jamais un comedien plus achevé ? Quelquefois il entroit dans une eſpece de fureur & faiſoit le *Roland* de Theatre, *Je prens Dieu à teſmoin*, diſoit il, *ouy je jure par le Dieu vivant. Vive Dieu, c'eſt comme jurent les Prophetes, que je ne vous dis rien en cette chaire de verité, qui ne ſoit veritable, & je proteſte en la preſence de l'adorable Sacrement qui eſt expoſé ſur cet autel; que je ſuis preſt de mourir, & que s'il y avoit un grand feu au milieu de cette Egliſe je m'y jetterois volontiers pour aſſurer ce que je vous dis.* Il n'eſtoit point malaiſé d'en faire l'épreuve: ſi les auditeurs avoient été ſages, ils auroient fait allumer ce feu: un quart d'heure auroit ſuffi pour cela, & l'on auroit vû finir la comedie d'une maniere aſſés divertiſſante pour les auditeurs. Aſſurément il ne ſe peut rien de plus fol, & de plus digne du theatre que cela. Mais en meſme temps on peut dire, qu'il n'y a rien de plus profane que de jurer d'une maniere ſi ſolennelle d'une choſe non ſeulement fauſſe, mais qu'il

qu'il ſçavoit bien eſtre telle. Car ſur certaines petites chicanes qu'il faiſoit à ces Eſcrivains de Port Royal, il les accuſoit d'avoir corrompu l'Eſcriture à deſſein de ruïner tous les myſteres de l'Egliſe Romaine. Il les accuſoit meſme d'avoir voulu inſinuer que la fornication n'eſt pas un peché mortel, & d'eſtre coupables de ces horribles impuretés qu'on n'oſeroit nommer. Peut étre que les devots de Port Royal ne ſont pas ſi ſaints qu'ils veulent paroiſtre: Mais enfin ce crime n'eſt pas leur crime & jamais on ne les en avoit accuſés avant le Jeſuite *Maimbourg*. Cependant il jure par tout ce qu'il croit de plus ſaint pour appuyer une noire calomnie. Et pour achever la comedie il pourſuit ainſi. *Glorieux St. Eſprit qui voyés le fonds de mon cœur, vous ſcavés que je ne dis rien qui ne ſoit conforme à la verité. Et je vous prie de tout mon cœur ſi en tout ce que j'avance il y a de l'erreur ou du menſonge, de la prevention ou de la paſſion contre les perſonnes, que tout preſentement il vous plaiſe de me confondre.* Trouvés-vous, Monſieur, que l'on puiſſe pouſſer plus loin & la profanation & l'extravagance. Ce Moine eſt infaillible, il eſt ſans paſſion. Il avoit dit cent choſes dans ſes Sermons qui ne pouvoient eſtre tout au plus que des conjectures, car il avoit condamné

les intentions des écrivains de Port Royal : or l'on ne connoist rien des intentions que par conjecture. Cependant il jure qu'il n'a pu se tromper, il veut estre brûlé s'il a dit quelque chose qui ne soit pas veritable.

Ne vous lassés pas, Monsieur, permettés que nous continuyons encore à deterrer ces vieilles histoires. Cela nous est d'un grand usage pour connoître le veritable esprit de nostre personnage. Voicy encore un exemple d'une declamation achevée. Il s'agissoit de la version d'un passage de la premiere Epistre de S. Pierre au Chapitre second, où il y a selon le Grec, que Jesus Christ n'avoit pas rendu outrage pour outrage : *Mais se remettoit à celuy qui juge justement.* C'est à dire qu'il se reposoit sur Dieu pour mettre au jour son innocence. La vulgate au contraire a mis que Jesus Christ se remettoit ou s'abandonnoit à celuy qui le jugeoit injustement, c'est à dire à Pilate, *tradebat autem judicanti se injustè.* Vous voyés que l'un & l'autre de ces sens est bon, tres conforme à l'histoire, & à ce qu'on appelle l'analogie de la foy : tellement que pour l'interest de la religion il importe fort peu lequel on choisisse. Les Autheurs de la version de Mons avoient preferé le sens du Grec, l'avoient mis dans leur texte, & avoient

avoient renvoyé le sens de l'interprete latin à la marge. Escoutés là dessus nostre predicateur de theatre. *J'avoue que j'ay esté espouvanté à la lecture de cette version, que j'ay eu peine à en croire mes propres yeux, & que je ne suis pas encore revenu de mon premier estonnement. Quoy un sens diametralement opposé à celuy du texte autentique, un sens qui nous fait croire qu'il y a eu de la justice dans le jugement le plus injuste qui a jamais esté rendu, & qui se rendra jamais !* Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu une declamation plus ridicule & plus insensée. Il ne s'agit de rien, mais à entendre cet emporté vous diriés qu'il s'agit de tous les mysteres les plus augustes du Christianisme, qu'on nous auroit voulu ravir par une version infidele. Voila Monsieur, le premier caractere de l'homme. Apres cela écoutés-le quand il vous parle des Calvinistes comme d'impies, de scelerats, de monstres, de perturbateurs du repos public, d'ennemis de Dieu & des Roys, de sacrileges, de profanes, de parricides, de rebelles & d'assassins. Prenés garde que ce ne soient quelques unes de ces fureurs de comedien, qui le saisissoyent du temps qu'il estoit predicateur. N'a-t'il pas bien raison de faire si souvent ressouvenir le public qu'il a autrefois pres-

ché.

ché. *Je m'examine devant Dieu*, dit-il, *ſur ce que j'ay preſché prés de trente ans.* Ne jugés-vous pas, Monſieur, que c'eſt là ſon bel endroit. Si nous avions le loyſir d'examiner la matiere de ſes predications, nous y trouverions une Theologie bien rare.

Le jugement eſt une piece qui n'eſt pas moins neceſſaire à un hiſtorien que la bonne foy ; ſans luy un Autheur ne merite aucune creance, parce qu'il ne ſçait pas diſtinguer le vray d'avec le faux: c'eſt pourquoy il faut que vous trouviés bon, Monſieur, que de l'hiſtoire de ces mêmes Sermons contre les Janſeniſtes, nons tirions une preuve ou deux du jugement de noſtre eſcrivain. Les Autheurs de la verſion de Mons dans le 3. Chap. de l'Evangile ſelon S. Marc, avoient fait une petite addition en faveur de la primauté de S. Pierre. Dans le ſeizieſme verſet de ce Chapitre, l'Evangeliſte fait le denombrement des Apôtres & dit, *Et il en ordonna douze &c. aſſavoir Simon qu'il ſurnomma Pierre, puis Jaques fils de Zebedée*. S. Matthieu en faiſant un pareil denombrement avoit mis le mot de *premier, le premier eſt Simon* : de ce mot de *premier* les Docteurs de Rome pretendent tirer un grand avantage pour la primauté de S. Pierre, & en ſuitte pour celle du Pape. St. Marc en faiſant le

le même denombrement a oublié ce mot de *premier*, & dit simplement *assavoir Simon qu'il surnomma Pierre.* Les Autheurs de la traduction de Mons, ont adjousté en Saint Marc ce mot de *premier*, qui ne se trouve que dans Saint Matthieu. *Le premier fut Simon à qui il donna le nom de Pierre*; les Protestants ne font pas de cela un crime à la traduction de Mons parceque Beze & les traducteurs de Geneve ont aussi adjousté ce mot de *premier*, en St. Marc. Mais escoutés la judicieuse reflexion que fait là dessus le *P. Maimbourg* d'autrefois & le *Sr. Maimbourg* d'aujourd'huy. *Il faut remarquer*, dit il, *que les heretiques qui nient la primauté de St. Pierre expliquent ce qui est dit en St. Matthieu, chap.* 10. *le premier est Simon, d'une priorité d'ordre seulement & non d'authorité & de puissance. Et c'est en ce même sens que Beze en sa traduction ajoute à ce passage de St. Marc le mot de* primus:*qu'ont fait ces nouveaux interpretes? Ils ont suivi Beze. Ils ont traduit comme cet heretique*,& le premier fut Simon à qui il donna le nom de Pierre. *Quel aveuglement d'adjouter au texte ce qui n'y est point, & cela sur une vision d'un heretique, de Beze qui dit avoir vu des manuscrits Grecs qui ne se voyent point!* Ne faut-il pas avoir perdu le jugement & le sens pour faire un procés de cette nature

&

& pour placer aussi mal une exclamation ? Si Beze & la traduction de Mons ont adiousté le mot de *premier* au nom de Pierre, *& le premier fut Pierre;* ils ont favorisé la cause de Rome & la primauté de St. Pierre. Et qui auroit jamais cru qu'un Jesuite s'il n'avoit perdu l'esprit, pust leur faire querelle là dessus? Pour ne vous pas ennuyer, j'en passeray plusieurs de cette sorte & je me contenteray d'un qui vaut quelque chose. Vous sçavés que la plus cruelle des accusations qu'on a fait aux Jansenistes c'est celle, d'estre d'accord avec nous sur le point de l'Eucharistie. Pour le fond de l'affaire je le laisse là, je ne definis point ce qui en est; mais escoutés la preuve, qu'apporta nostre predicateur dans l'un de ses Sermons. St. *Luc* dans la petite preface qu'il a mise au devant de son Evangile dit à Theophile; *Ayant esté informé de toutes les choses depuis leur premier commencement j'ay cru que je devois aussi vous en representer toute la suitte.* C'est ainsi qu'ont tourné les Theologiens de Port Royal, or ces mots *toute la suite*, sont exprimés dans la vulgate latine, *ex ordine.* Ce que nous tournons, *par ordre.* Ainsi ont tourné nos interpretes, *Il m'a semblé bon de t'en escrire par ordre.* Vous ne devineriés pas, Monsieur, que c'est icy une

une affaire capitale. Mais il faut que vous ſçachiés que ſelon le P. *Maimbourg*, c'eſt une preuve convaincante que les Janſeniſtes ne croyent pas le Sacrement de l'autel, c'eſt à dire qu'ils ne croyent pas la preſence reelle & la tranſſubſtantiation. Cette conſequence vous paroiſt venir d'un peu loin, & vous voudriés bien que je vous fiſſe comprendre preſentement par quelle machine ce ſçavant Jeſuite tire cette concluſion de ce principe. Mais je n'en veux rien faire, vous voudriés avoir tout le plaiſir & me laiſſer toute la peine. C'eſt un enigme, vous le devinerés s'il vous plaiſt, ou vous conſulterés l'oracle, c'eſt à dire, la defenſe de la traduction de Mons contre les Sermons du P. *Maimbourg*, au 24. paſſage. En attendant, ne laiſſés pas de conclurre en ſeureté qu'un homme qui eſt capable d'auſſi grandes fautes de jugement doit eſtre un mechant Hiſtorien: & que dans ſon *Hiſtoire du Calviniſme*, quand il n'auroit pas peché par mauvaiſe foy, il auroit pû pecher par ignorance & par foibleſſe d'eſprit; en ramaſſant ſans choix & ſans jugement de meſchantes calomnies qui ont eſté jettées contre les pauvres Huguenots par ceux qui les brûloyent à petit feu, & par ceux qui les vouloyent maſſacrer impunément. Ne trouvés-vous pas eſtrange

qu'un

qu'un homme qui a si bien rëussi en predications en ait quitté le mestier? Nostre Autheur à qui une seule espece de gloire ne suffisoit pas, a voulu cueillir des lauriers par tout. Descendu de la chaire il est monté sur les bancs, il est devenu disputeur & controversiste. Il a fait deux ou trois petits volumes de controverse avec de magnifiques tiltres ; car il n'avoit pas moins dessein que d'abbattre l'heresie tout d'un coup. C'est, par exemple, une methode aisée de ramener infailliblement les heretiques à la foy. Tout l'art de cette methode consiste à supposer comme reconnus de nous, cinq ou six principes que dans la verité nous nions & desavoüons, de sorte qu'en disant trois ou quatre fois, je ne croy pas cecy, ou cela, que vous m'imputés de croire, on a renversé cette petite machine, & pas un heretique n'a été converti. Cette nouvelle profession ne luy ayant donc pas mieux reüssi que la premiere, il s'est jetté sur l'histoire. Il n'y faut pas tant de penetration que dans la dispute, beaucoup de memoire, sçavoir lire, & un peu causer suffisent : & c'est à quoy nostre bon Pere s'est enfin fixé. Apres avoir laissé le public parfaitement persuadé qu'il avoit presché sans moderation, sans sagesse & sans jugement, il a voulu tenter

tenter s'il eſtabliroit mieux ſa reputation de ce coſté là. Voyla donc nôtre predicateur & noſtre convertiſſeur devenu hiſtorien. Mais j'avouë que j'ay déja un grand prejugé contre les hiſtoires d'un homme qui à joué le perſonnage de comedien & de declamateur dans la chaire.

Comme vous eſtes fort charitable, je prevoy que vous allés prendre ſon parti, & que vous me dirés qu'il ne faut pas conclure de l'un à l'autre, que la chaire donne de grandes libertés, qu'à prendre tous les prédicateurs au pied levé, on les feroit tous declamateurs, que les excés des paroles leur ſont ordinaires, que la rhetorique a ſes licences auſſi bien que la poëſie; & qu'il y a bien de la difference entre invectiver dans une chaire contre un adverſaire, & eſcrire de ſang froid une hiſtoire, durant le calme de ſes paſſions, & dans la retraite de ſon cabinet. L'age peut avoir meuri le jugement de ce bon vieillard, & moderé ſon feu. C'eſt pourquoy il y a tout lieu de croire qu'il eſt plus ſage, plus judicieux, plus moderé hiſtorien qu'il n'a eſté predicateur: Au moins, me direz-vous, ſuſpendons noſtre jugement & ne le formons point ſur des prejugez. Je le veux de tout mon cœur. Ne jugeons point du Caractere de ſes

Hiſtoires par rapport à ſes Sermons, jugeons en par elles meſmes. Mais je vous avertis encore un coup que nous n'allions pas chercher le Sieur *Maimbourg* dans la *Paleſtine* & dans la *Syrie* à la ſuitte des heros croyſés, qui vont conquerir la terre ſainte. Les paſſions & les intereſts ne peuvent entrer là dedans. Jugeons de ſa fidelité, de ſa moderation, de ſa ſageſſe & de ſon jugement, par quelque Hiſtoire où ſon cœur & ſes paſſions l'ayent porté à prendre parti. Et pour ne nous point enfoncer dans la mer de ſes dix volumes, prenons en ſeulement deux ou trois; comme ſont l'Hiſtoire des Iconoclaſtes, celle du Lutheraniſme & celle du Calviniſme. Et ſi je ne vous fais voir qu'il n'y eut jamais d'Hiſtorien paſſionné, plus declamateur, plus outrant les matieres, & moins judicieux, n'ayés jamais de creance en moy.

Nous commencerons ſi vous le trouvés bon par l'Hiſtoire des Icònoclaſtes. C'eſt juſtement un ſujet propre à découvrir le tour de l'eſprit & du cœur de l'homme que nous examinons. Je n'entreprens pas de refuter cette hiſtoire qui eſt toute pleine de fauſſetés & d'illuſions. Il me ſuffira de vous en faire voir quelque endroits pour vous faire com-

comprendre qu'il n'y eût jamais un declamateur moins judicieux & moins ſincere, auſſi bien en hiſtoire qu'en predications, que le Sieur *Maimbourg*. D'abord il eſt bon de voir quelle eſt l'importance de cette controverſe des images, meſme ſelon noſtre Jeſuite. Voicy comme il en parle à la fin du premier tome de ſon Hiſtoire. *Pour cet effet il faut preſuppoſer que les images d'elles meſmes ſont indifferentes, puisqu'elles ne ſont ni commandées ni defenduës dans l'Evangile, & que dans l'ancien Teſtament Dieu ne defend que les Idoles, ou les images auſquelles on rend un culte qui n'eſt du qu'à la divinité: Ce qui paroiſt evidemment, en ce que Dieu commanda qu'on en fit quelques unes; dont par conſequent l'uſage peut eſtre bon. D'où il faut neceſſairement conclurre, que l'Egliſe en peut uſer de la maniere qu'elle le juge à propos ſelon la diverſité des lieux, des temps & des occaſions, comme elle fait de cent autres choſes, qui ſont de leur nature indifferentes & ne ſont point abſolument neceſſaires au ſalut. Et c'eſt ſur cela meſme qu'un ſçavant homme a eſcrit que quand meſme St. Epiphane & le Concile d'Eliberis auroient defendu d'expoſer les images, cela pourtant ne pourroit nullement tirer à conſequence; puiſqu'ils ne l'auroient fait que parce qu'ils ne ju-*

geoient pas pour des raiſons particulieres, qu'il fuſt à propos de le permettre en ce temps là, ni dans des circonſtances, où il y avoit peut-eſtre encore quelque danger d'idolatrie. Cela eſt clair, & ces paroles ſignifient nettement qu'élever des images dans les Egliſes eſt de ſoy une choſe indifferente, comme d'y allumer des cierges durant le jour, comme d'y avoir des orgues & autres choſes ſemblables; & que ſans crime on peut eſtablir ces images, mais auſſi que ſans crime on les peut oſter: car s'il y avoit du crime à oſter les images des Temples, ce ne ſeroit pas une choſe indifferente de les y mettre. Ces principes étant poſés, n'eſt-il pas vray, Monſieur, qu'un hiſtorien ſage & judicieux auroit parlé de l'erreur des Iconoclaſtes tout au plus comme d'un enteſtement ridicule; il auroit dit que c'eſt une eſpece de folie, de trouver du crime & un auſſi grand crime dans une choſe qui de ſoy eſt indifferente. C'eſt ainſi que nous parlons de ceux qui ſont enteſtés de la penſée que c'eſt un grand mal d'avoir des orgues dans les Egliſes. C'eſt ainſi que les ſages regardent l'opiniaſtreté de ceux qui au delà de la mer ſe deſchirent & ſe perſecutent mutuellement pour un ſurplis, pour un ſigne de croix, & pour diverſes autres menuës ceremonies fort indiffe-

indifferentes. Mais faites moy le plaisir d'ouvrir l'Histoire des Iconoclastes; par tout & à l'ouverture du livre, vous trouverés en tous lieux des excés si furieux, des outrages si cruels, des injures si atroces, des exclamations si emportées, des descriptions si outrées de la conduitte des ennemis des images comme pleine de fureur & d'impieté, que l'on ne pourroit rien dire de plus contre Mahomet, & contre des gens qui auroient voulu arracher à la Religion Chrestienne son Jesus Christ, son Dieu, ses Sacremens, & tous ses plus augustes mysteres. Parle-t'il de l'action des Iconoclastes qui abbatoient les images; ce n'est pas moins *qu'une impieté*; c'est une *horrible entreprise*, un *execrable attentat*, c'est *un effroyable abysme d'impieté*: en parlant de *Leon Isaurien* & de son fils Copronyme il appelle leurs actions, *les horribles sacrileges des deux Empereurs Iconoclastes*. Celuy qui brise les images *est le precurseur de l'Antechrist*. Des seditieux qui prennent les armes dans *Constantinople* pour s'opposer aux ordres que l'Empereur avoit donnés d'abbatre les images, & qui massacrent cruellement ses officiers, sont animés d'un zele de Chrestien; seulement *c'est la chaleur d'un zele excessif*. Ils s'opiniastrent à resister aux ordres de leur Souverain dans

Liv. 4.

dans une chose indifferente, ce qui veritablement est un crime : mais le Sieur
Liv. 1. *Maimbourg* les appelle *de genereux Chrestiens qui demeurent inébranlables dans la resolution de perdre plustost mille vies que la conscience & la foy*. Ne diriés-vous pas que sans images il est impossible d'avoir de Religion, de conscience & de foy ? Cependant selon le Sieur *Maimbourg* luy mesme c'est une chose indifferente. Parle-t'il des sentimens qu'avoient les fideles de voir les images abbatuës, il les represente en l'estat où ils devroient estre, s'ils voyoient tous les Temples de Jesus Christ changés en mósquées. *Le Patriarche St. Germain*
Liv. 1. *qui avoit l'ame penetrée de douleur en voyant l'extrême desolation de son Eglise, faisoit tous les efforts imaginables pour retirer l'Empereur de cet effroyable abysme d'impieté, où il s'estoit aveuglément precipité.* Je croyois que tout au moins l'Empereur s'estoit fait Manicheen. Ne trouveriez-vous pas qu'une Eglise Chrestienne se roit dans la derniere desolation. parce qu'on auroit osté de ses Temples les images, les orgues & les flambeaux? Un autre patriarche nommé Paul grand
Liv. 3. Iconolatre dans le cœur avoit caché ses sentimens sous le regne de Leon fils de Copronyme. Il avoit mesme signé dans son sacre de renoncer au culte des ima-

ges.

ges. On luy en fit le reproche aprés la mort de Leon. *Hé c'eſt là , reſpondit* le vieillard, *l'unique ſujet de mes larmes. C'eſt cela meſme qui m'oblige à recourir à Dieu par une ſincere & ſolide repentance, &c. Et là deſſus cet admirable penitent redoubla ſes larmes & ſes ſanglots, avec des ſentimens ſi vifs & ſi penetrants d'une parfaite contrition, que ne pouvant plus reſiſter à de ſi violents efforts, ſon cœur ſe fendit de douleur & qu'il rendit l'ame en leur preſence.* Enfin donc il mourut de douleur ſelon le P. *Maimbourg*. Je doute que vous puiſſiés vous empeſcher de rire en liſant le paſſage du premier Livre, où parlant de Leon Iſaurien il dit, *Mais Leon bien loin de ſe rendre & de deferer aux avertiſſements ſalutaires du ſaint Pontife, devint encore plus impie & plus furieux qu'il n'avoit eſté juſqu'alors, & mit enfin le comble à tous ſes crimes precedents par le plus horrible de tous, qui remplit Conſtantinople de ſacrileges, de larmes & de ſang.* Je vous jure qu'à preſent meſme en copiant ces paroles je ſuis eſmu, je tremble & je croy voir les Temples pillés, les ſanctuaires profanés, *Jupiter* & *Neptune*, *Pluton* & toutes les Idoles du paganiſme, reſtablies ſur les autels, & les femmes, les enfans, les hommes traiſnés par les cheveux à ces autels pour encenſer aux

Idoles, ou pour eſtre brulés. Mais ne craignons rien ; tout cela revient à quelques peintures qui furent effacées. *Car il fit effacer tout ce qu'il y avoit de peintures dans toutes les Egliſes de la Ville, & il voulut qu'on en reblanchit toutes les murailles afin qu'il n'en paruſt aucun veſtige.* Aprés avoir eſté preſt à verſer des larmes, je vous aſſure que je ne pus m'empeſcher d'eſclâter la premiere fois que je lus cela. Et je me repreſentay ce bouffon ſur le theatre, qui entra un jour en criant, ô malheur! ô miſere! ô deplorable evenement! tout eſt perdu, la juſtice eſt renverſée, les loix ſont abolies, l'eſtat eſt ſur le bord de ſa ruine ; car l'on a defendu aux Procureurs & aux Avocats de porter des bonnets quarrés! Il me ſemble que le parallele n'eſt point mauvais. Car ſi les *images ſont de ſoy indifferentes*, elles ſont à peu prés de meſme neceſſité dans la religion que les bonnets carrés dans le barreau. Quand noſtre Hiſtorien fait mention des paroles injurieuſes que les Iconoclaſtes prononçoient contre les images, il appelle cela *vomir des blaſphemes contre les ſaintes Images*. Juſqu'au Sieur *Maimbourg*, on avoit cru que dans noſtre langue le mot de blaſpheme eſtoit deſtiné à exprimer les paroles outrageuſes & inſolentes que les impies

impies prononcent contre la divinité. St. *Jude* dans son Epistre s'en estoit servi pour exprimer les insolents discours des Heretiques de son temps contre les Magistrats, *ils blasphement les puissances*. Depuis ce temps, la signification de ce mot est devenue plus reserrée & on la reserve à Dieu. Mais nostre Historien trouve bon qu'on blaspheme du bois, de la pierre & des peintures. Est-il necessaire de faire des reflexions pour découvrir l'extravagance de ces manieres? N'est-il pas sensible presentement que le Sieur *Maimbourg* est un declamateur & un comedien de profession aussi bien en Histoire qu'en Predication? Et ne faut-il pas avoir perdu le jugement, & renoncé à la bonne foy, aussi bien qu'à la moderation, pour avoüer d'une part que les images sont du nombre des choses indifferentes, & de l'autre tomber dans des declamations emportées, & l'on peut dire furieuses contre des gens, qui ne veulent arracher à l'Eglise qu'une chose indifferente?

Je prevoy bien ce qu'il dira pour sa defense. C'est que les images sont indifferentes en elles mesmes, mais qu'elles ne le sont plus quand l'Eglise les a establies. Tout au moins faloit-il donc reserver ces exclamations & ces grands mots *de sacrilege*, *d'impieté*, *de monstre*,

d'abysme d'impieté, *de blaspheme* pour ce qui se fit aprés le second Concile de *Nicée*, car l'Eglise ne s'estoit pas encore declarée sur le culte des images d'une maniere solennelle, jusques là. Et avant une decision de Concile, je pense que les Empereurs de *Constantinople* pouvoient bien faire, ce que l'on trouve bon qu'*Epiphane* eust fait. Puisque le *P. Maimbourg* aprés le *P. Petau* dit, que quand St. *Epiphane* auroit defendu d'exposer les images, il n'auroit pas mal fait à cause de la circonstance du temps. Ainsi cette vaine excuse n'empesche pas que nous ne cognoissions en cela le vray Caractere de *Maimbourg*. Et il nous est presentement permis de conclurre, qu'il suit son esprit injuste & emporté sans jugement, quand il declame d'une maniere si outrageante contre les Calvinistes. Non seulement le public n'est pas obligé de croire que tout ce qu'il dit contre nous soit vray, nous ne sommes pas mesme obligés de croire que luy mesme le croye vray. Car nous sommes tres persuadés qu'il n'a pas cru ce qu'il a dit des Iconoclastes que leur heresie ait esté *le comble de l'impieté & du sacrilege*. Aussi n'y a-t'il pas d'apparence qu'il croye ce qu'il dit de nous & qu'il nous regarde comme les plus grands monstres qui soient sur la terre. Tout

cela

cela n'eſt qu'un effet de ſon tour d'eſprit declamateur & comedien.

Mais il faut, Monſieur, que je vous face voir de nouvelles preuves du peu de jugement & de bonne foy de ce meſme homme, dans la meſme Hiſtoire des Iconoclaſtes. Il n'y a rien de plus oppoſé au Caractere d'un Eſcrivain ſage & d'un Hiſtorien judicieux, que cette certaine paſſion de raſſembler dans une Hiſtoire quantité de contes fabuleux, de prodiges & de miracles, qui ont eſté debités par des ignorants & receus avidement par le vulgaire. L'Eſprit de legende eſt l'eſprit le plus oppoſé à celuy de l'honneſte homme qui ſoit au monde. Rien n'eſt ſi fabuleux que les recits de miracles dont on a entretenu le monde durant tant de ſiecles; les honneſtes gens de l'Egliſe Romaine d'aujourd'huy s'en moquent, ils regardent les legendes avec un ſouverain meſpris, ils en diſent ce qu'en diſoit autrefois Canus Eveſque des Canaries, que ce *Jacobus à Voragine* qui à fait la Legende Dorée, avoit *une bouche de fer, & un cœur de plomb*. Le Sieur *Maimbourg* luy meſme dans ſa Preface ſur l'Hiſtoire des Iconoclaſtes declare qu'il a de l'averſion pour les recits de faux miracles. Et il ſe fait un grand honneur de n'avoir pas inſeré dans ſon hiſtoire, comme abſolument

Ore ferreo, Corde plumbeo.

veritable le pretendu miracle arrivé au Pape *Leon* III. à qui l'on creva les yeux dans la priſon, & qui ſe trouva bien clair voyant quand on le tira de cette priſon. L'Autheur de la Critique generale luy rend le teſmoignage de n'eſtre point bigot, *Au contraire il ſe donne quelquefois de grands airs de Cavalier*. En effect il prend quelquefois la liberté de douter des miracles, & meſme il affecte cela dans la plus-part de ſes Hiſtoires. Je croy fort qu'il n'eſt rien moins que bigot. Cependant il le contrefait quand il juge que cela eſt de ſon intereſt. Et c'eſt ce qui nous doit perſuader qu'il eſt naturellement fourbe & comedien. Car il a rempli cette Hiſtoire des Iconoclaſtes de contes ridicules, de fables pueriles, de prodiges, de merveilles, de propheties, & de faux miracles, pour leſquels il n'a peut-eſtre pas plus de creance que vous & moy. On ne ſçauroit faire quatre pas ſans rencontrer un miracle ou un prodige fait en faveur des images. Il ramaſſe ſans jugement & ſans ſincerité, tout ce qui paroiſt favorable à ſa cauſe. Pour trouver l'origine de la haine que *Leon Iſaurien* conceut contre les images, il introduit ſur la ſçene deux Juifs qui rencontrant ce *Leon*, comme il n'eſtoit encore que petit mercier, chaſ-

ſant un âne devant ſoy, les deux Juifs predisent l'empire à *Leon* qui s'appelloit alors Conon, & luy demandent qu'il deſtruiſe les images quand il ſera ſur le Thrône. Conon devient Empereur long temps aprés; les deux Juifs reviennent & le ſollicitent puiſſamment à tenir ſa parole, en renverſant les ſaintes images, ce qu'il fit; & voila l'origine de l'impieté & de la fureur des Iconoclaſtes. Eſt il rien de plus impertinent que cette fable ? Qui pouvoit avoir donné à ces Juifs ennemis de Dieu l'eſprit de prophetie, pour deviner qu'un homme qu'ils voyent porter tout ſon bien ſur un aſne ſeroit un jour le maiſtre de l'Empire ? N'eſt ce pas donner un zele ridicule à des Juifs, que de leur faire demander pour toute recompenſe d'un ſi grand ſervice la deſtruction des images ? Eux qui pouvoient & devoient demander, ou la permiſſion de rebâtir le Temple de *Jeruſalem*, ou le relaſchement de la ſervitude où ils eſtoyent, ou l'eſtabliſſement de leur Religion, ou la ruine de la Religion Chreſtienne. Raiſonnablement ils devoyent demander tout cela à *Leon*, & de plus exiger de luy qu'il renonceaſt à Jeſus Chriſt au moins en apparence, en attendant qu'il peuſt le faire ouvertement en ſeureté. Mais pour toute grace

ils luy demandent la ruïne des images entre les Chreſtiens : c'eſt à dire qu'ils luy demandent une choſe ruïneuſe à leur propre Religion. Car rien n'eſt ſi avantageux pour la Religion Judaïque, rien ſi propre à endurcir les Juifs & à les affermir dans leur éloignement de la Religion Chreſtienne, rien ſi propre à cauſer l'apoſtaſie du Chriſtianiſme au Judaïſme, que l'eſtabliſſement des images qui ſont ſi expreſſément defendües dans la Loy de Dieu, qui ſont un ſi effroyable ſcandale, & qui ſont un obſtacle ſi terrible à la converſion de tous les infideles. N'eſt-ce donc pas eſtre tout à fait dépourvu de jugement, que de produire de ſemblables fables. Cependant le Sieur *Maimbourg* trouve cela ſi beau que ſept ou huit fois il fait paroiſtre de ſemblables evenemens, dans ſon Hiſtoire. Si on l'en croit, les Juifs n'en veulent jamais qu'aux images de Jeſus Chriſt & de ſes Saints, mais point à Jeſus Chriſt luy meſme. *Moſalmas*, Chef des Sarrazins, en aſſiegeant *Conſtantinople* ſous *Leon Iſaurien*, ne blaſpheme point contre la Religion Chrêtienne & contre Jeſus Chriſt, mais *contre l'image de la Vierge qu'on voyoit elevée ſur les portes de la Ville*; & c'eſt pour ces blaſphemes ſeuls qu'il perit miſerablement avec toute ſon Armée.

Liv. 1.

Deux

Deux Juifs de *Phenicie* predisent à *Jezid* I. Calife des Sarrazins, qu'il regneroit heureusement, *pourvu qu'il abolist dans toutes les terres de son obeissance les images de Jesus Christ & de sa Mere, & les autres ausquelles les Chrestiens rendoient de l'honneur.* Pour ce qui est de l'adoration qu'on rendoit à Jesus Christ, il semble que ce fust une affaire plus importante pour les Juifs, cependant ils ne s'en mettent pas en peine.. Un Juif de Tyberiade appellé *Sarantapechys*, entreprend d'obtenir la mesme chose de *Jezid* II. du nom, *Il promit à Jezid un long & heureux regne, pourveu qu'il executast promptement ce que l'autre Jezid avoit trop long temps differé, & qu'il envoyast sur le champ abolir toutes les images.* Voulez vous sçavoir pourquoy *Leon* l'Armenien devient aussi ennemy des images, c'est encore par la voye d'un devin qui luy avoit promis l'Empire, & qui luy predit *qu'il perdroit bientost & l'Empire & la vie, s'il ne destruisoit les Idoles & l'Idolatrie en abolissant toutes les images.* Enfin parcequ'il n'estoit pas possible qu'aucun Empereur Iconoclaste eust tiré son heresie d'ailleurs que des Juifs, il faut que *Michel le Begue*, qui ne fut pas trop favorable aux images ait aussi emprunté ce poison de la Religion Judaique. Il fut élevé dans

Liv. 5.

Ibid.

dans un village avec une vieille Juive qui prit soin de luy inspirer les superstitions de sa Secte. N'admirés vous pas le jugement du Sieur *Maimbourg*? L'Heresie des Iconoclastes selon luy ne peut provenir d'une autre source que de celle des Juifs. C'est à dire que *Tertullien*, *Clement Alexandrin*, & les autres anciens qui detestoyent toute peinture & qui croyoient que l'art de peindre estoit illicite, devoient avoir esté Disciples des Juifs. St. *Epiphane* qu'on peut appeller le Patriarche des Iconoclastes, estoit Juif asseurément & sollicité par les Juifs, quand il dechira l'image de Jesus Christ ou de quelque autre Saint, dans le village d'*Anablate* : qui ne se lasseroit d'entendre redire si souvent la mesme impertinence?

Les siecles de la superstition, & de l'ignorance ont produit une infinité de miracles faux, fabuleux & ridicules, & les Historiens sages n'ont point voulu charger leurs ouvrages de ces mauvais contes, qu'ils ont laissé aux legendaires pour entretenir la sotte Religion du vulgaire. Le Sieur *Maimbourg* n'est point scrupuleux là dessus, au moins dans cette Histoire des Iconoclastes. Il prend de toutes mains & ramasse de toutes parts ces fables pieuses, ou plustost impies, autant qu'elles sont ridi-
cules

cules, en voici quelques exemples. Les Sarrasins assiegerent la ville de *Nicée*, sous le regne de *Leon Isaurien*. Malheureusement pour eux, leur principale affaire se rencontra du costé d'une belle Eglise consacrée à la memoire des Saints *Spiridion*, *Paphnuce*, *Patamon*, *Nicolas de Myre*, &c. & des autres Peres du premier Concile universel. Les ennemis firent une breche considerable, la garnison qui defendoit la place estoit tres foible. Mais avec tout cela ils ne purent jamais avancer un pas sur la breche; & l'on devoit cette vigoureuse defense aux Saints ausquels estoit consacrée cette Eglise. Au reste on n'en peut pas douter *car ces Saints Peres protecteurs de la Ville se firent voir aux Sarrasins, au mesme estat qu'ils estoient honnorés dans leurs images.* Durant le siege de cette ville un nommé *Constantin*, soldat Iconoclaste comme l'Empereur, avoit cassé la teste à une image de la sainte Vierge avec une pierre. *Cette effroyable impieté ne demeura pas longtemps impunie; la nuit suivante il vit en songe la Mere de Dieu, qu'il avoit si brutalement outragée, qui luy reprochant son horrible sacrilege luy dit: Vois-tu la belle action que tu viens de faire. Or sçache que ce coup que j'ay receu de ta main, doit bientost tourner sur ta teste.* Le lendemain

Liv. 1.

Ibid.

main les ennemis ayant donné un assaut, ce miserable, impie & sacrilege ennemy de la Sainte Vierge, eut la teste cassée d'un coup de pierre semblable à celuy dont il avoit brisé la teste de la Sainte Vierge. *Jehan de Damas* estoit un zelé defenseur des Images, mais il n'estoit pas sous la puissance de *Leon*: car *Damas* dont il estoit citoyen, estoit en la puissance des Califes. Et mesme il estoit fort avant dans la faveur de ces Princes Sarrazins; car il estoit, dit-on, conseiller d'estat du Calife de *Damas*. *Leon Isaurien* ne laissa pas de jurer sa perte & de l'entreprendre. Pour en venir à bout il supposa une lettre, qu'il feignit que *Jehan de Damas* luy avoit escrite pour luy livrer la Ville par trahison. *Leon* envoya cette fausse lettre au Calife, qui donna dans ce piege, & crut que cette lettre estoit veritable: sur cela il condamna *Jehan de Damas* à avoir la main coupée, ce qui s'executa. Ce bon Calife est bien debonnaire de se contenter de faire couper la main à un sujet traistre, qui estant honnoré de la charge de membre de son conseil, trahissoit l'estat, & vouloit livrer la capitale entre les mains des ennemis. Aujourdhuy les Turcs Successeurs de ces Califes, & de mesme Religion qu'eux empaleroient un tel homme, ou le brule-

bruleroyent au feu: & dans la moins severe justice on luy couperoit la teste. Mais une teste abbatuë n'est pas si aisée à r'attacher au corps qu'une main coupée, nous avions icy besoin d'un miracle pour confirmer l'adoration des Images. La resurrection d'un mort n'est pas un miracle de tous les jours; c'est pourquoy il faut se contenter de faire couper la main de nostre Saint *Jehan de Damas*. Ce bon Saint s'en retourne chés luy, redemande sa main, l'emporte dans son sein, s'agenouille devant une Image de la Vierge, s'y endort doucement, & à son reveil il trouve que sa main estoit r'attachée à son bras, & qu'il n'y estoit demeuré qu'une cicatrice tout autour de la playe, pour laisser une preuve indubitable de la verité du miracle. *Et cette merveille eut autant de tesmoins oculaires qu'il y avoit alors de Chrestiens & de Sarrazins dans la ville de Damas, & fut sceüe de toute la terre.* Liv. 2.
Il faut qu'un Calviniste ait un grand fond d'incredulité pour resister à tant de tesmoins. Cela est escrit dans la legende de ce saint, escrite par *Jehan de Jerusalem*, qui en pourroit douter? Les Sarrazins de ce temps là estoyent bien durs. Car je suis persuadé que si l'on faisoit un semblable miracle, dans la Mecque, elle seroit incontinent Chrêtienne

tienne. Le Concile II. de *Nicée*, dans la quatriesme action, recite un grand nombre de fables en faveur des Images. Entre autres le miracle, *qui venoit de se*
Liv. 3. *faire à la veuë d'une infinité de tesmoins irreprochables dans la ville de Beryte en Syrie, où les Juifs ayant crucifié une image du Sauveur du monde, il en sortit au coup de la lance qu'ils luy donnerent, une si grande quantité de sang & d'eau, qu'il y en eut assés pour en envoyer aux Eglises d'Occident & d'Orient.* Il faut estre Iconoclaste endurcy & plongé dans une abysme d'impieté pour n'estre pas converti au recit de cette grande merveille. Durant la cruelle persecution du malheureux *Leon l'Armenien*, qui estoit heritier & de l'Empire & du nom & de l'impieté de *Leon Isaurien*, les saints Peres, Martyrs des Images receurent des inspirations & des revelations immediates en faveur des Images, tout de mesme que les Apostres en avoient reçu pour les soustenir dans la predication de l'Evangile au milieu des persecutions, qu'ils souffroient pour l'Evangile. Le St. Patriarche *Nicephore* grand Protecteur des Images contre les impietés de *Leon* est envoyé en exil, & passe la nuit à quelque distance du Monastere du saint *Abbé Theophanes*, autre grand defenseur des saintes Ima-
ges.

ges. Le saint *Abbé* qui estoit dans l'une des metairies de son Abbaye, mais qui n'alloit jamais sans cierges & sans parfums, *ayant eu un pressentiment que le saint Patriarche alloit passer, fit promptement allumer des cierges & bruler des parfums pour l'honnorer sur son passage sans qu'il le pust voir; & en mesme temps le Patriarche Nicephore qui ne pouvoit aussi le voir, s'estant mis à genoux & levant les mains vers le ciel luy donna sa benediction, disant à ceux qui s'estonnoyent de cette action dont on ne voyoit pas le sujet qu'il rendoit le salut à l'illustre confesseur Theophanes, duquel il le recevoit à cet instant mesme sans qu'on le vît: & que Dieu l'alloit honnorer d'une couronne pareille à la sienne.* Ces honnestes gens sçavoyent trop bien leur monde pour passer l'un auprés de l'autre sans se faire civilité, mais comme ils n'avoient pas moyen durant la nuit de s'avertir mutuellement de leur passage, le St. Esprit voulut bien leur servir de messager afin de porter des nouvelles de l'un à l'autre. L'affaire estoit assés importante pour que le St. Esprit s'en chargeast luy mesme, & n'en donnast pas la commission à quelqu'un moindre que luy. Bardas estoit *grand persecuteur des Catholiques*: c'est à dire des Iconoclastes, car vous sçavés que selon

Liv. 5.

ſelon le Sieur *Maimbourg*, on ne ſçauroit eſtre Catholique ſi l'on ne ſert les Images. Ce *Bardas* tomba malade d'une maladie qui l'avoit reduit à l'extremité, ſa vie eſtant deſeſperée, il eut recours au grand ſaint *Theodore Studite*, il l'envoya querir, il luy promit de renoncer à l'hereſie s'il luy impetroit de Dieu la ſanté. *Theodore* le fit, & en meſme temps l'obligea à adorer une image de noſtre Dame; *l'avertiſſant que*
Liv. 5. *s'il prenoit cette ſainte Vierge pour ſa protectrice tout luy reüſſiroit, & qu'il periroit malheureuſement s'il la rejettoit en deshonnorant ſon image. Bardas promit alors tout ce qu'on voulut. Mais le perfide ne fut pas pluſtoſt gueri qu'oubliant toutes ſes promeſſes il fit comme auparavant profeſſion de l'hereſie.* C'eſtoit un perfide & un fourbe ce *Bardas*. Il promettoit & n'avoit aucun deſſein de tenir. Dieu qui ſeul opere les vrais miracles ne s'y ſeroit pas laiſſé tromper du temps de Jeſus Chriſt & des Apoſtres. Jamais il n'auroit gueri un infidele & un payen ſous une promeſſe feinte de ſe convertir. Parcequ'alors il cognoiſſoit les cœurs. Jeſus Chriſt eſtoit meſme ſi ſcrupuleux là deſſus, que pour faire ſes gueriſons miraculeuſes il ne vouloit pas ſeulement, que les malades cruſſent veritablement, il vouloit qu'ils en fiſſent une pro-

profeſſion ouverte : & il leur demandoit *crois-tu*. Mais comme l'affaire de l'eſtabliſſement des Images eſt quelque choſe de bien plus important, que l'eſtabliſſement de l'Euangile, Dieu n'a pas jugé qu'il y faluſt regarder de ſi prés. C'eſt pourquoy ſans exiger aucune veritable foy il s'eſt contenté d'une confeſſion feinte & hypocrite, afin de ne perdre aucune occaſion de confirmer l'adoration des ſaintes images par les merveilles de ſa puiſſance. Ce même grand confeſſeur Theodore Studite, durant une cruelle priſon de trois ans, dans laquelle on le dechiroit ſouvent de coups pour l'obliger à renoncer à l'adoration des ſaintes images, eſcrivoit de ſa priſon des lettres pour confirmer les fideles au milieu de la perſecution. Dieu voulut operer un grand miracle par ces lettres : *Le feu s'eſtant pris à la maiſon d'une pieuſe veuve ſans qu'on peut l'eteindre par aucune voye, l'on y jetta un morceau d'une de ces lettres qui en arreſta ſur le champ le cours & en reprima bientoſt toute la fureur ; comme elles avoient eſté le glorieux inſtrument dont Dieu ſe ſervit pour s'oppoſer à cet horrible embraſement que la fureur de Leon avoit excité*. Dieu beniſſe les inſpirés : s'il ne s'en eſtoit trouvé là quelqu'un c'eſtoit fait de la maiſon de la pieuſe veuve *Livre 5.*

& de toutes les ſaintes images dont elle nourriſſoit ſa pieté: Car jamais un homme ordinaire euſt-il eſté le plus habile du monde ne ſe ſeroit aviſé de jetter du papier dans le feu pour l'eſteindre. Si ce n'eſt qu'il euſt fait reflexion que l'adoration des images eſt bien auſſi importante que l'adoration de Jeſus Chriſt; & que le Seigneur afin de perſuader ſa divinité, ayant fait des gueriſons par des choſes qui devoient naturellement produire un effet oppoſé comme quand il ouvrit les yeux d'un aveugle avec de la boüe, il n'en devoit pas moins faire pour prouver la ſainteté des images, & qu'ainſi il devoit eſteindre un embraſement avec du papier qui naturellement eſt propre à l'allumer. Si les images eſteignoyent le feu, rendoient la veüe aux aveugles, la ſanté aux malades, ils pouvoient bien auſſi rendre la voix aux muets. *Michel le Begue* perſecuteur des ſaintes images fit faire eunuque *Conſtantin*, *Baſile*, *Gregoire*, & *Theodoſe*, enfans de *Leon l'Armenien*. *Theodoſe mourut dans cette operation & Baſile en perdit la voix, qu'on dit qu'il recouvra quelque temps aprés par l'interceſſion de St. Gregoire de Nazianze, lors qu'aprés avoir renoncé à l'hereſie il luy demanda cette grace devant ſon image.* St. *Gregoire de Nazianze* ne s'eſtoit pas

Livre 5.

aviſé

avisé de faire des miracles durant sa vie, quoy que cela parust assés necessaire pour confirmer la divinité & l'éternité du fils qu'il defendoit avec tant de courage, & quelquefois avec assés peu de succés contre les *Arriens*. Mais il jugea qu'il ne faloit pas abandonner la cause des Images qui estoit bien plus importante, c'est pourquoy il fit aprés sa mort, ce qu'il n'avoit jamais fait durant sa vie.

Je suis las de ces niaiseries, & si vous n'en estes pas aussi las que moy, repassés les yeux sur cette Histoire des Iconoclastes, & vous en verrés bien d'autres; vous verrés diverses guerisons miraculeuses faites par des Images. Vous verrés les deux corps de ces saints Martyrs des Images *Nicephore* Patriarche de Constantinople, & *Theodore* Abbé du Monastere de Studius, qui demeurent incorruptibles aprés leur mort, afin de verifier en eux l'Oracle, *Ton saint ne sentira pas corruption.* Vous verrés le Roy des *Bulgares* & toute la nation convertie par une Image: en un mot vous verrés plus de miracles faits en faveur des Images, que les Apostres n'en ont fait pour confirmer la Religion Chrêtienne. Je m'estonne que ces bons Peres qui nous ont laissé l'Histoire des guerres de l'Arrianisme contre l'Eglise,

n'ont pas rempli leurs ouvrages de ces mesmes preuves ; ou que Jesus Christ se soit tellement oublié dans le quatriesme siecle qu'il n'ait pas voulu faire pour luy mesme, ce qu'il a fait dans le huitiesme pour faire adorer ses images, celles de sa Mere & de ses Saints. Je m'estonne aussi que le Sieur *Maimbourg* ait negligé ces beaux ornemens dans son *Histoire du Calvinisme*. Il devoit trouver des miracles pour confondre ces derniers Iconoclastes qui sont bien pires que les premiers, puisqu'ils ne veulent adorer ni la croix, ni le saint Sacrement de l'autel, ni les Saints non plus que les Images. Il me semble que voilà des preuves bien convaincantes que le Sieur *Maimbourg* est un Autheur peu fidele & peu judicieux, quand il escrit avec passion & avec interest.

Nous avons vû la mauvaise foy & le defaut de jugement joints ensemble dans les faits que nous avons rapportés. Mais afin de mieux voir combien ils regnent dans les ouvrages du Sieur *Maimbourg*, il faut les considerer separément, & faire voir qu'il avance des choses de la fausseté desquelles il est comme impossible qu'il ne soit convaincu;& puis nous verrons encore combien il est peu judicieux dans le choix qu'il a fait de reflexions. Entre ces choses qui

qui sont evidemment fausses, je range l'incendie de ce magnifique Palais basti par *Constantin* pour y entretenir des hommes sçavans qui enseignassent les sciences en toutes sortes de facultés. Il y avoit dans cette maison une Bibliotheque de six cent mille Volumes, & elle estoit conduite par douze Docteurs qui avoient un superieur. *Leon l'Isaurien* fit ce qu'il pût pour rendre les Maistres de ce College Iconoclastes, & ne pouvant les gagner il fit mettre le feu dans la maison, brula les meubles, les livres & les docteurs tout ensemble. Quand on me citeroit à la marge avec *Cedrenus* & *Zonaras*, cent autres Grecs, & même mille, je dirois toûjours que c'est une ridicule & une impertinente fable. Il y a bien apparence qu'un Empereur aussi authorisé qu'estoit *Leon*, pouvant chasser ces douze hommes delà, ou s'il luy eust plu, mesme les bruler en place publique, ait voulu pour s'en defaire, ruïner l'un des plus beaux edifices de *Constantinople*, & consumer la plus belle Bibliotheque du monde, qui estoit proprement la Bibliotheque Imperiale. Cette Maison fut brulée par hazard ou par une fureur populaire, cela suffit aux Historiens Iconolatres & à leur copiste pour dire que ce fut *Leon Isaurien* qui la fit bruler, afin de se defaire de

Liv. 1. An 726.

douze hommes qui y estoient enfermés. Mais n'avés vous pas admiré la bonne foy du Sieur *Maimbourg* qui nous debite comme une chose asseurée que *Constantin* le Grand mit sa ville de *Constantinople sous la protection de la Vierge, dont les Images qu'on voyoit hautement elevées en cent endroits & jusques sur les portes de la Ville, y estoient honnorées d'un culte tres particulier*. *Eusebe*, qui nous a donné la vie de ce Prince, qui nous y recite, qui amplifie, & qui exaggere ses œuvres pieuses, & ses edifices de pieté, jusqu'à nous parler des statues du Seigneur sous la figure de pasteur qu'il fit eriger dans les places publiques, a bien oublié à nous parler de cette devotion de cet Empereur: par malheur il n'avoit point vu ces magnifiques images de la Vierge erigées en tous lieux. Il est vray que le Jesuite *Maimbourg* n'ayant pas l'authorité d'*Eusebe* ni d'aucun Historien contemporain, en recompense s'appuye du tesmoignage de *Nicephore Calliste* qui vivoit & qui escrivoit environ mille ans aprés; Quand il seroit plus voisin de *Constantin* il n'en meriteroit gueres d'avantage de creance, puisque tout le monde le reconnoist pour un autheur entierement fabuleux. Et sur cela on pourroit renvoyer le Sieur *Maimbourg* à ses propres

Autheurs

Autheurs *Bellarmin* & *Baronius*. Il n'y a rien en quoy j'aye d'avantage admiré la hardiesse du Sieur *Maimbourg* à produire des choses fausses, que ce qu'il dit au sujet de l'action celebre de St. *Epiphane*, qui voyageant dans la *Palestine* & dans le Diocese de *Jehan* Evesque de *Jerusalem*, en passant par un village nommé *Anablata* trouva un voile à la porte du Temple sur lequel il y avoit une Image. Il rompit ce voile, maltraitta le concierge du Temple, & ordonna qu'on ostast ce drap & qu'on s'en servist pour enterrer un mort. Ce fait remarquable prouve que les Saints du quatriesme siecle n'estoient pas si zelés pour les Images que le St. *Jehan de Damas*, que le St. *Nicephore*, & le St. *Theodore Studites* qui souffroyent le martyre pour elles. Là dessus le Sieur *Maimbourg* avance avec une hardiesse prodigieuse que cette image estoit une Image profane, & non pas celle de Jesus Christ ou de quelque Saint. *En effet*, dit il, *il ne s'agit là que d'une Image profane qu'on avoit mise sur la porte d'une Eglise*. Voicy les termes de St. *Epiphane* dans sa lettre à *Jehan de Jerusalem* selon qu'ils ont esté traduits par St. *Jerosme*. *Præterea, quod audivi quosdam murmurare contra me, quia quando simul pergebamus ad sanctum locum, qui vocatur Bethel, ut ibi collectam tecum ex more ec-*

Bellarmin. de Scriptor. Ecclesiast. ann. 1305.

Liv. 3. an 787.

clesiastico facerem, & venissem ad villam quæ dicitur Anablata, vidissemque ibi præteriens lucernam ardentem, & interrogassem quis locus esset, didicissemque esse Ecclesiam & intrassem ut orarem, inveni ibi velum pendens in foribus ejusdem Ecclesiæ tinctum atque depictum, & habens imaginem quasi Christi vel sancti cujusdam: non enim satis memini cujus imago fuerit. Cum ergo vidissem in Ecclesia Christi contra authoritatem Scripturarum pendere hominis imaginem, scidi illud, & magis dedi consilium custodibus ejusdem loci, ut pauperem mortuum obvolverent & efferrent. Estant entré pour prier, je trouvay un voile à la porte du Temple, qui estoit l'image comme de Christ ou de quelque Saint, car je ne me souviens pas bien de qui c'estoit, &c. Il me semble que c'est se hazarder un peu de citer d'une maniere si fausse une piece qui est entre les mains de tout le monde. Mais voulés vous une preuve que cet homme ramasse sans sincerité tout ce que l'antiquité a jamais debité de plus fabuleux? Nous en avons une dans ce qu'il produit de la lettre d'Adrien. I. à Charlemagne au sujet des images. Le Pape pour refuter les livres que Charlemagne avoit escrits, où fait escrire contre les images, envoye à cet Empereur un impertinent ramas de preuves foibles & ridicules, entre autres

tres il y fourre la fable d'Evagrius, qui dit que Jesus Christ envoya son image divinement empreinte sur un linge sans le secours d'aucun homme, à *Abagarus* Roy d'Edesse, pour le consoler de ce qu'il ne pouvoit se faire voir à luy, comme ce Prince le souhaitoit. Déja *Eusebe* avoit publié une pretenduë lettre que Jesus Christ avoit escrite à ce Roy *Abagarus*. L'Histoire de l'Image n'étoit pas encore née du temps d'*Eusebe*. Mais cette premiere fable d'*Eusebe* donna lieu à la seconde, & à la lettre de Jesus Christ pour *Abagarus*, les siecles suivans adjousterent l'envoy de cette miraculeuse image. Il n'y eut jamais de conte plus evidemment fabuleux, cependant le P. *Maimbourg* trouve fort bon qu'on s'en soit servi dans le second de *Nicée*, & que les Papes Estienne & Adrien l'aient produite pour soustenir l'antiquité des Images. *A la verité l'Evangile n'a rien dit de cela*, dit Maimbourg, *mais aussi le Pape adjousta de fort bon sens, que le mesme Evangile asseure que Jesus Christ fit bien encore d'autres choses que celles qu'on nous a laissées par escrit*. Et moy je dis qu'il faut avoir renoncé à toute sincerité pour dire que l'on peut admettre ce conte pour veritable sans avoir perdu le sens. Monsieur de Valois qui a trop d'habilité pour ne

Evagrius lib. 4. cap. 27.

Liv. 3. an. 769.

pas connoiſtre la fauſſeté de ſemblables hiſtoires, & qui n'a pas eu aſſés de hardieſſe pour dire tout ce qu'il penſoit là deſſus, s'eſt contenté de dire: *Au reſte il faut remarquer que ni Euſebe dans le premier livre de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, ni Procope dans l'Hiſtoire du Siege d'Edeſſe, ne font aucune mention de cette image envoyée à Abagarus par Jeſus Chriſt. Ils diſent ſeulement qu'il luy eſcrivit une lettre dont l'Apoſtre Thaddée fut le porteur.* On entend aſſés ce que cela ſignifie : mais tout eſt bon au Sieur *Maimbourg*.

Toutes ces reflexions qui prouvent la mauvaiſe foy de cet Autheur, font bien voir auſſi ſon peu de jugement. Mais vous me permettrés, Monſieur, de conſacrer un article préciſément à cela : c'eſt à faire voir combien cet Autheur eſt peu judicieux. Nous avons deſia vu comme il parle des images & de leur culte. Il avouë, qu'il n'a point eſté commandé de Jeſus Chriſt, il demande qu'on luy accorde que c'eſt une choſe indifferente dont l'Egliſe peut uſer de la maniere qu'elle juge à propos. Il ne diſſimule pas que le peuple en peut abuſer, c'eſt pourquoy il ſouhaite qu'on l'inſtruiſe du veritable uſage des images. Cependant il loüe les peuples d'Orient & particulierement celuy de Conſtantinople, de ce qu'il faiſoit de ce culte des images une

une grande partie de sa devotion. En parlant de *Leon Isaurien*, *Il voyoit assés*, dit-il, *que c'estoit une affaire fort delicate & une entreprise tres perilleuse, que de vouloir changer l'estat de la religion : principalement sur un point qui n'estoit pas de simple speculation, mais de pratique & d'usage receu generalement dans toute l'Eglise depuis tant de siecles, & qui faisoit une grande partie de la devotion des peuples.* Il me semble qu'il faut avoir perdu le jugement pour louër un peuple de ce qu'il tourne le fort de sa devotion du costé des images & des peintures, & pour blâmer un Prince qui veut rappeler un peuple de cet horrible esgarement. Vous sçavés, Monsieur, que le Sieur *Maimbourg* grand protecteur des images aime fort les portraits, ses Histoires en sont toutes pleines : & l'on voit bien qu'il croit y reussir admirablement. Mais vous jugerés avec moy qu'il les fait d'une maniere bien peu judicieuse. Lisés je vous prie celuy qu'il fait de Luitprand Roy des *Lombards*. Il veut qu'outrre les qualités qui le rendoient grand capitaine & grand Roy, il eust *aussi de beaux sentiments de pieté & de crainte de Dieu*. Mais quelques lignes aprés il avoue que ce Prince si pieux qui faisoit bastir des Eglises, & des monasteres, *par politique & par* ambi-

Liv. 1. *an.* 726.

Liv. 1. *an.* 728.

ambition preferoit ſon intereſt à toutes les conſiderations de la juſtice, de la bonne foy, de l'honneſteté civile & même de la religion. Il faut eſtre diſciple d'Eſcobar pour definir ainſi la pieté & la religion. Mais cela n'eſt rien au prix du portrait qu'il fait de l'Imperatrice *Irene*. Je ne ſçay ſi la terre a jamais produit un plus grand monſtre que cette femme. Quand nous ne la connoiſtrions que par l'hiſtoire du *P. Maimbourg*, nous la regarderions comme la plus méchante de toutes les femmes: les parjures ne luy coûtoient rien; elle jure par tout ce qu'il y a de plus ſaint qu'elle ne ſervira jamais les images, reſoluë pourtant de ne rien
Liv. 4. tenir. *Cette femme emportée*, dit il, *par cet-*
an. 797. *te furieuſe paſſion de dominer, & même toute ſeule & ſans ſouffrir que ſon fils partageaſt avec elle la puiſſance ſouveraine, avoit uſé de mille lâches artifices pour le rendre odieux à tout le monde. Mais ayant trouvé qu'elle n'avançoit gueres par cette voye là, &c. elle prit d'autres meſures.* C'eſt qu'elle trama une horrible conſpiration contre ſon fils, qui luy faiſoit mille careſſes, elle gagna une partie de l'armée. Et les conſpirateurs ſous la conduite & par les ordres de cette mere infernale ſaiſirent ce pauvre Prince, lors qu'il eſtoit en ſon oratoire, priant Dieu avantque de ſe mettre au lit.

lit. Ils le jetterent dans un brigantin, qu'ils tenoient tout preſt, ils le menerent à Conſtantinople, l'enfermerent dans un appartement du palais, *où quelques heures aprés, elle luy envoya des bourreaux qui luy arracherent les yeux avec tant de violence & de cruauté, qu'il y en a qui diſent qu'il en mourut entre leurs mains.* Peu de temps aprés cette tygreſſe fit maſſacrer les quatre freres de l'Empereur Leon ſon mary. Cependant cette femme ſelon le jugement du Sieur *Maimbourg* qui vient de nous la depeindre avec ces couleurs, eſtoit *tres Catholique dans ſon ame & avoit de la pieté.* *Liv. 3. an. 780.* Avoüons, Monſieur, que vous & moy ne nous connoiſſons pas en pieté ; nous ne ſçavions pas encore definir un bon Catholique dans l'ame : ſelon cet Autheur, c'eſt un monſtre, un ſcelerat, un parricide, qui viole toutes les loix les plus ſacrées de Dieu, de la nature & du ſang, mais qui a de la devotion pour les images. Pourroit-on aprés cela douter du grand jugement du *P. Maimbourg.*

Si vous en doutiés, je vous tirerois bien de ce doute par les nouvelles preuves que je m'en vais vous en donner. Il n'y a point de ſiecle qui ne ſoit chargé de faſcheux evenemens ; point de regne ſi heureux qui n'ait ſes malheurs. Les

demêlés des Iconoclastes & des Iconolatres dans l'Orient durerent plus d'un siecle. Ce seroit une grande merveille que cent ans se fussent passés sans que Dieu qui a toûjours tant de sujet de punir les hommes, eust fait venir sur eux quelques marques de son indignation. Il y eut des guerres, des famines, des tremblemens de terre, des pestes; les Sarrazins battirent tres souvent les Empereurs Grecs. Mais si l'on en croit nostre judicieux escrivain, tous ces malheurs n'arriverent que pour faire esclater la colere de Dieu contre les Iconoclastes, & pour punir leurs impietés & leurs blasphemes. Dieu n'avoit rien à punir dans l'Empire Grec que cela? Il ne se met pas en peine que les hommes soient adulteres, incestueux, avares, violents, cruels, ambitieux; il ne les punit que parcequ'ils ont l'impieté de briser & de deschirer les images. Le ciel & la terre ne font plus rien qu'en faveur de ces images. Sous l'Empire de *Leon Isaurien* la famine desolà les Provinces, la peste vint aprés, qui fit un horrible ravage dans les villes, les Sarrazins firent des desordres effroyables dans l'Asie. Tout celà ne faisoit rien pour amollir le cœur de cet heretique endurcy, Dieu envoya un quatriesme fleau, ce fut un espouvantable tremblement

Liv. 2. *an.* 737. & 740.

blement de terre, qui remplit tout de ruïnes, principalement dans la *Thrace* & dans la *Bythinie*. Il commença sur *Constantinople*, & fût si violent qu'en peu d'heures il renversa plusieurs Eglises & un grand nombre de maisons, sous les ruïnes desquelles une infinité de gens furent accablés. Les statues des Empereurs furent abbatües & entr'autres celle du grand *Theodose*. Ne voyés vous pas là dedans des marques evidentes que Dieu prend le parti des images, & vange les outrages que l'Empereur leur fait? Je vous avouëray pourtant que j'ay quelques petits scrupules sur la matiere. Je voy que *Leon* luy même se porte bien pendant que ses pauvres sujets fort innocents perissent. Car le P. *Maimbourg* luy mesme nous assure en plus d'un lieu que le peuple de Constantinople estoit tres devot pour les images malgré la violence des Empereurs Iconoclastes. Cependant ces devots meurent de la peste, de la famine, sous les ruïnes causées par un tremblement de terre, & l'impie est plein de santé & de vie. Pourquoy faloit-il que Dieu se vengeast de l'impieté de *Leon* sur la statue du grand *Theodose*, qui avoit esté si Catholique. Un homme qui aimeroit un peu à chicaner, adjousteroit que les tremblements de terre

ſont communs dans l'Aſie : qu'à peine y a-t'il eu Empereur ſous lequel il n'en ſoit arrivé. Il remarqueroit entre autres qu'il en arriva un horrrible ſous l'Empire du jeune *Theodoſe*, le meilleur, le plus debonnaire, & le plus Catholique des Empereurs. La deſcription qu'en fait Evagrius merite d'eſtre ici inſerée, *Sous l'Empire de Theodoſe il arriva un tremblement de terre, qui par ſa grandeur effaça tous ceux qui avoient jamais eſté : il courut par toute la terre : il renverſa les palais & les tours, la muraille de la Cherſoneſe tomba, la terre s'ouvrit & engloutit pluſieurs bourgades, les fontaines ſe tarirent : en d'autres lieux on vit ſortir de la terre de nouvelles ſources qui cauſerent des inondations, les plus grands arbres furent arrachés ; on vit naiſtre tout d'un coup de nouvelles montagnes, la mer jetta ſes poiſſons morts ſur ſes rivages, pluſieurs de ſes Iſles furent englouties & ne parurent jamais, les navires au milieu de la mer ſe trouverent ſur le ſec, parce que les eaux ſe retirerent; & toute la Bythinie, l'Helleſpont & les deux Phrygies ſouffrirent d'eſpouvantables calamités.* L'Aſie n'avoit pas encore alors d'Iconoclaſtes ; mais apparemment elle ſentoit déja qu'elle en devoit avoir, & ſes entrailles commençoient à s'en eſmouvoir. Voicy bien plus, Con-

Evagr. Hiſt. Eccleſ. cap. 17. lib. 1.

Conſtantin Copronyme ſuccede à Leon, & porte ſa fureur contre les ſaintes images & contre leurs adorateurs bien plus loin que ſon Pere. C'eſt le plus grand de tous les monſtres, c'eſt le plus meſchant de tous les hommes, ſi l'on en croit le P. Maimbourg. Dieu le veut punir de ſes impietés contre les images. Il envoye une horrible peſte qui courut depuis la Calabre & la Sicile *juſqu'à la Ville imperiale & aux environs, où elle fit trois ans durant, des ravages épouvantables.* Et afin qu'on ne puſt pas douter que le ciel combattoit en faveur des Images, l'on voyoit de petites croix bleües & de couleur olivaſtre ſur les habits de ceux qui devoient eſtre frapés de cette peſte. Mais pendant que ce peuple qui ne ſuſpendoit ſa devotion pour les ſaintes images, que pour ceder à la violence de leur Empereur, eſtoit deſolé de cette maniere; l'Empereur luy meſme eſtoit le plus heureux Prince du monde. Car le P. Maimbourg nous apprend qu'en ce meſme temps Conſtantin gagna pluſieurs batailles contre le Rebelle Artabaſde, reprit ſur luy Conſtantinople qu'il luy avoit enlevée; aprés cela il mena ſon armée victorieuſe contre les Sarrazins, *s'empara de Germanicie qui eſtoit alors une place importante dans la Syrie; ſe rendit*

Liv. 2. an. 745.

maiſtre

maistre de Dolichie dans la Comagene, & en suite de plusieurs places le long de l'Euphrate. Il passa mesme ce fleuve & courut jusques dans l'Assyrie. Enfin il retourna à Constantinople enflé de tant de prosperités. En effet jamais Prince n'en a eu d'avantage, & jamais l'Empire Grec ne fut plus florissant que sous ce furieux Iconoclaste. J'avouë que cette bigarrure d'évenemens confond un peu les devots. Car si d'une part les desolations de la peste donnent lieu de croire que Dieu punit la fureur des Iconoclastes, d'autre part un de ces incredules dont nous avons aujourdhuy un bon nombre, dira que les prosperités & les victoires presque continuelles de cet Empereur pourroient bien estre une preuve que Dieu favorisoit le zele qu'il avoit à destruire l'Idolatrie. Si le P. Maimbourg eust escrit avec jugement, il eust pu faire cette reflexion : mais il aime trop les Histoires pompeuses, les evenemens tragiques & les prodiges pour en perdre aucun, luy en deust-il couster la reputation de son jugement. Nous pouvons rappeler à ce chapitre la judicieuse remarque, laquelle il fait en tant de lieux, que les Grecs ont perdu l'Empire d'Occident par un juste jugement de Dieu pour punition de leur revolte contre l'Eglise, & de leur fureur contre

contre les ſaintes images. Il eſt vray que les images ont fait perdre aux Empereurs Grecs l'Empire d'Occident, parceque les Papes ont pris occaſion de là, de ſecouer le joug de leurs ſouverains & de faire revolter toute l'Italie. Mais il faut eſtre bien peu judicieux pour faire une ſemblable remarque, puiſque luy meſme nous apprend que les Empereurs Grecs ne perdirent abſolument la ſouveraineté de Rome & de l'Italie que ſous le Pape Leon III. qui vivoit du temps de *Conſtantin* & d'*Irene*, leſquels reſtablirent les Images. Il faut l'entendre parlant, *Les Papes & les Romains eſtoient encore en ce temps là ſous la domination des Empereurs de Conſtantinople qu'ils reconnoiſſoient pour leurs ſouverains, comme il paroiſt evidemment par les Epiſtres du Pape Adrien, qui appelle Conſtantin & Irene ſes maiſtres, & qui leur parle dans les termes du monde les plus ſoümis, juſqu'à dire qu'il ſe jette à leurs pieds, & ſe proſterne en terre devant eux. Mais auſſitoſt que le nouveau Pontiſe fût aſſis ſur la chaire de St. Pierre, il envoya ſes Legats à Charlemagne avec de riches preſens de devotion pour luy porter l'eſtendart de la ville & pour le reconnoiſtre ſolennellement, en qualité non ſeulement de protecteur, mais auſſi de maiſtre abſolu de la ville.* Voila juſte-

ment

ment le moment auquel acheva d'expirer l'authorité des Empereurs Grecs en Italie. Ce qui arriva ſous cette *Irene* tres catholique & tres pieuſe, qui fit reſtablir les images par le Concile de *Nicée*. A ces obſervations peu judicieuſes, & tres fauſſes, on en pourroit opposer une plus veritable & plus ſolide, *Liv.* 5. *an*, 815. c'eſt celle que le P. Maimbourg luy meſme fait faire à Leon l'Armenien, c'eſt que l'Empire qui avoit eſté ſi floriſſant ſous les trois Empereurs ennemis des Images, *Leon Iſaurien*, *Copronyme* & *Leon* fils de *Copronyme*; ſous la domination des Empereurs adorateurs des images, avoit eſté donné en proye aux *Bulgares* payens qui eſtoient venu ſacrifier des victimes humaines juſqu'aux portes de Conſtantinople. Sous le regne de ce *Leon Armenien*, & ſous celuy de *Theophile* le dernier Empereur ennemy des images, l'Empire eut de tres conſiderables proſperités : mais depuis que *Theodora* veuve de *Theophile* eut fait triompher abſolument l'Idolatrie des images, l'Empire viſiblement roula dans la decadence & devint la proye des Sarrazins, & en ſuitte des Turcs qui enfin l'ont entierement ruïné.

Voicy un autre effet du peu de jugement de noſtre Autheur, fort ſemblable à celuy qui regne dans toute *l'Hiſtoire* du

du Calvinisme. Durant cent ans sous plusieurs Empereurs Grecs, il n'arrive presque point de guerre civile qui selon le Sieur Maimbourg ne soit causée par le zele pour les images ou contre elles. Il se forma une horrible conjuration contre *Constantin Copronyme*, de laquelle le but estoit de transporter l'Empire à son beau-frere *Artabasde.* Et les conspirateurs furent portés à cela, dit-il, par l'impieté de *Constantin* contre les images. Cela se peut, car la superstition ne va gueres sans la rebellion, & je n'ay pas dessein de justifier ces bons Iconolatres: mais je diray pourtant que le desir de regner pouvoit bien estre en *Artabasde* un aussi puissant motif de prendre les armes que le dessein de defendre les images. Je pense qu'il en arriva en ce temps là, comme il est arrivé dans le siecle passé, où la Religion servit à plusieurs de pretexte pour prendre les armes. Sçavés vous bien que cela n'est pas inutile au dessein du P. Maimbourg, de faire naistre toutes les guerres qu'il veut descrire, de la controverse des Iconolatres & des Iconoclastes? Sans cela il auroit eu de la peine à faire un gros volume de l'Histoire des Iconoclastes. S'il se fust contenté de recueillir les evenemens qui furent precisément causés par cette con-

controverse, il auroit perdu les trois quarts de son volume, & n'auroit pu s'estendre sur cette multitude de guerres & de combats, dont la description le divertit si fort: Je voudrois bien que cette longue & ennuyeuse description de la ville de Constantinople, qui se lit dans le second livre, y fust aussi entrée à la faveur de quelque image, afin qu'elle ne parust pas si fort une piece hors d'œuvre.

La reflexion precedente fait voir qu'il y a quelque rapport entre l'histoire des Iconoclastes & celle des Calvinistes, en ce que dans l'un & dans l'autre, pour remplir son dessein il a falu faire naistre de la religion, toutes les guerres dont il vouloit enfler ces deux volumes. Mais voicy bien d'autres endroits par où ces deux ouvrages ne se ressemblent pas. Dans *l'Histoire du Calvinisme*, c'est un crime qui n'est pas pardonnable à des sujets de resister aux Princes pour cause de religion. Tous les efforts que les pauvres Calvinistes ont faits pour se conserver la liberté de prier Dieu en François sont des attentats
Liv. 2. horribles. Dans l'Histoire des Icono-
an. 743. clastes ce n'est plus cela. Artabasde estoit rebelle dans toutes les formes: au moins les gens de bon sens l'auroient ainsi cru, n'estoit qu'il a plu au Sieur *Maim-*

Maimbourg de nous persuader le contraire. Cet Artabasde n'avoit aucune espece de droit à l'empire. Il avoit épousé la soeur de l'Empereur, il est vray, mais cela n'empeschoit pas que Constantin ne fût heritier legitime de l'empire, Empereur fils d'Empereur. Artabasde prend les armes, enleve à son beaufrere & l'empire & la ville imperiale. Les peuples qui avoient gemi sous la tyrannie des Empereurs Iconoclastes mais pourtant legitimes Empereurs, reçoivent avec une incroyable ardeur ce nouvel Empereur, grand devot des images, mais veritable usurpateur pourtant. *Tout ce peuple poussé d'un même esprit se mit à charger de mille maledictions la memoire de Copronyme, & à souhaiter toute sorte de benedictions au nouvel Empereur, dont la pieté faisoit refleurir la Religion Catholique.* Cet esprit dont *ce peuple estoit poussé*, dans un Calviniste du siecle passé auroit esté un esprit infernal, mais parcequ'heureusement il se trouve dans un peuple Idolatre des images, c'est un esprit celeste inspiré par l'esprit de Dieu. Malheureusement l'esprit de Dieu ne se trouva pourtant pas d'intelligence avec cet esprit du peuple de Constantinople, car ce rebelle Artabasde ne fut pas longtemps heureux quoy qu'il fust tres Cat-

Liv. 2. an. 742.

tho-

tholique: Constantin le battit, le prit & luy fit souffrir un chastiment digne de sa rebellion. Le *P. Maimbourg* ne sçauroit pardonner cela à la providence. *Une soudaine revolution plongea ce Prince tres Catholique dans l'abysme du dernier malheur, en même temps qu'elle rendit heureux l'heretique & le plus méchant de tous les hommes*. Les Princes de Condé & les Colignis n'avoient point envie de prendre la place de leurs maistres, ni de les faire tuër, ils ne vouloient que la liberté de leur conscience, ou tout au plus ils vouloient se conserver la place qui leur appartenoit dans l'estat; cependant Maimbourg ne trouve pas que le ciel les punisse assés severement: pendant qu'il plaint le sort d'Artabasde. Celuy cy ne combattoit pourtant contre son Prince naturel, que pour des images, *c'est à dire pour une chose indifferente & dont l'Eglise a pû user comme bon luy sembloit*: mais ceux là ont combattu pour le capital de la religion & pour le salut de leur ame.

Il est naturel à un Prince de mettre à la teste de son clergé un chef qui soit favorable aux interets de l'estat, & qui soit capable de retenir les ecclesiastiques dans l'obeissance. Leon l'Isaurien dans cette veüe deposa Germain Patriarche de Constantinople, qui a merité d'estre saint, uniquement parce qu'il a bien de-

fendu

fendu les images : il mit en sa place Anastase. Ce nouveau Patriarche voulut prendre possession de son siege ; la populace de Constantinople se souleva, & l'accabla de pierres : le Sr. *Maimbourg* admire cette action & l'approuve. Anastase *apprit bientost par l'extrême danger qu'il courut de perdre la vie, la difference qu'on faisoit entre le pasteur qui estoit infiniment aimé de ses brebis, & le loup qu'elles avoient en execration, & sur lequel elle eurent même le courage de se jetter. Car les vaillantes femmes qui sans craindre les officiers & les soldats de l'Empereur, avoient assommé celuy qui avoit abbattu l'image du Sauveur de dessus la porte d'airain, ayant appris ce qu'on venoit de faire contre Saint Germain, & qu' Anastase devenu Iconoclaste alloit envahir son thrône, emportées tout d'un coup par l'ardeur inconcevable d'un zele excessif, sans que ni la crainte, ni la honte ou la foiblesse de leur sexe les pût retenir ; elles se mirent à courir de toute leur force vers l'Eglise, & y estant entrées durant la ceremonie en foule & en tumulte, armées de pierres & de cailloux, elles en dechargerent une horrible grêle sur le faux Patriarche.* Si des femmes Calvinistes avoient fait quelque chose de semblable, le P. *Maimbourg* les appelleroit des folles, des furieuses, des Bacchantes ; il diroit que leur

Liv. 1.

leur action auroit esté une brutalité & une rage opposée à la pudeur, à la sagesse, à la modestie & à la douceur qui devroit étre inseparable de leur sexe: mais parceque cela se fait en faveur des images, ce sont des vaillantes, des heroïnes, des Amazones, & des Chrétiennes pleines de zele.

Toutes les cruelles invectives contre les reformés de France, qui se lisent dans *l'Histoire du Calvinisme* sont fondées sur ce principe, qu'aucune raison ne peut jamais dispenser un sujet de rendre à son Prince le respect & l'obeïssance qu'on luy doit dans les choses où la conscience n'est pas blessée. Et mesme quand le Prince nous veut obliger à faire quelque chose contre les Commandemens de Dieu, on ne doit à la verité jamais obeïr, mais on peut mourir patiemment sans outrager d'actions & de paroles celuy qui porte à nostre esgard l'image de Dieu, quoy qu'il ait souillé son Caractere. Au moins c'est ainsi qu'en ont usé les premiers Chréstiens qu'on nous remet si souvent devant les yeux pour opposer leur patience à nos rebellions. Cependant les Saints du Sieur Maimbourg dans son Histoire des Iconoclastes, sont des emportés & des furieux, qui disent mille injures atroces & insolentes à leurs souverains: mais

mais ils ne laissent pas d'estre saints. Et pourquoy ? c'est parce que ce zele excessif s'allume pour la defense des images. *Le saint & genereux Theophylacte respecté dans tout l'Orient pour son eminente sainteté, aprés avoir repris hardiment* son Empereur *de son heresie, voyant son extreme obstination osa bien par un excés de zele le traitter devant tout le monde de scelerat, d'Antechrist & de traistre à Jesus Christ.* Si un de nos Calvinistes avoit traitté son Prince de cette maniere, & que le Prince eust fait fouetter cet insolent, l'eust mis en prison & enfin l'eust envoyé en exil pour chastiment de son impudence; vous & moy n'oserions jamais en faire un martyr, quelque envie que nous en eussions pour grossir nostre Martyrologe : parceque nous avons oüi dire qu'un Martyr doit souffrir uniquement pour Jesus Christ & non pour ses crimes. Le P. Maimbourg n'est pas si scrupuleux : & ce Theophilacte ne laisse pas, aprés cette brutalité commise contre son souverain, de mourir martyr dans son exil, *Il luy fit enfin, comme aux autres, consommer son martyre par le long supplice d'un cruel exil.* Il est vray que cela ne vous doit pas surprendre, car le P. Maimbourg est d'une religion, & a esté d'une societé

Liv. 2. an. 731.

où l'on a des ſaints Garnets & des Saints Oldcornes martyrs, pendus pour avoir voulu aſſaſſiner leurs Princes ; on peut bien en avoir de fouettés & d'exilés pour avoir outragé leurs Empereurs. Un ſaint Martyr, chaſtié pour ſes outrages contre ſon Prince, ſeroit une contradiction par tout ailleurs : mais chés le Pere Maimbourg, c'eſt une pointe fort ſemblable à celle par laquelle il fait quelque part ſainte Anthuſe, bien que vierge, Mere de tous les baſtards & de tous les enfans trouvés de Conſtantinople.

Liv. 3. an. 775.

Les Saints & les Heros du P. Maimbourg ſont ſujets à avoir de grandes taches dans leur vie : nous avons vu déja que ſon Irene *trés devote & trés catholique*, a eſté une furieuſe, une tygreſſe, une parjure, une mere denaturée, qui fit crever les yeux à un fils qui ne l'avoit jamais offenſée, un monſtre de cruauté, qui fit inhumainement maſſacrer quatre freres de ſon mary. Son autre heroïne, *Theodora* veuve de l'Empereur *Theophile*, laquelle reſtablit & fit enfin triompher les images, à la verité ne fit mourir ni ſon fils ni ſes beaux freres : mais elle fit eſgorger plus de cent mille Pauliciens dans ſon Empire. C'eſt une maniere bien Chrétienne, de convertir les Heretiques.

Liv. 6. an. 845.

Pendant

Pendant que nous sommes sur ce chapitre, je pensois vous faire voir les rebellions, les guerres, les massacres, & les violences que les saints Iconolatres firent en Italie & ailleurs contre leurs legitimes Empereurs, pour les opposer à ces pretendus excés qu'on impute à nos Calvinistes. Mais je me suis souvenu que cela pourroit estre mieux placé ailleurs. Et de plus je croy que vous estes las d'entendre parler de l'Histoire des Iconoclastes. Au reste je croy que vous estes presentement fort persuadé de ce que j'ay voulu prouver, c'est que le Jesuïte Maimbourg est un declamateur, un comedien & un homme qui escrit sans sincerité & sans jugement. Mais afin que vous demeuriés plus ferme dans ce sentiment, je veux destruire une excuse dont on ne manquera pas de se servir pour faire l'Apologie de cette Histoire des Iconoclastes. On dira que l'Autheur de cette Histoire ne doit pas estre regardé comme la premiere source de tous ces contes de miracles & de prodiges, dans lesquels nous avons remarqué si peu de jugement & de bonne foy. Ce sont les Historiens Grecs, dira-t'on, ausquels il s'en faut prendre, le P. Maimbourg n'a fait que les copier: C'est justement la meilleure preuve que nous pouvions avoir du caractere peu

judicieux de cet escrivain. Un autheur sage qui entreprend d'escrire l'Histoire des siecles fort eloignés de luy, & dont par consequent il ne peut rien sçavoir que sur le rapport d'autruy, exerce son jugement à distinguer le vray du faux, le vraysemblable du certain ; & il ne se charge pas de toutes les impertinences dont les autheurs ignorans & passionnés du siecle dont il escrit l'histoire, ont rempli leurs livres. Ce sont de beaux garands que le P. Maimbourg nous apporte de la verité de ses ridicules fables! Un Theophanes, un Theodore Studite, le Menologe des Grecs, un Jehan de Jerusalem, autheur de la vie de Jehan de Damas, un Ignace autheur de la vie de Tharase, un Nicephore Calliste, un Estienne, & cent autres, la plus part Moines & Moines Grecs, c'est à dire qui avoient adjousté à l'esprit de la Grece amateur de la fable, celuy du couvent qui est un esprit de calomnie & d'imposture. On a remarqué que les peuples en changeant de Religion ne changent point d'humeur. On a appellé la Grece payenne, *Græcia mendax*. En devenant Chrêtienne elle est demeurée menteuse. Il n'y a rien de plus fabuleux & de plus infidele que la plus part des Historiens Grecs Chrestiens. Quand un Prince s'est

s'est opposé au torrent de la superstition, qui estoit de leur goust, il n'y a pas de crimes qu'ils ne luy imputent, ni de calomnies dont ils n'essaient de noircir ses vertus. Au contraire quand les Empereurs ont soustenu les opinions & les cultes qui avoient la vogue, & dont le peuple estoit entesté, il n'y a pas de louanges que ces laches Historiens ne leur aient données, quoy que ce fussent des monstres. Cela paroist dans Irene, cette méchante & monstrüeuse femme, que les Historiens Grecs ont loüée aprés l'effroyable parricide commis en la personne de son fils & de son Empereur. Le P. Maimbourg luy même n'ose les justifier: il advouë qu'entre ces Historiens Grecs, *il s'en est trouvé & mesme des plus vertueux qui ont loué cette Princesse aprés une si detestable action, & qu'il faut certainement qu'ils l'ayent fait par le vice de leur nation, qu'on sçait assés avoir esté trop bassement flateuse.* Si le Caractere des Grecs est d'estre *bassement flateurs* pour ceux qui favorisoient leurs opinions, ils estoient aussi *malignement calomniateurs* contre ceux, qui s'estoient opposés au torrent de leurs folles superstitions. C'est pourquoy comme je ne suis pas obligé de croire sur leur tesmoignage, qu'Irene estoit une fort sage Princesse & fort

pieuſe, je ne me croy pas non plus obligé à croire ſur leur rapport, que Conſtantin Copronyme & les autres Empereurs Iconoclaſtes aient eſté des monſtres comme ils nous les depeignent. Ainſi, bien loin que le vice des Grecs juſtifie le P. Maimbourg, rien ne me fait mieux comprendre comment il en a uſé dans l'Hiſtoire du Calviniſme : c'eſt que ſans ſincérité, ſans choix, ſans jugement, il a recueilli des autheurs malins du ſiecle paſſé tout ce qu'il a jugé capable de nous rendre odieux; comme ſans ſincerité, ſans choix & ſans jugement il avoit ramaſſé des Autheurs Grecs tout ce qu'il avoit cru capable de favoriſer la cauſe des images. Mais quelque mauvaiſe que ſoit cette excuſe, afin que l'on n'ait plus lieu de s'en ſervir, il faut deſormais conſiderer Maimbourg par des endroits, où il ne pourra pas rejetter ſes fautes ſur les Hiſtoriens Grecs, qui ne ſont plus en eſtat de le juſtifier.

Si nous voulions par les autres ouvrages du P. Maimbourg le faire connoiſtre ſous ce meſme caractere de declamateur ſans jugement, que nous avons deſcouvert dans ſon Hiſtoire des Iconoclaſtes, cela nous ſeroit fort aiſé. Y a-t'il rien de plus deſtitué de jugement, que la maniere dont il manie l'affaire des inveſtitures, dans l'Hiſtoire de la Deca-

Decadence de l'Empire ? Il avoüe en cent endroits que les Empereurs avoient toûjours donné les investitures. Il dit que le Pape Alexandre II. *ne se plaignoit pas de ce qu'Henri IV. Empereur donnoit l'investiture des Eveschés & des Abbayes ainsi que ses predecesseurs avoient tousiours fait.* Il ne perd aucune occasion de faire voir l'injuste orgueil des Papes, qui non seulement osterent aux Empereurs le droit qu'ils avoient dans l'election des Evesques de Rome, mais se voulurent rendre maistres de l'election des Empereurs. Il avoüe avec Othon de Frisingue que Hildebrand appellé Gregoire VII. est le premier qui ait excommunié & deposé des souverains. Et cependant il appelle le parti de cet ambitieux Pape le bon parti : *Hildebrand & tous ceux du bon parti qui estoient à Rome.* Ce bon parti c'est celuy qui vouloit entierement secouër le joug des Empereurs. Guillaume II. Roy d'Angleterre envoya un Ambassadeur à Rome pour soustenir son droit des investitures ; le Pape aprés avoir ouï la harangue de l'Ambassadeur, luy respondit brusquement, *Je vous declare que je perdray plustost mille vies, que de souffrir que vostre maistre donne impunement les investitures.* Il n'y avoit rien de plus violent & de plus injuste que cette response selon

Hist. de la Decad. de l'Emp. Liv. 2. an. 1073.

Liv. 3. an. 1099.

lon les principes de Maimbourg, cependant il fait regarder cela comme une fermeté digne de toute ſorte de louanges. Eſt-il rien de plus ridicule que ces manieres, & de moins judicieux? A quoy luy ont ſervi ces contradictions, & ces reſtes de menagemens à l'eſgard de la Cour de Rome? Il n'a pas laiſſé d'y eſtre condamné. Mettons au meſme rang, c'eſt à dire entre les fautes de jugement, ce qu'il repete à diverſes fois dans cette Hiſtoire de la Decadence de l'Empire, que le Pape ne peut eſtre jugé de perſonne. En conſcience cela eſt-il compatible avec la Theologie qu'il a nouvellement embraſſée? Il eſt pour l'independance des Roys quant au temporel, il combat toutes les entrepriſes de Rome. Il avouë que durant mille ans les Papes n'ont point entrepris d'excommunier & de depoſer les Roys. En un mot il tient pour la Theologie de l'Egliſe Gallicane. Or il ſçait que l'un des articles de cette Theologie, c'eſt que le Pape peut errer, qu'il peut eſtre jugé & depoſé par les Conciles. Luy meſme ne trouve pas mauvais qu'on ait depoſé des Papes; il avoüe qu'ils ont rendu des ſentences injuſtes & contre les droits des ſouverains: s'ils ont rendu des jugemens injuſtes, on peut appeller de leur jugement: ſi l'on appelle

de

de leurs jugemens, ils peuvent donc estre jugés: peut-on se contredire plus sensiblement? Pourquoy biaiser, que ne se declare-t'il? Que ne demeure t'il dans son ancienne Theologie, ou que n'embrasse-t'il absolument la nouvelle? Le Sieur Maimbourg a de bonnes raisons d'en agir ainsi: en bon politique il faut essayer de se conserver à la Cour de Rome & flatter pourtant celle de France. Il n'importe qu'il se contredise & qu'il paroisse peu judicieux. Il y a long temps qu'il n'a pas beaucoup à perdre du costé de la reputation de son jugement. Veut-on d'autres preuves: y a-t'il rien de plus comedien & de moins judicieux que ce qu'il dit au Roy dans l'Epistre dedicatoire de l'Histoire du Lutheranisme? *Si aprés avoir escrit l'Histoire du Lutheranisme je me trouve obligé d'écrire celle du Calvinisme, j'espere que j'auray le plaisir d'en faire voir non seulement la decadence mais aussi l'aneantissement par la reduction de tous nos Protestans à l'Eglise, sous le glorieux regne de Louis le Grand.* Cette Histoire du Calvinisme estoit peut estre déja fort avancée, elle devoit assurément paroistre l'année suivante selon la necessité que le bon pere s'est imposée de charger tous les ans le public de l'une de ses Histoires. Et il espere pourtant qu'a-
 vant

vant que cette Histoire du Calvinisme voye le jour, il aura lieu de faire voir l'entier aneantissement des Protestans en France. Vit-on jamais poëte ou faiseur de Roman mener son heros aussi loin en aussi peu de temps? Il veut qu'en six mois de temps le Roy reduise sans fer & sans feu, prés de deux millions de Huguenots qui sont encore dans son Royaume: cela est froid & declamateur. Ne pourroit on pas mettre aussi au nombre de ses fautes de jugement, l'Histoire du miracle arrivé dans la personne de Jehan Hangest, d'Ivoy de Genlis, *Qui mourut*, dit il, *de male-rage pour avoir desolé sur son passage dans les Ardennes la celebre Eglise de St. Hubert, à qui les Catholiques ont recours pour estre garantis de cet horrible mal par son intercession.* Ce conte auroit esté bon pour le siecle des Iconoclastes, mais nostre siecle est un peu trop esclairé pour se repaistre de semblables fables: & un autheur judicieux se seroit bien passé de nous donner celle-là. Luy pardonneroit-on cette ridicule affectation de moderation & d'equité apparente; *Je me persuade que Messieurs de la Religion pretenduë reformée, que nous devons traitter avec beaucoup de charité comme nos confreres & concitoiens, ne trouveront pas mauvais si dans la suitte de*

Histoire du Calvinisme, Liv. 6.

Liv. 1. an. 1536.

cette histoire je les appelle quelquefois Huguenots. N'est ce pas bien nous traitter en freres & avec un esprit de charité, que de nous depeindre par tout comme des impies, des parricides, des assassins, des rebelles, des ennemis de nos Rois & de nostre patrie ? Un homme qui nous traitte ainsi, n'est il pas bien judicieux de nous faire des complimens sur le nom de Hugenots qu'il nous veut donner ?

Trouvés vous pas, Monsieur, que le jugement regne fort aussi dans la maniere dont il parle des moyens de reduire les heretiques, ou ceux qu'on regarde comme tels ? Il y a des endroits où il semble blâmer l'usage des supplices contre les heretiques. *Les Roys François I. Henri II. François II. & Charles IX. sur la fin de son regne userent au contraire de trop de severité contr'eux : celuicy par le massacre de la St. Barthelemy ; & ceux-la par l'extrême rigueur des supplices en les faisant brûler tout vifs à petit feu.* Cependant il loüe dans l'histoire du Lutheranisme la cruauté de François I. qui l'année des placards, fit bruler en sa presence à petit feu six hommes convaincus de Lutheranisme *par une severe mais tres juste execution*. Et dans l'histoire du Calvinisme, il exalte la diligence & le zele de Jehan Morin, Lieutenant criminel de Paris, qui bruloit sans

Histoire du Calvinisme Liv. 6.

Liv. 3. p. 226.

misericorde tous les Calvinistes qu'il
Livre 1. an. 1536. pouvoit decouvrir : *Jehan Morin faisoit admirablement sa charge, & poursuivoit vivement les Heretiques, ausquels il ne manquoit jamais de faire bonne & brieve Justice.* Tout à l'heure nous allons voir quelle peut avoir esté la cause d'une si grossiere contradiction.

C'est, Monsieur, que Maimbourg est un moine de cour, un homme qui a vendu sa plume pour approuver sans bonne foy, sans sincerité & sans jugement tout ce qui se fait aujourd'huy; c'est le dernier trait du tableau que nous avons à faire de ce Jesuïte. L'on peut asseurer avec verité que ce caractere est l'un des plus mêchans qui soient au monde; & qu'il n'y a point de laschetés & de bassesses, dont un moine qui s'est consacré à la cour & qui luy veut plaire, ne soit capable. J'en prens à tesmoin Maimbourg luy mesme. *Depuis*, dit il, *que l'esprit*
Histoire des Iconoclastes. Liv. 5. an. 815. *du monde s'est une fois emparé du cœur d'un religieux, particulierement s'il est entesté de la cour & qu'il en veuille estre, il n'y a gueres de folies & même de mêchancetés, dont il ne devienne capable.* Un juste jugement de Dieu a permis que cet homme ait fait en peu de mots & son portrait & son procés. Jamais plume n'eut plus l'air de plume vendüe que celle de cet Autheur. Il a juré sur tous les sen-

ſentimens de ſes patrons,il les canoniſe: & renonce à toutes les loix de ſa profeſſion & de ſa conſcience pour cela. Par les loix de ſa profeſſion il eſtoit obligé de ſouſtenir l'authorité du Pape, c'eſt à dire ſa ſuperiorité ſur les Roys;& cette puiſſance par laquelle il pretend eſtre élevé au deſſus de toutes les teſtes de l'univers. Quand le P. Maimbourg declamoit avec tant de violence contre les eſcrivains de Port Royal, & qu'il les accuſoit d'avoir corrompu pluſieurs paſſages à deſſein de ruïner ou diminuer l'authorité du Pape, il n'auroit jamais cru en pouvoir venir où il eſt venu du depuis. Il auroit meſme juré que cela n'euſt pas eſté poſſible.Mais ce ſage politique s'appercevant que la Theologie qui avoit eſte bonne durant la minorité du Roi, ne valoit rien pour ſa majorité, y a renoncé fort honneſtement. L'on ne peut pas douter que nous ne ſoyons trés perſuadés que ſa Majeſté a trés grande raiſon dans les demêlés quelle a avec la cour de Rome. Mais nous ne ſçaurions pourtant nous empeſcher de recognoiſtre que le Sieur Maimbourg agit pour une bonne cauſe par un principe laſche & honteux. Le Roy eſt un prince extraordinaire que Dieu a fait exprés pour mortifier toutes les puiſſances de l'Europe. Quelque at-

tachement qu'il ait pour le St. Siege, il a voulu pourtant que la cour de Rome eût part à la mortification de toutes les autres. Le P. *Maimbourg* voyant bien cela a oublié son quatriême voeu. Il n'est plus Idolatre du Pape comme tous ceux de sa secte, les Evesques courtisans, & le Pere la Chaise sont ses Dieux.

Pour leur plaire il ne laisse eschaper aucune occasion de mortifier le Pape & la cour de Rome. Il se fait un plaisir d'introduire les Papes d'autrefois parlant avec un style rampant & soumis aux Empereurs, comme à leurs maistres & leurs souverains. *Adrien*, dit il, *appelle Constantin & Irene ses maistres & les trés invincibles princes, & leur parle dans les termes du monde les plus soumis jusqu'à dire qu'il se jette à leurs pieds & se prosterne en terre devant eux.* Il cite la lettre de Gregoire le grand à l'Empereur Maurice où le Pape dit, *qu'il n'est que de la poudre & un ver devant l'Empereur & s'appelle son indigne serviteur.* Il se moque de la vanité des Papes & de l'impertinence de leurs flateurs, qui disent que la translation de l'empire d'Occident des Grecs aux François & Allemands s'est faite par l'authorité du St. Siege. Il ne dissimule pas trop des attentats des Papes & de la Cour de Rome dans la querelle des investitures.

Histoire des Iconocl. liv. 4. an. 796.

Histoire du Lutheranisme liv. 2. an. 1530.

Histoire de la decadence de l'empire.

Char-

Charles le chauve pour oster l'empire à son frere Louïs le Germanique, se le fit donner par le Pape Jehan VIII. comme si les Papes eussent eu le pouvoir de le donner. Le Sieur Maimbourg appelle cela *une indigne lascheté que la genereuse posterité ne luy doit jamais pardonner.* Par ce que c'est une *action lasche & honteuse & une veritable bassesse, qui deshonnorera éternellement sa memoire.* Sur la question, sçavoir si les Electeurs de l'empire ont esté establis par les Papes ou par les Princes de l'*Empire*, il se determine sans balancer pour ceux qui disent que l'election des Empereurs n'a jamais dependu des Papes & qu'ils n'ont pu establir des Electeurs. Pour faire depit à la cour de Rome il ne pert aucune occasion de maltraitter son annaliste le Cardinal Baronius, & tout en parlant de luy en termes de grand respect, il ne laisse pas de faire voir qu'il escri- sans jugement, sans sincerité, sans bont nefoy, qu'il tronque les passages, qui pourroient estre contraires aux pretentions de la Cour de Rome, qu'il copie des extraits infideles, & qu'il fait dire aux Autheurs le contraire de ce qu'ils ont dit. Il fait de beaux & bons playdoyers en faveur des droits d'investitures & de Regale, & donne un tour trés foible à tout ce que la Cour de

Histoire de la Decad. Liv. 1.

Liv. 2. an. 995

la mesme, an. 996. *& Liv. 4. an.* 1106.

Liv. 2. an. 1080.

Rome oppoſoit aux pretentions des ſouverains. En un mot il a fait ſon livre de laDecadence de l'Empire tout exprés pour abjurer tous les ſentimens de ſa ſocieté & les ſiens : cela eſt bon, mais pourtant cela eſt laſche. Il eſt vray que cela fait mettre ſes livres dans l'Indice : on luy fait ſon procés au tribunal de l'inquiſition, & enfin on le chaſſe de la ſocieté des Jeſuïtes. Mais c'eſt dequoy il ſe met fort peu en peine: s'il ſort de la maiſon profeſſe, il entre dans le Louvre,cela l'approche de la cour.On ne l'appelle plus le Pere Maimbourg ; mais c'eſt, Monſieur l'Abbé Maimbourg,que l'on voit couché tout de ſon long dans un bon caroſſe à luy,dans lequel il ſe fait traîner tous les jours à travers de Paris. Il n'auroit jamais gagné cela à declamer contre les Janſeniſtes,& à ſouſtenir contre eux l'infaillibilité du Pape dans le fait auſſi bien que dans le droit. Du temps que le P. *Annat* ſe faiſoit une grande affaire de la ſignature du formulaire, & traittoit d'impies & d'heretiques tous ceux qui diſoient que le Pape avoit pu errer dans le fait de Janſenius, il n'y en avoit pas un plus eſchauffé que le P. Maimbourg à ſouſtenir ce parti. Aujourd'huy que l'aſſemblée du Clergé par ordre de ſa Majeſté, & ſous la direction du P. La Chaiſe a defini que le

Pape

Pape n'eſt pas infaillible, non pas même dans le droit; Monſieur Maimbourg deteſte de fort bon cœur & de bonne foy la Theologie Monachale & Italienne; il ne cognoiſt plus d'autre authorité ſouveraine que celle des Roys, ni d'autre infaillibilité que celle de leurs arrêts. Deſormais la cour peut avoir des demeſlés avec qui bon luy ſemblera, elle eſt aſſurée d'avoir un defenſeur, elle peut faire tout ce qu'elle voudra, elle aura toûjours raiſon ſelon le P. Maimbourg. Le bon Pape d'aujourd'huy a crû que ſon zele l'obligeoit à ſouſtenir les privileges des Egliſes qui n'ont jamais eſté ſujettes à la regale. Il s'eſt un peu eſchauffé ſur la matiere: mais le bon Pere Maimbourg a pris ſoin de faire revenir le ſaint Pere de ſes excés. Il luy a monſtré ſon devoir. Il l'a fait reſouvenir que les Papes s'appelloient autrefois les tres indignes ſerviteurs des Empereurs, qu'aprés leur avoir fait de trés humbles remonſtrances & trés ſoumiſes, ils obeïſſoient pourtant. Pour approcher plus prés du fait preſent il luy donne pour modele à imiter Hildebert, Archeveſque de Tours; qui ayant eu de grands demeſlés avec Loüis le gros ſur les privileges de ſon Egliſe, au ſujet de la regale, ſe ſoumit enfin ſans eſtre perſuadé, *Croyant qu'en ces ſortes*

Hiſt. du Lutheraniſme, Liv. 2.

tes de choſes, les ſujets doivent ſe ſoumettre à la volonté & aux loix du ſouverain. Voila un arreſt prononcé dans toutes les formes, & Innocent XI. declaré un brouillon & un fauteur de rebelles dans les eſtats de ſes voiſins. Nous croyons bien qu'il a raiſon en tout cela, mais c'eſt une raiſon bien hors de ſon lieu dans un Jeſuïte, dans un homme qui eſt de ferment de croire le contraire, & qui avoit toûjours preſché d'une maniere ſi oppoſée. La Cour de Rome pouvoit pourtant bien attendre ce coup de fouët du P. Maimbourg, aprés ce qu'il avoit déja fait. Mais je ſuis aſſuré qu'elle n'auroit jamais cru le trouver dans l'Hiſtoire du Lutheraniſme, & que jamaïs elle n'auroit deviné, par quelle machine l'affaire de la regale ſe devoit trouver entre celles de Luther.

Le Sieur Maimbourg ne ſe meſle pas ſeulement de decider des affaires que la Cour de France peut avoir avec la Cour de Rome ; les Moines de Cour ſe meſlent de tout, le monde, la guerre, les droits des couronnes & les interêts des Princes ſont de leur reſſort auſſi bien que l'Egliſe. C'eſt pourquoy noſtre Jeſuïte prononce en oracle que le Roy trés Chreſtien en vertu des traittés qui rendirent Henry II. ſouverain des villes de Mets, Thoul, & Verdun, non ſeulement eſt maiſtre de ces trois Eveſchés,

mais

mais aussi de toutes leurs anciennes dependances ; *En reunissant à la couronne les trois Eveschés de Thoul, de Verdun & de Mets, qui sont demeurés depuis à la France par la paix de Munster, comme ils y sont encore en toute souveraineté avec un droit trés legitime sur toutes leurs anciennes dependances.* L'Europe n'est pas trop bien persuadée que l'on ait un plein droit sur la ville de Strasbourg, dont on s'est saisi depuis peu ; sa Majesté elle mesme semble n'estre pas trop bien assurée de ce droit, car elle flatte l'Empereur & l'Empire pour essayer d'obtenir une cession, qui luy face posseder paisiblement ce qu'elle possede aujourd'huy par le droit de conqueste. Vous & moy, Monsieur, ne nous meslons pas de juger de cela : les souverains sont trop au dessus de nous pour entrer dans leurs demêlés. Mais le P. Maimbourg ne trouve rien au dessus de luy, & ne voulant pas laisser l'Europe en suspens sur une si grande affaire, il declare que c'est *en vertu du traitté de Munster confirmé par celuy de Nimegue, que la ville de Strasbourg la plus puissante de l'Alsace vient de rendre l'obeissance qu'elle doit à ce grand Monarque, son souverain & son protecteur en recevant ses troupes.* Ce n'est pas que le bon Pere ait jamais estudié les traittés de Cambray,

Hist. du Lutheranisme, Liv. 5. an. 1552.

Hist. du Calvinisme, Liv. 5. an. 1568.

bray, de Munster & de Nimegue, car je sçay de bonne part qu'il ne lit que les autheurs qu'il copie pour compiler tous les ans un volume. Mais il s'en rapporte à la bonne foy du conseil & des ministres, & croit sur leur parole que le Traitté de Cambray donne pouvoir à sa Majesté de faire revenir les anciennes dependances des trois Eveschés; & que celuy de Munster luy donne un plein droit sur la grande ville de Strasbourg. Vous, Monsieur, qui estes bon François, & tous nos Huguenots trouvés cela fort bon, parceque l'on est bien aise d'estre sujet d'un grand Monarque; & peut-estre sommes nous aussi sensibles que le Sieur Maimbourg au bonheur du Roy, qui fait si heureusement valoir ses pretentions. Mais les estrangers qui ne sont pas dans les mesmes interests, & qui ne sont pas obligés d'y estre, se moquent de bon cœur de ce moine de cour, qui se mesle d'affaires qui ne le regardent pas, & se raillent des machines par lesquelles il fait entrer par tout ces decisions hors de propos, qu'il n'est pas appellé à faire. Un grand Seigneur de la Cour de Brusselles, qui ne pouvoit digerer qu'en vertu de ces droits sur les anciennes dependances des trois Eveschés, on leur fist signifier des arrêts de la Cour de

Mets

Mets par des Sergeans, & qu'on leur enlevât des Provinces entieres sans guerre ni sans paix, disoit fort plaisamment au sujet de ces endroits du P. Maimbourg, *Mort . . . dequoy se mesle ce Caffard de juger de nos demeslés? Si le Roy de France a des raisons pour nous oster nostre bien, n'a-t'il pas des Canons pour soustenir ses droits, sans se servir pour cela de la plume d'un moine?* Nostre Jesuite n'oublie rien pour faire sa cour, c'est pourquoy il ne se contente pas de justifier les conquestes passées, il presente de nouveaux lauriers à conquerir, & nous appelle à la conqueste du Royaume de Sardaigne qui nous appartient, & sur lequel nous avons droit en vertu d'une promesse que Philippes Roy d'Espagne fit à Antoine Roy de Navarre de luy ceder la Sardaigne pour le recompenser de son Royaume de Navarre, *On ne peut nullement douter aprés cela, que le Roy de l'aveu mesme des Espagnols n'ait un nouveau droit incontestable de redemander la Navarre quand il luy plaira, ou du moins le Royaume de Sardaigne, s'il veut bien maintenant consentir à cet eschange aprés qu'on a manqué à la promesse solennelle qui fust faite à son bisayeul.* Je vous assure que les Espagnols ont un redoutable ennemi dans ce P. Maimbourg. Je ne m'estonne pas de ce qu'il n'est pas plus

Hist. du Calvinisme, Liv. 4. an. 1562.

aimé à Madrit qu'à Rome. Car s'il luy en prend envie l'un de ces jours il enlevera au Roy d'Espagne, les deux Castilles, & de son plein pouvoir, authorité & puissance il les donnera à qui bon luy semblera pour luy faire sa cour. Jamais homme n'eût des veuës plus longues dans ce dessein de flatter les maisons regnantes. La Maison de Bourbon qui est aujourd'huy sur le Throne est une branche de l'illustre tige des Capevingiens, à cause de cela il faut que Hugues Capet ait sa part à la flaterie, & que le povre Arnoul Evesque de Rheims en patisse. Cet Evesque estoit dans les interêts de Charles de Lorraine heritier de Loüis V. Roy de France, mort sans enfans, contre Hugues Capet, à qui les Estats avoient donné la couronne. Le nouveau Roy fit deposer cet Evesque & fit mettre en sa place Gerbert, qui fut depuis Pape sous le nom de Sylvestre II. Le nouveau souverain avoit sans doute raison selon la morale des politiques, car un Prince qui establit son authorité sur la ruïne de celle d'autruy, doit oster tout ce qui s'oppose à luy, s'il veut affermir sa puissance. Mais Arnoul n'avoit pas tort de tenir pour son ancien prince; & sa cause fut trouvée si bonne à Rome, que par ordre du Pape Jehan XV. le nouvel Archevesque

Livre I. de la decadence de l'Empire.

vesque Gerbert fut deposé & Arnoul fut restabli dans sa dignité d'Archevesque par un Concile tenu à Rheims. Le Sieur Maimbourg sacrifie l'innocence d'Arnoul, le jugement du Pape, & celuy d'un Concile, pour accuser Arnoul d'une lasche trahison. Mais rien ne luy couste, moyennant qu'il en rejaillisse quelque chose de prés, ou de loin sur ceux ausquels il a consacré tout son encens. Nous sçavons rendre justice aux rares qualités du Roy pour le moins autant que ses autres sujets. Mais nous ne nous croyons pas obligez à justifier toutes les actions de ses ancestres.

C'est une des bonnes qualités des moines de cour, de ne vouloir rien perdre, & de menager tous ceux qui pourroient quelque jour leur servir à quelque chose. C'est dans cet esprit que le P. Maimbourg aprés s'estre dechaisné contre l'illustre branche de Condé, l'avoir traittée de rebelle, & l'avoir renduë coupable des plus noirs attentats, la flatte par des retours ridicules & fades. *Si l'on a sujet de deplorer le malheur des deux premiers Princes de Condé Louis, & Henri, qui ont combattu de toute leur force jusqu'à la mort pour maintenir en France le parti de l'heresie : on peut dire aussi d'autre part qu'ils ont eu le bonheur d'avoir laissé un successeur en la personne*

Histoire du Calvinisme Liv. 5. ann. 1568.

Jonne du feu Prince de Condé Henri de Bourbon qui a toûjours esté l'un des plus zelés defenseurs de la vraye religion, &c. Mais je m'estonne que nostre Jesuite de cour n'a passé plus avant. Il ne dit rien de ce heros, qui gist à Chantilly. Apparemment il le croit mort, & n'estant pas fort satisfait de sa vie parcequ'il ne l'a pas employée à escrire contre les Jansenistes & à se battre contre les Huguenots, il ne veut pas luy faire l'honneur de se souvenir de lui. Il n'est pourtant pas si mort que l'on pourroit bien croire; on a vu des gens revenir de plus loin. Que sçait on; les Seigneurs de Chantilly pourroient bien avoir quelque jour plus de credit au Louvre qu'ils n'en ont aujourd'huy; tout homme sage prend ses suretés, & le Jesuïte n'auroit peut estre pas mal fait de ne pas donner une marque aussi visible de son chagrin, par un silence affecté au sujet d'un Prince qui a tant fait parler de luy & d'une maniere si glorieuse.

Presentement ne me demandés plus, Monsieur, pourquoy le Jesuite Maimbourg dans un lieu appelle les supplices les plus cruels qu'on fait souffrir aux Hugenots, *de severes, mais tres justes executions*; & dans l'autre il blâme la severité excessive de ceux qui les faisoient bruler à petit feu. Cela vient de

ce

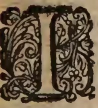
ce que dans les endroits où il trouve bon qu'on nous brule & qu'on nous pende, il ſuit les mouvemens naturels de ſon cœur. Mais quand il deſapprouve la journée de la St. Berthelemy & les cruautés d'Henri II. il s'oublie parce qu'il eſt occupé à faire ſa cour, & à louër les puiſſances, & à faire l'eloge de ce milieu qu'on tient entre les Roys, qui nous ont brulés, & ceux qui nous ont donné liberté de conſcience. La conduitte preſente de la Cour eſt toûjours la regle ſur laquelle le P. Maimbourg forme ſes ſentimens; & quand il plaira au Roy de laſcher la bride aux Marillacs,& de nous faire bruler & pendre, le P. Maimbourg reviendra à ſes premiers ſentiments & il appellera cela, *de ſeveres mais trés juſtes executions.* Les Intendants ſeront loués auſſi bien que le Lieutenant Criminel Morin, *comme faiſants admirablement leurs charges, parcequ'ils pourſuivront vivement les heretiques, & ne manqueront point de leur faire bonne & breve Juſtice.* Si ce que l'on avoit dit du deſſein du Roy de reformer l'egliſe & entre autres d'oſter les images, êtoit veritable, je vous donne ma parole que le P. Maimbourg que nous avons vu ſi échauffé pour les images, deviendroit grand Iconoclaſte. Ce ſeroit un grand plaiſir pour les Huguenots de voir com-

ment ce bon pere se tireroit d'affaire en cette occasion, & comment il feroit une vertu de cela même dont il a fait *une abisme d'impieté :* il le feroit pourtant car il est de serment d'estre de la religion de la cour. Et bien, Monsieur, aprés cela vous estonnerés vous que ce Moine de cour se soit avisé de faire un effroyable libelle contre les Calvinistes dans un temps comme celuy cy? Pouvoit-il mieux prendre son temps & pouvoit-il mieux faire sa cour. Le P. La Chaise a juré la perte de ces miserables. Le P. Maimbourg le sçait. Il soustient qu'on a raison, il justifie toutes les declarations qui ont esté données, il nous prepare à une entiere & absoluë revocation de l'édit de Nantes: il fait voir que ces édits de pacification sont des chansons; & qu'on se doit attendre à les voir bien tost aneantis. Ne doutés pas que tout cela n'ait bien contribué à luy acquerir ce carosse si propre dans lequel ce bon religieux prend ses ayses d'une maniere si devote & si edifiante. En verité je suis las de parler de luy, & je suis assuré que vous en serés las aussi bien que moy, quand vous serés à l'endroit où je vous laisse. à Dieu: je vous souhaite le bon soir & suis vostre, &c.

APO-

APOLOGIE
Pour les
REFORMATEURS, pour la REFORMATION & pour les REFORMEZ, contre un Libelle intitulé l'Histoire du Calvinisme.

PREMIERE PARTIE.
Defense de la vie, des mœurs & de la doctrine des Reformateurs.



E me doutois bien, Monsieur, que ma lettre precedente ne vous desplairoient pas, car je sçay que vous aimés un peu à entendre dire les verités des gens; outre cela il y a bien longtemps que vous n'estes pas trop satisfait du Jesuïte Maimbourg: c'est pourquoy vous n'avés pas esté fasché de luy voir donner quelques coups de foüet. Mais je vous trouve admirable de vous rendre ainsi maistre de la destinée de vos amis. Je

 n'avois

n'avois eſcrit que pour vous & pour moy,& vous me declarés que vous allés mettre ſous la preſſe les cayers que je vous ay envoyés. C'eſt à dire que je ne vous diray plus rien deſormais que ce que je veux que toute la terre ſçache, parceque vous revelés ainſi nos myſteres;Puisque vous le voulés, il faut donc ſe reſoudre à faire un livre dans toutes les formes. Vous faites vous même une reflexion qui vous devroit obliger à ne faire jamais voir ce que je vous ay eſcrit qu'à nos bons amis, ou tout au plus aux bons Janſeniſtes. Vous dites que je me vas mettre toute la societé ſur les bras en traitant le P. Maimbourg de moine : Vous ſçavés me dites-vous, que les Jeſuites ont plaidé fort longtemps pour ne l'eſtre pas. Et meſme on leur a defendu dans l'aſſemblée de Poiſſy de prendre le nom de religieux ; voicy les termes de l'ordonnance de Meſſieurs les Prelats de l'an 1561. *L'aſſemblée, ſuivant le renvoy de la ditte cour de Parlement a receu & reçoit approuvé & approuve la ditte ſocieté & compagnie par forme de ſocieté & de college & non de religion.* Cependant ils s'acommodent fort bien du nom de religieux, mais ils deteſtent celuy de moines. Et je trouve qu'ils n'ont pas trop mauvaiſe raiſon ; leurs maiſons ne ſentent rien moins que les
cloiſtres ;

cloistres; ces bons Peres ne sont ni solitaires ni reclus: ils voient le monde, ils en sont veus, ils se meslent de toutes les affaires publiques & particulieres, ils sont Jurisconsultes, Medecins & mesme Marchands; ils entrent dans les cours, ils se font ministres des Princes. Quand ils peuvent ils deviennent Cardinaux, & trés volontiers ils deviendroient Papes. Vous sçavés, Monsieur, ce qu'en a dit un de leurs bons amis: *Quelles gens sont-ce icy? Sont-ils reguliers ou seculiers? Ils ne sont pas seculiers puisqu'ils vivent en commun, qu'ils ont un General, & qu'enfin ils sont vœu de pauvreté, disposans toutefois du bien des colleges. Ils ne sont pas aussi reguliers, car ils n'ont aucune regle, ni jeûne, ni distinction de viandes, ni services, & peuvent succeder encore qu'ils ne se puissent delivrer de leur serment. Ils ont de quatre ou cinq sortes de vœus, de simples, de composés, de solemnels, de secrets & de publics.* Quand la Sorbonne en 1564. leur demanda ce qu'ils estoient, seculiers ou religieux? Ils respondirent qu'ils estoient *tales quales eos Curia declaravit*, tels que la cour les avoit declarés: on les pressa derechef de respondre nettement s'ils estoient Religieux ou Prestres seculiers; ils ne respondirent autre chose, sinon qu'ils

Playdoyer d'Arnaut.

estoient *tales quales* : & dans ce temps là le nom leur en demeura, on les appelloit les Peres *tales quales*. Si donc, Monsieur, vous ne trouvés pas bon que nous les appellions Moines, appellons les *tales quales*. Ils aimeront mieux cela que le nom *d'Hermaphrodites*, que leur donnoit un autre de leurs bons amis. *Ce monstre*, disoit-il, *pour n'estre ni seculier ni regulier est tous les deux ensemble, & pourtant il introduit en nostre Eglise un ordre Hermaphrodite.* Si l'on est en doute quel nom on doit donner à toute la Societé, je ne suis pas moins en peine quel nom donner desormais à l'Autheur de l'Histoire du Calvinisme en particulier : Car nous n'oserions plus l'appeller le Pere Maimbourg, il nous a declaré qu'il n'est plus Pere ni Jesuïte, & qu'il veut mesdire en toute liberté du Pape & de la Cour de Rome. Je n'oserois pas non plus l'appeller l'Abbé Maimbourg comme il s'est fait appeller dans le monde : Monsieur le Chancelier nous l'a defendu. Quand on luy presenta l'Histoire du Calvinisme pour avoir le privilege, & qu'il vit à la teste, *l'Histoire*, &c. *par l'Abbé Maimbourg*, on rapporte qu'il dit assés brusquement, *qu'on me raye cela, qui est cet Abbé sans Abbaye?* Ainsi Monsieur l'Abbé degradé fut obligé

Playdoyer de Pasquier.

obligé de se nommer Monsieur Maimbourg. Voila me dirés vous, le nom qu'il luy faut donner, puisqu'il se l'est donné luy mesme. Et bien à la bonne heure, qu'ainsi soit-il appellé, Monsieur Maimbourg, puisqu'il le veut. Mais à la charge qu'il ne nous chicanera pas si quelquefois nous l'appellons Pere & Jesuïte. Ces Messieurs qui disent que St. Paul appelle pain, aprés la consecration, l'un des Symboles de l'Eucharistie, à cause qu'avant la transsubstantiation ç'a esté du pain, ne doivent pas trouver mauvais que nous appellions nostre autheur *Pere & Jesuite*, à cause de ce qu'il a esté avant sa derniere metamorphose.

Vous estes cause, Monsieur, de cette petite digression, c'est pourquoy il faut que vous me la pardonniés. Mais je vous promets que sans delay je passeray à quelque chose qui vous plaira d'avantage: c'est assés parler des mauvaises qualités du P. Maimbourg. Il faut que nous parlions des bonnes qualités de ceux, dont il a voulu noircir la reputation. Vous jugerés vous mesme que cet ordre est le plus naturel, avant que de parler des actions, il faut parler des hommes & les justifier des accusations qu'on leur fait. Nous devons cela à la memoire de ces honnestes gens du

siecle passé. Ils ont defendu la gloire de Dieu & les verités qui sont aujourd'huy nostre salut, il ne faut pas souffrir qu'on leur arrache la gloire d'avoir esté les plus honnestes gens de leur siecle. Le P. Maimbourg ne respecte aucun caractere; ni la naissance, ni la qualité de Princes du sang. Les grandes charges, les grandes actions, le grand merite, le sçavoir ni la vertu ne sçauroient mettre les gens à l'abry de ses traits empoisonnés, il n'espargne ni la robbe ni l'espée. Si nous avions esgard au rang, il faudroit commencer par la justification de ces grands hommes, les Princes de Condé, les Chastillons & tant d'autres d'un merite & d'une naissance si distinguée, lesquels nostre Autheur a si maltraittés. Mais nous aurons assurément dans la suitte occasion de parler d'eux fort amplement; & je croy qu'il vaut mieux suivre l'ordre du livre que nous examinons. Les gens de lettre y sont les premiers amenés sur le theatre, ou pour mieux dire sur l'échafaut.

CHAPITRE I.

Justification de Zuingle : de sa vie, de son mariage, de sa mort & de sa doctrine. Opposition de ce Zuingle & de sa conduitte à celle des principaux fondateurs des Religions dans l'Eglise Romaine, comme sont St. François, Ignace Loyola, St. Dominique. Impuretés du celibat des Prestres; des erreurs insensées de Guillaume Postel.

ZUingle comme le premier autheur du Calvinisme paroist le premier sur ses rangs: *C'estoit*, dit-on, *un jeune homme impetueux & plein de feu, qui aprés avoir porté les armes quelque temps estant devenu chanoine de Constance, se repentit bientost de s'estre attaché à une profession qui oblige au celibat, duquel il ne pouvoit s'accommoder, comme il l'a luy mesme avoué dans ses ouvrages. Il quitta son aumusse pour prendre une femme, & se mit à faire le Predicant parmi les Suisses.* Cet honneste homme est bien heureux de ce qu'on ne luy reproche rien que d'avoir esté soldat devant que d'estre Chanoine, & d'avoir renoncé au celibat pour prendre une femme. Le bien heureux St.

Hist. du Calvinisme, Liv. I.

Ignace, fondateur de la venerable société de Jesus, dont le Pere Maimbourg a été si long temps membre, n'a pas tant de bonheur. Il avoit porté les armes, ce que n'avoit pas fait Zuingle ; il fût blessé au siege de Pampelune, & par la lecture de la Legende dorée il fût converti de la vie militaire à la vie religieuse. Mais ce n'est pas là le plus grand reproche qu'on luy fait. De bons Catholiques l'accusent d'avoir esté un ignorant, & d'une ignorance si profonde

Maffée. qu'à peine sçavoit-il lire. Les escrivains de sa vie luy font un grand merite de ce qu'à l'age de 33. ans, il se mit à estudier la grammaire dans le college de Barcelone. Mais il avoit l'esprit si stupide qu'il ne pouvoit apprendre à conjuguer le verbe *amo*. Aprés avoir estudié deux ans sa grammaire à Barcelone il alla visiter les universités d'Alcala & de Salamanque, où il voulut estudier Albert le grand, & le maistre des sentences, le premier pour la Philosophie, le second pour la Theologie. Vous pouvés juger avec quel succés un homme qui ne sçait pas decliner & conjuguer, peut mettre le nez dans ces autheurs. En effet aprés ces estudes, il vint à Paris, l'an 1528. & estant bien convaincu de son ignorance, il entra dans le college de Montaigu ; il y recommença ses classes,

se

se mit dans la sixiesme pour y apprendre une seconde fois la grammaire, & pria son regent de luy regler ses leçons, & de luy donner le fouet comme aux autres escoliers, quand il manqueroit à les apprendre. Il avoit alors 37. ans, c'êtoit un fort plaisant spectacle, de voir trousser la chemise de ce venerable saint, au milieu d'une troupe de petits garçons spectateurs de la comedie. On croit mesme que cet Ignace estoit un hypocrite, un comedien, un fourbe, un visionnaire, un fanatique, ou un homme qui feignoit de l'estre. Car il y a bien apparence qu'il n'estoit pas si fou qu'il affectoit de le paroistre. *Il s'accosta*, disoit Pasquier, *d'un maistre Pasquier Broez natif de la ville de Dreux, homme qui horsmis quelques lettres exterieures n'avoit rien de litterature au dedans, soit en lettres humaines soit en Theologie.* Et peu aprés il adjouste en parlant du sejour d'Inico Loyola à Venise. *Là ils hypocrisent pour un temps quelque austerité superficielle de vie, & voyant que leur superstition commençoit à estre suivie, ils prindrent la hardiesse de se transporter à Rome.* En verité, quand nous ne composerions son portrait que des traits empruntés de ceux de son ordre, qui ont escrit sa vie, Maffée, Ribadneira & Orlandin, nous en pour-

Playdoyer pour l'université contre les Jesuites.

rions faire le plus extravagant de tous les hommes. Il commença par le voeu d'estre chevalier de la Vierge, à l'imitation de ces heros des vieux Romans, qui aprés avoir choisi une dame pour leur maistresse, se faisoient ses chevaliers, & couroient le monde sous cette qualité. La premiere avanture de chevalier de la Vierge qu'il eut, ce fut la rencontre d'un More, qui luy nia que la vierge Marie fust demeurée vierge dans son enfantement. C'estoit justement la matiere à faire un coup de lance. Nostre Paladin sensiblement touché de l'affront fait à sa dame se resout en bon chevalier de vanger l'honneur de sa maistresse : mais la bonne fortune du More le sauva de la colere d'Inico Loyola. Nostre heros ayant lu dans les Histoires de chevalerie, que les chevaliers passoient la nuit dans leurs armes quand il prenoient la qualité de Chevalier de quelque Dame, voulut faire la mesme chose. Mais comme c'estoit une qualité fort singuliere que celle de chevalier de la Vierge, il voulut que les marques & les habits qui devoient le faire reconnoistre pour tel, fussent aussi fort particuliers. Il vestit une longue Robe d'un fort gros drap, il se ceignit d'une grosse corde au bout de laquelle pendoit une bouteille pleine

Orlandin, liv. 1. n. 12.

d'eau

d'eau. Au lieu d'une lance il s'arma d'un baston, il se chaussa un pied d'un soulier d'osier, & l'autre demeura nud. Et dans cet esquipage arrivé à nostreDame de Monferrat, il passa la nuit selon les loix de la chevalerie dans ce grotesque équipage, à l'honneur de la Dame dont il s'estoit fait chevalier, tantost se tenant debout, tantost s'agenoüillant selon la diversité des mouvements de son zele. Nous avons déja vu comment aprés cela, à l'aage de 37. ans il se faisoit donner le fouet dans le college de Montaigu en presence des petits escoliers. Dans le sejour qu'il fit ensuite à Paris & dans les autres lieux de la France, il y fit tout ce qui est necessaire pour acquerir la reputation, qu'il y acquit, d'hypocrite & de visionnaire. Il se fit gueux & mandiant. Il attira à sa societé quelques compagnons, & pour leur faire comprendre la vilenie du peché dans lequel les hommes se plongent, il se mit dans la boüe & dans la fange, jusqu'aux oreilles. Il fit mesme des choses pour lesquelles il fut saisi par les mains de la justice. Et ce fût par une espece de merveille qu'il en eschapa sans passer par les mains du bourreau. N'est il pas vray, Monsieur, qu'il vaut mieux qu'on nous reproche d'avoir pour fondateur un homme fait

Orlandin.

Idem.

comme Zuingle, qu'un perſonnage fait comme cet Inico ; qui fût depuis appellé Ignace ?

Si nous voulions examiner la vie des autheurs des autres Religions dans l'Egliſe Romaine, nous les trouverions tels que nous aurions bien honte d'eſtre deſcendus d'eux. Par exemple, voudrions nous bien avoir pour fondateur de noſtre Religion, ce ſaint François, dont la famille eſt diviſée en tant de branches, qu'aujourd'huy dans le monde il y a plus de Franciſcains que de Zuingliens. C'eſt ce bon St. François, qui fut jugé inſenſé par les habitants de la ville d'Aſſiſe dont il eſtoit habitant. En cette qualité ſon Pere le retint enfermé fort longtemps ; & parceque ce Pere ſage croyoit qu'il y avoit de la malice meſlée dans ſa folie, il le fouettoit ſouvent avec une grande ſeverité. Son Pere l'ayant en ſuitte obligé à renoncer en preſence de l'Eveſque aux droits qu'il pouvoit avoir ſur les biens de la maiſon parcequ'il l'en croyoit indigne, non ſeulement il le fit, mais il ſe deſpouilla tout nud comme la main devant tout les aſſiſtans : c'eſt à dire que pour marquer ſon parfait renoncement au monde, il renonceoit à toute pudeur. La ſainteté de ce bon perſonnage n'étant pas capable d'éteindre les flames de

Bonaventure, vie de ſaint Francois.

ſa concupiſcence il ſe plongeoit ſouvent dans une foſſe pleine de glace, *Tempore Hyemali ſeipſum in foveam glacie plenam plerumque mergebat.* D'autrefois il prenoit de la neige, s'en faiſoit un habit juſqu'aux parties naturelles, & faiſant pluſieurs plottes de la meſme neige il appelloit l'une ſa femme & les autres ſes filles. Celuy qui avoit une femme & des filles de neige pouvoit bien avoir des hirondelles & des cigales pour ſes ſœurs, & des lievres, & des agneaux pour ſes freres. C'eſt ainſi qu'il appelloit ces animaux. *Mes ſœurs les hirondelles vous avés aſſés cauſé. Mon frere le levraut pourquoy t'es tu laiſſé ainſi tromper? Chantés, ma ſœur la cigale & loués le Createur.* Il diſoit à un payſan qui portoit au marché deux agneaux ſur ſes eſpaules, *pourquoy tourmentes-tu ainſi mes freres.* Sa miſericorde s'eſtendoit juſqu'aux poux & aux vers, qu'il ne vouloit pas permettre qu'on eſcraſaſt, parcequ'il eſt eſcrit dans le Pſeaume 21. *Je ſuis un vermiſſeau & non pas un homme.* C'eſt ce bon ſaint, qui en ſortant de l'oraiſon vint tout en deſordre trouver ſes freres & leur dit, *Ego vellem quod iſtum habitum non inveniſſem, Dominus enim mihi revelavit quod de ordine meo exibit Antichriſtus.* Je voudrois bien n'avoir point inventé cet habit, car

Bonaventure.

Antonin.

Barthelemi de Piſe, livre des Conformités.

car le Seigneur m'a revelé que de mon ordre sortira l'Antechrist. C'est luy mesme qui tua le fils aisné d'un Medecin dans un lieu appellé *Nuceria*, afin d'avoir le plaisir de le ressusciter. Saint Dominique, le glorieux fondateur de la Religion des Jacobins, & de l'ordre des Inquisiteurs, qui sont les illustres dèfenseurs de la foy Catholique, n'étoit pas si debonnaire. Il tuoit les hommes aussi bien que le Pere St. François, mais il ne les ressuscitoit pas. Il courut comme un furieux toute la France pour armer les Princes contre les Albigeois, il en fit mourir plus de trois ou quatre cent mille. C'eust esté une belle œuvre si aprés les avoir fait mourir heretiques, il les avoit ressuscités Catholiques: il auroit fait un double miracle. Voila quels estoient les premiers autheurs de ces religions & de ces religieux, qui nous veulent faire aujourd'huy une honte d'avoir pour premier autheur de nostre reformation, Zuingle, parcequ'il avoit esté soldat à ce qu'ils disent, devant que d'estre Predicateur & Reformateur. Il est bon de faire comparaison de la conduitte de Zuingle sage, honneste, grave & irreprehensible selon Dieu & selon le monde, à ces folies & à ces extravagances, & mesme à ces crimes que l'on veut canoniser & dont

Le mesme Barthelemy de Pise.

on

on veut faire à ces fondateurs des ordres Monastiques, un merite qui les rende dignes d'estre invoqués.

Mais voicy le crime dont on charge ce Zuingle : *Il quitta son aumuce pour prendre une femme*, & abandonna une religion selon laquelle il estoit obligé dans la condition où il estoit de vivre dans le celibat, ce qui ne l'accommodoit pas, *comme il a luy mesme avoué dans ses ouvrages*. Le P. Maimbourg a pris cela de Florimond Remond qui fait dire à Zuingle, *Je ne songeois à autre chose qu'à appaiser la fureur où le desir de la chair me jettoit*. Vous sçavés, Monsieur, combien de fois cette impertinence a esté dite ; Luther, Calvin, Zuingle, Beze & tous les autres n'ont renoncé à la Religion Romaine que pour se defaire du pesant joug du celibat, auquel ils estoient soumis selon les loix de leur ordre & de l'ancienne Religion. *Ce nouvel Evangile*, dit l'Autheur des Prejugés, *n'estoit annoncé que par la bouche des moines qui quittoient leur habit & leur profession pour contracter des mariages scandaleux*. Mais si ces moines eussent consulté le Cardinal Campegge qui vivoit en ce temps là, il leur auroit appris qu'il y avoit un bien meilleur moyen & plus court de se delivrer des incommodités du celibat. Il n'estoit pas besoin d'aban-

La naissance de l'Heresie, liv. 2. chap. 8.

Chap. 3.

bandonner leurs couvents, ni de prescher un nouvel Evangile, en s'exposant à la haine & à la contradiction de toute la terre. Il ne faloit que se pourvoir de ces femmes de commodité dont on manquoit en ce siecle, moins qu'en aucun autre, & dont tous les Ecclesiastiques avoient leurs maisons pleines. Les Magistrats de Strasbourg furent cités devant le Cardinal Campegge, parcequ'ils s'estoient opposés à leur Evesque, qui vouloit chastier quelques Prêtres qui s'estoient mariés. Ils representerent pour leur justification que les Prestres qui vivoient dans le celibat, menoient la vie du monde la plus infame, & qu'ils entretenoient des femmes de mauvaise vie dans leurs maisons au grand scandale du peuple; le Cardinal Campegge leur respondit à cela; *que ceux qui vivent ainsi ne font pas bien, & que l'Evesque estoit negligent s'il leur permettoit de mener une telle vie: qu'à la verité il sçavoit bien que c'estoit la coustume des Evesques d'Allemagne de permettre la fornication à leurs Prestres en recevant quelque argent, mais qu'un jour ils en pourroient bien rendre conte. Cependant qu'il ne s'ensuivoit pas qu'il fust permis aux Prestres de se marier, que c'est un plus grand peché aux Prestres de se marier, que d'entretenir plusieurs putains en leur maison: car ceuxcy*

Sleidan. liv. 4.

ceuxcy ſçavent qu'ils ſont mal & confeſſent leur faute, mais les autres s'imaginent bien faire: Et qu'au reſte tous ne pouvoient pas eſtre auſſi chaſtes que Jehan Baptiſte. Zuingle eſtoit chanoine, c'eſt un ordre de gens qui ſont encore aujourd'huy en poſſeſſion de vivre d'une maniere ſi irreguliere & ſi pleine de deſordres que la choſe eſt paſſée en proverbe. Ces Meſſieurs ont de fort bons moyens & fort ſeurs pour eſmouſſer la pointe des éguillons de la chair. Le pauvre Zuingle ne crut pas que ce remede fuſt fort honneſte & fort permis ſelon la Loy de Dieu, à laquelle il ſe tenoit d'avantage qu'à la morale du Cardinal Campegge. Il jugea qu'il valoit mieux entretenir une ſeule femme ſage & honneſte, que cent proſtituées, & c'eſt pour cela qu'il a merité d'eſtre fleſtry dans tous les aages de l'Egliſe. Si nous avions beſoin de cent teſmoins, pour prouver qu'alors le clergé eſtoit engagé dans les plus ſales deſordres, nous les pourrions trouver facilement: on peut aſſurer que de mille Preſtres il n'y en avoit peut eſtre pas un qui ne fuſt notoirement concubinaire. Il n'y avoit pas de ſales actions & d'avantures criminelles avec les femmes, où les preſtres & les moines n'euſſent part. C'eſt pourquoy ceux qui ont compilé ou compoſé

des

Voy les contes de Bocace, les nouvelles de la Reine de Navarre, d'Ouville.

des histoires de ces especes d'avantures, y introduisent presque toûjours pour acteurs des Ecclesiastiques & des moines. Le sçavant Budée qui escrivoit son livre *de Asse*, peu d'années avant que Luther commenceast à prescher, accuse dans ce livre les Evesques, les Prelats & les Prestres d'estre les autheurs de toutes les divisions qui déchiroient la Religion & les estats, & d'estre plongés dans la debauche, dans le luxe, dans les plus impures voluptés, & generalement dans tous les crimes les plus enormes, sans en excepter l'Epicureisme & l'Atheisme. Si nous voulions poursuivre l'histoire scandaleuse depuis ce temps là jusqu'au nostre, nous pourrions bien faire voir, que l'impureté la plus abominable est inseparable de cet estat de celibat & de ces vœux de chasteté dont on nous fait tant de cas, & qu'on nous accuse avec tant d'emportement d'avoir violés. Car je pense que la difference entre le clergé de ce siecle icy, & celuy de ce siecle là, c'est que les crimes se commettent aujourd'huy avec plus de precaution. Si vous voulés, j'adjousteray qu'on fait vivre le bas clergé en quelques lieux dans quelque retenuë, mais ceux qui portent la mitre & la pourpre se dispensent d'obeir à ces loix, qu'ils imposent aux autres. Ceux

qui

qui ſçavent l'hiſtoire du temps n'ont pas beſoin qu'on leur en diſe d'avantage.

Vous me dirés, Monſieur, que nous voila fort eloignés de Zuingle. Je l'avoue. Mais n'eſt il pas bon de rendre le change à ces Meſſieurs, qui ne ſe laſſent jamais de nous parler des femmes de nos Reformateurs & des preſtres mariés comme de monſtres qui ont mis devant les yeux des Chreſtiens un ſpectacle d'horreur? Nous ſerons obligés dans la ſuitte d'en dire encore quelque choſe. Mais pour retourner à Zuingle, je vous apprendray ce que nous en ſçavons, c'eſt que ſa qualité de ſoldat qu'il abandonna en 1519. pour devenir Chanoine de Zurich eſt un pur Roman, dont on ne trouve aucun fondement dans l'hiſtoire; Ce conte, je penſe, a pour Autheur Florimond Remond, que Maimbourg copie par tout ſans ſincerité & ſans diſcernement. Zuingle eſtoit homme de lettres dés ſa jeuneſſe, & il en a toûjours fait profeſſion. Il eſtoit Suiſſe d'origine, né dans la comté de Toggenburg, d'une famille fort honnorable & fort ancienne. Il vint au monde l'an 1487. le premier jour de Janvier. A l'age de dix ans on l'envoya à Baſle & il y commença ſes humanités: de là il paſſa à Berne, où il eſtudia les langues Greques

Hoſpin. Hiſt. Sacrament. part. alt.

&

& Hebraiques avec un trés grand ſuccés. On l'envoya en ſuitte à Vienne en Auſtriche pour y eſtudier en Philoſophie. Il eſtudia auſſi dans l'Academie de Tubinge ; il revint à Baſle aagé de 18. ans, où il commença ſes eſtudes de Theologie ſous le celebre Thomas Wittenbachius. Et ce fut de luy qu'il reçut les premieres lumieres de la verité. Car ce docteur environ l'an 1505. combattoit à Tubinge & à Baſle les indulgences avec beaucoup de vigueur. Il prit à Baſle le degré de maiſtre aux arts, avec une approbation univerſelle ; & l'année ſuivante aagé d'environ 19. ans il commençea à précher avec admiration de ſes auditeurs. Il fut enſuitte appellé à Claron gros bourg de Suiſſe & y conduiſit l'Egliſe avec beaucoup de louange dix ans durant, juſqu'à l'année 1516. Aprés cela il fut appellé à la conduitte d'une Egliſe appellée le deſert;où une image de noſtre dame faiſoit de grands miracles, à ce que l'on diſoit. Cette fauſſe devotion y attiroit un grand concours de peuple : & Zuingle qui avoit deja preſché la pureté de l'Evangile dans ſon Egliſe de Claron, eſpera que dans cette grande foule d'auditeurs il feroit plus de fruit & auroit lieu de detromper plus de gens. Il eſt bon de remarquer en cet endroit que

bien

bien que les predications deLuther aient commencé à faire grand bruit quelque temps avant celle de Zuingle; cependant Zuingle a presché la Reformation devant Luther. L'an 1517. il eut une conference avec le Cardinal Matthieu, qui se trouva en Suisse pendant qu'il servoit l'Eglise de nostre Dame du desert. Dans cette conference il fut parlé de la corruption de l'Eglise, des traditions humaines, des erreurs qui s'estoient glissés dans l'Eglise sous ce nom, & du nombre insupportable des vaines ceremonies qui accabloient l'Eglise: Zuingle remonstra au Cardinal qu'il estoit d'une necessité absolüe de decharger l'Eglise de ces ceremonies, de ces erreurs & de ces abus, dont elle estoit ensevelie, & que ceux qui tenoient le timon du vaisseau comme le Cardinal, y devoient mettre la main. Son zele & sa maniere d'enseigner le firent appeller à Zurich pour y prendre part à la conduitte de l'Eglise; il y entra en 1519. au mois de Janvier. Il y prescha à sa maniere fort purement & fort librement, mais sans bruit parcequ'il n'avoit point d'opposants. Un Cordelier nommé Samson Milanois dans ce mesme temps, vint chargé de la commission de prescher les indulgences & de les vendre dans la Suisse. Cela

se fit avec un si prodigieux scandale & avec tant de sacrilege, que Zuingle lequel jusques là n'avoit pas ouvertement rompu avec l'Eglise Romaine, fut obligé de s'opposer au Cordelier & de prescher contre ces effroyables abus; Ce qu'il fit avec tant de succés, que mesme l'Evesque de Constance duquel il dependoit luy fit escrire par Jehan le Fevre son grand vicaire, *qu'il poursuivist avec courage ce qu'il avoit commencé, & qu'il le tireroit de toutes les affaires où son zele le pourroit engager.* Zuingle se donna un peu plus de liberté aprés cette declaration de son Evesque, & combattit fortement toutes les erreurs de l'Eglise Romaine. En quoy sans doute il passa au delà de la commission que luy avoit donné l'Evesque de Constance. Mais il avoit une commission qui emanoit d'un peu plus haut, & à laquelle il estoit obligé d'obeir. Voilà ce que disent de Zuingle les historiens de son païs & de sa ville, qui sans doute en sont un peu plus croyables que Florimond Remond de Bourdeaux; & que le P. Maimbourg demeurant à Paris, vivant cent cinquante ans aprés, & escrivant ce qu'il en a appris de Florimond mortel ennemi de la Reformation. Comme vous voyés, Monsieur, la profession de soldat ne trouve pas de place en cette Histoire: il

eſt vray que quelques années aprés, les Cantons Papiſtes ayant deſſein d'eſteindre la lumiere de la reformation, qui naiſſoit chez leur voiſins firent une injuſte querelle à ceux de Zurich & de Berne. Les Proteſtans attaqués furent obligés de ſe defendre. Ceux de Zurich envoyerent une armée à la campagne avec laquelle Zuingle ſortit, on donna bataille, & Zuingle fût tué dans la deroute. Voila une affaire dont on fait grand bruit. Un Miniſtre, un Preſtre, un Reformateur ſort l'eſpée à la main, & meurt dans le combat comme un Soldat. Il n'eſt pas vray que Zuingle ſoit ſorti à la campagne avec l'Armée en qualité de ſoldat. Il accompagnoit l'Armée en qualité de Paſteur: les armées des Catholiques Romains ont des aumoſniers, on chante meſſe dans les camps. Eſt ce donc que les Soldats ne doivent pas ſervir Dieu? & ſi le ſervice divin ſe doit faire dans une armée, ne faut-il pas avoir des gens deſtinés à cela? Zuingle prit cet employ de Miniſtre d'Armée, pour donner du courage aux ſiens, parcequ'il ſçavoit qu'ils avoient de la confiance en luy. On ne ſçauroit dire s'il a été tué en ſe defendant ou non. Et cela eſt fort peu important, quand il ſe ſeroit defendu pour eviter la mort, c'eſt une action aſſés naturelle, & dont il

est malaisé de s'abstenir à la veüe du peril. Au reste la maniere dont en userent les Ennemis de la Reformation est plus honteuse pour eux, que la mort de Zuingle dans le combat n'est honteuse à sa memoire. Ils chercherent le cadavre de Zuingle, ils le trouverent, le deschirerent en mille pieces & le jetterent au feu. Si nous en croyons Oswaldus Miconius, qui a escrit sa vie, Dieu fit en cette occasion un miracle en faveur de ce bienheureux. Trois jours aprés la bataille ses amis vinrent pour ramasser ses cendres, ils trouverent que le cœur estoit encore entier & n'avoit receu aucune atteinte du feu. Si nous voulions icy rendre au P. Maimbourg histoire pour histoire, on luy feroit bien voir des Prestres mourir dans le combat, & dans des combats contre l'authorité des souverains. Sous la Reine Elisabeth, quand les Irlandois se revoltoient contre leur souveraine, les Prestres se mettoient à leur teste & servoient de generaux à ces rebelles. Sanderus & plusieurs autres Prestres furent tués dans l'une de ces guerres de rebellion: Costerus à qui l'on a fait de cela une objection ne respond autre chose sinon, *que Sanderus & les autres Prestres avoient aydé l'Armée dans les choses qui regardoient la conscience: quel mal trouve-t'on là dedans?*
Nul

Nul si l'on veut, pourvu qu'on ne trouve pas estrange, que Zuingle ait voulu soûtenir par sa presence une armée qui combattoit moins pour la vie que pour la foy. Je ne croy donc pas que ce genre de mort puisse imprimer une note d'infamie à ce grand homme.

Je puis bien l'appeller ainsi, car les ouvrages que nous avons de luy, composés dans un siecle où l'ignorance & la barbarie avoient un empire si estendu, peuvent passer pour des miracles. Ces livres peuvent avoir leurs defauts, & nous ne nous obligeons pas à jurer sur le sentiment de qui que ce soit. Quand Zuingle auroit eu quelques unes des erreurs qu'on luy impute, cela ne seroit pas estonnant, qu'en sortant d'une Eglise dans laquelle, comme dans l'esgoust de tous les siecles, reposoient toutes les heresies, il eust emporté avec luy quelque reste d'impuretés. Mais on l'a trés bien justifié des erreurs qu'on luy impute. On l'a accusé de nier le peché originel, Bullinger & Gualtherus ont pris le soin de le justifier de cette accusation : le Pere Maimbourg accuse Zuingle d'avoir esté Pelagien, jusqu'à enseigner que *Caton*, *Socrate*, *Scipion*, *Seneque*, *Hercule mesme & Thesée*, *& les autres semblables heros & gens de bien du Paganisme avoient merité le ciel*

par leurs belles actions. Zuingle n'a point esté Pelagien, & n'a jamais dit qu'Hercule & Thesée *avoient merité le ciel par leurs belles actions.* Ce n'est point là son style ni le nostre. Il est vray qu'il a eu sur le salut des sages payens une opinion tres particuliere: mais entierement opposée à celle des Pelagiens. Il a cru que ces sages qui ont vescu dans le Paganisme devoient avoir esté sauvés, parcequ'il concevoit dans la nature humaine un si grand fonds de corruption, qu'il estoit impossible à l'homme sans la grace de rien faire de bon. Il a donc conceu que les vertus des sages payens estoient des productions de la grace; or il a trouvé tres apparent que Dieu ait donné le salut à ceux ausquels il avoit donné la grace necessaire pour faire de bonnes œuvres. Il croyoit que Dieu par des operations secretes, internes & particulieres produisoit la foy necessaire au salut dans les sages qui vivoient entre les payens. Il n'a donc pas cru que l'homme pust faire quelque bien par ses propres forces & par le secours des connoissances qui se tirent des œuvres de la nature simplement. Il n'a pas cru que les hommes se pussent sauver par la force de leur libre arbitre, ce qui est le sentiment des Pelagiens. Mais il a cru que les

hommes dans l'état de la nature avoient besoin d'un secours extraordinaire de Dieu pour n'estre pas tout à fait meschants : rien n'est plus opposé au Pelagianisme. Mais il faut là dessus l'entendre parler luy mesme : *Pour retourner à nostre sujet : Puisque la vie éternelle n'a jamais esté promise sous cette condition que personne ne l'obtiendroit, s'il n'a esté circoncis ou baptizé, ce seroit une temerité de condamner aux enfers ceux qui n'ont pas esté consacrés par ces signes. Tout cela se recueille du second Chapitre de l'Epistre aux Romains. Jesus Christ non plus n'a pas dit, celuy qui ne sera point baptizé ne sera pas sauvé. Nous nous sommes servis de ces preuves pour montrer que ceux là ont erré & se sont fort trompés, quoy que ce soient non seulement de grands hommes, mais aussi des anciens, qui ont cru que tous les enfants morts sans baptesme, & aussi tous les payens sont damnés : que sçavons nous, ce que chacun a de foy escrit en son cœur par la main de Dieu,* Quid fidei quisque in corde suo Dei manu scriptum teneat. *Et qui n'admirera la foy que ce tres saint homme Seneque fait paroistre dans l'Epistre 34. à Lucilius? quand il dit :* Certainement il nous faut vivre comme si quelqu'un pouvoit voir tout ce qui se passe dans nostre sein. A quoy sert que nous ayons quelque

Tom. 2. p. 118. Epist. ad Urb. Rheg.

chose de secret pour les hommes, puisque rien n'est couvert à Dieu? Il est present à nos esprits & penetre toutes nos pensées. Il y est present, dis-je, en sorte qu'il ne s'en absente jamais. *Ce sont les paroles de Seneque, qui est-ce je vous prie qui a escrit cette foy dans le cœur de cet homme?* Quis, quæso, hanc fidem in cor hominis scripsit? *Et il ne faut pas qu'aucun pense que cela tende à aneantir Jesus Christ comme quelques uns nous en accusent: au contraire cela sert à augmenter sa gloire. Car tous ceux qui viennent à Dieu s'en doivent approcher par Jesus Christ.* Per Christum enim accedere oportet quicumque ad Deum veniunt. *Et nous en parlerons dans peu, c'est pourquoy nous ne croyons pas que Jethro beaupere de Moyse se soit approché de Dieu par un autre chemin, que par celuy qui a dit je suis la voye, la verité, la vie, qui est celuy la mesme, par lequel & Moyse & tous les autres sont allés à Dieu.* Voila precisément & nettement quel est le sentiment de ce Reformateur. Or il est clair qu'il n'y a dans cette opinion de Zuingle aucune erreur de droit, mais seulement une erreur de fait. Zuingle n'a jamais douté que l'estat du Paganisme ne fust damnable. Il a esté persuadé que les Idolatres ne peuvent estre sauvés. Il enseigne icy que sans la foy en Jesus Christ & sans la con-

connoissance distincte ou confuse du redempteur l'on ne sçauroit estre sauvé. Mais il a cru par un jugement de charité, que Dieu avoit donné toutes ces graces à Seneque & à quelques autres payens qui avoient adoré un seul Dieu, & qui n'avoient pas eu de part à la corruption de leur siecle & de leur nation. Je croy fort que c'est pousser la charité trop loin, mais quoy qu'il en soit, il n'y a pas là dedans de quoy faire le proces à un homme, ni de pretexte raisonnable de l'accuser de Pelagianisme. Je soustiens devant toute personne équitable que ce sentiment de Zuingle est moins Pelagien, que celuy qui est presque universel dans l'Eglise Romaine. A l'exception des Disciples de Jansenius, toutes les escoles Romaines admettent la distinction de la grace en suffisante ou universelle, & efficace. Elles disent que Dieu donne la grace suffisante à tout le monde, sans quoy Dieu ne pourroit justement damner les incredules & les impenitens. Car, disent-ils, si Dieu n'avoit mis l'homme en estat de se pouvoir sauver, l'homme ne pourroit estre condamné pour avoir refusé un salut qui ne luy auroit jamais esté presenté, & pour avoir abusé d'une grace qu'il n'auroit jamais eüe. Appliqués ce principe

aux payens, & vous verrés qu'il n'y eut jamais rien de plus Pelagien. Si tous les payens ont eu la grace ſuffiſante, il n'a tenu qu'à eux de ſe ſauver, ils ont eu tout ce qu'ont eu Abraham, Moyſe & David ; la ſeule difference eſt que ces derniers ont fait un bon uſage de la grace ſuffiſante, en la convertiſſant en grace efficace par les forces de leur libre arbitre. Si donc ils n'ont pas eſté ſauvés c'eſt uniquement leur faute. Et ſelon cette Theologie qui peut reſpondre qu'entre tant de millions de gens qui ont eu la grace ſuffiſante,il n'y en ait pas eu quelques uns qui en ayent fait un bon uſage & l'aient convertie en grace efficace? Je ſuis aſſuré qu'il n'y a pas de Moliniſte qui ne croye que pluſieurs payens ont eſté ſauvés, ou certainement ils abandonneroient en ce point les ſuittes naturelles & neceſſaires de leur Theologie. Si Dieu comme ils le diſent, a voulu ſauver Hercule, Theſée, Romulus, Alexandre, Socrates & Caton, auſſi bien que les Prophetes & les Patriarches, il n'y a pas d'apparence que la volonté de Dieu ait eſtre fruſtrée à l'eſgard de ce nombre innombrable de payens. Il eſt beaucoup plus vrayſemblable que s'il eſt peri un grand nombre d'hommes dans le Paganiſme, un bon nombre d'autres ſe ſont ſauvés,

par la vertu de la grace suffisante.

Au reste nous pouvons nous servir du tesmoignage mesme des ennemis de Zuingle pour le justifier de Pelagianisme. Bellarmin qui n'est pas trop disposé à faire grace à aucun de nos reformateurs, prouve que celuy cy aussi bien que Calvin, fait entrer Dieu dans les actions humaines d'une façon si efficace & si determinante, qu'il s'ensuit que Dieu est autheur du peché. Or il n'y a rien de plus opposé au Pelagianisme que cela: Car tout le monde sait que les Pelagiens abandonnoient l'homme à luy mesme, & le faisoient entierement le maistre de ses actions bonnes & mauvaises. Il est bien clair que Zuingle n'a pu croire que les sages payens par leur propre force se soient sauvés par leurs bonnes œuvres, puis qu'il n'a pas cru que les hommes en quelque estat qu'ils puissent estre, soyent capables d'agir par eux mesmes sans que Dieu les determine au bien. Apres tout s'il estoit vray que Zuingle eust conservé quelque teinture de Pelagianisme, cela ne seroit point estonnant, puis qu'il sortoit d'une Eglise qui estoit alors on peut dire universellement Pelagienne. *Elle enseignoit que l'homme par les forces de la nature, peut avoir une serieuse & veritable douleur de ses pechés par un principe d'a-*

 mour

mour qui aime Dieu plus que toute, choses, & que c'est la derniere & prochaine disposition à la grace habituelle insufisante : que c'est un vray merite, non à la verité de condignité, mais de congruité ; & que cette contrition venant ensuite à recevoir la forme par la reception de la grace habituelle, devient merite de condignité pour le Royaume des cieux. Elle enseignoit que l'homme sans le secours de la grace pouvoit faire toutes les œuvres qui se font par la grace, aimer Dieu sur toutes choses, obeïr à tous les commandemens evangeliques & accomplir la loy. C'estoit là, dis-je, la Theologie des Cajetans, des Scots, de Gabriel Biel, & des autres heros de l'escole. Pour ce qui est de cette opinion particuliere, que les sages payens ont pu estre sauvés, c'est l'erreur de quelques anciens, entre autres de Justin Martyr, qui disoit que *Socrates & Heraclite en ce qu'ils ont vescu selon la droite raison ont esté Chrestiens* : de Clement d'Alexandrie, qui disoit, *que la Philosophie à justifié les Grecs*, & de St. Epiphane, qui a cru que plusieurs gens avoient esté sauvés sans la loy de Moyse & sans celle de l'Euangile. Et ces anciens ont proposé cette opinion d'une maniere bien plus dure, que n'a fait Zuingle; mais ce paradoxe a trouvé dans les derniers siecles des protecteurs dans

Vasques in I. Thom. disput. 91. cap. 10. Molina. de concordia liberi arbitrii cum donis grat.

l'Ecolo

l'Ecole Romaine qui l'ont souftenu dans toute sa dureté. Thammerus qui l'a défendu avant le Concile de Trente estoit de la Religion Romaine. Andradius l'un des Theologiens du Concile de Trente & qui a aidé à composer ses decrets, a eu la hardiesse de renouveller cette opinion, & soustient que la cognoissance de Dieu qu'on peut tirer des œuvres de la nature est suffisante pour le salut. *Il ne sçauroit y avoir*, dit-il, *rien de plus cruel & de plus atroce que d'envoyer aux peines eternelles des hommes, seulement parce qu'ils n'avoient pas une foy qu'il leur estoit impossible d'avoir.* En parlant des Philosophes, il dit, *veu qu'il leur estoit impossible d'avoir une autre cognoissance de Dieu que celle qui se pouvoit puiser dans les œuvres de la nature; il n'y a que quelque ennemy cruel & farouche du genre humain, qui puisse estimer qu'une autre cognoissance leur estoit necessaire.* C'est cela proprement qui est Pelagien, & du Pelagianisme le plus outré. C'est ce que Zuingle auroit regardé comme une heresie odieuse, de dire qu'il n'y a rien de plus atroce que de damner des hommes, parce qu'ils n'auroient pas eu une foy qu'il leur estoit impossible d'avoir. Ils ont donc esté sauvés sans foy, selon ce docteur si Catholique: Mais selon le nostre, ils ont

Apud Chemnitium, Examen Conc. Trident. part. in 6. sessionem.

ont esté sauvés & par la foy au redempteur & par la grace: Foy & grace qui leur leur a esté communiquée par des voyes extraordinaires & peu communes. La Theologie de Zuingle ne sauve que quelques payens distingués, mais celle d'Andradius en doit sauver des millions, sçavoir, tous ceux qui n'ont pas eu la foy parce qu'ils ne la pouvoient avoir, & qui d'ailleurs ont eu la cognoissance de Dieu qui se pouvoit puiser dans les œuvres de la nature.

Ne trouvés vous pas, Monsieur, qu'un Jesuïte a fort bonne grace d'accuser les autres d'estre Pelagiens, *& de donner tout au libre arbitre agissant par les seules forces de la nature?* Particulierement cela ne sied-il pas bien au P. Maimbourg, qui s'est si fort eschauffé contre les Jansenistes, parce qu'ils ont voulu renouveller la doctrine de St. Augustin, & destruire le Pelagianisme de Molina & de ses Disciples? Croyés vous pas, Monsieur, que nous aurions icy beau lieu à la recrimination, & que nous serions en droit de reprocher au Pere Maimbourg, les folies & les blasphemes des premiers fondateurs de sa secte, pour les opposer aux pretenduës heresies de Zuingle qu'on appelle nostre patriarche? Il a oublié Guillaume Postel & sa Mere Jehanne. Ce Guillaume Postel.

Postel avoit couru toute la terre pour en ramasser toutes les impuretés. Il s'estoit enrichi de toutes les impietés des Mahometans, Arabes, & de toutes les reveries des Juifs. Il revint en Europe, où il escrivit des Livres remplis de ses imaginations folles & bourrues. Enfin il vint jusqu'à ce point d'impieté & d'extravagance qu'il escrivit un livre intitulé *la victoire des Femmes*, lequel il dedia à Madame Marguerite de France sœur de Henri II. depuis Duchesse de Savoye. Dans ce Livre il enseignoit que comme les hommes avoyent esté rachetés par le sang de Jesus Christ & par sa mort, il faloit aussi que les femmes fussent sauvées par sa grand Mere Jehanne. Cette grande mere Jehanne estoit une vieille femme; pour luy faire honneur quelques uns disent que c'estoit une vieille bigote; mais d'autres au contraire assurent que c'estoit une courtisane; quoy qu'il en soit c'estoit une Venitienne avec laquelle Postel avoit fait cognoissance dans ses voyages. Il n'avança cette impieté folle que pour tourner en ridicule la religion Chrestienne & la redemption faite par Jesus Christ. Il soustenoit aussi la Metempsychose de Pythagore. Il estoit mesme Deïste, & il peut estre consideré comme le patriarche de cette espece de Libertins.

tins. En un mot il avoit assés d'erreurs pour faire bruler cent heretiques qui auroient partagé entre eux ses heresies. Mais il disoit tous les jours la messe, par consequent il estoit trés bon Catholique. Et de plus il estoit Jesuïte, demeurant dans le college des Lombards, associé avec Pasquier Broez le premier compagnon qu' Ignace fit à Paris Ainsi ce Postel peut estre conté pour l'un des fondateurs de la societé, puis qu'il en a esté l'un des plus anciens membres. Nous sçavons bien que les Jesuites ont dit que ce Postel n'avoit esté que novice dans leur societé & qu'il avoit esté rejetté. Mais nous sçavons bien aussi que cela est faux & que dans le sejour qu'il a fait à Paris il a toûjours porté l'habit de Jesuïte, & qu'il a demeuré dans leur Maison. Excepté, quand aprés estre eschapé des prisons de l'inquisition de Rome, revenu en France, il fut confiné au Monastere de St. Martin à Paris, où il estoit fort honnestement entretenu, & où il fut visité de tout le monde jusqu'à sa mort. Si Messieurs les Jesuites en veulent croire Florimond de Remond, ils n'auront pas lieu de desavouer Postel pour un de leurs membres : car il en fait un heros, ce n'est pas qu'il ne recognoisse que pour ses erreurs il fut arresté à Venise, envoyé à Rome, mis à l'inquisition

Liv. 2. de la naissance de l'heresie cap. 15.

tion & condamné à une priſon perpetuelle. Mais cependant il eſtoit tres pur dans la doctrine,& tres Catholique. Sçavés vous bien pourquoy ? C'eſt qu'il fut *grand ennemy des Sacramentaires Calviniſtes*, & qu'il diſoit d'eux ; *comme des beſtes vous vivés ſans ſacrifice, ſans aucuns myſteres Chreſtiens : vous appellés barbare cette façon de parler, la Trinité eſt un ſeul Dieu, vous n'avés dailleurs, rien de l'homme que la forme*. En voila ſuffiſamment pour rehabiliter le plus grand heretique du monde. L'un de ces anciens Jeſuïtes du ſiecle paſſé fondateurs de l'ordre, diſoit que Dieu avoit donné les Jeſuïtes pour compagnons à ſon cher fils Jeſus Chriſt, qui les avoit acceptés pour tels. Les Jeſuïtes du college de notreDame de Lorette eſcrivoient l'an. 1589. que dans un exorciſme quand on eut conjuré le demon par Jeſus Chriſt, il ne s'en eſtoit que mediocrement eſmu ; Mais que quand on l'eut conjuré par St. Ignace, le Demoniaque avoit fait d'eſtranges contorſions,& que le Diable avoit eſté horriblement eſpouvanté à ce nom. Cela ne vaut gueres mieux que la Mere Jehanne de Guillaume Poſtel, & je ne croy pas qu'il fuſt fort de la prudence de ces meſſieurs de nous obliger à renouveller ces Hiſtoires en nous reprochant le Pelagianiſme

Le Pere Annibal Codretto.

nifme du patriarche des Zuingliens. Pour conclurre cet article de Zuingle, nous pouvons dire qu'il eftoit l'un des plus honneftes de fon fiecle,& que nous en avons une preuve dans les efcrits de nos ennemis. Il y a bien apparence que ceux qui ont noirci par d'horribles calomnies tous nos Reformateurs n'auroient pas efpargné celui-cy, fi l'innocence de fa vie & fa reputation ne l'avoient mis à l'abri de leurs emportemens & de leur fureur.

CHAPITRE II.

De Guillaume Briffonnet Evefque de Meaux. Apologie des fçavans qui donnerent occafion à la reformation. Ignorance profonde où eftoit alors l'Eglife Romaine, combien l'ignorance de tout temps a efté favorable à la naiffance des erreurs. Apologie pour Jaques Fabry d'Eftaples: fa fuite, fa repentance, fa mort miraculeufe, fa chafteté oppofée à l'impureté du clergé d'alors; morts terribles de quelques Apoftats & perfecuteurs.

LE Jefuïte Maimbourg ne fçait que faire de Guillaume Briffonnet Evefque de Meaux; car aprés avoir dit qu'il eftoit *homme de qualité*, *de merite & de bonnes mœurs*, il voudroit bien

bien nous l'oster pour le remettre dans son party. Il essaye à persuader *qu'il s'étoit laissé surprendre par des gens qui luy devoient estre suspects, qu'il recognut l'extrême danger où il s'estoit jetté par la preoccupation de l'estime extrordinaire qu'on faisoit alors de ceux qui ne parloient que de reforme, que de Grec & d'Hebreu pour bien entendre l'Escriture.* La verité est que cet Evesque estoit l'un de ceux qui estant bien convaincus de la corruption de l'Eglise dans sa Doctrine, dans son culte & dans ses mœurs, souhaitoient sincerement la reformation. Le P. Maimbourg avouë qu'il estoit de bonnes mœurs. C'estoit un bon caractere dans ce siecle là, un caractere bien rare, puisque tout le clergé estoit dans une effroyable debordement. Le Cardinal de Lorraine qui avoit une si grande part aux dignités de l'Eglise, & qui n'en avoit gueres moins aux dereglemens des Ecclesiastiques, fut obligé de confesser les desordres de la vie des Prelats. *C'est nous*, disoit-il aux Peres du Concile de Trente, *C'est nous qui sommes cause de la tempeste, ce sont nos dereglemens & nos desordres : Nous sommes les Jonas qui allumons la colere de Dieu contre l'Eglise, jettés nous dans la Mer & la tempeste cessera.* C'est une pensée dont il se fait honneur, mais qu n'est

liv. 1. de l'Hist. du Calv.

Fra Paol. Hist. du Concile de Trente liv. 8.

n'eſt pas de luy. Si l'on avoit pris au mot le bon prelat, & qu'au pied de la lettre on l'eût jetté dans la mer avec quelques autres de ſon humeur, on auroit prevenu toutes les effroyables tempeſtes qui deſolerent la France peu d'années aprés ſous la conduitte de ce Cardinal. Au contraire ſi l'on euſt laiſſé faire Guillaume Briſſonnet Eveſque de Meaux, il auroit pouſſé les choſes bien loin. Il ne ſe laiſſa point ſurprendre: Il avoit trop de lumiere pour eſtre trompé. Il ſçavoit tres bien ce qu'il faiſoit quand il ſe ſervoit de la pieté & de la cognoiſſance de Guillaume Farel & de Jaques Fabri pour attaquer *tout ouvertement les plus ſaintes pratiques de la pieté Chreſtienne & les plus ſacrés Myſteres de la religion*. C'eſt le ſtyle du P. Maimbourg: mais ſelon le noſtre, il vouloit bannir de la religion les ſuperſtitions & cette honteuſe Idolatrie dont on a ſouillé la face de l'Egliſe. Il eſt vray que cet honneſte homme eut la foibleſſe de craindre plus les hommes que Dieu. Et le Parlement de Paris ayant foudroyé par ſes arrets ceux qui travailloient à la reformation du dioceſe de Meaux, cet Eveſque au lieu d'eſte ſouſtenu par ceux dont il ſe ſervoit dans ce grand ouvrage, en fut abandonné; & meſme Martial Docteur de Sorbonne, qui eſtoit l'un de ceux là, luy fit perdre courage. De ſorte qu'il

Hiſt. du Calvin. liv. 1.

qu'il se resolut enfin de ceder à la persecution du Parlement de Paris, & de dissimuler un mal auquel il ne se crut pas capable d'apporter du remede.

Jaques Fabri natif d'Estaples, un bourg de Picardie, fut un de ceux dont l'Evesque de Meaux se servit pour jetter dans son Diocese les fondemens de la reformation. Et il le fit avec tant de succés que les persecutions violentes qui vinrent incontinent aprés, ne furent pas capables d'éteindre les semences de lumiere qu'il avoit versées dans un grand nombre d'esprits. Ce Jaques Fabri estoit un prodige de science dans son siecle. Simlerus dans l'abregé qu'il a fait de la Bibliotheque de Gesner l'appelle, *celeberrimus nostri sæculi philosophus, ac totius Galliæ decus*; le plus celebre Philosophe de son siecle & l'ornement de la France. Son sçavoir paroist par le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés en toutes sortes de sciences.

Mais à propos du sçavoir de ce grand homme, pourrions nous oublier, & ne pas relever cette effroyable faute de jugement du Jesuïte Maimbourg, qui attribue la naissance de nostre reformation au retour des belles lettres que François I. ramena en France? *Ainsi en peu de temps l'université se trouva remplie d'estrangers, qui parcequ'ils sçavoient un peu d'Hebreu & assés de Grec* *Histoire du Calvin. liv. I.*

pour paroiſtre beaucoup plus ſçavans qu'ils n'eſtoient en effet, aquirent de la reputation, s'inſinuerent dans les maiſons des perſonnes de qualité, qui à l'exemple du Roy faiſoient grand eſtat des hommes doctes, & ſe donnerent une inſolente liberté d'interpreter la Bible d'une autre maniere, que ne fait l'Egliſe Catholique, & de donner à certains paſſages du Vieux & du Nouveau Teſtament, un ſens favorable à leurs erreurs, qu'il pretendoient eſtre conforme au Grec ou à l'Hebreu qu'ils citoient éternellement au lieu de la vulgate Il faut avoir de bons poulmons pour pouſſer une periode de cette longueur. Meſſieurs de Port Royal qui ſe piquent d'eſcrire exactement ne s'en accommoderont pas. Mais le ſens leur plaira beaucoup moins que le tour, car cette pointe eſt tournée bien moins contre les traducteurs du ſiecle paſſé que contre les autheurs de la verſion de Mons. Ce que dit le Sieur Maimbourg eſt vray, que le ſoin que prit François premier à faire revivre les lettres, eſt cauſe de la reformation de l'Egliſe en France. Mais je ne croyois pas qu'il euſt aſſés peu de jugement pour l'avouër, & pour s'en plaindre. *Il prit envie à François premier de faire refleurir dans ſon royaume la gloire des lettres dont il fut appellé le pere & le reſtaurateur, &c. Mais la voye*

Hiſt. du Calvin. liv. 1.

qu'il prit pour y reuſſir fût, par un malheur qu'il ne previt pas, ce qui donna l'entrée dans ſon Royaume à l'hereſie. Cette voye que prit François I. pour rétablir les lettres dans ſon Royaume, c'eſt qu'il fit venir de toutes parts des hommes ſçavans; & par malheur il ſe trouva que tous ces ſçavans eſtoient infectés d'hereſie. C'eſt à dire que ces habiles gens qui ſçavoient aſſés d'Hebreu pour chercher la parole de Dieu dans ſes ſources, & *aſſés de Grec pour paroiſtre ſçavans*, voulurent lire l'Eſcriture dans ſes originaux, conſulter les anciens, prendre connoiſſance de la doctrine des Peres. Et par ces travaux ils decouvrirent que la doctrine de l'Egliſe s'eſtoit corrompuë par une effroyable meſlange d'erreurs, que ſon culte eſtoit compoſé de ceremonies ſuperſtitieuſes & idolatres, & qu'elle eſtoit degenerée de ſon ancienne pureté. Le ſçavant Budée, Vatable, & leurs ſemblables eſtoient des heretiques, parce qu'ils eſtoient ſçavans, car c'eſtoit une marque indubitable d'hereſie en ce temps là que de n'eſtre pas tout à fait ignorant. Un eſcolier fût ſaiſi par un Inquiſiteur comme Lutherien, parce que dans ſa Bibliotheque on trouva un *Macrobius*. L'Inquiſiteur jugea que cet effroyable nom *Macrobii Saturnalia*, ne pouvoit eſtre que celuy de quelque Alle-

mand Heretique. Dire en chantant le latin de la Messe, *per omnia sæcula*, au lieu de *per onnia* c'estoit assés pour estre soupçonné de Lutheranisme. Ceux qui occupoient les chaires dans ces bien heureux siecles estoient des hommes rares; les Olivier Maillard, les Barrellette, les Menots, dont nous avons encore les admirables Sermons, plus capables de divertir que les Comedies de Moliere, ou que les farces de la troupe Italienne. Le Sieur Maimbourg a raison; si la Theologie eust tousiours esté entre les mains de ces honnestes gens, jamais on n'auroit ouï parler de Lutheriens & de Calvinistes, ni de revolte contre l'Eglise Romaine. La Sorbonne la fidele depositaire des mysteres de cette Theologie d'escole, née & nourrie dans le sein de la Barbarie, fit ce qu'elle put pour s'opposer à ce torrent. Par la bouche de Beda & de Quercu ses deux principaux supposts; elle fit de graves remonstrances à François I. pour luy faire comprendre que ces grammairiens alloient tout gaster, & qu'indubitablement ils jetteroient les semences de l'heresie par leur Grec & leur Latin, puisque déja ils entreprenoient de critiquer le Latin de la Vulgate. Mais le sçavant Budée s'opposa à Beda & l'emporta sur luy dans l'esprit du Roy, qui estoit sou-

Florimond de Remond, liv. 7. chap. 11.

ſouverainement entêté de l'amour pour les lettres, quoy qu'il ne fût pas fort ſçavant. C'eſt ainſi que Dieu par des routes incognues vient à ſon but & fait ſervir au reſtabliſſement de la verité ceux qui ſont ſes plus grands ennemis : car la ſuitte fit bien voir que François I. n'eſtoit pas deſtiné à eſtre Lutherien. Je vous aſſure que l'Egliſe Romaine a raiſon de faire l'Apologie de l'ignorance, elle luy a bien de l'obligation. Tous les dogmes de cette Egliſe ſont nés dans les tenebres : ſi vous vouliés avoir du plaiſir, vous liriés les ouvrages du 8. & du neuvieſme ſiecle durant leſquels les images ont eſté eſtablies dans les Egliſes. Sur tout liſés les Actes du II. Concile de Nicée : Vous y verrés des Prelats qui raiſonnent de la maniere du monde la plus propre à faire rire les gens qui ſçavent ſe divertir de tout, mais la plus propre à tirer des larmes de compaſſion des yeux de ceux qui ſont ſenſibles aux malheurs de l'Egliſe. Les eſcrits de Paſchaſe, de Lanfranc & des autres Autheurs de la Tranſſubſtantiation ſont auſſi de fort bons teſmoins que l'ignorance a eſté trés favorable à la naiſſance de ce dogme monſtrueux. Dans les ſiecles du regne des Legendes, quand on n'entretenoit les peuples que de l'hiſtoire des ſept dormans, des viſions

ſions de ſainte Brigitte & de ſainte Catherine de Siene, de la repentance de ſainte Marie l'Egyptienne, qui fût canoniſée aprés avoir couru toute ſa vie les lieux infames, des miracles ridicules & fabuleux des Saints, de la Chronique de ſaint Antonin. Dans ces ſiecles dis-je on ne parloit pas de Lutheriens ni de Zuingliens: Si quelques reſtes de Vaudois & de Wicleſiſtes entreprenoient de lever la teſte on les envoioit au feu. Ainſi l'Egliſe Romaine à la faveur de l'ignorance demeuroit en paiſible poſſeſſion de la tyrannie qu'elle avoit uſurpée ſur les conſciences.

Il n'y avoit point de ſcience dont l'eſtude ne devint fatale dans la ſuite à l'Egliſe Romaine, meſme juſqu'à celle du Grec & du Latin. Mais il eſt remarquable que la connoiſſance & l'intelligence de l'Eſcriture luy a fait plus de mal qu'aucune autre eſtude. Auſſi le P. Maimbourg s'en plaint comme les autres. Et ſelon luy, ce qui a fait le grand progrés de l'hereſie, c'eſt la liberté que les nouveaux docteurs ſe donnoient d'interpreter la Bible comme il leur plaiſoit; Et l'une des grandes fautes que fit Marguerite de Valois, qui la conduiſit enfin à l'hereſie, *C'eſt qu'elle fit traduire en françois ſes heures par l'Eveſque de Senlis confeſſeur du Roy*. Ce fut cela

Hiſt. du Calvin. liv. 1.

cela mesme qui gasta Pierre Valdo, *Il se fit traduire en sa langue une partie de la sainte Escriture sur tout du nouveau Testament, & s'appliqua fortement à la lire avec grande assiduité, ne doutant nullement qu'estant tout à Dieu, comme il croyoit, il n'eust aussi receu de luy toutes les lumieres necessaires, pour en avoir une parfaite intelligence. Ce fut là la cause de tant de troubles*, &c. N'y a-t'il pas là dedans une fatalité bien impenetrable ? Tout aussitost qu'on recommence à lire l'Escriture & qu'on la tire de dessous les voiles des langues mortes, sous lesquelles elle est enveloppée, elle corrompt les esprits, elle gaste le cœur, elle est une source d'erreur. Il ne faut pas s'estonner aprés cela de ce que le Pere Maimbourg si zelé pour la conservation de la foy Catholique, s'est rescrié avec tant d'emportement contre la hardiesse des autheurs de la version de Mons, qui ont osé mettre l'Escriture en langue vulgaire. Avant que François I. eust fait revivre les lettres humaines en France, la Bible estoit un livre aussi inconnu au peuple que l'Alcoran. C'est un fait si notoire qu'il n'a pas besoin de preuves. Et parce qu'Erasme qui visiblement s'entendoit avec ces nouveaux maistres, pour remettre l'Escriture entre les mains du peuple, eut la hardiesse

Hist. du Calvin. liv. 1.

d'en parler, la sacrée faculté de Theologie reprima vigoureusement cette insolence. Erasme avoit dit, *sacras Litteras cupiam in omnes verti linguas* : Je voudrois que l'Escriture sainte fust tournée en toute langue. *Exclamant indignum facinus, si mulier, si coriarius loquatur de sacris litteris* : Si une femme ou un artisan parle de l'Escriture sainte, on se rescrie là dessus comme sur une chose monstrueuse. *Me authore sacros Libros leget Agricola, leget Faber, leget Latomus* : Si l'on m'en veut croire, le laboureur, le mareschal, le masson liront l'Escriture. La Sorbonne esmeüe d'une jalousie de Dieu, fit un Decret en datte du 17. de Decembre de l'an 1527. pour condamner ces propositions comme temeraires, heretiques & scandaleuses. Chanter les Pseaumes de David, & sçavoir quelque chose de l'Escriture estoient alors des crimes irremissibles, il n'y avoit pas de marque plus asseurée de Lutheranisme. Aussi ne pardonnoit-on à personne cette temerité, d'avoir osé lire la parole de Dieu pour s'instruire autrement que par la bouche de son Curé.

Praefatio in Matth.

Vous sçavés, Monsieur, que c'est Jaques Fabry & les autres sçavans du commencement du siecle passé, qui nous ont engagé dans ces reflexions.

Puiſque nous leur avons cette obligation de nous avoir tirés de la Barbarie, auſſi bien que de la ſuperſtition, il eſt juſte que nous tâchions à garantir leur memoire de la fleſtriſſure qu'on eſſaye de leur imprimer. Le Sieur Maimbourg n'a rien à dire contre Fabry, ſinon qu'il eut la laſcheté d'abandonner ſon troupeau dans la perſecution. *Cet arreſt comme un grand eſclat de tonnerre épouvanta ſi fort les premiers Miniſtres de l'Hereſie, qu'au lieu de s'expoſer en bons paſteurs pour leur petit troupeau, & de pretendre à la gloire d'avoir eſté les premiers Martyrs de la nouvelle Secte, ils prirent promptement la fuite.* Il eſt vray que Jaques Fabri fût de ceux qui s'enfuïrent dans cette perſecution. Il ſe ſauva premierement à Blois, & enfin il trouva un azyle auprés de Marguerite de Valois ſœur de François I. Reine de Navarre. Auprés de laquelle il mourut à Nerac l'An 1537. J'avouë que c'eſt quelquefois une foibleſſe, de ſe retirer d'un troupeau perſecuté : mais il y a ſouvent de la prudence à ſe derober à la fureur des perſecuteurs pour pouvoir ſervir à l'Egliſe dans un autre lieu, ou dans un autre temps. La fuite de Jaques Fabry eſt aſſurément de celles qui peuvent eſtre excuſées. Cependant il n'a pas voulu ſe la pardonner à luy meſ-

Hiſt. du Calvin. liv. 1.

me, & il en fit à sa mort une repentance si édifiante qu'elle merite d'estre éternellement conservée dans la memoire des hommes. Le recit de cette repentance, & de la mort de ce grand personnage a quelque chose de si beau & de si singulier, que je ne sçaurois m'empescher de vous l'envoyer traduit en nostre langue. C'est un sçavant homme de nostre siecle qui nous l'a fourni & qui l'a tiré de l'Histoire d'un autheur appellé Hubertus Thomas Leodius Conseiller de Frederic II. Electeur Palatin. Ce Conseiller suivit son maistre en Espagne, quand ce Prince alla trouver Charles Quint. L'Electeur tomba malade à Paris en revenant d'Espagne: le Roy & la Reine de Navarre le venoient voir souvent & le divertissoient par divers discours pleins d'utilité & d'édification. Entre autres la Reine fit un jour à l'Electeur ce recit touchant Jaques Fabri, en presence de l'Historien, qui fût auditeur, & qui rapporte ce qui fût dit comme le tenant de la bouche de la Reine mesme. *Jaques Fabri estoit de ceux qui dans la premiere persecution esmeuë contre les Evangeliques chercha son salut dans la fuitte & se sauva à Nerac aupres de la Reine de Navarre. Un certain jour la Reine l'envoya querir & luy fit dire qu'elle vouloit disner avec*

Hubert. Thom. Hist. lib. 2. Francof. 1624.

luy & avec quelques autres sçavans qu'elle avoit fait inviter, dans la conversation desquels elle se plaisoit extremement. Durant le disner Fabri parut extrémement triste jusqu'à verser des larmes de temps en temps. La Reine luy demanda pourquoy il estoit ainsi triste, & luy fit des reproches de ce que l'ayant envoyé querir pour la divertir, luy mesme paroissoit enseveli dans une si profonde tristesse. Helas! respondit le bon viellard, Madame, comment pourrois-je estre gay & inspirer de la joye aux autres, moy qui suis le plus grand pecheur que la terre porte? Et quel peché avés vous commis Maistre Jaques, luy respondit la Reine Vous qui avés dés vostre jeunesse mené une vie si sainte? Je suis, dit-il, aagé de cent un an, je ne me suis jamais souillé avec aucune femme, & je ne me souviens pas d'avoir rien fait qui me puisse faire craindre la mort, qu'une seule chose. La Reine le pressa de luy declarer ce que c'estoit. Luy fondant en larmes, & la voix entrecoupée de sanglots s'escria enfin. Comment pourray-je subsister devant le tribunal de Dieu, moy qui ay enseigné aux autres la pureté de l'Evangile? Mille & mille gens ont souffert patiemment la mort & mille tourmens pour la doctrine que je leur ay enseignée. Et moy mauvais pasteur aprés estre parvenu à un si grand aage, ne devant

rien moins aimer que la vie, & mesme estant en estat de desirer la mort, je me suis laschement derobé au martyre & j'ay trahi la cause de mon Dieu. Sur quoy la Reine prit la parole, & comme elle estoit trés eloquente, sçavante & qu'elle avoit de grands sentiments de pieté, elle luy fit voir par plusieurs raisons, & par beaucoup d'exemples qu'il ne falloit pas desesperer de la misericorde de Dieu; parce que cela mesme dont-il s'accusoit, estoit arrivé à divers saints personnages, que Dieu pourtant avoit receus en sa gloire. Tous ceux qui estoient à table adjousterent quelque chose pour appuyer ce que la Reine avoit dit. Il escouta tout fort attentivement & demeurant consolé & persuadé il reprit la parole, & dit: *Puis qu'ainsi est, il n'y a donc plus qu'à partir de ce monde aprés avoir fait mon testament, & cela sans delay, car je sens bien que Dieu m'appelle.* Puis regardant attentivement la Reine; *Madame*, luy dit-il; *je vous fais mon heritiere. Je legue tous mes livres à Maistre Gerard Roussel vostre predicateur, & je laisse aux pauvres mes habits & tout ce qui me peut rester de bien.* Sur quoy la Reine en souriant luy dit, *Maistre Jaques, si vous donnés tous vos biens aux pauvres, que me doit-il donc revenir, moy que vous venés de nommer pour vostre heritiere universelle? L'employ de*

distribuer l'heritage aux pauvres, dit le vieillard. Ah! je l'accepte de bon cœur respondit la Reine, & je jure que cette succession m'est plus agreable que si le Roy de France, mon Frere, me faisoit son heritiere universelle. Incontinent il se respandit une joye sur le visage de ce bon homme; il se leva & dit à la Reine, Madame, j'ay besoin d'un peu de repos, à Dieu, resjouissés-vous & que Dieu vous conserve; en suitte il s'alla jetter sur un lit qui estoit tout prés de là. On crut qu'il s'estoit endormi, mais quand on s'approcha de luy, l'on trouva qu'il estoit mort au Seigneur, sans avoir eu aucune marque de maladie. Car quand on le voulut esveiller on fût bien estonné qu'il avoit rendu l'esprit. C'est ainsi que la Reine raconta la mort de ce saint homme. Elle trouva cette mort si miraculeuse, qu'elle voulut que ce bienheureux defunt fût couvert d'un marbre qu'elle avoit fait preparer pour elle, & elle le fit enterrer d'une maniere fort honnorable.
Je voudrois bien sçavoir qu'elles marques de reprobation Messieurs les Catholiques Romains trouveront dans cette mort? S'il a eu la foiblesse d'abandonner son troupeau, je croy que sa repentance a bien expié sa faute. Je ne sçay si le Sieur Maimbourg pourroit bien produire des Saints de sa Religion entre les ardens persecuteurs des Hu-

guenots, qui eussent pu dire en verité comme nostre Jaques Fabri, qu'ils avoient vescu jusqu'à la vieillesse sans avoir eu aucun commerce avec les femmes ? C'est dequoy je doute trés fort; car la morale de l'Eglise Romaine a là dessus des maximes d'une tres grande commodité, dont on faisoit alors un fort grand usage. Ce fût dans ce temps-là qu'on fit cette celebre piece qui fût appellée *centum gravamina*; dont je ne sçaurois m'empescher de vous envoyer deux articles le 75. & le 91. tournés en nostre langue; les voicy, & si vous doutés de ma fidelité, consultés l'original dans un recueil de pieces curieuses qui a pour tiltre, *Catalogus testium veritatis*.

Catalog. Test. p. 353. 75. *Outre cela les officiaux possedés d'une detestable avarice, non seulement ne defendent pas les usures, mais les permettent & les entretiennent; & de plus en tirant des Religieux & des Prestres seculiers un tribut annuel, ils leur permettent d'entretenir publiquement des concubines & des femmes de joye dont ils ont des enfans. &c.*

91. *La plus part des Evesques & leurs officialités ne permettent pas seulement aux Prestres d'avoir des concubines en payant un tribut: mais mesme s'il y a quelques Prestres sages qui veulent vivre en continence, on ne laisse pas de leur faire payer le tribut du concubinage, sous pre-*

texte

texte que Monsieur l'Evesque a besoin d'argent. Aprés cela on permet au Prêtre de vivre en chasteté ou d'entretenir des concubines, selon qu'il luy semble bon. Tout ce qui restoit de bon, c'est qu'un Prestre n'estoit pas contraint à prendre une concubine, mais il faloit qu'il en payast le tribut. Vous sçavés, Monsieur, que ce tesmoignage vaut quelque chose, car il est de toute l'Allemagne en corps. Cette piece fût composée dans la diete de Nuremberg de 1522. Ce sont des villes, des estats, des Princes qui parlent, & qui sont un peu plus dignes de foy que le Sieur Maimbourg depeignant nos Ministres Reformateurs comme des Libertins & des débauchés.

En verité la mort de Fabri n'a gueres le caractere de débauche & de libertinage, les malhonnestes gens ne meurent pas ainsi. Cette fin a des circonstances si admirables qu'elle peut passer pour un vray miracle. Et si je croyois necessaire de prouver nostre vocation par des miracles, comme on nous y veut obliger, je ne ferois pas de difficulté de produire celui-cy. Un persecuteur des Huguenots qui seroit mort comme Jaques Fabri seroit aujourd'huy placé tout prés des Seraphins, & il auroit sa feste sur le calendrier. Cette

mort est un peu plus édifiante que celle du Pape Sixte V. de la maniere que le President de Thou la rapporte. *On respandit, dit-il, des bruits desavantageux de luy, par de petits livrets qui sont tombés entre mes mains. On disoit que depuis long temps il avoit eu un grand commerce avec l'ennemi du genre humain par le moyen de la magie, & qu'il avoit fait un traitté avec le demon que s'il devenoit Pape par son moyen, & qu'il possedât le papat 6. ans, aprés cela il s'abandonneroit entierement à luy, pour en faire tout ce qui luy plairoit. Le Diable luy estant apparu au bout de cinq ans pour se saisir de luy, Sixte s'emporta, & luy reprochant son infidelité luy dit qu'il n'avoit encore regné que cinq ans, & qu'il devoit en regner six: sur cela le Diable le pria de se souvenir qu'au commencement de son pontificat il avoit fait mourir un jeune garçon au dessous de l'aage ordonné par les loix, qu'on luy estoit venu representer qu'il s'en faloit un an, qu'il ne fust en aage d'estre puni de mort, & que Sixte V. avoit respondu, s'il luy manque un an je luy en donne un des miens: un adjousté à cinq font six, ainsi le nombre que je t'ay promis est expiré, adjousta le Diable. Sixte ayant entendu cela n'eut rien à respondre & demeurant confus, se coucha le visage sur le lit, & avec d'horribles remors se prepara*

Historiar. lib. 100.

prepara à recevoir la mort que le Diable luy donna. Je donne cette histoire comme elle a esté debitée par les Espagnols. Il me semble que cela ne vient pas d'un mauvais lieu. Les Espagnols ne doivent pas étre suspects quand il s'agit des Papes, & sur tout de celui-cy qui avoit si bien fomenté la ligue Espagnole & favorisé les desseins que le Roy d'Espagne avoit de se rendre Maistre de la France. C'est une petite digression, mais je voudrois bien, Monsieur, que vous me permissiés d'en faire encore une autre de mesme longueur, pour comparer la mort de ce saint fugitif, avec celle de quelques uns de ceux qui dans le même temps persecutoient avec fureur la Reformation & les Reformés.

Dans la même année que Jaques Fabri meurt comme la Reine de Navarre l'a recité, Rochet Moine Jacopin, & son vicaire Richard, tous deux faisant office d'Inquisiteurs & ayant tourmenté les fideles par mille tourmens, furent brulés à Toulouze pour le peché de Sodomie... Autre exemple du mesme temps. Jehan Crannequin, advocat à Bourges, qui avoit de la reputation dans sa profession, faisoit le mestier de delateur, pour accuser ceux dont les sentimens s'eloignoient des erreurs de

1538. 1553.

l'eglise Romaine, & il avoit fait perir un grand nombre de fideles. Il tomba dans une phrenesie qui luy representoit tous les objets sous la forme de serpens remuants. On employa tous les remedes imaginables pour guerir cette imagination blessée, jusqu'à se servir des sorciers & magiciens.

Si flectere nequeo superos, Acheronta movebo.

Mais rien n'y fit, il falut mourir, & mourir dans les transports de cette violente maladie. Il n'y avoit pas longtemps que Jaques Fabry estoit mort, quand à Troye en Champagne, un Cordelier, nommé Morel connut la verité & la prescha. Mais pour se garantir de la mort & parvenir au degré de provincial dans son ordre, il abjura la pureté de l'Evangile. On le railloit un jour sur ce qu'il avoit retourné sa robe, si je ne l'eusse pas retournée, elle ne m'eust pas tant duré, respondit-il. La Justice divine ne luy pardonna pas ce bon mot, quoy qu'elle l'ait laissé vivre assés long temps depuis; Car il tomba dans une maladie estrange & inconnue qui luy consuma & brula la moitié du corps, luy faisant trouver le supplice du feu, qu'il avoit voulu eviter en trahissant la verité. En voila assés pour le regne de

Fran-

François I. Comme celuy de Henri II. nous fournira de nouveaux exemples de cruautés & de barbaries, il nous en fournira aussi de justes jugemens de Dieu si nous en avons besoin. Il est assés difficile de ne pas faire icy la priere de Balaam, *que je meure de la mort des justes, & que ma fin soit semblable à la leur*. Il n'y a gueres de gens qui n'aimassent mieux mourir comme Jaques Fabry que l'on traitte d'apostat, que comme ces zelés defenseurs de la foy dont je viens de parler.

CHAPITRE III.

Apologie pour Pierre Martyr, sa pretendue apostasie, son sçavoir, son esprit, sa douceur, son pretendu mariage avec une religieuse. Que le voeu de celibat estoit inconnu aux anciens: qu'il estoit permis aux religieuses de se marier: excés de S. Jerosme, qui pourtant demeure d'accord de cette verité. Martyr justifié de changement dans sa doctrine: abbregé de sa vie.

SI nous voulions faire la vie & l'eloge de tous ceux dont il a plu au Jesuïte Maimbourg de ternir la memoire par quelques traits de calomnie, cela nous meneroit fort loin, car il n'espargne personne: Il faut donc neces-

cessairement en passer quelques uns. Mais nous ne sçaurions negliger Pierre Martyr, à qui la verité que nous defendons aujourd'huy, est si fort redevable. Voicy ce qu'il a plu au sieur Maimbourg de dire de luy. *Pierre Vermile Florentin, plus cognu sous l'autre surnom de Martyr, qu'il trouva bon de prendre lors que s'estant fait Apostat de l'ordre des chanoines Reguliers de Saint Augustin, il prit pour femme à l'exemple du docteur Martin Luther, une religieuse qu'il avoit desbauchée, homme docte à la verité, & grand predicateur, mais d'un esprit si peu arresté en matiere de creance, qu'il estoit tantost Lutherien, tantost Calviniste, & puis Zuinglien: Comme il estoit alors à Zurich, où il enseignoit la Theologie à la Zuinglienne, & d'où la Reine Catherine & le Roy de Navarre le firent venir, l'ayant obtenu des Magistrats de ce Canton, comme un homme d'un sçavoir extraordinaire, pour assister à ce colloque.* Ne trouvés vous pas Monsieur, que cela est d'une jolie longueur pour la moitié d'une periode; car la periode commence avec la page, 15. ou 20. lignes plus haut dans mon edition par ces mots. *Les plus signalés d'entre ces ministres estoient, &c.* Ces bons Lacedemoniens qui parloient par monosyllabes; qui respondirent à

Hist. du Calvin. liv. 3. an. 1562.

une longue lettre de Philippe par un *Si*, & dont les plus longues periodes n'avoient que six mots, seroient bien estonnés de voir leur Laconisme si mal traitté par un autheur de reputation. Vous & moy, Monsieur, laisserions volontiers passer les offenses faites à la rhetorique. Mais nous ne sçaurions pardonner celles qui sont commisses contre l'honnesteté & contre la bonne foy. Le bon Pierre Martyr pour avoir quitté l'ordre des Chanoines reguliers merite d'estre appellé Apostat de cet ordre: comme dans la mesme periode Augustin Marlorat est appellé apostat de l'ordre de St. Augustin. Les fondateurs de ces ordres valoient bien Jesus Christ, c'est pourquoy comme on appelle apostats de la religion Chrestienne, ceux qui renoncent à Jesus Christ, il ne faut pas trouver estrange que ceux qui renoncent aux loix du monastere soient flestris de l'accusation d'apostasie. Mais aussi le sieur Maimbourg trouvera bon s'il luy plaist que nous l'appellions Apostat de l'ordre des Jesuïtes, puisqu'il a renoncé à son patriarche Loyola. Il ne doit point respondre qu'il n'a pas renoncé à l'ordre, parce qu'il en a esté chassé, car l'apostasie ne consiste pas dans la sortie, mais dans la violation des Loix, & dans l'abjuration de

la

la doctrine. Marlorat, Martyr & tous les autres qui sont sortis des maisons des moines, en sont sortis parcequ'ils en ont esté chassés par des violences plus grandes que celle qui a mis le sieur Maimbourg hors de la societé. Il a renoncé à la doctrine de son ordre, il en a violé les loix, il en est donc Apostat. Mais c'est dequoy nous ne nous mettons pas en peine, & s'il estoit honneste homme & sincere à cela prés, nous ne l'en estimerions pas moins.

Il faut que les femmes de ces bonnes gens reviennent toujours sur la scene. *Pierre Martyr prend pour femme une religieuse qu'il avoit desbauchée.* De tout le bien & de tout le mal que le Jesuïte dit de Pierre Martyr, il n'en a pas d'autre garand que Florimond de Remond, qui est la grande source où il a puisé. Il n'y a point d'honneste homme qui puisse accuser Pierre Martyr de desbauche. Il n'y eut jamais homme plus sage, plus moderé & dont les passions fussent mieux reglées. Et quand nous n'aurions pas de gens qui nous en pussent rendre tesmoignage, ses escrits en font foy. Car on voit regner par tout le caractere de pieté, de devotion, d'amour pour la verité, de zele, & cependant de debonnaireté & de moderation. Il n'avoit pas la vehemence de Luther, ni l'hu-

Florimond de Remond liv. 3. chap. 5.

l'humeur chagrine de Calvin ; mais une douceur achevée qui l'a rendu les delices de tous ceux qui l'ont connu. Au reste d'un sçavoir qui dans son siecle peut passer pour un prodige. Il avoit l'esprit beau & qui ne cedoit en rien aux genies les plus elevés de son siecle, entre nos reformateurs. Mais il les surpassoit tous en science & en habileté. La cognoissance qu'il avoit de l'antiquité estoit rare & extraordinaire, comme il paroist par l'ouvrage qu'il a fait sur l'Eucharistie contre Gardinerus. Et cette profonde érudition se trouve dans tous ses commentaires; par lesquels il est clair que cet autheur possedoit parfaitement la Theologie des Peres. Je voudrois bien que le Jesuïte nous nommast un autheur de son Eglise qui approchast dans ce siecle là de l'eloquence, du sçavoir & de l'esprit de nostre Pierre Martyr. *Il estoit homme docte à la veritè & grand predicateur*, dit le Jesuïte. Mais il avoit desbauché une religieuse & l'avoit espousée. Premierement nous n'avons aucune connoissance que la femme de Pierre Martyr eust esté religieuse: Au contraire il y a beaucoup d'apparence qu'elle ne l'avoit point esté. Et je le receuille de la maniere dont Monsieur de Thou raconte l'execution qui fut faite sur le corps

corps de cette honneste femme, que l'on voulut deshonnorer aprés sa mort. Aprés avoir dit qu'on deterra les corps de Bucer & de Fagius, il adjouste, *Broch, Evesque de Glocester fit faire la même chose au corps de Catherine femme de Pierre Martyr. Il y avoit quatre ans qu'elle estoit morte & elle avoit esté enterrée dans l'eglise appellée de Christ, auprés des os d'une sainte Frisinde*(Florimond l'appelle Fridisinde) *qui estoit en souveraine veneration dans ces lieux là. On condamna cette femme comme convaincue d'avoir adheré à la doctrine de son mary: son corps fut tiré de son sepulchre, & sur les espaules de quelques porte-faix on la transporta dans un estable de la maison de Mareschal, Doyen de cette eglise de Christ, & l'on l'enterra dans le fumier.* Il paroist que le procés de cette femme portoit simplement qu'elle avoit esté infectée d'heresie comme son mary. Si elle avoit esté religieuse, qu'elle eust violé ses vœux, & se fust mariée, c'auroit esté là le premier chef d'accusation, & cela n'auroit pas esté oublié dans les causes de sa condamnation.

Thuan. hist. lib. 17. 1556.

Mais quand mesme il seroit vray qu'elle auroit esté religieuse, en auroit elle esté moins honneste, pour estre entrée dans les liens d'un honneste mariage? Les Historiens & les Theolo-

giens de l'Eglise Romaine font des declamations tragiques contre l'action de Luther, qui espousa une fille qui avoit autrefois esté voilée : c'est ce que nous a voulu dire l'Autheur des Prejugés, que ce nouvel Evangile n'estoit annoncé que par des moines qui quittoient leur habit & leur profession, *pour contracter des mariages scandaleux.* C'est bien à ces Messieurs à nous reprocher nos mariages scandaleux : eux au milieu desquels on voit des mariages incestueux authorisés par les dispenses de Rome. On y permet à une femme d'espouser les deux freres, comme a fait en ce siecle à une Reine de Pologne, & à un homme d'espouser les deux sœurs, chose dont on a vu cent exemples. L'oncle a eu dispense d'espouser sa niece comme a fait le Duc de Luynes. Ils devroient se souvenir de la Lucrece d'Alexandre sixiesme, qui estoit sa femme & sa fille. Toute la question depend de sçavoir, si les vœux de celibat que l'on fait faire à des filles, souvent malgré qu'elles en aient, sont valides & de telle force qu'on ne s'en puisse relever. Je n'ay pas dessein de faire icy un lieu commun *de votis*; ni de redire les choses qui ont esté dites cent fois. Mais nous redirons pourtant jusqu'à ce que l'on nous ait fait voir que nous

avons

avons tort de le dire, que c'eſt une tyrannie inſupportable de lier les ames ſur leur eſtat à venir, duquel elles ſont abſolument incertaines: de les engager par neceſſité dans un voeu de continence, qui n'eſt point du tout en leur pouvoir: que c'eſt une temerité prodigieuſe, de vouloir eſtre plus ſevere que Dieu, & d'engager les hommes à des vœux qui vont au delà de ce que Dieu exige de nous. Nous nous en tiendrons à la pratique de l'ancienne Egliſe & des Peres des quatres premiers ſiecles, à qui ces vœux eſtoient inconnus. Dés le temps de St. Cyprien il y avoit de ſaintes Vierges, qui ſe conſacroient au ſervice de Dieu, mais elles n'eſtoient ni recluſes ni liées par des vœux. Elles eſtoient meſme ſi libres que leur liberté paſſoit juſqu'au libertinage: elle faiſoient profeſſion d'eſtre chaſtes, cependant elles demeuroient avec des hommes, elles couchoient avec eux & dormoient dans un meſme lit. *Detectæ ſunt poſtea in eodem lecto pariter manſiſſe cum maſculis, & plane eaſdem quæ ſe cum viris dormiſſe confeſſæ ſint, aſſeverare ſe integras eſſe.* Que dit d'elles ce ſaint? *Si elles ſe ſont dediées à Jeſus Chriſt par une veritable foy*, dit-il, *qu'elles perſeverent dans la pudicité & dans la chaſteté ſans impoſer aux hommes par de fauſſes*

Cypr. Ep. 62. Edit. Pamel.

fausses apparences, & qu'elles attendent dans cet estat la recompense que Dieu prepare aux vierges. Mais si elles ne veulent pas perseverer, ou qu'elles ne le puissent, il vaut bien mieux qu'elles se marient que de se precipiter dans les flammes par leurs pechés. Il leur estoit donc permis de changer de condition, & quand elles se marioient, cela ne s'appelloit pas des mariages scandaleux. Dans le temps de St. Athanase, on ne se seroit pas encore récrié sur le mariage d'une religieuse comme sur un spectacle d'horreur. Puisqu'il estoit encore permis aux moines de renoncer à la vie monastique pour se marier & pour édifier une famille : cela pouvoit bien estre permis aux femmes qui sont d'un sexe plus fragile. Voicy comme parle ce saint. *Il y en a beaucoup d'entre les Evesques qui ne se sont point mariés, & d'autre part il y a bien des moines qui sont devenus peres de plusieurs enfans. Vous verrés des Evesques qui ont esté peres de familles & des moines qui ont voulu voir de leur posterité. Il y a des Ecclesiastiques qui boivent, & des moines qui jeusnent: car cela est ainsi permis & n'est pas defendu. Et il faut que chacun combatte le bon combat dans les lieux & les estats où il se trouve; car on reçoit la couronne non pas selon les lieux où l'on est, mais selon*

Athanas. Epist. ad Dracont. sub fin.

lon les actions que l'on fait. Je ne pense pas qu'on accuse jamais St. Jerosme d'avoir favorisé le libertinage des moines & des religieuses, luy qui aimoit mieux bruler dans le desert que d'éteindre sa flame dans un legitime mariage. Il confesse que dans le temps qu'il n'avoit pour compagnons que les scorpions & les bestes farouches, son cœur le transportoit au milieu des danses des filles. St. Jerosme peut avoir esté plus sincere ailleurs, mais il n'a jamais esté plus eloquent que dans cet endroit. Vous aurés du plaisir de l'entendre parler dans sa langue: O *quoties ego ipse in Eremo constitutus & in illa vasta solitudine quæ exusta solis ardoribus, horridum Monachis præstat habitaculum, putabam me Romanis interesse delitiis. Horrebant sacco membra deformia, & squalida cutis situm Æthiopicæ carnis obduxerat: quotidie lachrimæ, quotidie gemitus, & si quando repugnantem somnus eminens oppressisset, nuda humo ossa vix hærentia collidebam. De cibis verò & potu taceo, cum etiam languentes monachi aqua frigida utantur, & coctum accepisse luxuria sit. Ille igitur ego, qui ob Gehennæ metum tali me carcere ipse me damnaveram, scorpionum tantum socius & ferarum, sæpè choris intereram puellarum. Pallebant ora jejuniis, & mens desideriis*

Ad Eustach. de custodia virginitat.

desideriis æstuabat in frigido corpore, & *antè hominem suum jam carne præmortuâ, sola libidinum incendia bulliebant.* Le reste n'est pas moins beau. Mais je me lasse de parler à des gens qui peut estre ne m'entendent pas ; car que sçay-je, à qui vous ferés voir cecy ? L'entende qui pourra. Je ne me hazarderay pas à mettre ce beau latin en meschant françois. Je suis d'avis que nous en croyons St. Jerosme sur ce qu'il nous dit de ce feu qui devoroit ses entrailles, de ces images impures qui venoient souiller son imagination dans sa solitude, car cela nous sert beaucoup à prouver que ce genre de vie n'est pas le vray remede à l'incontinence. Mais je ne sçay si nous devons avoir autant de foy pour ce qu'il nous dit de l'horreur de son desert & de sa solitude, & des mortifications terribles ausquelles il soumettoit sa chair. Il eust esté bien difficile qu'une chair aussi mortifiée eust regimbé. Le bon homme est naturellement un peu declamateur, afin de rendre ses descriptions plus eloquentes & plus fortes, il les outre presque toûjours, sur tout quand il s'agit de la vie monastique & du celibat. Par exemple voulés vous rien de plus outré que ce qu'il escrivoit à Gerontia pour la detourner d'un second mariage. *Pour vous apprendre*

que

ad Geront. *que la pudicité est venerable aux nations les plus farouches, escoutés cet exemple. Les Theutons partis du fonds de la Germanie & des rivages de la mer inonderent toutes les Gaules, & enfin ils furent domtés par Marius auprés d'Aix en Provence. Trois cents de leurs femmes étant demeurées captives & concevant bien qu'elles alloient estre exposées à la fureur d'un insolent vainqueur, prierent le consul qu'on les destinast au service des Temples de Ceres & de Venus. Elles ne purent l'obtenir, & les gardes les ayant emmenées elles égorgerent leurs enfans, & le lendemain elles furent trouvées mortes.* Ne trouvés vous pas que voila un exemple dont on peut faire un fort grand usage dans la morale Chrestienne : Et que des furieuses qui esgorgent leurs enfans & qui s'estranglent elles mesmes, sont de beaux modeles à proposer à des Chrestiennes, pour leur donner de l'attachement pour le celibat & de l'amour pour la chasteté? A propos de ce zele que St. Jerosme avoit pour la vie Monastique, je ne sçaurois m'empescher de vous rapporter un passage, qui vous fera rire pour peu que cet endroit vous trouve en bonne humeur. Demetrias, fille de bonne maison, avoit renoncé au monde pour se donner à Jesus Christ, auquel elle avoit consacré sa virginité.

Voicy

Voicy comme en parle saint Jerosme, *Succumbendum est huic loco, &c. ad explicandam incredibilis gaudii magnitudinem & Tulliani Fluvius siccaretur ingenii.* Icy l'esprit demeure accablé sous la grandeur de la chose. Toute l'eloquence de Ciceron ne pourroit pas exprimer la joye que cet evenement & la resolution de Demetrias causerent: la mere, la grand' mere, tous les parens penserent mourir de joye, on la baise, on verse des larmes, on l'embrasse; *Certatim in oscula ruunt: ubertim flere, amplexari trepidantem.* Mais tout cela n'est rien, *parum loquor. Toutes les Eglises d'Afrique furent comblées de joye, & l'on peut dire quasi qu'elles danserent d'allegresse. La renommée enfla mille & mille trompettes & ne se contenta pas de porter ce grand evenement dans les villes, dans les bourgs & dans les villages, il n'y eut cabane de bergers où elle ne penetrast pour leur en porter la nouvelle. Toutes les isles qui sont entre l'Afrique & l'Italie en furent remplies, & la joye se respandit encore bien plus loin sans pouvoir estre arrestée. L'Italie quitta ses habits de deuil, Rome à demi ruinée reprit son ancienne splendeur, & crut que le ciel avoit renoncé à toute sa colere en sa faveur, puisqu'il avoit travaillé avec tant de succés à la parfaite conversion de cette fille, elevée*

Ad Demetriadem de servanda virginitate.

dans le ſein de la ville. Vous euſſiés dit que Rome avoit veu tomber des mains de celui qui fait gronder le tonnerre quelque horrible coup de foudre qui auroit diſſipé les bandes des Goths, & reduit en poudre cet amas d'eſclaves & de fugitifs. Quand aprés les eſchecs que receut la Republique dans les batailles de Trebie, du lac Thraſimene & de Cannes, le peuple Romain ſe vit ſorti de l'abyſme des malheurs par la victoire de Nole remportée par Marcellus, elle eut aſſurément une grande joye: mais ce ne fut rien en comparaiſon de ce qu'elle a ſenti dans cette occaſion. Rome reduite aux dernieres extremités par les Gaulois, contrainte de racheter par de l'or ſa nobleſſe & le ſeminaire de la Republique Romaine, enſeveli dans le Capitole, eut moins de joye quand elle ſe vit delivrée des Gaulois, qu'elle n'en a eu cette fois par la reſolution de Demetrias; le bruit en eſt volé juſqu'aux extremités de l'Orient, & le Triomphe de la gloire Chreſtienne eſt parvenu juſqu'aux villes qui ſont dans le milieu de la terre. Vous ne l'auriés pas cru, Monſieur, que ma complaiſance puſt aller juſqu'à traduire un ſi long paſſage. Mais vous n'auriés pas cru non plus, que l'Afrique, l'Europe & l'Aſie ſe fuſſent réjouïes de ce qu'une fille avoit pris le voile. Jamais vous ne vous ſeriés imaginé que pour rendre à

Rome son ancien lustre aprés qu'elle eut passé par les mains barbares des Goths, il n'eust falu que porter une fille à se rendre religieuse. C'est ainsi que les anciens se sont divertis, & nous pouvons dire, à nos despens: car aujourd'huy on veut establir de bons & de solides dogmes sur de semblables enthousiasmes.

Mais enfin à quoy revient tout cecy?cela sert à faire voir que S. Jerôme ne doit point estre suspect au sujet des mariages des religieuses, qui quittoient le voile pour prendre un mary: voicy pourtant comme parle ce zelé, cet outré amateur du celibat. C'est dans la mesme Epistre àDemetrias. *Il y a*,dit il, *des Vierges dont la conduite dereglée & la mauvaise reputation impriment une tache à ce saint estat de virginité , & qui deshonnorent cette sainte famille des anges.* Que faisoient elles ces filles qui deshonnoroient tout le corps des vierges consacrées à Dieu?C'estoient peut-estre celles qui renoncoient à leurs vœux pour se marier ? Non: C'estoient des filles devoüées à Dieu qui *s'ornoient, pourtant excessivement, à tel point que bien que souvent elles ne fussent que servantes , on les prenoit pour des dames de grande importance. Il y en avoit mesme qui prenoient des maisons separées pour vivre plus licentieu-*

sement, pour aller au bain & se donnerla liberté de faire tout ce que bon leur sembloit, sans estre observées ni contredites par les autres religieuses dont elles quittoient la societé. Que faut-il faire à ces religieuses libertines? *Apertè dicendum est, ut aut nubant si se non possunt continere, aut contineant si nolunt nubere.* Il leur faut dire nettement ou qu'elles se marient si elles ne se peuvent contenir, ou qu'elles se contiennent si elles ne veulent pas se marier. Croyés vous qu'aprés cela, St. Jerosme auroit pû appeller le mariage d'une religieuse *un spectacle d'horreur?* Assurément il l'auroit pu: car quand son imagination & sa bile étoient eschauffées, il disoit tout cequ'il vouloit. Mais je sçay bien qu'il n'auroit pu le dire selon l'Idée que luy mesme nous donne des regles de la vie religieuse d'alors. Car il nous represente les moines comme tres libres, jusques là que quelques uns avoient des serviteurs dans leur retraitte, vivoient dans le luxe; ils se promenoient, ils conversoient avec les femmes quand bon leur sembloit. Les filles s'ornoient à la maniere des gens du monde, elles alloient au bain, elles voyoient des compagnies fort libres & souvent libertines; Et enfin quand ils estoient las de ce genre de vie & de leur estat de virginité, hommes & filles

Voy Epist. ad Rustic. Item ad Paulin. de institut. Monach. ad Eustoch. & ad Demetriadem.

filles se marioient sans encourir autre blame, que celuy de legereté & d'inconstance. Si tout cela ne suffisoit pas pour prouver que les declamations de ces Messieurs contre les mariages des Religieuses & des moines sont injustes & vaines, & qu'on a tort de regarder ces unions comme illegitimes, nous les renverrions à leur propre droit canon. Là dedans ils liront qu'il y a une si grande vertu dans le nœud du mariage, qu'il ne peut estre dissous sous pretexte qu'en le contractant on a violé ses vœux. *Et pourtant ceux qui disent que le mariage de ces personnes n'est pas un veritable mariage, ne me semblent pas avoir bien pensé à ce qu'ils disent.* Le tiltre du canon est *Conjugia voventium non sunt dissolvenda*: Les mariages de ceux qui ont fait voeu ne sont pas nuls, & ne doivent pas estre dissous. Et dans un autre endroit on lit cet autre canon. *Il y en a qui disent que ceux qui se marient aprés avoit fait voeu de chasteté sont adulteres. Mais moy je vous dis que ceux qui separent de telles gens, commettent un tres grand peché.* Que les canonistes distinguent tant qu'il leur plaira le voeu simple, le voeu en termes de futur ou en terme de present: le canon ne parle point de cela. Il est simple & absolu. Il est vray que l'on trouvera

Decret. Grat. Causa, quæst. 27. Canon nuptiar.

Dist. 27 Can. quid.

 des

des regles tout oppoſées à celle là dans la meſme compilation de Gratien. Mais c'eſt l'ordinaire, on y trouve le pour & le contre, & dequoy contenter tout le monde. Au moins cela fait voir que les loix qui aſtreignent ceux qui ont fait voeu, à ne ſe marier jamais, ſont des loix eccleſiaſtiques, qui ne peuvent obliger tout au plus qu'auſſi long temps qu'on eſt dans l'Egliſe qui les a faites, c'eſt à dire dans l'egliſe Romaine. Nos Ancêtres ſortis de cette egliſe ne pouvoient donc eſtre ſoumis à aucune de ces loix.

Aprés tout cela je conclus que ces violens emportements contre ceux qui dans la reformation ont eſpouſé des religieuſes, & contre les religieuſes qui ſe ſont mariées ſont des declamations pueriles, formées ſur les idées du vulgaire, & ſur les prejugés ridicules dans lesquels on le nourrit. Qu'on deſcouvre des couvents entiers de filles qui vivent dans le dernier desordre, & qui ſoient des lieux de proſtitution publique, on n'en fait pas de bruit, toute l'Eſpagne & l'Italie en ſont pleines. Mais qu'une religieuſe quitte le couvent pour ſe marier, c'eſt un ſcandale effroyable qui merite le feu.

Aprés avoir juſtifié Pierre Martyr ſur ſon pretendu mariage ſcandaleux avec une religieuſe, je ſuis d'avis que nous

le justifions du crime de legereté. *Il estoit*, dit le Sieur Maimbourg, *d'un esprit si peu arresté, si leger & si changeant sur tout en matiere de creance, qu'il estoit tantost Lutherien, tantost Calviniste & puis Zuinglien.* Il n'y eut jamais d'accusation moins fondée, car jamais esprit ne fut plus ferme, mieux reglé & moins inconstant. Tout ce Roman roule sur l'authorité de Florimond de Remond: car je vous donne ma parole, Monsieur, que le Sieur Maimbourg n'a jamais lû un seul mot dans les œuvres de Martyr. Il ne sçait s'il est constant ou changeant dans la doctrine. Mais son autheur le dit changeant, c'est assés, *Martyr estant en Angleterre se trouva fort inconstant & douteux sur la matiere du saint Sacrement, de sorte qu'on ne pouvoit descouvrir, tant il se tenoit à couvert s'il estoit en ce point Lutherien, Zuinglien ou Calviniste.* *Florim. de Remond, liv. 3. chap. 5.* Florimond donne cela au public sur la bonne foy de Sanderus, qui a escrit l'histoire du schisme d'Angleterre, le plus desesperé calomniateur qui ait jamais esté. Cet esprit de calomnie est si violent dans ce Sanderus, qu'un habile Jesuïte qui a fait des reflexions sur l'art d'escrire l'Histoire, advoüe qu'on ne luy peut adjouster de foy & qu'il est sorti du caractere d'un historien par les

estranges emportemens avec lesquels il a escrit. Voicy, Monsieur, trois propositions que Martyr soustint en Angleterre, I. *In Sacramento Eucharistiæ non est panis & vini transsubstantiatio in corpus & sanguinem Christi.* Dans le Sacrement de l'Eucharistie il ne se fait point de transsubstantiation du pain & du vin au corps & au sang de Jesus Christ. II. *Corpus & sanguis Christi non est carnaliter aut corporaliter in pane & vino, vel ut alii dicunt sub speciebus panis & vini.* Le corps & le sang de Jesus Christ ne sont point charnellement & corporellement dans le pain & dans le vin, ou comme d'autres disent sous les especes du pain & du vin. III. *Corpus & sanguis Christi uniuntur pani & vino sacramentaliter.* Le corps & le sang de Jesus Christ sont unis sacramentalement au pain & au vin. Trouvés vous, Monsieur, qu'il y eut là dedans de l'ambiguité. La dispute dura quatre jours: & peut estre n'y en a-t'il jamais eu une plus solennelle. Toute l'université & quasi toute l'Angleterre y estoit presente & le Roy y presidoit par ses envoyés. Nous avons les actes de cette dispute. Qu'on voye si l'autheur a biaisé le moins du monde. L'on dit qu'auparavant il n'avoit pas parlé avec tant de clarté, mais qu'alors il se sentoit appuyé de l'authorité du souverain.

Mais

Mais c'eſt ce qu'il faudroit prouver, qu'auparavant il euſt parlé autrement & enſeigné l'opinion Lutherienne. Peut eſtre que le fondement de la calomnie, c'eſt qu'il a enſeigné à Straſbourg, où il a eſté meſme Profeſſeur en Theologie. Or cette Ville a toûjours eſté Lutherienne, & elle n'auroit pas ſouffert de Profeſſeur dans ſon eſcole qui n'euſt eſté Lutherien. C'eſt une fort meſchante raiſon : ceux qui ſçavent l'Hiſtoire de la Reformation ſçavent que Bucer avoit inſpiré au Senat de Strasbourg un eſprit de moderation, que dans cette ville on ſe toleroit dans la difference des ſentimens de Luther & de Zuingle; juſqu'à ce qu'aprés le retour de Martyr d'Angleterre, des eſprits ennemis de la paix & jaloux de la gloire de ce grand homme, le fatiguerent par mille chicanes, & enfin l'obligerent à quitter Strasbourg pour aller à Zurich où il fut appellé: le Magiſtrat luy donna ſon congé de la maniere du monde la plus honnorable, & teſmoigna un extrême regret de ce qu'il s'eſtoit affermi dans la reſolution de ſe retirer. *Hoſpin. Hiſtor. Sacr. part. altera.*

Si vous voulés en ſçavoir d'avantage ſur le chapitre de Martyr, liſés ſa vie eſcrite par Simlerus. Ou ſi vous ne voulez par aller ſi loin, conſultés la reſponſe des Genevois originaires de

Luques à la lettre du Cardinal Spinola, Evesque de cette Ville. Ils vous apprendront que Martyr estoit un Gentilhomme de Florence, qu'il fust envoyé à Luques pour Abbé de St. Fridian, environ l'an 1539. Qu'auparavant il avoit esté à Naples dans la maison *Sti. Petri ad Aram*,& dans la ville de Spolet; dans tous lesquels lieux & par son exemple & par son authorité il avoit fait revenir les Religieux de son ordre des dereglemens, dans lesquels ils estoient engagés comme les autres moines. Il eut l'honneur d'estre visiteur de l'ordre, & le bonheur de reüssir dans cet employ d'une maniere qui édifia toute l'Italie. Il fust aimé des premiers hommes de son siecle, entre autres des Cardinaux Gonzague de Mantoue, Reginald Polus, & Contarin. En un mot il a esté assés heureux pour n'avoir pas trouvé d'ennemy qui ait osé luy reprocher d'autres crimes que ses pretenduës erreurs. Et cela seul est une preuve indubitable de son innocence. Car si la calomnie n'a point espargné les plus honnestes gens, mais les a chargés des crimes les plus noirs, seulement parcequ'ils avoient abandonné l'Eglise Romaine; on doit croire que ceux qui ont esté espargnés possedoient une vertu dont l'esclat estoit si grand, que

l'enfer dechaiſné n'a oſé les approcher.

CHAPITRE IV.

De la diſtinction de Zuingliens & de Calviniſtes. Apologie ſur les diviſions qu'on nous impute. Reflexions ſur les raiſons de la providence, qui permet ces diviſions dans l'Egliſe. Diviſions qui ont regné dans l'ancienne Egliſe. Des Sectes qui ſont ſorties du milieu de nous. Conformité en cela entre nous & l'ancienne Egliſe, & dans la maniere dont le Diable a autrefois combatu la verité & la combat aujourd'huy.

MAis, Monſieur, à propos de Martyr, comprenés vous bien la diſtinction que fait le Sieur Maimbourg entre le Zuinglien & le Calviniſte : *Il eſtoit tantoſt Lutherien, tantoſt Calviniſte & puis Zuinglien.* Cette diſtinction ſe trouve en plus d'un lieu ; comme quand il dit des Cantons Suiſſes, *que les quatre Cantons Zuingliens s'eſtant aſſociés à ceux de Geneve ſe ſont faits depuis Calviniſtes.* Je ſuis perſuadé que *Liv. 1. ann. 1520.* noſtre Hiſtorien ne ſçait ce qu'il veut dire, ni ce qu'il eſcrit. Il a copié cela mot à mot de ſon original Florimond de Remond. Ne luy en demandés pas d'avantage. Car aſſurément s'il eſtoit obligé

de nous apprendre qu'elle difference il y a entre un Zuinglien & un Calviniſte, il s'en defendroit honneſtement, & s'il vouloit eſtre ſincere il nous diroit qu'il n'en ſçait rien. Zuinglè preſchoit avant Calvin, il rejetta les indulgences, le purgatoire, le ſervice des images, l'invocation des Saints, le ſervice en langue latine, la preſence reëlle, la tranſſubſtantiation, le ſacrifice de la meſſe, il rendit la coupe au peuple. Il apprit aux hommes à ne ſe fier qu'en la grace de Jeſus Chriſt. Calvin a-t'il apporté au monde d'autres opinions, & a-t'il reformé l'Egliſe ſur un autre plan? Mais Zuingle & Calvin ne conviennent pas en tout, dit-on. C'eſt à dire qu'il y a quelques differences dans leur Theologie ſur certaines matieres. Je vous aſſure que ſi le Sieur Maimbourg eſtoit obligé ſur le champ de marquer ces differences; il ne le feroit jamais. Je veux luy eſpargner la peine de les prouver. Je l'avouë il y a quelques petites differences dans les termes en certaines choſes. Mais je dis qu'il eſt ridicule de faire deux religions de ces petites differences qui ne feroient pas deux partis dans une école. Ces Meſſieurs ſe font un ſi grand plaiſir de multiplier nos diviſions & de nous repreſenter au public comme un monſtre qui a pluſieurs teſtes & autant de corps.

Tous

Tous les partages de ſentimens ſur la diſcipline ou ſur les ceremonies font autant de religions. Il faut neceſſairement que les Epiſcopaux & les Presbyteriens d'Angleterre ſoient deux religions differentes, quoy qu'elles conviennent dans toutes les choſes eſſentielles, ſeulement parce qu'elles ne s'accordent pas ſur la forme du gouvernement. Pour augmenter le nombre de nos Religions, il faut que toutes les Sectes qui ſont ſorties du milieu de nous ſoient encore d'entre nous comme parties de noſtre corps. Les Sociniens, les nouveaux Arriens, les Anabaptiſtes, & tous les ordres des Fanatiques ſont tous membres, ſelon ces Meſſieurs, de l'Egliſe Proteſtante. C'eſt un ſujet que nous devons traitter quelque part; car cette calomnie eſt trop univerſellement reſpandue dans tous les ouvrages de nos adverſaires pour la negliger; c'eſt pourquoy il vaut autant que ce ſoit icy qu'ailleurs, pendant que nous ſommes ſur la diſtinction de Calviniſtes & de Zuingliens.

J'avouë que ſelon les idées communes ce ſeroit la plus belle choſe du monde de voir l'Egliſe parfaitement unie. Cela ſans doute eſt de la volonté de Dieu qui ordonne ſi ſouvent à ceux qui gouvernent l'Egliſe, & à ceux qui la com-

posent de travailler à sa paix, de vivre en paix, d'avoir tous un mesme sentiment, de fuïr les divisions, & de parler tous une mesme langue. Mais cependant ce grand bien n'est pas de l'ordre de la providence, l'Eglise a de tout temps esté dechirée de divisions; vous voulés bien devant que nous retournions à l'histoire, me permettre de faire quelques reflexions là dessus. pour diminuer ce scandale. Il y a dans la conduite de Dieu des profondeurs, qui nous sont impenetrables. Si Dieu regloit ses actions sur les idées que nous avons du *bien* & du *mieux*, le monde seroit fait tout autrement qu'il n'est. Mais comme il a des veües infinies à la fin desquelles nous ne sçaurions atteindre, il faut estre persuadés qu'il a des raisons dans sa sagesse pour faire les choses comme il les fait & pour permettre ce qu'il permet, qui sont infiniment meilleures, que celles selon lesquelles nous voudrions que les choses fussent faites. Ainsi quoy que la paix dans l'Eglise nous paroisse un fort grand bien, & qu'il fust tres aisé à Dieu de la conserver en donnant à ses mysteres toute l'efficace qu'ils pourroient avoir pour reunir les esprits, & en adjoustant à la parole une mesure de l'esprit suffisante pour arrester les desordres des passions,

sions, cependant il ne le veut pas. Et sans doute il a de tres bonnes raisons pour ne le vouloir pas. La grace ne destruit point les passions humaines, & n'aneantit pas les sentimens humains. Nous avons une preuve constante de cela dans une experience continuée. Dieu se sert des foiblesses & des infirmités des hommes & pour s'en servir il leur laisse ces infirmités dans ce monde. Les Apostres avoient leurs passions. Saint Pierre & St. Paul eurent leurs aigreurs, & peut estre qu'elles allerent assés loin. Moyse fut incredule, Aaron eut la lascheté de se laisser vaincre par les cris tumultueux de ce peuple insensé lequel demanda des Dieux qui marchassent devant luy. David l'homme selon le cœur de Dieu a esté touché de vaine gloire, il a voulu sçavoir le nombre de ses sujets par vanité: les passions charnelles l'ont si mal mené que souvent elles l'ont rendu esclave & luy ont fait faire des chutes effroyables. Depuis que l'Eglise cessa d'avoir des hommes inspirés, ce qui fut incontinent aprés les Apostres, ce mal augmenta infiniment. Il y eut des Saints tres distingués: mais ces Saints avoient des passions fortes & qui n'estoient pas toûjours bien reglées. Car l'homme sans passions est un chimere qui ne se trouve que dans les idées

des

des Stoiciens. Dieu ayant laissé les passions dans les saints, elles ont du agir, & elles ont agi en effet : c'est pourquoy les regenerés & les enfans de Dieu ont eu leur bonne part dans la naissance de ces malheureuses divisions qui ont dechiré la face de l'eglise.

Mais sur tout il faut remarquer que c'est la volonté de Dieu que son Eglise soit icy bas composée dans l'exterieur, d'élus & de reprouvés. Et cette volonté est tres raisonnable. La paille croist avec le grain & le conserve. *Laissés l'yvroye*, dit le maistre du champ, *de peur qu'avec l'yvroye vous n'arrachiés le bon grain.* A la moisson il sera temps de les separer, on jettera l'yvroye au feu qui ne s'esteint point, & on assemblera le bon grain dans mes greniers. Dieu ne se fait pas un honneur d'avoir dans le monde un grand nombre de gens dans son parti & dans ses interests. Au contraire il appelle son Eglise le petit troupeau. Cependant il ne veut pas que son eglise & ses elus paroissent en aussi petit nombre qu'il sont. Il y a tres peu d'élus, mais il les environne d'un beaucoup plus grand nombre d'appelés qui ne sont pas élus. Les reprouvés servent à l'eglise de rempart, leurs passions humaines la defendent contre les passions humaines ; des en-

des ennemis de Dieu : si l'Eglise n'étoit composée que d'élus elle seroit si petite que le monde la mépriseroit encore plus qu'il ne fait, elle ne feroit aucune figure au milieu de la prodigieuse multitude des reprouvés. Et peut estre que les élus eux mesmes s'effrayeroient de leur petit nombre & que leur singularité leur feroit peur. Bien que l'eglise soit une societé destinée à estre divine, il faut pourtant avouër qu'ayant à vivre icy bas parmi des hommes, il faut qu'elle agisse souvent par des maximes humaines, sans quoy naturellement elle ne se pourroit conserver. Ces reprouvés qui sont dans la societés des saints servent beaucoup à cela: comme ils ne sont pas penetrés des verités Chrestiennes, ils ne sont pas capables de suivre les maximes du veritable Christianisme dans toute leur rigueur, ils agissent par des principes humains : & Dieu tire la lumiere des tenebres, & fait servir cette conduitte à la conservation du corps de son eglise. L'Histoire ecclesiastique fourniroit mille preuves de cela. Les armes, les menagemens de la politique du monde, la prudence humaine, les alliances avec les ennemis de Dieu ne sont point du tout de l'esprit du Christianisme. Il est pourtant vray que Dieu a sou-

a ſouvent tiré des ſecours de ces ſortes de choſes pour empeſcher la ruïne de ſes egliſes. Quand meſme l'egliſe ne ſeroit appellée qu'à ſouffrir & jamais à ſe defendre, le mélange de reprouvés ne luy ſeroit pas inutile pour ſa conſervation. Si l'egliſe n'avoit eſté compoſée que d'élus, ſelon toutes les apparences elle ſeroit perie dans les horribles maſſacres de fideles qui ont eſte faits par les perſecuteurs. Si l'on avoit tué autant d'élus qu'on a eſgorgé de Chreſtiens, peut eſtre que la ſocieté des elus ſeroit eſteinte. Il n'y avoit peut eſtre pas du temps de Diocletien autant d'élus qu'il y eut de maſſacrés. Mais les ruiſſeaux de ſang humain où peut être il y avoit plus de ſang reprouvé que de ſang élu, aſſouviſſoit la rage des tyrans & faiſoit qu'ils épargnoient ou perſecutoient avec moins de violence les autres troupeaux. Au lieu que ſi la terre n'euſt eu que des élus, le nombre en eſtant petit n'auroit pas ſuffi pour eſteindre la moitié de la fureur, & pour raſſaſier la cruauté de ces perſecuteurs. Ainſi l'on peut dire que l'Egliſes eſt ſauvée & cachée dans la foule de ſes faux memb es. On peut dire encore que les reprouvés ſont neceſſaires dans l'Egliſe pour l'exercice des élus. Ce ſont des eſpines

en

en leur costés qui les reveillent; ce sont des pieges tendus perpetuellement devant eux qui le obligent à marcher avec une grande precaution; ce sont des exercices continuels qui les tiennent en haleine. Dieu dans toutes les parties de la nature, a posé une admirable diversité, une meslange de grandeurs & de foiblesses, de lumieres & d'ombres qui sert infiniment à la beauté de l'univers. Il en est de mesme de l'eglise & de la grace, Dieu observe d'y faire regner la diversité. Les ombres du tableau relevent l'esclat de la lumiere, & les reprouvés qui sont meslés avec les élus servent à relever la beauté & l'éclat des grandes ames qui brillent comme des estoilles dans le ciel de l'eglise. Toutes ces considerations font voir que Dieu veut avec une tres grande sagesse qu'il y ait des reprouvés dans l'eglise. Or cela estant il est aussi de l'ordre de la providence & mesme de l'intention de Dieu qu'il y ait dans l'Eglise des divisions, des schismes & des heresies. Par tout où se trouve l'esprit de reprobation il faut qu'il agisse. L'eglise reçoit quelque bien de ce meslange de reprouvés, comme nous l'avons vu, il faut qu'elle en souffre du mal. Le feu qui purifie le fer & qui le rend meilleur, le consume, le devore, & le diminue.

L'es-

L'esprit de reprobation dans le monde produit l'atheisme, l'impieté, la desbauche : dans l'Eglise il fait regner l'ambition, la vaine gloire, la curiosité, la temerité, l'incredulité, le dessein de se distinguer, l'esprit de contradiction, le mespris des mysteres, les interêts charnels, & tout cela produit necessairement les schismes & les divisions. De sorte qu'il faut, où que Dieu aneantisse ses ordres & ne compose l'eglise que de saints, ou il faut necessairement qu'il y ait des divisions & des schismes.

Voicy une autre reflexion qui me persuade cela mesme. J'avoüe que les divisions dans l'eglise sont un tres grand scandale dans le monde, qu'elles sont un obstacle incroyable au progrés vers la sanctification, qu'elles destournent du chemin ceux qui estoient dans la voie du salut, & qu'elles éloignent ceux qui y entreroient s'ils voyoient l'Eglise parfaitement unie. Mais il faut sçavoir que tout cela est de l'ordre de la providence. Parce que c'est la volonté de Dieu qu'il y ait des reprouvés dans le monde aussi bien que des élus. c'est pourquoy Dieu a laissé dans la nature & dans la grace presque en tous lieux des pierres d'achoppement, sur lesquelles il a bien voulu permettre que ceux qui ne sont pas de son election

fissent

fissent des chutes mortelles. Dieu pouvoit se rendre si visible dans la nature & dans ses œuvres qu'aucun homme n'auroit pu nier la providence ni douter de cette verité, qu'il y ait un Dieu : Il ne l'a pas voulu, il s'êt caché en partie, en se descouvrant pourtant assés pour se faire voir clairement à ceux ausquels le Dieu de ce siecle n'a pas crevé les yeux de l'entendement. Il auroit pu proposer ses mysteres, de maniere que tout le monde auroit esté obligé de les croire. Il ne l'a pas voulu, il a voulu laisser quelque lieu à l'incredulité afin de donner lieu à la separation de l'élu d'avec le reprouvé. Ainsi il auroit pu conserver son eglise dans une parfaite paix, & cela n'auroit pas peu contribué à soumettre tous les esprits à la foy. Il ne l'a pas voulu, parcequ'il a jugé à propos de laisser la division que la corruption de l'homme fait naistre dans l'eglise, comme une pierre sur laquelle il vouloit bien permettre que les incredules bronchassent.

Enfin comme il y a une difference presque infinie, entre le ciel & la terre, entre l'estat de l'Eglise militante, & celuy de l'Eglise triomphante ; Dieu aussi a voulu que les Caracteres de distinction qui sont entre ces deux estats fussent sensibles & parfaitement bien mar-

marqués. Cette souveraine paix, cette parfaite union est du ciel, elle n'est point de la terre: nous sommes icy dans la demeure des hommes & non dans celle des anges. Toutes ces reflexions me persuadent qu'il doit y avoir des divisions dans l'Eglise. Et si l'Eglise Romaine estoit aussi bien unie qu'elle veut nous le persuader, ce ne seroit peut estre pas une aussi bonne preuve, qu'elle seroit la veritable espouse de Jesus Christ; comme elle s'imagine. On auroit lieu de soupçonner que cette union seroit une des ruses de cet esprit d'erreur qui tend des pieges aux ames. Je tiendrois mesme pour asseuré que Dieu auroit permis cette parfaite uniformité de sentimens, & cette souveraine paix au milieu de l'erreur à dessein de mettre les élus à une plus grande espreuve. Et je ne doute point que si le demon faisoit tout ce qu'il voudroit faire, il n'establit dans les communions les plus corrompuës, & les plus damnables par leurs heresies, cette parfaite uniformité, & qu'il ne s'en servit avec un grand succés pour attirer les hommes à luy. Car en effet si l'Eglise Romaine estoit dans cette parfaite union dont elle se vante, je ne sçay si personne luy eschaperoit. Mais nous n'en sommes pas là. Par tout où sont les hommes ils sont hom-

mes,

mes, ils ont leurs passions, & le demon qui les voudroit rendre uniformes dans des sentimens damnables n'y parviendra jamais.

Ce qui me confirme dans tous ces sentimens, c'est l'Histoire de l'Eglise. Je la suis depuis sa naissance jusqu'à nous & je la trouve par tout divisée. St. Paul nous apprend que dans l'Eglise de Corinthe, il y avoit de terribles divisions; l'un disoit qu'il estoit de Paul, & l'autre de Cephas. Cela dura long temps, & l'authorité de St. Paul ne fût pas capable d'esteindre ce feu. Car aprés sa mort, St. Clement Romain leur en escrivit cette belle lettre qui a esté si longtemps cachée & qui s'est enfin heureusement retrouvée dans ce siecle. Voicy comme il leur parle. *A cause des maux que nous avons soufferts, nous n'avons pu, mes freres bienaimés, vous accorder vostre demande plustost, ni nous appliquer à estouffer cette detestable & impie sedition qui est née entre vous, qui est absolument opposée à l'esprit du Christianisme & des élus de Dieu. Ce trouble par l'insolence & par l'audace d'un petit nombre de gens est monté à tel excés & à une telle fureur que vostre nom qui estoit illustre en bonne odeur par tout, & digne d'estre aimé, est devenu odieux.* A peine les Apostres estoient ils morts, & les cendres

Euseb. lib. 5. Hist. Ecclés. cap. 20. &c.

cendres de leur martyre estoient encore toutes brulantes, que l'Eglise se divisa d'une maniere effroyable sur une chose de neant, sur le jour de la celebration de la pasque. Les uns la vouloient celebrer le quatorziême de la Lune avec les Juifs, les autres vouloient que ce fust le dimanche aprés cette pleine lune. Là dessus l'Eglise se deschira, l'Orient fût divisé de l'Occident, l'Orient fût divisé contre luy mesme. De toutes parts on ne vit qu'assemblées, que disputes, qu'anathemes. Et pour une seule fois Victor Evesque de Rome excommunia, c'est à dire separa de sa communion toutes les Eglises d'Asie. Il escrivit des lettres circulaires pour le faire sçavoir à toute la Chrestienté, & tascha à inspirer à tous les fideles l'esprit de sedition: ne voila-t'il pas un beau-sujet de faire un aussi grand bruit? Ce different n'estoit pas assoupi qu'il en vint un autre. C'est la question touchant la validité du baptesme des heretiques qui ne fit pas moins de bruit. Les Eglises d'Afrique persuadées & soustenues par l'authorité de St. Cyprien, Evesque de Carthage, celles d'Asie avec leurs Evesques soustiennent que le baptesme des heretiques ne vaut rien, & qu'on doit rebaptiser ceux d'entre eux qui revenoient à l'Eglise. L'Eglise de Rome au contraire

contraire soustient que le baptesme des heretiques est bon. Et sur cela on se fulmine, on escrit, on se dit mutuellement des injures atroces. On s'appelle *insolents*, *audacieux*, *meschants*: Cela se peut voir dans les Epistres de St. Cyprien & dans celle de Firmilien, Evesque de Cesarée en Cappadoce. Dans le mesme siecle Novatien Prestre de l'Eglise Romaine, & Novatus Prestre de Carthage s'entestent d'une severité mal entenduë contre ceux qui avoient eu la foiblesse de succomber dans les persecutions. Ils ne veulent pas les recevoir à la paix de l'Eglise. Cela fait un schisme, sans autre difference essentielle. Et ce schisme dure plusieurs siecles dans l'Eglise. Cinquante ans aprés à l'occasion de l'election d'un Evesque de Carthage, cette Eglise se partage. Les uns veulent Cecilien, les autres veulent Majorin. Toute l'Eglise d'Afrique entre dans cette querelle, & de là vient le deplorable schisme des Donatistes, qui s'accommoderent du Dogme de St. Cyprien touchant la nullité du baptesme des Heretiques & le defendirent contre leurs parties afin de paroistre avoir quelque cause de separation dans la doctrine. Ce malheureux schisme subsistoit encore du temps de St. Augustin 20. ans aprés, & il a fait respandre de

Inter Cypr. Opera, Ep. 75.

Voy Euseb. Histor. Eccles. lib. 6. cap. 35. St. Cyprien, Ep. 42, 47, &c.

Voy Optat. de Mileve.

l'ancre, des paroles & du sang en abondance. Ne voila-t'il pas une Eglise bien unie? Vous remarquerés s'il vous plaist, que ces divisions prenent naissance dans cette pauvre Eglise persecutée par les Empereurs Romains. La cruauté de leurs ennemis qui ne leur donnoit aucun relache ne sçauroit les obliger à se tenir unis. Jugés ce qui doit arriver quand l'Eglise sera en paix, dominante & triomphante sous les Empereurs Chrestiens. Aussi depuis Constantin jusqu'à nous elle est comme un affreux champ de bataille, où les Arriens, les Demi-arriens, les Photiniens, les Nestoriens, les Eutychiens, les Origenistes, les Monothelites, les Iconolatres, les Iconoclastes, & mille autres gens se battent à toute outrance, & jusqu'au dernier sang. Aprés cela qu'on nous reproche nos divisions & qu'on les regarde comme une marque de reprobation. On ne dira jamais rien contre nous que je ne puisse appliquer à l'Eglise de tous les siecles.

Mais on nous fait des affaires des sectes qui sont sorties du milieu de nous, aussi bien que des divisions qui sont demeurées entre nous. Et pour rendre odieux le nom de Protestants on renferme sous ce nom les Sociniens, les Brounistes, les Anabaptistes, les Trembleurs,

bleurs, les Fanatiques dont il y a divers ordres, & generalement tous les ſectaires. Pour moy, Monſieur, je vous aſſure que j'ay l'eſprit & le cœur tournez bien differemment de ces Meſſieurs là. Car cette multitude de ſectes qui ſont ſorties du milieu de nous, laquelle ils conſiderent comme une preuve que nous ſommes une aſſemblée de reprouvés, m'eſt de tous les arguments externes celuy qui me perſuade le plus fortement de la verité & de la ſainteté de noſtre reformation: & je m'en vais vous dire comment. Premierement je ſuppoſe comme une choſe de la derniere évidence, que c'eſt la plus grande & meſme la plus folle de toutes les injuſtices de faire toutes ces ſectes membres de noſtre corps. Elles ſont ſorties d'avec nous, elles n'eſtoient pas d'entre nous. Nous les avons retranchées & nous n'avons aucune communion avec elles. Il y auroit tout autant de juſtice à dire que ces effroyables ſectes qui prirent naiſſance du Chriſtianiſme dans les trois premiers ſiecles, ont eſté des membres de l'Egliſe Chrêtienne. Ce que je voulois vous dire aprés cela, c'eſt que je trouve une ſi parfaite conformité entre la premiere naiſſance du Chriſtianiſme & cette ſeconde naiſſance que nous luy avons don-

née dans le siecle passé, que je ne puis pas douter qu'un mesme esprit n'ait presidé dans l'une & dans l'autre ; & qu'un mesme esprit ne les ait combattües. La religion Chrestienne fut establie, dans le monde par des gens sans science, sans caractere, sans appuy & sans distinction. Tout le monde sçait cela, & personne n'ignore non plus que nous avons rétabli la religion par des predicateurs qui pour la pluspart avoient un sçavoir au dessous de la mediocrité, & par des gens qui n'avoient aucune espece de caractere propre à se faire escouter. C'est une noire & notoire calomnie de dire que nôtre Religion se soit establie par les armes, comme le dit si souvent le Sieur Maimbourg aprés ceux qu'il a copiés. Le Calvinisme estoit establi en France devant qu'on y prist les armes, & c'est ce que je vous feray voit quelque jour. Nous avons restabli la Religion par la voye de la persuasion, & cette persuasion a esté produite par des instrumens qui paroissoient de la derniere foiblesse ; car tous ceux qui ont avancé la Reformation n'ont pas esté des Calvin & des Pierre Martyr, c'estoient des hommes simples & assés destitués de ce que l'on appelle les grandes & les belles sciences du monde & de l'escole.

Nos adverſaires ſçavent bien nous le reprocher. Mais ils ſe trompent s'ils eſperent nous en faire une honte, car nous nous en faiſons un honneur, & nous regardons celà comme une heureuſe conformité avec l'Egliſe Chrêtienne du premier ſiecle. C'eſt une choſe qui tient du miracle que des gens de ce caractere aient pu faire un ſi grand œuvre.

Mais ce que je vous prie d'obſerver principalement, c'eſt la maniere dont le Chriſtianiſme naiſſant ſous les Apôtres, & renaiſſant dans le ſiecle paſſé a eſté combattu. Il n'y a rien au monde ſi ſemblable. Les payens du milieu desquels ſortirent les premiers Chrêtiens allumerent des feux par tout pour les deſtruire: on y employa le fer, les gibets, les rouës, les huiles bouillantes, les chevalets & tous les ſupplices imaginables. Cela ne faiſoit rien, on vint à des moyens encore plus violents, on fit des maſſacres dans lesquels perirent une infinité de fideles. L'Egliſe Romaine du milieu de laquelle nous ſommes ſortis en a uſé de meſme. Tous les ſupplices dont a uſé contre les ſorciers, les impies & les athées, ont eſté employés contre nous: Chacun ſçait qu'on a brulé vifs & à petit feu un nombre incroyable d'hommes & de femmes. Ce-

la ne tirant pas assés de sang, & ne faisant pas assés de peur, on a fait des massacres horribles dans lesquels on a fait couler des torrents de sang Chrestien. Pendant que le demon dechaisné inspiroit ses fureurs aux payens pour persecuter les Chrestiens, d'autre part il poussoit en avant une multitude espouvantable de monstres dont les testes sortoient du milieu du corps du Christianisme. Tellement que ce corps à ceux qui n'en estoient pas, qui ne le regardoient pas par dedans, & qui ne le voyoient que par dehors, paroissoit le plus affreux composé qui ait jamais esté. Je veux dire que le demon fit naistre du sein de l'Eglise un nombre incroyable de sectes sales & honteuses, des Ebionites, des Simoniens, des Menandriens, des Carpocratiens, des Basilidiens, des Valentiniens, des Gnostiques de cent sortes, des Eucratites, des Montanistes & mille autres. Ces gens en conservant le nom de Chrestiens avoient une Theologie folle & extravagante, un culte horrible & abominable. Car ceux qui s'assembloient toutes les nuits pour communier avec le sang d'un enfant qu'ils perçoient d'esquilles de tous costés, qui esteignoient les chandelles & se souilloient les uns avec les autres sans distinction de pere, de mere, de filles & de

sœurs,

sœurs, estoient du nombre de ces heretiques ; quoy que toutes les sectes du premier siecle & du second ne fussent pas coupables de ces abominations. Les Payens qui malicieusement ne se vouloient pas donner la peine de distinguer ces membres gastés & corrompus, d'avec le corps duquel ils s'estoient separés, appelloient tous ces gens des Chrestiens ; & se faisoient de cela une raison de persecuter les vrays fideles, comme s'ils eussent esté membres des societés dans lesquelles se commettoient tant de crimes sous pretexte de Religion. Escoutés, je vous prie, le parallele. A mesme temps que le Christianisme reformé paroist au monde dans le 16 siecle, le demon fait sortir de son sein une effroyable meslange de sectaires, de fanatiques, d'Anabaptistes, d'Arriens, de Photiniens, de libertins, de Deistes, d'Antinomiens & d'autres semblables monstres, afin de déchirer nostre corps, & en mesme temps le rendre odieux à ceux de dehors. Si je voulois demêler ce parallele & l'estendre en faisant voir en destail la conformité de ces heresies anciennes avec les nouvelles, vous seriés surpris. Nous trouverions nos fanatiques dans les Montanistes ; nos Sociniens dans les Ebionites & Cerinthiens ; nos Enthousiastes dont la Theolo-

ologie eſt ſi extravagante, dans les Valentiniens. L'Egliſe Romaine nous fait la meſme injuſtice que les payens faiſoient aux Chreſtiens: il luy plaiſt de conſiderer toutes ces ſectes comme faiſant partie de noſtre corps, & de ſe ſervir de cela comme d'un moien pour animer ſes peuples contre nous. Et parcequ'elle n'a pû trouver entre ceux qui ſont ſortis du milieu de nous, de ces Gnoſtiques, qui dans leur aſſemblées couchoient indifferemment le pere avec la fille, & le fils avec la mere; elle a pouſſé en avant des calomniateurs, qui nous ont accuſés de la même choſe; & qui ont ſuppoſé ces crimes parce qu'ils ne les ont pu trouver. N'eſt-il pas evident, Monſieur, que c'eſt le même eſprit qui combattit autrefoy les Chrêtiens qui nous combat encore aujourd'huy, ne ſont ce pas les mêmes manieres d'attaquer & par conſequent, n'eſt-il pas evident, Monſieur, que c'eſt la même verité qui eſt combattue? Voila, Monſieur, ce qui me perſuade que ces ſectes bien loin de former un prejugé contre nous, en forment un pour nous: le demon eſt toûjours luy meſme, la verité ne change jamais, & l'enfer attaque toûjours cette verité par les mêmes armes.

CHA-

CHAPITRE V.

Des divisions de l'Eglise Romaine, qu'elle n'a pas lieu de nous reprocher les nostres, que l'on y croyt tout ce que l'on veut, pourveu que l'on reconnoisse le Pape. Histoire des Abyssins & des Maronites à ce sujet. Demeslés au sujet de la conception immaculée, de la matiere de auxiliis, *des droits des Evesques; sur la morale, & sur la puissance du Pape.*

IL semble que jusqu'icy nous laissions l'Eglise Romaine en paisible possession de son triomphe imaginaire, & que nous ne luy disputions pas cette admirable union dont elle se vante, & qu'elle oppose à nos divisions, à nos sectes & à nostre fanatisme. Mais nous luy declarons que nostre debonnaireté ne va pas jusques là. Et nous pretendons bien luy rendre ce qu'elle nous a donné, c'est à dire luy faire voir qu'il n'est rien de plus faux que cette union pretendue dont elle se vante. Voicy precisément en quoy consiste l'union des membres de cette Eglise entre eux. C'est en leur adherence à ce qu'ils appellent le saint siege. Voila ce qui impose au genre humain. La

Cour de Rome dont la politique eſt toute humaine, abandonne tout aux caprices de l'eſprit humain, pourvu qu'on ne ſe ſepare point d'elle. J'oſerois bien aſſurer comme une choſe tres certaine que ſi nos Reformateurs, avoient flatté la Cour de Rome, s'ils avoient tenu pour le Pape, qu'ils l'euſſent reconnu non ſeulement pour le chef ſpirituel, mais pour le maiſtre temporel du monde Chreſtien, on leur auroit abandonné tout le reſte. Il leur auroit eſté permis de douter de la tranſſubſtantiation, de la preſence corporelle & de tous les autres points qui ſont en controverſe. On auroit peut eſtre eſſayé de les reduire : mais on n'auroit jamais rompu avec eux s'ils avoient voulu ne point rompre avec ce qu'on appelle le ſaint ſiege. Ce n'eſt point une conjecture fondée ſur une viſion : elle eſt eſtablie ſur l'experience. Il y a de terribles demeſlés entre les membres de ce corps, mais parce que ces membres font profeſſion d'eſtre attachés à un meſme chef, cela ſuffit pour obliger Rome à les tolerer, & c'eſt aſſés pour leur faire dire qu'ils ſont tres unis, & leur donner lieu d'inſulter à nos diviſions. Par cette voye nous nous pourrions auſſi vanter d'eſtre unis ; nous avons un principe dont nous convenons

tous,

tous, & auquel nous ſommes inſeparablement attachés. L'Egliſe Romaine tient au Pape, comme au juge des controverſes, nous tenons à l'Eſcriture à laquelle nous donnons le même nom. C'êt là le centre de noſtre unité, & le lien de noſtre union. Mais comme ce principe auquel nous avons tous une tres grande attache, n'empeſche pas que les ſentimens ne ſoient partagés ſur des choſes plus ou moins eſſentielles; il eſt conſtant auſſi que le principe commun dont tous les membres de l'Egliſe Romaine conviennent, n'empeſche pas qu'il n'y ait entre eux la meſme diverſité de ſentimens & les mêmes diviſions qu'entre nous. Il ne faut point qu'on nous diſe qu'outre l'union avec le chef, tous les membres de l'Egliſe Romaine conviennent dans cette uniformité de culte qui rend la face de cette Egliſe ſi belle, & ſi ſemblable à elle meſme en tous lieux. Car premierement, il eſt certain que ce n'eſt point en cela que Rome fait conſiſter ſon union & ſon unité: qu'une Egliſe viènne du fonds des Indes rendre hommage au Pape, on ne demande que cela, & la Cour de Rome ne l'obligera pas à ſe conformer au culte de l'Egliſe Romaine. Si l'Egliſe des Abyſſins ſe vouloit encore aujourd'huy ſoumettre à l'Eveſque de Ro-

me, on ne me niera pas qu'on n'exigeroit d'elle aucun changement dans ses ceremonies, quoy qu'elles soient tres differentes de celles de l'Eglise Romaine. Et là dessus nous avons une histoire importante, & qui fait voir evidemment que pour estre bon Papiste il ne faut que rendre hommage au Pape, de quelque Religion que l'on soit. Il est venu autrefois des Ambassades feintes ou veritables de cet Empereur des Æthiopiens au Pape. François Alvares Portugais vint de cette cour en qualité d'Ambassadeur du Prete Jan, vers le Pape Clement VII. l'an 1524. Il le trouva à Bologne avec l'Empereur Charles Quint. Dans ce lieu il rendit hommage au Pape purement & simplement à ce que dit l'Histoire. Il donna à ce Pape diverses lettres de cet Empereur des Æthiopiens, on ne chicana point cet Ambassadeur sur la Religion de son Maistre. Le Pape respondit tres favorablement, promit de faire ce que l'Empereur d'Æthiopie luy demandoit, & reconnut l'Eglise des Abyssins pour veritable membre de l'Eglise universelle. Ce sont ici les paroles du Secretaire, qui respondit au nom du Pape, *Que le Roy d'Ethiopie se tienne toûjours pour son fils & amy autant que s'il estoit à costé de nostre dit saint Pere, lequel promet*

Descript. de l'Ethiopie par Francois Alvares, à la fin.

promet la mesme chose à tous les Princes Chrestiens qui auront de l'amour & de la reverence pour luy. Cependant il est à remarquer que cette Eglise Abyssine est dans une distance aussi grande de l'Eglise Romaine qu'est la nostre; car voicy ce qu'elle croit. I. Premierement, il est certain que les Abyssins sont Eutychiens, ils ne croient en Jesus Christ qu'une seule nature & une seule volonté. C'est pourquoy ils detestent le Concile de Calcedoine, & n'en font aucune mention dans leur liturgie, qui se trouve dans la Bibliotheque des Peres. Aussi l'Eglise Abyssine est sujette au Patriarche d'Alexandrie qui est notoirement Eutychien, comme sont tous les Cophtes ou Chrestiens d'Egypte. II. Ils circoncisent leurs enfans masles & femelles au 8. jour. III. Ils observent le sabat comme les Juifs. IV. Ils ont retenu la distinction des animaux nets & souillés de la Loy de Moyse. V. Ils communient sous les deux especes. VI. Ils ne portent jamais le sacrament aux malades hors des Temples. VII. Ils font communier leurs enfans incontinent aprés le baptesme; lequel ils administrent aux masles 40. jours aprés la naissance, aux femelles quatre vint. VIII. Ils croient que l'ame vient des peres & meres & non pas de Dieu. IX. Ils

Voy Zaga Zabo, Ambassadeur d'Ethiopie au Roy de Portugal, dans le livre de Damien de Goes, de religione & moribus Ethiop. Voy aussi François Alvares cy dessus cité, & Thomas à Jesu, lib. 7. de convers. gent.

IX. Ils ne croient pas la neceſſité abſoluë du bapteſme, mais ſe perſuadent que leurs enfans ſont ſauvés bien que morts avant que d'avoir eſté baptizés. X. Ils n'élevent pas le Sacrement pour le faire adorer. XI. Ils ne le reſervent pas pour l'adoration, ou pour la communion des abſents: mais conſument dans l'Egliſe toutes les eſpeces conſacrées. Ils ne celebrent pas de meſſes pour les morts. XII. Ils rejettent le nombre de ſept Sacremens; ils ne ſe ſervent ni de confirmation, ni d'extreme onction. XIII. Il eſt permis à leurs Preſtres & à leurs Eveſques de ſe marier une fois, même pluſieurs fois avec diſpenſe du Patriarche. XIV. Ils reïterent le bapteſme tous les ans le jour de la circonciſion de noſtre Seigneur. XV. Ils n'obſervent point du tout le jeune du Samedy, ni celui du Vendredy, durant le careſme. Il me ſemble que voila des differences fort eſſentielles.

Mais outre cela ils ont les autres ſentimens qui diſtinguent l'Egliſe Greque de la Latine. Ils ne croient point le purgatoire. Ils omettent dans le Credo le *filioque*. On ne fit aucune affaire ſur tout cela à l'Ambaſſadeur Alvares. Ne voila-t'il pas une preuve indubitable de ce je vous diſois; ſoyés Eutychien, Neſtorien, Grec, Cophte & tout ce qu'il

vous

vous plaira, pourvu que vous soyés attaché par quelque lien au siege de Rome, tout est permis. Aprés un fait de cette importance si bien prouvé, aura-t'on encore la hardiesse de nous parler de cette pretenduë uniformité de dogmes & de cultes ? Y a-t'il des partis entre nous que nous honnorions du nom de Protestans qui aient entre eux des differences aussi essentielles que celles qui sont entre les Latins & les Abyssins? Voulés vous encore un exemple tout semblable ? C'est celuy des Maronites du mont Liban. Ils sont reünis à l'Eglise Romaine environ depuis quatre-vingts ans. Si l'on en croit ce qu'on en dit à Rome, ils ont renoncé à toutes les erreurs de leurs ancestres, & sont bons Catholiques Romains. Cependant il n'en est rien, ils sont à peu prés ce qu'ils estoient autrefois. Tout au moins le Pape leur a permis de faire le service en leur langue. Ils ont gardé leurs Ceremonies. Il est certain qu'il n'y a point de partis entre les Protestans, qui soient plus differents les uns des autres, que les Maronites le sont de l'Eglise Romaine. Ainsi, c'est la plus grande absurdité du monde à cette Eglise de se vanter d'union & d'uniformité : car pourvu que l'on convienne en ce seul point que le Pape est le Chef de l'Eglise;

c'est assés. Les Protestans conviennent tous en Jesus Christ, Dieu benit eternellement, redempteur du genre humain, & dans toutes les doctrines fondamentales; donc ils sont plus unis que les Catholiques Romains.

Mais avant que de quitter cet endroit, il faut vous dire ce que je pense de cette celebre Ambassade d'obedience du Prete Jan au Pape Clement VII. C'estoit une comedie joüée par François Alvares Prêtre Portugais, qui ayant longtemps demeuré en Ethiopie, à la Cour de l'Empereur des Abyssins, le persuada de faire cette action toute opposée aux principes de sa Religion. Car les Cophtes & les Abyssins qui ne font qu'un mesme corps de religion ont autant d'aversion pour les Latins que pour les Juifs. Il est vray qu'à la fin du siecle passé on vit à Rome un Ambassadeur de Marc Patriarche d'Alexandrie, venu pour rendre Hommage au Pape Clement VIII. Mais on a esclaircy cette affaire du depuis, & on a reconnu que c'estoit une fourbe. Pourquoy ce Zaga Zabo, dont nous parle Damian de Goes, n'alla-t'il pas à Rome rendre ses hommages au Pape aussi bien que François Alvares? Il estoit Ethiopien, Evesque, Ambassadeur du Roy d'Ethiopie aux Princes Chrestiens de l'Europe, pour

traitter des affaires les plus importantes avec eux, comme le dit expreſſément Damian de Goes. Il me ſemble que l'affaire qui avoit eſte commencée par Alvares 20. ans auparavant avec le Pape, & qui eſtoit demeurée imparfaite, c'eſt à dire la reunion de l'Ethiopie au ſaint ſiege, meritoit bien qu'on la pourſuiviſt. Cependant Damien de Goes ne nous dit point qu'il euſt aucune commiſſion là deſſus.

Quand nous ſommes entrés dans cette affaire des Abyſſins, je diſois qu'on ne doit pas nous objecter que l'Egliſe Romaine paroiſt dans une grande union, par l'uniformité de ſon culte: Et je l'ai prouvé, parceque la diverſité du culte n'empeſche point du tout qu'on ne ſoit reconnu pour membre de l'Egliſe Romaine. J'adjouſte à cela, que ſi l'uniformité des cultes fait quelque choſe pour l'union, l'on ne doit pas regarder les divers partis qui ſont entre les Proteſtans comme diviſés les uns des autres, puiſqu'ils conviennent en ceremonies exterieures. Les Lutheriens, les Calviniſtes, les Arminiens, les Epiſcopaux & les Presbyteriens d'Angleterre n'ont que deux Sacrements, communient ſous les deux eſpeces, prient en langue vulgaire, font leur principale devotion de la predication

dication de la parole de Dieu, & de la priere. Voila les principales ceremonies. Les diversités de culte qui peuvent estre entre les differents partis sont tres peu considerables. Et il est certain qu'il y a telle Eglise en l'Occident, dans la communion de Rome, qui est aussi differente de l'autre en ceremonies que les diverses Eglises des Protestants entre elles. Cela est aisé à prouver par les rituels des differens dioceses qui ne s'accordent que dans l'essentiel & qui different en des ceremonies assés considerables.

Mais, Monsieur, c'est aller trop loin que de passer jusqu'aux Maronites & aux Abyssins pour prouver les divisions de Rome: Nous en trouverons des preuves plus prés; Tous les siecles & tous les lieux nous en fourniront. Chacun sçait combien a fait de bruit la controverse de la conception immaculée de la Vierge dans les siecles passés. Elle avoit causé de la division avant le Concile le Trente depuis deux ou trois cents ans. Les Papes avoient esté obligés de s'en mêler. Sixte IV. qui étoit Moine de l'ordre de St. François, favorisant avec tout son ordre la conception immaculée publia une bulle pour defendre aux Jacopins & à tous autres d'accuser d'erreur ou d'heresie

l'opinion de la conception immaculée. Cela se fit environ l'an 1476. L'affaire dormit jusqu'au Concile, où elle se reveilla à l'occasion de la matiere du peché originel que l'on fut obligé d'y traitter. Mais la politique & l'adresse de la cour de Rome & des Legats, trouva moyen d'assoupir pour l'heure ce different, qui commençoit fort à s'échauffer entre les Cordeliers & les Jacopins. Aprés les canons contre les Lutheriens & les Zuingliens sur le peché originel, on declara que l'on ne pretendoit point prejudicier à l'opinion de la conception immaculée par la decision, que l'on avoit faite, que tous les hommes sont nés en peché originel. Mais cette controverse se reveilla au commencement de ce siecle avec bien plus de violence. L'Eglise d'Espagne fut preste de voir un schisme entre les Cordeliers & les Jacopins. Ceux qui tenoient pour la conception maculée, traittoient la conception immaculée de paradoxe estrange & abominable: les Cordeliers le defendoient avec la mesme aigreur, de part & d'autre on se dit mille injures, on s'accusa de la maniere la plus vehemente. Presque toute l'Espagne se vit en feu. Enfin les excés allerent si loin & esclaterent tellement, que l'autheur de qui nous tenons cette

Lucas Wadd. Hibern. Min. de Legat. Phil. III. et Phil. IV. ad Paul. V. et Greg. XV. pro definienda etc.

cette Histoire ne juge pas à propos de les rapporter. *Graviora & indigna quæ tunc hinc inde evenerunt, clariora sunt quam ut à me referri indigeant.* Paul V. intervint dans cette querelle; Il renouvella l'ordonnance de Sixte IV. qui defendit d'accuser d'heresie l'opinion de la conception immaculée. Mais cela ne fit qu'aigrir l'affaire: les Cordeliers en devinrent plus insolens, les Jacopins ne se voulurent pas rendre, & des paroles on en vint aux coups. Le Roy d'Espagne fut obligé d'entrer dans la querelle, il envoya à Rome des Ambassadeurs pour trouver un remede à ce mal. La congregation de l'Inquisition ordonna *que desormais l'opinion qui establit la conception de la Vierge en peché originel ne fust plus preschée ni soustenue dans des actes publics, parcequ'elle irritoit & scandalizoit les fideles.* En mesme temps le Pape declaroit que *son intention n'estoit pas de rejetter ni de condamner l'opinion opposée, laquelle il laissoit dans son entier.* Ce fut assés pour laisser le champ libre au combat. Les Cordeliers chanterent la victoire comme ayant obtenu un grand avantage sur leurs ennemis. Mais les Jacopins ne se confesserent pas vaincus: au contraire si leurs ennemis faisoient des feux de joye, ils en faisoient aussi; les vio-

lences.

lences & les injures recommencerent, & ce fut pis qu'auparavant. De sorte qu'enfin Philippe III. fut obligé de renvoyer à Rome afin d'obliger le Pape à decider cette controverse. L'affaire parut si importante au conseil d'Espagne & la necessité si pressante qu'on envoya Ambassade sur Ambassade, & mesme des gens du plus gros caractere ; car le Duc d'Albuquerque fut l'un de ces Ambassadeurs. L'affaire dura si longtemps que le St. Siege, & la couronne d'Espagne eurent loisir de changer de main. Philippe III. mourut, Philippe IV. monta sur le trône, Paul V. mourut aussi, & Gregoire luy succeda. Ce changement ne put rien changer à l'affaire, Philippe quatriesme continua de faire des instances pour obtenir que la question fût definie. Les cordeliers faisoient les mesmes instances, les Jacopins s'y opposoient ; la cause fut plaidée à Rome avec la derniere chaleur quatre où cinq ans de suitte depuis 1617. jusqu'en 1622. La cour de Rome ne voulut jamais definir la question. Mais elle se contenta d'amplifier les ordonnances de Sixte IV. & de Paul. V. en disant que desormais il ne seroit plus permis de parler, non seulement en public mais mesme en particulier, contre la conception immaculée, sans

pour-

pourtant faire prejudice à l'opinion des Jacopins qui tiennent la conception de la Vierge en peché originel. Cette Histoire fait voir comment l'esprit de la cour de Rome est toujours sembla- ble à luy mesme, & combien est vray ce que je vous disois tout à l'heure, que l'on souffre tout à ceux qui re- connoissent le Pape pour leur maistre. Le Concile de Trente n'avoit voulu de- cider aucune des controverses qui par- tageoient les sujets de l'Eglise Romai- ne. . Les Papes dans cette affaire de la conception immaculée s'affermissent aussi dans le dessein de ne condamner personne : la division ne luy fait aucun mal, pourvu que les parties s'accor- dent dans le point de l'obeïssance & de la dependance.

Afin de ne plus rien dire qui ne soit de la connoissance de nos peres & de nous, considerons les guerres qui sont entre les Molinistes, les Jacopins & les Jansenistes depuis un siecle. La matiere *de Auxiliis* est importante, il s'agit du pelagianisme & du semipe- lagianisme que l'on veut rappeller dans le monde. Clement VIII. & Paul V. firent tenir une multitude incroyable de congregations pour terminer cette que- relle ; ils ne la terminerent point. Jansenius & ses disciples l'ont renou- vellée

vellée dans nos jours, & l'affaire s'est maniée avec plus de chaleur & plus de feu que jamais, puisque l'emportément a souvent passé jusqu'à la fureur. Toutes les circonstances de cette grande querelle sont trop connues pour s'amuser à les rapporter ici. Mais il faut qu'il nous soit permis d'en tirer cette conclusion; c'est qu'on n'est point en droit de nous reprocher le schisme des Remonstrans & Contre-remonstrans, puisque les Molinistes tiennent absolument la mesme doctrine que nos Arminiens, & les Jansenistes defendent la doctrine des Gomaristes sur la grace.

Nous pouvons dire en verité qu'il n'y a pas une controverse qui cause de la division entre nous, qui ne fasse la mesme chose dans l'Eglise Romaine. On dispute entre nous de la grace & de la predestination, cela fait un schisme: On en dispute aussi dans l'Eglise Romaine. Mais cela ne fait point de schisme, dit-on, parceque tous les deux partis se soumettent à l'Eglise. Aussi sont nos deux partis, ils se soumettent à celuy qu'ils reconnoissent pour l'unique juge, c'est Dieu parlant en sa parole. Ils sont tous deux dans l'Eglise, puisqu'ils sont membres de l'Eglise Chrêtienne. On dispute en Angleterre du gouvernement, les uns tiennent pour les

les Evesques, & les autres n'en veulent point. La même querelle à peu prés n'est elle pas dans l'Eglise Romaine? Combien y a-t'il qu'on y dispute avec chaleur touchant l'authorité des Evesques? Ne pensa-t'on pas voir un schisme dans le Concile de Trente, au sujet de cette question, si l'Episcopat est de droit divin, si les Evesques ont tiré leur authorité de Jesus Christ ou seulement du Pape. L'opinion qui abbat les Evesques & les rend esclaves du Pape & ses envoyés ne triompha-t'elle pas par les ruses de la Cour de Rome? Aujourd'huy tous les ordres des moines ne sont ils pas ennemis de l'authorité Episcopale? Et particulierement les Jesuïtes, n'ont ils pas tous les jours des demêlés terribles avec les Evesques sur l'authorité de ceux-cy & sur les privileges de ceux-là? Il ne faut que lire le Journal de St. Amour & voir comment les Jesuïtes traitterent l'Evesque d'Angelopolis en la nouvelle Espagne. Les Présbyteriens d'Angleterre soustiennent que les Evesques ne sont pas necessaires dans l'Eglise, & les Jesuïtes aussi. Ils veulent prescher, confesser, donner l'absolution, administrer les Sacremens sans la permission de l'ordinaire. Sous le regne de la Reyne Elisabeth ils usurperent toute la puissance Episcopale en Angleterre

terre par le moyen d'un nommé Blakwel homme de leur cabale, qu'ils firent creer Archipreſtre; & donnerent mille & mille mortifications aux Preſtres ſeculiers qui avoient leur miſſion des Eveſques. L'an 1626. Urbain VIII. envoya en Angleterre l'Eveſque titulaire de Calcedoine pour gouverner cette Egliſe ſous la croix. Cet Eveſque voulut exercer l'authorité Epiſcopale ſur les Jeſuïtes; ils s'y oppoſerent avec tous les autres moines & traverſerent par tant de moiens cet Eveſque dans l'exercice de ſa charge qu'il fût obligé de leur ceder le champ & de ſe retirer en France. Ils ne ſe contenterent pas de cela: Kelliſſon, Profeſſeur en Theologie à Doüay, ayant eſcrit pour ſoûtenir l'Eveſque qui avoit eſté chaſſé, ils eſcrivirent d'autres ouvrages ſouverainement injurieux à l'authorité des Eveſques. Un Jeſuïte nommé Edouard Knott, ſous le faux nom de Nicolas Smith, & un autre nommé Floyde ſous le faux nom de Daniel à Jeſu, mirent au jour des livres dans leſquels ils avançoient ces propoſitions, *les reguliers, c'eſt à dire les moines ſont les ſeuls & les veritabls Curés & Paſteurs. Il eſt faux & de dangereuſe conſequence de dire qu'une Egliſe particuliere ne puiſſe ſubſiſter ſans Eveſque. L'ordination des Preſtres*

& des Ministres de l'Eglise est la seule chose qui rend un Evesque necessaire. D'ou il s'ensuit que pourvu qu'il y ait un Pape, on n'a nullement besoin d'Evesques. Car le Pape peut faire des Prêtres en un jour plus qu'il n'en faut en un an à l'Eglise universelle. La Sorbonne, l'assemblée du Clergé de France & l'Archevesque de Paris censurerent ces escrits & ces propositions. Mais les Jesuïtes & les autres moines soutinrent leurs livres par d'autres. Ils se munirent de tant d'approbations d'Evesques, d'Universités & de Docteurs particuliers, qu'ils sembloient avoir accablé leurs adversaires. Mais l'abbé de St. Cyran sous le nom de *Petrus Aurelius* prit en main la cause des Evesques, & la defendit avec tant de succés que le Clergé de France adopta cet ouvrage, le fit imprimer à ses despens & y mit une magnifique preface à la teste. Il ne s'agissoit pas de moins dans cette querelle, que de ce qui est controversé entre nos Episcopaux & nos Presbyteriens d'Angleterre : car voicy comme *Petrus Aurelius* rapporte l'estat de la question. I. *Sçavoir si l'ordre Episcopal étoit necessaire pour faire qu'une Eglise fut Eglise.* C'est precisément ce qui est en dispute entre les Episcopaux & les Presbyteriens. Les Episcopaux d'Angleterre, & les Evesques de l'Eglise Ro-

Petri Aurelii Opera, Tom. I. p. 62.

Romaine l'affirment, les Jesuïtes & nos Presbyteriens Anglois le nient. II. *Sçavoir si l'Episcopat est de droit divin ou non.* Les Jesuïtes & nos Presbyteriens le nient; les Episcopaux Papistes & Reformés l'affirment. III. *Sçavoir si la confirmation se pouvoit donner sans les Evesques.* Les Jesuïtes l'affirmoient, les Evesques le nioient. IV. *Sçavoir si l'ordre Episcopal estoit plus parfait que l'ordre monastique.* Les moines le nioient. V. *Sçavoir si les reguliers doivent estre sujets aux Evesques.* Les Evesques le pretendent, les Moines le nient. Une partie de ces controverses divise aujourd'huy l'Eglise Anglicane. L'impatience & l'humeur chagrine de l'un & de l'autre des deux partis fait qu'ils ne veulent point mutuellement se tolerer. Ils se separent & le schisme se fait L'Eglise Romaine n'en use pas ainsi : le Pape par un decret de l'an 1633 ordonne seulement que tous les livres de part & d'autre seront supprimés, sans rien juger de l'affaire, en laissant les parties dans toutes leurs pretentions. N'est ce pas là une admirable union, ils sont attachés au Pape : mais ils sont separés les uns des autres; ils sont unis à un troisieme & ne sont pas unis entre eux?

Je voudrois bien sçavoir si c'est une petite affaire que cette guerre qui est

entre les Janſeniſtes & les nouveaux Caſuites ſur la morale. C'eſt une affaire capitale s'il y en eut jamais. Il ne s'agit pas de moins que des fondemens de la Religion Chreſtienne. Il s'agit de ſçavoir ſi l'on peut derober le bien de ſon prochain, ſi l'on peut tuer & répandre le ſang, ſi l'on peut ſe plonger dans les impuretés de la chair, ſi l'on peut eſtre yvrogne, fornicateur & adultere ſans eſtre en peril de damnation; il s'agit de ſçavoir ſi l'on eſt obligé d'aimer Jeſus Chriſt pour eſtre ſauvé. S'il y avoit parmi nous des gens qui enſeignaſſent ſur la morale ce que les Jeſuïtes enſeignent, l'Egliſe Romaine auroit le plaiſir de voir encore un nouveau ſchiſme parmi nous. Car nous ne ſouffririons jamais entre nous cette partie de noſtre ſocieté qui ſeroit engagée dans une corruption ſi deteſtable. Nous la contraindrions de faire ſes aſſemblées à part, ou de n'en point faire. L'Egliſe Romaine croit elle que nous devions eſtre aſſés debonnaires pour la conſiderer comme unie à l'eſgard des controverſes de morale, parce que ceux qui enſeignent les deteſtables maximes qui renverſent la morale de Jeſus Chriſt, ſont tolerés dans ſon ſein? Ja n'avienne! Il y a le ſcandale de la tolerance qu'elle accorde à ces mauvais Caſuites. Mais

ce

ce ſcandale ne diminue pas celuy de la diviſion qui n'eſt pas moins grande entre les parties, & qui eſclate à tous momens par des paroles, par des invectives & des outrages mutuels. La difference donc qu'il y a à cet eſgard entre l'Egliſe Romaine & nous au ſujet des diviſions, c'eſt que les partis qui diviſent le Papiſme reſſemblent à ces combattans pour leſquels on faiſoit une ligne de circonvallation, qui les enfermoit tous dans un meſme champ, lequel devenoit leur champ de bataille. Les Proteſtans au contraire dans leurs diviſions mettent une ligne de ſeparation entre eux pour ſe battre. Mais quand on ſe bat, je penſe qu'on eſt également diviſé, en quelque ſituation que ſoient les combattans. Sur ce dernier article de la corruption de la morale, on dit, que nous accuſons fauſſement les Papiſtes d'eſtre diviſés là deſſus, puiſque l'Egliſe s'eſt declarée fortement contre ces maximes dangereuſes, que les facultés de Theologie les plus celebres de l'Europe, & la Cour de Rome elle meſme, les ont condamnées. Mais on ſe moque de nous quand on nous dit cela : car cette morale n'eſt pas moins en faveur qu'elle eſtoit autrefois; les confeſſionaux des Jeſuïtes n'en ſont pas moins frequentés, les penitens ne

laiſſent pas de s'endormir comme auparavant ſur les maximes trompeuſes qui flattent les conſciences. Eſcobar, Leſſius & Caramuel ne ſont point ſupprimés, & tous ces livres ſe liſent & ſe debitent comme à l'ordinaire.

Ce ne ſeroit jamais fait, ſi nous voulions parler de toutes les diviſions du Papiſme, & ſi nous voulions penetrer dans ſes eſcoles: nous les verrions deschirées par les differents partis de Scotiſtes, de Thomiſtes anciens & nouveaux. Mais je laiſſe aux écoles les diviſions de l'école, je ne parle que de celles qui en ſortent avec eſclat & avec ſcandale. Par exemple y a-t'il une diviſion plus ſcandaleuſe & en meſme temps plus dangereuſe que celle qui vient de reparoiſtre en France avec tant d'eſclat. C'eſt celle de l'authorité du Pape, de ſon infaillibilité, de ſa ſuperiorité ſur le concile & de ſes droits ſur les Eveſques. C'eſt une affaire ſi capitale que de là dépend la ſubſiſtence de l'Egliſe Romaine. Si l'on avoit reduit le Pape où l'on veut le reduire en France, & que cela fuſt paſſé dans toute l'Europe & dans Rome meſme, le Papiſme entier ſeroit bien toſt à bas. C'eſt cette puiſſance ſouveraine & infaillible qu'on attribue au Pape qui fait le lien de l'union. Quand on nous

aura

aura accordé que le Pape peut errer,il faudra qu'on nous permette d'examiner & de condamner, si nous le jugeons à propos, les decrets & les decisions des Papes, sur lesquels roule toute la Religion Romaine. Nous ferons voir l'absurdité qu'il y a d'attribuer l'infaillibilité aux conciles ; & il faudra qu'on nous donne aussi la liberté d'examiner & de corriger leurs decisions. Il s'agit dans cette affaire de sçavoir si l'Eglise est destituée de Juge infaillible depuis 120. ans que l'on n'a pas tenu de Concile General.Ce n'est pas là une petite incommodité: si le Pape n'est pas infaillible, l'Eglise depuis un siecle est abandonnée à l'esprit d'erreur, n'ayant plus l'esprit d'infaillibilité, parceque cet esprit ne reside que dans le concile actuellement seant. Sur cet important article on se bat cruellement. Si quelqu'un ose se declarer pour le Pape on le relegue,on le bannit, on luy fait mille avanies. Le Pape d'autre part censure les decisions du Clergé de France, il casse toutes leurs resolutions, il les menace de les excommunier, & s'il osoit il excommunieroit bien le Roy mesme. Voila, Monsieur, en abbregé l'estat & la face de cette Eglise qui se vante de son union & qui nous reproche nos divisions.

CHAPITRE VI.

Histoire du fanatisme de l'Eglise Romaine, qu'elle n'a pas lieu de nous reprocher le nostre : que les fanatiques sont sortis de son sein : que rien n'est si opposé au fanatisme que nostre Reformation: l'esprit de fanatisme est inseparable des moines : son Histoire depuis saint Jerosme : L'Evangile Eternel. Les demêlés fanatiques des Cordeliers, des Flagellants, Begards, & autres fanatiques de l'Eglise Romaine. Fanatisme notable en Flandres du temps de Pierre Dailly, Cardinal de Cambray. Theologie mystique ; l'imposteur d'Aviano.

POur achever de nous vanger il faut voir si le Papisme a grand lieu de nous reprocher nos fanatiques & de nous en faire honte. Ces messieurs fort liberalement nous accordent comme estant à nous, tous ces fanatiques dont les derniers siecles de l'Eglise ont esté deshonnorés. Mais je suis d'avis qu'avec la mesme liberalité nous leur rendions ce qu'ils nous ont donné. C'est le Lutheranisme & le Calvinisme dit-on, qui ont donné la naissance au fanatisme. Et moy je dis avec la mesme confiance, c'est le Papisme qui a donné la nais-

la naissance au Fanatisme & qui en est une source inepuisable. Ce n'est pas que nous ne tombions d'accord qu'il est sorti du milieu de nous un tres grand nombre de fanatiques. Mais là dessus nous disons deux choses, qui sont assés considerables. La premiere, que tous les fanatiques ne sont pas sortis du milieu de nous, il en est sorti grand nombre de l'Eglise Romaine. La seconde que l'esprit de fanatisme qui a paru depuis 150. ans, a tiré son origine de l'esprit du Papisme & non pas de celùy du Calvinisme, ou du Lutheranisme.

Premierement donc de tous ces fanatiques que les Papistes nous donnent, ils trouveront bon que nous leur rendions Jehan Theophile l'Autheur d'un livre intitulé *Theologia Germanica*. Ce livre qui fut escrit premierement en Allemand, puis tourné en Latin & imprimé à Anvers l'an 1558. sous le faux nom de Jehan Theophile, a pour autheur, comme on le dit un prestre Allemand. Et cet ouvrage contient tous les fondemens du fanatisme & du libertinisme. C'est du sein de l'Eglise Romaine immediatement qu'est sortie la secte des Libertins, qui sont les plus abominables de tous les fanatiques. Les chefs de cette secte ont esté un nommé

Hoornbek. lib. 6. sum. controv.

Calvin. adversus Libertin.

mé Coppin de l'Isle; un autre nommé Quintin de Haynaut, un nommé Bertrand, qui de savetier se fit Docteur, un Claude Perseval & un prestre nommé Antoine Poquius. Tous ces gens là parurent dans la Flandre & dans le Brabant qu'ils infecterent de leurs detestables imaginations, avant que la doctrine de Calvin y fust respandüe, ou du moins avant qu'elle y fût establie. Ces gens là disoient que l'esprit de Dieu estoit respandu dans toutes les creatures, & qu'il y operoit toutes choses, tellement que nos ames n'estoient pas des substances distinctes de Dieu, mais la substance mesme de la Divinité. II. Que toutes les actions que les hommes font sont les œuvres de Dieu immediatement, tellement qu'il est la cause propre & formelle des pechés. III. Que le peché est purement imaginaire. IV. Que la liberté Chrestienne consiste indifferemment à faire tout ce qu'on veut. V. Qu'il n'y a pas d'autre enfer que la conscience agitée de remors. L'an 1540. le Calvinisme estoit encore tres foible & mal establi en Flandres, au moins à ce que l'on peut sçavoir. Mais l'on sçait bien que cette mesme année un certain couvreur d'Anvers nommé *Loy* enseigna le Libertinisme: disant qu'il n'y avoit point de resurrection,

point d'enfer, point de peché. Cet homme n'eſt pas ſorti du milieu de nous, mais du milieu du Papiſme. Il s'en alla en Allemagne, il y fut refuté & combatu par Luther. Il retourna à Anvers, où Luther & Melancthon donnerent avis de ſes erreurs, ce qui obligea le Magiſtrat d'Anvers à le faire brûler. Je ſçay auſſi que ces eſprits forts dont toute la France eſt pleine, & particulierement la cour & les armées, qui ſont les ſucceſſeurs de ces malheureux libertins, ſont dans la profeſſion externe de l'Egliſe Romaine. Je ſuis d'avis que nous leur rendions auſſi ce Balthaſar, Pere gardien des Jacopins d'Anvers, qui dans le ſiecle paſſé ſouſtenoit que les martyrs avoient eſté de grands ſots de s'eſtre laiſſé bruler pour la Religion, & qu'il eſt touſjours permis de diſſimuler ſa creance pour éviter la perſecution. C'eſtoit un des articles du fanatiſme des anciens Gnoſtiques, comme il paroiſt par le livre de Tertullien intitulé *Scorpiacon*. Et ce Moine d'Anvers le renouvella ſans l'avoir appris des Calviniſtes, qui ont eu la ſottiſe de ſe laiſſer bruler pour leur Religion. Je ſuis encore d'avis que nous leur rendions les freres de la Roſecroix, qui ont paru au commencement de ce ſiecle par un livre intitulé

Fama : dans lequel ils disent, qu'un religieux Allemand nommé Christien de la Rose-croix, sorti d'une maison noble né l'an 1388 ; estant allé à l'aage de 16. ans visiter le St. sepulchre, voyagea en Arabie, en Egypte & en Barbarie ; & y acquit des sciences admirables pour la Reformation du droit humain & divin : qu'à son retour il establit un college ou une confrairie, qu'il donna à ses confreres une regle qui contenoit divers articles exprimés dans cet ouvrage, appellé *Fama* ; que ce bon Moine estant mort son sepulchre a esté ignoré pendant un tres longtemps. Mais qu'enfin on l'avoit descouvert, & que sur la tombe on avoit trouvé une longue inscription, qui est aussi rapportée dans le mesme livre, par où il paroist que ce frere avoit esté illuminé & inspiré du St. Esprit. Il n'est pas necessaire de rapporter toutes les impertinentes imaginations de ces freres de la Rose-croix. Il suffit qu'ils furent reconnus pour fanatiques par tout le monde. Les autheurs de l'Eglise Romaine voudroient bien nous rendre ces fanatiques. Mais nous les leur laissons de bon cœur. Cette visite du St. sepulchre, la qualité de Moine que portoit le pretendu patriarche de ces fanatiques ; & le siecle où ces gens posoient les avantures

In Libro cui tit. fama fratern. Roseæ-crucis.

de

de leur Heros, c'est le 14. dans lequel il n'y avoit pas d'autre Eglise visible en Occident que l'Eglise Romaine. Tout cela dis-je fait bien voir que ces freres de la Rose-croix sortoient du Papisme & non pas du Lutheranisme, ou du Calvinisme. Nous pourrions trouver plusieurs autres fanatiques reconnus pour tels, que l'Eglise Romaine auroit de la peine à desavouer pour siens, puis qu'on les a vu sortir immediatement de son sein. Mais, Monsieur, ce que nous devons le plus presser contre ces Messieurs, c'est que cet esprit de fanatisme qui a souillé nostre reformation est sorti d'eux & non pas de nous. Tous ces fanatiques qui ont causé de si grands desordres dans l'Allemagne au commencement de la Reformation de Luther, avoient esté Papistes devant que d'avoir esté Lutheriens, & mesme plusieurs passerent immediatement du Papisme au fanatisme, sans passer par le Lutheranisme. Mais supposons que tous les Allemans animés de l'esprit de frenesie & de vision, soient sortis du corps des Lutheriens, devant que d'estre Lutheriens, ils avoient esté Catholiques Romains. Il s'agit de sçavoir s'ils avoient apporté leur esprit de fanatisme du Papisme dans lequel ils avoient, esté nourris & élevés, ou s'ils l'a-

voient emprunté du Lutheranisme à travers duquel ils n'avoient fait que passer & où ils n'avoient sejourné que tres peu d'années. Or je soustiens que tout homme desinteressé jugera qu'il y a beaucoup plus d'apparence que l'esprit du fanatisme venoit du Papisme, que du Lutheranisme & du Calvinisme. On en sera persuadé si l'on juge sans passion, de ce que je m'en vay dire.

Il n'y a rien si opposé au fanatisme que l'esprit de nostre reformation. On se tüe de nous demander des miracles, on veut que nous produisions des marques surnaturelles de nostre vocation extrordinaire : & ces signes d'une vocation extrordinaire sont des visions & des revelations immediates, telles qu'estoient celles que les Apostres avoient receües. Nous Respondons que nous ne sommes point obligés à cela, que nous avons les miracles des Apostres & leurs revelations, que cela nous suffit, que ce qui confirme leur vocation confirme la nostre, parceque nous enseignons la mesme doctrine ; & qu'une mesme verité confirmée il y a seize cents ans par tant de merveilles, n'a pas besoin d'une nouvelle confirmation. Au reste nous tournons en ridicule tous les miracles de l'Eglise Romaine, nous pretendons que ce sont ou des fourbes des hom-

hommes, ou des illusions de l'esprit malin. Nous mesprisons souverainement la multitude de ces visions, de ces revelations extrordinaires, de ces extases, de ces enthousiasmes dont l'histoire des Saints de l'Eglise Romaine est remplie. Enfin il n'y eut jamais d'esprit plus opposé à l'esprit de fanatisme que le nôtre. Au contraire l'Eglise Romaine est pleine de visionnaires & son histoire sainte est toute composée de visions. Si l'on vouloit prendre l'Histoire des moines depuis son origine on verroit que c'est un tissu de fables, d'enthousiasmes, d'extases & de revelations extrordinaires. L'on peut dire en verité que l'Eglise Romaine est le throne & l'empire du fanatisme; faut-il establir un nouveau dogme ou quelque culte nouveau? Incontinent on a des revelations toutes prestes pour les appuyer: On veut establir la presence reelle, la transsubstantiation & l'adoration du Sacrement: justement il se trouve une femme de Liege, nommée Eve, à qui le St. Esprit revele que l'on devoit instituer une feste à l'honneur du St. Sacrement. Pour faire definir & passer en article de foy la conception immaculée de la Vierge, les Cordeliers produisent les revelations & les visions de St. Brigitte: les Jacopins opposent les visi-

Voy Bælaus, Molan, &c.

ons

ſions & les revelations de ſainte Catherine de Siene, à laquelle il avoit ſouvent eſté revelé, ſelon le teſmoignage d'Antonin & de Cajetan que la Vierge avoit eſté conceuë en peché originel. Il n'y a rien ſi commun que de ſemblables choſes. Il n'y a pas de ſiecle qui n'ait pluſieurs de ces Saints & Saintes à viſions & à revelations. Il y a eu une Angelique Carmelite, une ſainte Gertrude, une ſainte Hildegarde, une ſainte Elizabeth de Schonhoven, une ſainte Jehanne de la Croix, dont les Legendes ſont pleines de revelations. Si vous examiniés la vie des fondateurs des ordres, d'un St. François, d'un St. Dominique, d'un ſaint Ignace, tout y eſt plein d'extaſes, d'apparitions, de combats avec les demons, & d'autres ſemblables évenemens viſionnaires.

L'eſprit du fanatiſme eſt ſi fort attaché au monachat; qu'auſſitoſt qu'on a parlé des moines, on nous en a fait des portraits comme de vrais Enthouſiaſtes. Saint Jeroſme vivoit dans un ſiecle où l'eſprit d'erreur n'avoit pas encore deſployé toute ſon efficace, cependant auſſitoſt qu'il s'attache à eſcrire la vie des moines, & des premiers fondateurs de la vie monaſtique, il ſort de ſon caractere d'autheur ſage & grave,& nous fait des Romans ſpirituels. La vie de

de St. Hilarion, celebre Anachorete de la Paleſtine, peut diſputer d'impertinence avec toutes les Legendes de Jacobus à Voragine. Et je vous avoüe que depuis que j'ay lu St. Jeroſme, je me ſuis reconcilié avec les autheurs des Legendes. Quoy des ignorans, des beſtes, des gens, qui n'ont pas la moindre ſemence de bon ſens auroient entrepris d'eſtre plus ſages que St. Jeroſme: cet habile, ce grand homme, cette plume d'or, cet eſprit de feu enrichi de tant de belles connoiſſances? Cela n'euſt pas eſté ſupportable. Puiſqu'un tel homme s'eſtoit donné la liberté d'eſcrire des fables pieuſes, les autheurs de l'onziéme & douziéme ſiecle pouvoient bien le faire. Ce ſaint Hilarion fait plus de miracles que le Seigneur Jeſus Chriſt n'en avoit fait, il ouvre les yeux des aveugles, il chaſſe des demons, il guerit des maladies, il renvoye aux enfers des Legions d'eſprits malins auſſi bien que le Seigneur Jeſus Chriſt. Il convertit des villes entieres ſans preſcher & ſans perſuader, en priant ſeulement avec larmes les habitans de renoncer au culte des Idoles. Eſt-il rien de plus impertinent que ce qu'eſcrit le même ſaint Jeroſme dans la vie de Paul Ermite? Saint Antoine penſant un jour en luy même qu'il eſtoit le ſeul qui euſt

porté la vie Chreſtienne à ce degre de perfection, la nuit il luy fût revelé, qu'il y avoit un homme plus parfait que luy ; c'eſtoit ſaint Paul Ermite, lequel il receut commandement d'aller chercher. Antoine aagé de quatre vingt dix ans, ſur cette revelation, ſans guide, ſans enſeigne ſe met en chemin pour aller chercher cet autre anachorete plus parfait que luy, dont il ne ſçavoit ni le nom, ni la demeure. Il marche ſans ſçavoir où il alloit dans un affreux & vaſte deſert, où il n'y avoit ni routes ni demeures, ni village. Mais il n'eut pas longtemps marché qu'il trouve un hippocentaure, l'un de ces hommes monſtrueux de la fable qui eſtoient moitié homme & moitié cheval. Le ſaint ſe hazarde pourtant d'interroger cette beſte monſtrueuſe; elle luy reſpond par une voix confuſe qui tenoit pluſtoſt des hurlemens de la beſte que de la voix de l'homme, & luy monſtre le chemin en eſtendant la main. Il n'y avoit pas long temps qu'il avoit quitté ce monſtrueux habitant du deſert qu'il en rencontre un autre, lequel n'eſtoit pas moins horrible, c'eſtoit un ſatyre, moitié homme moitié bouc, ayant des cornes ſur le front. Saint Antoine n'avoit jamais veu de ſemblables animaux; cependant il eſt tout auſſi familier avec

eux

eux que s'il les eust veus toute sa vie. Il aborde le satyre, & luy demanda qui il estoit. *Je suis*, luy respond le monstre, *un mortel L'un de ces habitans du desert que le paganisme abusé adore sous le nom de faunes, de satyres & d'incubes. Je suis envoyé par le troupeau dont je suis membre. Nous te supplions de vouloir prier pour nous nostre Seigneur commun, que nous sçavons estre venu pour le salut du monde, sa parole est parvenuë jusqu'au bout du monde.* Aujourd'huy un homme qui se vanteroit de pareilles visions, ne passeroit-il pas pour le plus extravagant de tous les hommes, pour un esprit malade & visionnaire? Ce n'est pas que je croye que le bon homme St. Antoine se soit jamais vanté de semblables choses. Je me souviens d'avoir lu sa vie escrite par un autheur inconnu. Elle est imprimée avec les œuvres de St. Athanase de l'édition de Commelin. Selon cet autheur ce bon Hermite se battoit presque toutes les nuits avec le Diable. Mais le malheur est qu'il en estoit battu, & quelque fois si bien qu'il demeuroit sur la place plusieurs jours comme mort. Je ne croiray jamais que ce saint Anachoreté ait esté capable de se faire honneur de telles avantures. Mais c'est l'esprit des moines: devenus visionnaires & fanatiques, il a falu que leurs Patriarches

le

le fussent aussi. Et ils auroient cru faire tort à leurs fondateurs, s'ils n'avoient rempli leurs vies de ces évenemens extrordinaires qui tiennent du grand & du miraculeux. Il faloit bien que le corps des moines qui est la source du fanatisme fust basti sur d'extravagantes visions. Encore si toutes ces visions avoient esté aussi agreables que celle qu'eut nostre saint Jerosme, quand il fût fouetté devant le Throne de Jesus Christ pour avoir lu Plaute & Ciceron, ce seroient des folies divertissantes qui nous feroient rire. Vous me dirés que je ne sçaurois quitter St. Jerosme : je l'avouë, & je le trouve si singulier sur le chapitre des visions que je ne sçaurois m'empescher de l'admirer. La matiere est triste, permettés moy, Monsieur, de l'égayer en vous rapportant encore ce passage, je n'y retourneray plus. St. Jerosme aprés s'estre accusé d'avoir emporté dans la Palestine sa Bibliotheque qu'il avoit acquise à Rome, & de s'estre occupé dans son desert à lire son Plaute & son Ciceron, auprés desquels les Prophetes luy paroissoient barbares ; il raconte qu'au milieu du caresme il fût surpris d'une fievre continue, qui le mit à deux doigts de la mort. *Prest à rendre l'ame, je fus subitement ravi en esprit devant le tribunal du juge qui estoit envi-*

environné d'une grande lumiere, & de l'esclat de tous ceux qui y assistoient, je tombay par terre sur mon visage & n'osay lever mes yeux. On me demanda qui j'estois: je respondis que j'estois Chrestien. Tu as menti, me dit le Juge, tu es Ciceronien & non pas Chrestien: car où est ton thresor là est ton cœur. Je n'eus rien à respondre: le Juge ordonna qu'on me donnast le foüet. Mais les remors de ma conscience me paroissoient plus cuisants que les coups des escourgées, & je rappelois dans ma memoire ces paroles du Pseaume, qui est-ce qui te louera dans l'enfer, je m'escriay du milieu de ces coups de foüet, Seigneur aye pitié de moy, aye pitié de moy. Enfin ceux qui assistoient se jetterent aux pieds du throne, prierent le President de pardonner à ma jeunesse, & promirent que je n'y retournerois plus. Dans l'estat où j'estois j'aurois bien promis d'avantage, &c. Cela n'est pas si inutile que vous pourriez bien croire, car nous voyons par là que le satanisme est le propre des moines, & qu'il est aussi ancien qu'eux.

Ad Eustoch. de custodia Virginitat.

Je traverse tout d'un coup un grand espace, mais il faut, Monsieur, que vous le permettiés, parce que nous faisons des reflexions, dont le caractere est d'estre libre, & non une histoire dont le propre est d'estre renfermée

dans de certaines bornes. Des premiers Anachoretes je viens aux fondateurs des ordres de nos derniers fiecles. Eft-il rien de plus vifionnaire & de plus fanatique que cette fainte Therefe Efpagnolle, reftauratrice de l'ordre des Carmelites. Un celebre traducteur nous a donné fa vie en François. Je n'euffe jamais cru qu'un homme comme Monfieur d'Andilly euft pu donner tant de temps à mettre en beau François un auffi grand amas de fadaifes. S'il y eut jamais vifionnaire au monde, cellelà en eft une. Elle eft perpetuellement dans les extafes. Elle en fort toute brifée. Elle a quelquefois le Seigneur Jefus Chrift attaché à fon cofté des années entieres. Il y a fort longtemps que je n'ay lu cet ouvrage: mais s'il vous plaift, Monfieur, de repaffer les yeux deffus, vous y verrés cent chofes que j'ay oubliées qui vous feront pitié & qui vous porteront à admirer la profondeur de l'aveuglement de l'efprit des hommes, qui reçoit ces mauvais contes pour de bonnes hiftoires. Il n'y a point d'ordres de moines, de religieufes, ni de confrairies qui n'appuye fes devotions fur ces fortes de vifions, & qui n'eftabliffe fes privileges fur des revelations immediates, venuës par voye d'extafe ou d'enthoufiafme. Peu de gens

gens ignorent l'origine de la bulle ſabbathine. Les confreres & conſœurs de l'ordre des Carmes ont le privilege de ne demeurer en purgatoire que juſqu'au Samedy ſuivant de leur mort. Comment peut on ſçavoir cela ? C'eſt que la ſainte Vierge l'a revelé en viſion au bien heureux Simon Stoch Prieur general de l'ordre. Et afin qu'on n'en puiſſe douter, le Pape Jehan XXII. en a fait une bulle expreſſe dans laquelle il dit, *J'accepte cette Ste. indulgence, je la confirme en terre, comme Jeſus Chriſt l'a concedée dans les cieux aux merites de la Vierge ſa mere.* N'eſt-ce pas la du fanatiſme du plus pur & du plus fin ? En voicy pourtant qui vaut encore mieux. Il eſt impoſſible que vous n'ayés ouï parler de l'Evangile Eternel, qui fit tant de bruit dans le treizieſme ſiecle. C'eſtoit l'ouvrage d'un nommé Jehan de Parme, qui eſtoit general de l'Ordre de St. François; ou pluſtoſt c'eſtoit un livre qui contenoit la doctrine de tous les moines mendians d'alors, & qui renfermoit les plus eſtranges reveries qui furent jamais. Ils diſoient par exemple dans ce livre, *Que la durée du Nouveau Teſtament eſtoit eſcoulée, que la loy de Moyſe avoit duré jusqu'à Jeſus Chriſt, que la loy de Chriſt devoit durer jusqu'au temps preſent*

Joh. de Cartag. de ſacra antiq. ordinis, etc. Tract. I. Cap. 14.

Bulæus Hiſtor. univ. Paris. Tom. 5. Liv. 5. Matth. Pariſ. Ann. 1255.

present ; Mais que leur nouvel Evangile estoit l'Evangile Eternel : que l'Evangile de Jesus Christ n'est point l'Evangile du Royaume ; que les moines mendians étoient seuls capables d'enseigner la vie parfaite ; que Dieu sauveroit les Juifs encore qu'ils demeurassent Juifs , que l'Eglise jusques là n'avoit pas encore engendré d'enfans : que leur Evangile éternel estoit celuy du St. Esprit ; que Jesus Christ & ses Apostres n'avoient pas esté parfaits dans la vie contemplative : que les ordres religieux ne sont point obligés à mettre leur vie au hazard pour la defence de la foy. C'est là une petite partie de leurs visions profanes & blasphematoires : si vous voulés voir ce que cela devint, comment le celebre Guillaume de St. Amour combattit & ces moines & leur Evangile, comment le livre de St. Amour fut bruslé & l'Evangile éternel aussi, vous pouvés lire Matthieu Paris sur l'an 1255. le reste de cette Histoire n'est plus mon affaire. L'Histoire des Moines est une suitte perpetuelle de fanatisme. A peine cet Evangile Eternel estoit-il aboli, que l'Eglise Romaine se vit troublée par de nouvelles visions. C'est ainsi qu'il faut appeller ces divertissants demêlés qui partagerent les Cordeliers sous les Pontificats de Nicolas III. & de huit de ses successeurs jusqu'à Jehan XXII.

ces controverses rouloient sur la forme des Capuchons, sur la figure des habits; sur la proprieté de ce qui se consumoit par les freres mendians, & sur de semblables choses de cette importance. Sur cette belle question sçavoir, si les moines mendians possedent en proprieté le pain qu'ils mangent & les habits qu'ils usent, le corps entier des Cordeliers eut de grands demeslés avec Jehan XXII. Ce Pape soustenoit que le pain & les habits appartiennent en propre aux moines quand il les ont receus par aumosne. Au contraire les Cordeliers soustenoient que la proprieté du pain qu'ils mangeoient, appartenoit à l'Eglise Romaine & point à eux. Enfin la querelle alla si avant que Jehan XXII. fit là dessus, l'extravagante *Ad conditorem Canonum*, pour canoniser son opinion contre celle des Cordeliers. Ces bons religieux, zelateurs de la pauvreté évangelique, ne se voulurent jamais rendre. Ils persisterent dans leur doctrine qu'ils avoient confirmée dans un chapitre general de l'ordre. Ils appellerent en la presence du Pape mesme, de sa decretale. Le Pape fit mettre en prison le Pere Bonagratia leur deputé. Il fit arrester le celebre Occam, Patriarche des Nominaux, & Michel de Cesene, General de l'ordre.

Ces gens aimerent mieux ſe laiſſer excommunier & depoſer, que de confeſſer que le pain qu'ils mangeoient, eſtoit à eux quand on le leur avoit donné. Eſt-cela un ſimple enteſtement, n'eſt-ce pas un pur fanatiſme? Dans le meſme temps les Cordeliers ſe diviſerent entre eux ſous les noms de *freres ſpirituels*, & de *freres conventuels*, ſur ces controverſes du capuchon, du petit froc, des greniers & des caves. Les *ſpirituels* ſouſtenoient que les *conventuels* avoient abandonné la regle de ſaint François, parcequ'ils avoient des Capuchons trop amples & des habits larges & longs qui leur deſcendoient juſques aux pieds; & qu'outre cela ils avoient des caves & des greniers dans leſquels ils mettoient en réſerve ce qu'ils recevoient par aumoſnes pour de longs jours, au lieu que ſelon la regle les freres doivent vivre au jour la journée, ſans rien amaſſer pour l'avenir. Ils avoient pour maiſtre un certain Frere Jehan Olive de Languedoc, qui avoit fait un commentaire ſur l'Apocalypſe rempli de tant d'extravagances, qu'on y trouva juſqu'à ſoixante articles d'un fanatiſme tout pur: par lequel il appliquoit à St. François & à ſa regle, la pluſpart des myſterieuſes Propheties de ce Livre. Les Papes firent des ordonnances pour re-
duire

duire ces *ſpirituels* à la raiſon. Cela donna lieu à la decretale de Nicolas III *exiit qui ſeminat*; à la Clementine, *Exivi de Paradyſo*, faite par Clement V. dans le concile de Vienne; & à l'extravagante *glorioſam Eccleſiam* de Jehan XXII. Mais toutes ces bulles ne les purent reduire; & il y en eut pluſieurs, qui ſe laiſſerent bruler tout vifs à Marſeille pour ne vouloir pas confeſſer qu'il eſtoit permis aux Cordeliers d'avoir des caves, des greniers, des grands Capuchons & des habits longs. On ne peut nier que ce ne ſoit là un fanatisme achevé. Le ſieur Maimbourg en demeure d'accord dans ſon Hiſtoire de la Decadence de l'Empire. Il avoue que c'eſtoient de grands fous, des viſionnaires, des illuminés & des fanatiques. Et s'il n'en vouloit pas demeurer d'accord, il ſeroit facile de le prouver par la cenſure qui fut faite en ce temps là du livre du chef de ces *Spirituels* Pierre Jehan Olivi, & que l'on trouve dans le 1. Tome des miſcellanées de Baluze.

On n'auroit jamais fait ſi l'on vouloit pourſuivre avec exactitude l'hiſtoire du fanatiſme des Papiſtes, depuis le commencement juſqu'à la fin. C'eſt pourquoy l'on eſt obligé d'en laiſſer beaucoup à part, cependant l'on ne ſçau-

roit se resoudre à oublier les *Flagellans* & les *Turlupins*. Sans autre autheur escoutés, Monsieur, ce que M. de Mezeray nous en dit. *La grande peste qui regna par toute la terre, vers le milieu de ce siecle en engendra une spirituelle, laquelle ayant pris naissance en Hongrie s'espandit en peu de temps par la Pologne, la Germanie, la France & l'Angleterre. Ils portoient une croix à la main & un capuchon sur la teste, estoient tous nuds jusqu'à la ceinture, se fouettoient deux fois le jour & une fois la nuit, avec des cordes noüeuses & semées de pointes, & se prosternoient en terre en forme de croix criant misericorde; chaque bande avoit son chef. Ces commencemens pieux degénererent en heresie par leur orgueil propre, & par le mélange des Begards, des Friponds & des Vaut-riens. Ils disoient que leur sang s'unissoit de sorte avec celuy de Jesus Christ, qu'il avoit la mesme vertu, & qu'aprés trente jours de flagellation tout peché leur estoit remis quant à la peine & quant à la coulpe. Ainsi ils ne se soucioient pas des Sacremens. Cette manie dura bien avant dans le siecle suivant, sans que les censures des Prelats, ni les escrits des Docteurs, ni les edits des Princes la pussent oster de la teste des melancholiques.*

Vie de Charles VI. à la fin, dans le 14. siecle.

Je croy qu'on demeurera d'accord que c'est là un fanatisme achevé, auprés du-

duquel la Religion de nos Quakres & de nos trembleurs eſt la raiſon & la ſageſſe meſme. Si l'Egliſe Romaine vouloit deſavoüer ces gens,& dire qu'elle n'a pas donné la naiſſance à ce fanatiſme, nous la prierions de reconnoiſtre ſon culte & ſes dogmes, ſes penitences, ſes flagellations, ſes croix, ſes capuchons, ſes diſciplines & ſes cordes noüeuſes & ſemées de pointes; c'eſt un appareil dont elle ſe fait encore aujourd'huy un grand honneur. Elle aura peine à nier que ce dogme abſurde & impie de ces flagellans, qui diſoient que leur ſang s'uniſſoit de ſorte avec celuy de Jeſus Chriſt, qu'il avoit la meſme vertu, ne ſoit le dogme un peu outré des ſatisfactions ſurabondantes des martyrs & des ſaints, qui ſe mettent dans le threſor de l'Egliſe, avec le ſang de Jeſus Chriſt, pour eſtre appliqué aux pecheurs penitens par voye d'indulgence. Elle n'en doit pas eſtre quitte non plus pour dire qu'on ne luy doit pas imputer ces fanatiſmes, parce qu'elle les a condamnés & exterminés. Car par la meſme raiſon elle ne nous devroit pas imputer les fanatiſmes, qui ſont ſortis du milieu de nous, puiſque nous les avons auſſi chaſſés & exterminés entre nous. Ainſi cette raiſon n'empeſchera pas qu'avec la meſme juſtice que ces Meſſieurs met-

 tent

tent les trembleurs, les fanatiques de Munster, & les autres fous d'Allemagne & d'Angleterre, dans l'Histoire de nostre reformation, nous ne fassions entrer aussi dans l'Histoire de leur fanatisme, les Begards qui furent abolis au Concile de Lion par Clement V. l'an 1312. Ils disoient I. *Que l'homme dans cette vie peut obtenir un si grand degré de perfection qu'il est impeccable, & ne peut plus acquerir de nouvelles graces, parce que si quelqu'un pouvoit continuer d'avancer en grace, il deviendroit plus parfait que Jesus Christ.* II. *Que l'homme n'a plus besoin de prier ni de jeusner quand il est arrivé à ce degré de perfection, parcequ'alors la chair est tellement soumise à l'esprit & à la raison que l'homme peut accorder à son corps tout ce que le corps luy demande.* III. *Que ceux qui sont dans cet estat de perfection ne sont soumis à aucunes loix ni obligés à aucune obeissance aux commandemens de l'Eglise, parce qu'où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté.* IV. *Que l'homme dans la vie presente peut arriver à la mesme perfection & au mesme degré que dans la vie à venir.* V. *Que toute nature intelligente en elle mesme est naturellement heureuse, & que l'ame n'a pas besoin de la lumiere de gloire pour l'élever à la vision de Dieu.* VI. *Que c'est à faire aux hommes imparfaits*

Clementinar. lib. 5. titul. 3.

faits seulement de s'attacher à la pratique de la vertu, & que l'ame dans l'estat de perfection donne congé aux vertus. VII. *Que c'est un peché mortel de baiser simplement une femme, parce que la nature ne porte pas là, mais que ce n'est pas un peché d'exercer l'acte charnel, sur tout quand celuy qui l'exerce est tenté, parce que la nature nous a donné un penchant à cette action.* VIII. *Qu'ils ne sont pas obligés de se lever quand on leve le corps de Jesus Christ ni de luy rendre aucun honneur, assurant que ce leur seroit une imperfection de descendre de la hauteur de leur contemplation.* Cette secte de Begards & Beguines fit de tres grands ravages dans l'Allemagne durant le treiziéme siecle. Luther n'y prescha que dans le seiziéme: ainsi tous les fanatiques ne sont pas sortis du sein du Lutheranisme, ou du Calvinisme. Ces Messieurs trouveront bon aussi que nous les fassions ressouvenir du celebre Amaulry de Chartres, Docteur de la Faculté de Paris, qui dans le mesme siecle enseigna, que si *Adam n'eust point peché, les hommes se fussent multipliés sans generation, qu'il n'y avoit pas d'autre Paradis que la satisfaction de bien faire, ni point d'autre enfer que les tenebres & l'ignorance du peché, que la loy du St. Esprit avoit mis fin à celle de Jesu Christ*

Christ & aux Sacremens, comme celle-cy avoit accompli celle de Moyse, & les Ceremonies du Vieux Testament, & que toutes les actions qui se faisoient dans la charité, même les adulteres, ne pouvoient être mauvaises. Cet Amaulry se retracta en apparence. Mais il respandit sa doctrine d'une maniere clandestine, il fit quantité de Disciples, dont on fit beau feu à Paris au commencement du treiziéme siecle. Il est clair que les Begards & les Beguines avec cet Amaulry de Chartres estoient les Patriarches de ces Turlupins, qui parurent dans le siecle suivant dans le Daufiné & dans la Savoye. *Ils vivoient sans aucune honte comme les Philosophes Cyniques, ne prioient Dieu que du cœur, & croyoient que l'homme parfait avoit une liberté d'esprit qui n'estoit pas sujette aux loix.* Il me semble bien évident que les Libertins de nos derniers siecles ont tiré leur origine de là, & du Papisme par consequent, & non pas du Calvinisme.

Mezeray, Charles VI.

En voila beaucoup, il faut pourtant avant que de finir que je vous rapporte encore une considerable Histoire d'un fanatisme qui a pris sa naissance dans l'Eglise Romaine. Nous la tirerons du second tome des Miscellanées de ce même Baluze, qui nous a déja fourni l'Histoire d'un autre fanatisme. Envi-

ron l'an 1411. Pierre D'ailly, Cardinal Evesque de Cambray fit le procés à une societé de gens qui s'estoient establis à Bruxelles & en divers lieux des Païs Bas. Ils avoient pour chefs un certain Ægidius Cantor laïque, & Guillaume de Hildenissen, Religieux de sainte Marie du mont Carmel, & ils s'appelloient les hommes de l'intelligence, *Homines intelligentiæ.* Leurs dogmes estoient, I. Que cet Ægidius Cantor estoit le sauveur des hommes, & que par luy on verroit Jesus Christ, comme par Jesus Christ on voyoit le Pere. II. Que le Diable & les damnés seroient enfin sauvés. III. Que le Diable n'avoit pas porté Jesus Christ sur le pinnacle du Temple. IV. Ils negligeoient toutes les parties du culte, particulierement les prieres, & disoient que Dieu fait ce qu'il a ordonné de faire & que les prieres n'y font rien. V. Ils souffroient la paillardise comme indifferente, & parcequ'une femme de leur societé ne se vouloit pas prostituer, toutes les autres l'injurioient. VI. Sur le sujet de la jonction de l'homme avec la femme, il avoit imaginé quelque chose de si sale que cela ne se peut pas dire, non pas mesme par periphrase. VII. Ils s'estoient formé un certain langage qui n'estoit entendu que de la

focieté pour parler des chofes obfcenes. VIII. Ils faifoient Dieu Autheur de tous les pechés. IX. Les femmes mariées admettoient indifferemment dans leur lit tous les hommes. X. Ils eftimoient que tout ce qui leur venoit dans l'efprit étoit une infpiration. XI. Ils difoient que le Pere & le Fils avoient eû leur temps, mais que le temps du St. Efprit eftoit venu. XII. Ils difoient qu'il n'y avoit qu'une Vierge qu'ils appelloient la fapience. XIII. Ils nioient l'enfer & le purgatoire. XIV Quand on les interrogeoit fur leur creance, ils la nioient fans fcrupule. Il ne faut plus demander d'où font venus les libertins & les fanatiques qui parurent dans les Païs Bas un fiecle aprés. Il eft clair que ce font là leurs Patriarches.

Ce mefme efprit de fanatifme s'eft entretenu dans les couvents: la vie folitaire de ces reclus eft propre à le produire. Ce genre de vie engendre la melancolie, & cette humeur envoyant fes vapeurs noires au cerveau remplit l'efprit d'images fombres & affreufes. Mais pour derniere preuve que le fanatifme eft originaire de l'Eglife Romaine, il faut fçavoir que c'eft elle qui a mis au monde cette Theologie myftique, qui eft un tiffu d'expreffions barbares, inintelligibles, de vifions ridicu-

dicules, & d'une devotion folle & extravagante, capable de gaster les esprits; tels sont les livres de *Jehan Schonove*, de Jehan Taulerus, de Rusbrochius & particulierement de la mere Julienne : ce sont d'affreux galimathias où l'on ne comprend rien, sinon que les autheurs qui les ont composez, avoient perdu le sens. Bellarmin parlant de ces autheurs dit froidement; *Cela arrive ordinairement à ceux qui escrivent de la Theologie mystique. Ce qu'ils disent est loué par les uns, & condamné par les autres, parcequ'on les interprete differemment.* En effet on y trouve tout ce qu'on veut, & comme ce qu'ont dit ces autheurs ne signifie rien de soy mesme, on leur donne un bon sens quand on est de leurs amis; mais pour peu qu'on leur face justice, on avouë que ce sont des paroles destituées de sens ou pleines d'un sens ridicule & extravagant.

De script. Eccl. in Rusbrochio an. 1380.

Presentement, Monsieur, achevons nostre raisonnement : les premieres propositions ont esté un peu longues, mais la conclusion est tout à fait naturelle. Il s'agit de sçavoir d'où cet esprit de fanatisme qui a regné dans le siecle passé a tiré son origine. Il est clair qu'on ne la doit pas chercher dans le Calvinisme qui a du mespris pour

les viſions, & qui a de l'horreur pour toutes les revelations modernes. Mais on la doit rapporter à cette Egliſe, qui protege le fanatiſme, qui en fait ſon rempart, & qui l'a toûjours vu regner en ſon ſein, depuis que les ordres des moines ſe ſont rendus les maiſtres de l'Egliſe & des ſocietés Chreſtiennes. Car encore une fois: nos premiers fanatiques ont eſté Papiſtes devant que d'eſtre Lutheriens & Calviniſtes, & ils avoient eſté bien plus longtemps Papiſtes que Lutheriens. Il eſt donc bien plus apparent qu'ils ont tiré leur fanatiſme de leur premiere religion qui en eſt le ſiege, que de leur ſeconde religion qui ne reçoit ni enthouſiaſmes, ni viſions. On me dira que depuis ce temps, il y a bien des fanatiques qui ſont ſortis du milieu de nous ſans avoir eſté Papiſtes. Je l'avoue, mais cela n'empeſche pas que noſtre fanatiſme n'ait ſa ſource dans l'Egliſe Romaine. Un peſtiferé infecte ceux qui ſont ſains. Il n'y a point de maladie ſi opiniaſtre & ſi contagieuſe que l'eſprit de fanatiſme. Il paſſe de generation en generation ſans qu'on en puiſſe arreſter le cours. Depuis que l'Egliſe Romaine nous l'a communiqué nous n'avons pu nous en defaire. Nous faiſons tout ce qui nous eſt poſſible pour l'eſteindre, mais dans l'Egli-

ſe Romaine, on fait tout ce que l'on peut pour le nourrir.

Si je voulois pour fortifier cette preuve rapporter toutes les Hiſtoires modernes, nous ferions un gros livre là desſus. Mais ſans que je me mette en peine de le prouver, on demeurera d'accord, que quand une fille religieuſe ou un moine par feinte ou par maladie d'eſprit vient reveler à ſon Superieur ou à ſon Abbeſſe, qu'elle a eu une viſion & une revelation, incontinent on examine cela avec un grand ſoin, c'eſt à dire, que l'on eſſaye de trouver de la verité dans les imaginations de ces eſprits malades. Cela ſe publie auſſi toſt pour la gloire de la Maiſon. N'eſt-ce pas là donner lieu évidemment au fanatiſme ? Pour nous il ſuffit que quelqu'un nous vienne parler de ſes viſions, quelque ſage & ſaint qu'il ſoit d'ailleurs nous luy conſeillerons de ſe faire purger & ſaigner, & de conſulter ſes Medecins. Jugés aprés cela du ſein de quelle communion doit eſtre ſorti le fanatiſme : que ne fait point encore aujourd'huy l'Europe pour ſe tromper au ſujet de ce fameux impoſteur d'Aviano, qui court le monde pour ſe faire voir comme une beſte venüe des Indes ; & qui cherche à reſpandre en tous lieux la reputation de ſa ſainteté par ſes preten-

tendus miracles ? N'eſt ce pas là le caractere d'un fourbe, & la conduitte d'un comedien: les ſaints du premier ſiecle qui n'avoient point de vocation, alloient-ils ſe monſtrant de ville en ville comme des ours ? N'y a-t'il pas un ſouverain orgeuil là dedans ? J'entre en colere quand je voy un ſiecle eſclairé comme le noſtre, donner dans des pieges ſi groſſiers, & tolerer de ſemblables impoſtures. Si l'on avoit fait juſtice à cet Hypocrite, non ſeulement on luy auroit fermé la porte comme a fait l'Egliſe Romaine de France, mais on l'auroit fait pendre cent fois, comme un miſerable qui abuſe les peuples.

Peut eſtre, Monſieur, que le Sieur Maimbourg aura lieu de ſe repentir d'avoir diſtingué les Calviniſtes des Zuingliens pour multiplier nos ſectes car ſans cela je ne ſçay ſi j'aurois penſé à vous debiter toutes ces Hiſtoires.

CHA-

CHAPITRE VII.

Apologie pour Clement Marot; corruption de la Cour de François I. où il avoit esté elevé, qu'il est faux qu'il ait esté fouetté à Geneve. De la version des Pseaumes. Ignorance du Sieur Maimbourg sur la fidelité de la version, emportements contre ces Pseaumes repoussés. Chansons spirituelles de l'Eglise Romaine sur des airs infames.

LA necessité où nous nous sommes trouvés de repousser l'accusation qu'on nous fait d'estre un corps affreux par la division, & monstrüeux par le fanatisme, ne m'a pas fait oublier que dans cette premiere partie nous devons travailler à la justification de ces honnestes gens que le Sieur Maimbourg essaye de noircir. Dans mon chemin j'ay rencontré Marot. J'ay pensé le laisser où je l'ay trouvé, comme un homme auquel nous prenons assés peu d'interest. Cependant j'ay eu pitié de la maniere effroyable dont on le traitte, & pour le plaisir qu'il nous a fait de traduire cinquante Pseaumes, dont les bonnes ames ont

Hist. du Calvin. Liv. I. l'an. 1558.

ont esté edifiées, il faut dire ce qui se peut dire en sa faveur : mais pourtant sans mentir pour lui ; car nous n'aimons point ces excés, & particulierement nous avons en horreur des faussetés, comme celles qui ont été imaginées contre Marot. J'ay eu peine à m'empescher de rire en lisant ces paroles du Sieur Maimbourg: *Clement Marot qui est si celebre dans le parti*. Vous diriés que ce Clement Marot est l'un de ces grands hommes dont nous estimons le sçavoir & dont nous venerons la memoire, à cause que l'Eglise a esté reformée par leurs travaux. Je n'aurois jamais cru qu'un homme, à qui l'on dit que nous avons fait donner le fouët à Geneve, pust estre un homme celebre dans nostre parti. Peut on une plus grande impertinence & une plus grande faute de jugement ? Il n'y avoit que le Sieur Maimbourg capable de joindre ces deux extrêmes dans un mesme sujet, la celebrité, & l'ignominie du fouët. Mais l'une & l'autre de ces extremités est fausse. Il n'est pas vray que Marot ait esté celebre parmi nous, c'estoit un Poëte, & un Poëte de Cour ; & ce caractere est à peu prés incompatible avec le grand merite. La poësie amollit les ames, & les poësies de la cour ont pour but de flatter & d'embraser des passions

impures. Les occupations de ces ſortes de gens ſont oppoſées à l'eſprit du Chriſtianiſme. On peut conter les poëtes de cour entre les miniſtres des voluptés, caractere qui eſt odieux dans l'Egliſe. La jeuneſſe pleine d'eſprit, de feu & de paſſions emportées & ſouvent criminelles donne là dedans. Mais l'eſprit de grace ne repoſe point dans les ames qui ne s'occupent qu'à tourner un ſonnet en faveur d'une Phillis, à compoſer une ballade pour divertir toute la cour, & à dire des ſottiſes de bonne grace. Ainſi Marot eſtoit aſſurément ce que ſont tous ces honneſtes gens du monde qui s'érigent en autheurs par des Romans, par des Comedies & par des Poëſies effeminées. Il n'avoit pas une morale fort ſevere, je le croy : ainſi ſont faits tous ceux qui s'occupent à chanter les avantures de l'amour & de Pſiche, & autres ſemblables. Ils ſont toûjours prets à changer leurs Romans en Hiſtoires, & à courir des avantures reëlles avec les femmes & les filles de leurs prochains. Encore ne ſçauroit-on prouver que Marot ait eſté juſques là. C'eſtoit un eſprit libre, & ſi vous voulés libertin, qui s'eſtoit nourri de vanités dans une cour ſouverainement corrompuë. Il y a du plaiſir à voir Brantoſme faire l'Apologie de cette

cour

cour de François I. dans laquelle avoit esté nourri Marot, en qualité d'un des Valets de chambres de ce Roy. Brantosme dit donc que se promenant un jour à Fontainebleau *avec un grand Prince depar le monde*, & s'entretenant avec luy, ce Prince en parlant de François I. trouva deux choses à redire en sa conduitte : *L'une pour avoir introduit en la cour les grandes assemblées, abords & residence ordinaire des dames, & l'autre pour y avoir appellé, installé & arresté si grande affluence de gens d'Eglise.* Avant le regne de François I. c'estoit une marque d'infamie pour une honneste femme de paroistre à la cour, parceque c'est le siege de la desbauche. Ce Prince trouva que sa cour n'estoit pas assés animée destituée de femmes, il introduisit la coustume des cercles. Les hommes de la suitte de ce Roy, qui craignoient pour leur honneur & pour celui de leurs femmes furent obligés de se guerir de ce scrupule. Incontinent on vit cette cour remplie de filles & de femmes de qualité, qui sous le nom d'honnestes galanteries y firent regner tous ces vices qui sont opposés à l'esprit & à la morale de l'Eglise. Et c'est ce qui obligeoit ce Prince inconnu à blâmer ce qu'avoit fait François I. Les Cavaliers de l'humeur de Brantosme ne pouvoient

Memoires etc. Tome I.

souffrir

souffrir que l'on blamast cette conduitte du Roy, parce qu'ils y trouvoient toutes sortes de commodités. *Si ces Dames favorisoient quelquefois*, dit Brantosme, *leurs amans & serviteurs, quel blasme en pouvoit avoir le Roy, puisque sans force & violence il laissoit à chacune garder sa garnison, dans laquelle si aucun entroit, il n'en pouvoit mais: voire qu'à une garnison frontiere où l'on veut faire la guerre, il est permis à tout galant homme d'y entrer s'il peut.* Cela est cavalier, comme vous voyez, car toutes les images de cette figure sont empruntées de la guerre. Mais cela n'est gueres selon la morale Chrestienne, si ce n'est la morale reformée par ces bons Peres Catholiques qui permettent tout, pourvu qu'on n'ait autre intention que de se divertir, & qu'on ne s'en puisse passer commodement. Mais cette Apologie de Brantosme pour François I. est digne d'un Theologien tel qu'il estoit, & tel que vous l'allés voir. En respondant à l'autre accusation que ce Prince inconnu faisoit contre François I. qui estoit d'avoir admis tant de gens d'Eglise à sa cour, il trouve aussi que le Roy avoit fort grande raison de tenir les Evesques à sa cour, afin qu'ils ne peussent prescher dans leurs dioceses. *Il eust mieux valu, ce disoit ce Prince,*

qu'ils eussent esté en leur dioceses à prescher leur troupeau : sur quoy Brantosme adjoûte cette reflexion, *Le Diable y ait part : depuis que l'on s'est rué tant sur les predications & prescheurs, nous n'avons vu qu'heresies & brouilleries en France. Il faut prescher les Cannibales & gens qui n'ont jamais eu connoissance de nostre foy. Ainsi que les Apostres ont fait sur les infideles, & les anciens bons Peres de l'ancienne Eglise. Mais à ceux qui sont une fois imbus en nostre foy, & qui sont dêja tout formés, les presches ne leur servent de rien, &c. Ce n'est pas tout que de prescher les diocesains, &c. Bien heureux estoient ils du temps de nos Peres qu'on les entretenoit en une simple ignorance, & ne les abusoit on de tant de presches qu'on voit aujourd'huy fourmiller.* Il n'y a pas de raillerie en tout cela: le bon homme en veut aux sermons & aux presches tout de bon. Je vous avouë que des passages comme celuy là me font le plus grand plaisir du monde. Ils nous aprenent dans un style sincere & naïf la profonde ignorance où vivoient les peuples, & nous font voir que cette ignorance où on les entretenoit, estoit la seule chose qui les retenoit dans l'Eglise Romaine. Les Ecclesiastiques n'en disoient pas tout à fait tant, mais ils n'en pensoient pas moins : car

ils se desesperoient de voir que leurs paroissiens devenoient plus sçavans qu'eux, & sortoient malgré qu'on en eust de cette brutale ignorance dans laquelle on les vouloit nourrir.

Nous en estions sur la corruption de la cour de François I. Il nous est de quelque interest de nous en instruire. C'est pourquoy il faut que vous ayés la patience d'entendre encore un passage ou deux de nostre Brantosme: *Le Roy François aima fort aussi & trop: car estant jeune & libre sans difference il embrassoit qui l'une qui l'autre. Comme de ce temps tel n'estoit pas galant qui ne fust putassier par tout indifferemment, dont il en prit la . . . . qui luy avança ses jours & ne mourut gueres vieux, car il n'avoit que cinquante trois ans, ce qui n'estoit rien; & luy aprés s'estre vu eschaudé & malmené de ce mal, s'avisa que s'il continuoit cet amour vagabond, qu'il seroit encore pris; & comme sage du passé avisa à faire l'amour bien galamment, dont pour ce institua sa belle cour frequentée de si belles & honnestes Princesses, grandes Dames & Damoiselles, dont ne fit faute que pour se garantir de vilains maux, & ne soüiller son corps plus des ordures passées s'appropria & s'accommoda d'un amour point salaud mais gentil, pur & net.* Pour peu de pudeur qu'on ait on se fait violence

Memoires etc. Tom. 2. dans la vie d'Henri II.

violence de lire & de copier de semblables discours, & ce cavalier parle si fort françois, qu'on ne sçauroit parler aprés luy sans souiller sa langue & son imagination; il ne connoist pas l'usage des points, il n'eclipse aucun mot, & ne laisse rien à faire à l'esprit. Mais, Monsieur, apprenés de là quel estoit le caractere de cette cour: & afin que vous sçachiés que les Evesques, que ce Prince tenoit souvent auprés de luy, avoient part aux debauches, escoutés encore ce que dit le mesme autheur. *Les Evesques élevés & parvenus à ces grandes dignités, Dieu sçait quelles vies ils menoient. Certainement ils estoient bien plus assidus en leurs diocéses qu'ils n'ont esté du depuis: car ils n'en bougeoient: mais quoy? C'estoit pour mener une vie toute dissolue aprés chiens, oyseaux, banquets, confrairies, noces & putains, dont ils faisoient des serrails. Ainsi que j'ay oui parler d'un de ce vieux temps qui faisoit rechercher de jeunes, belles petites filles de l'aage de dix ans, qui promettoient quelque chose de leur beauté à l'avenir, & les donnoit à nourrir & elever, qui çà qui là parmi leurs paroisses & villages, comme les Gentilhommes de petits chiens, pour s'en servir lors qu'elles seroient grandes.* Il est vray que Brantosme parle du vieux temps; c'est à dire de quelques années avant le regne

Memoires, &c. Tom. I. Francois I.

de

de François I. ſous le regne precedent, durant lequel les Eveſques eſtoient moins a là cour. Mais je voudrois bien ſçavoir ſi ces Eveſques qui avoient mené une vie ſi debauchée dans leurs dioceſes, vinrent ſe reformer à la cour de François. I. où regnoient les plus honteuſes debauches ?

Voila Monſieur, le portrait de la cour de Francois I. Voila l'ecole où Marot a eſté élevé. Je vous prie de me dire à qui l'on doit imputer les debauches de Marot en cas qu'il en ait eſté coupable ; eſt-ce au Calviniſme ou à cette cour ſi Catholique, qui bruloit les Lutheriens avec tant de zele ? En verité je croy que Marot eſtoit ſage en comparaiſon des autres ; & je le croy à cauſe qu'il avoit commerce avec d'honneſtes gens, comme eſtoit Vatable, qui luy conſeilla de ſanctifier ſes Muſes & de les conſacrer à la louange de Dieu. Tout au moins eſt-il certain que c'eſt une impoſture & une calomnie noire qu'il ait eu le fouët à Geneve, *pour avoir mené une vie tres licentieuſe, & debauché la femme de ſon hoſte.* Je voudrois que cela fuſt veritable, quand Marot auroit eu le fouet à Geneve pour adultere, les Pſeaumes qu'il a tournés n'en ſeroient pas moins édifiants, & cela feroit un grand honneur

neur à nostre religion, que celuy qui pour ses galanteries estoit les delices de la cour d'un Roy tres Chrestien, ait esté pour cela mesme l'horreur de la ville qui est comme la source de nôtre reformation. Mais nous ne sçaurions nous faire honneur de cette flêtrissure de Marot; elle est fausse, & j'ay esté assés curieux pour en averer la fausseté. J'ay escrit à Geneve, j'ai prié qu'on visitast les Registres de la ville, & qu'on me fit sçavoir ce qu'on en trouveroit: Et voicy mot à mot ce qu'on m'a respondu de là. *Quant à ce qu'il avance de Clement Marot, c'est une pure supposition & une noire imposture qu'il ait jamais esté fouetté à Geneve. Si cela estoit, on ne manqueroit pas d'en trouver les memoires dans les Registres publics, au lieu qu'il ne s'en trouve rien absolument. D'où l'on peut juger quelle foy on doit adjouster à cet imposteur, qui ne fait pas de difficulté de salir son papier par des mensonges si palpables, dont il peut estre si facilement convaincu.* Ces Messieurs sont un peu en colere, comme vous voyés, & ils ont raison de l'estre, c'est pourquoy je n'ay pas voulu retrancher leur reflexion. C'est un grand malheur pour un escrivain qui veut passer pour honneste homme, quand il adopte sans jugement & sans

bonne

bonne foy toutes les sottises qui ont esté dites devant luy. Florimond de Remond est la source d'où Maimbourg a puisé ce conte, & Cayer ministre Apostat & sorcier de plus, est l'Autheur sur lequel s'appuye Florimond de Remond. *Florim. de Rem. liv. 8. c. 16.* Voila de beaux Autheurs pour aller risquer son honneur sur leur bonne foy : Florimond de Remond le plus emporté, le moins sincere & en mesme temps le plus malhabile & le moins judicieux de tous les escrivains, Cayer le plus infame de tous les hommes & le plus mesprisé des deux partis. Il est vray que l'Histoire Ecclesiastique composeé par M. de Beze, dit que *Marot ayant toûjours esté nourri en une tres mauvaise escole, & ne pouvant assujettir sa vie à la Reformation de l'Evangile, il s'en alla passer ses jours en Piemont.* *Histoire Ecc. liv. 1. ann. 1543.* Cela signifie selon ces Messieurs qu'il estoit libertin, adultere & corrupteur de la chasteté des femmes. La glose est un peu forte : il suffit de dire qu'il avoit pris habitude de badiner, de dire des sottises de poëte de cour, d'aller au bal & à la comedie, de danser, de faire des vers d'amour & des chansons à boire : & qu'il ne pût s'accommoder d'une Eglise qui dans la premiere ferveur de sa Reformation chastioit ces sortes de fautes plus rigoureusement

qu'on ne faiſoit à Rome ces pechés contre nature, qu'on y appelloit des peccadilles.

Mais ce Marot que nous confeſſons avoir eſté libertin, avoit des opinions Calvinienes: N'eſt-ce pas une grande honte pour noſtre party ? C'eſt que Marot quoy qu'il n'euſt pas le cœur fort ſanctifié, & qu'il n'euſt pas grande ſcience avoit conſervé un bon ſens commun, & ne ſe pouvoit empeſcher de voir le ridicule & l'abſurde où il eſtoit. Il ne pouvoit s'empeſcher de voir qu'il n'eſt rien plus abſurde que de faire parler Dieu aux hommes, & les hommes à Dieu dans une langue que les hommes n'entendent pas. Il ne pouvoit s'empeſcher de juger, qu'il n'eſt rien plus oppoſé au bon ſens, auſſi bien qu'à la pieté, de recevoir comme divine une loy qui dit, tu ne feras pas d'images & ne te proſterneras pas devant elles ; & cependant placer des images ſur les autels & en faire l'objet de ſon culte. Tous ceux qui connoiſſent la verité ne ſont pas ſanctifiez par la verité: & ſi l'Egliſe Romaine eſt ſi ſcandaliſée de noſtre Marot qui n'eſtoit pas fort bon Chreſtien, nous la prierons d'oppoſer à Marot ces zelés inquiſiteurs de la foy qui ont eſte brulés pour Sodomie, les Barrieres, les Jehan

Chaſtels,

Chastels, & les Ravaillacs qui ont esté assassins & parricides, mais pourtant tres bons Catholiques, & enfin ceux de ses eveques, de ses prestres & de ses moines qui ont esté fornicateurs, adulteres, sacrileges, & tout ce qui se peut dire de plus execrable.

Marot & les Pseaumes ont trop de liaison pour les pouvoir separer, car on ne parle de Marot que pour faire une critique sanglante contre les Pseaumes. Comment voulés vous nous diton, chanter des Pseaumes composés par un tel homme? Cela est plaisant. Et que nous importe de quelles mœurs ait esté le poëte traducteur, pourvu qu'il ait bien rendu le sens de l'Autheur? Dans ce siecle là l'on n'avoit pas des Poëtes à choisir: Il falut se servir du premier qui se rencontra & qui voulut bien prendre la peine de traduire & de donner la forme de vers, aux paroles saintes. Les poetes bons Catholiques ne faisoient que des vers impurs & de mauvaises pasquinades contre les Lutheriens. Il n'y en avoit point qui se voulust donner la peine de rimer les louanges de Dieu. Le Sieur Maimbourg dit au sujet de ces Pseaumes deux ou trois choses, qui sont d'une grande imprudence. Premierement, il a trouvé que la version de Marot n'est pas du

tout conforme à l'original, *& que dés le premier vers il fait deux lourdes fautes en prenant tout à contresens le premier verset du Pseaume de David.* Et en marge il nous cite ces paroles de la version de Marot, *qui au conseil des malins n'a esté*, &c. Ne voila t'il pas une accusation bien prouvée ? Qui pourroit deviner la pensée de ce censeur, & y a-t'il enigme plus impenetrable ? Je m'en vais vous expliquer l'enigme. Nostre Jesuïte ne sçait pas un mot d'Hebreu, il s'agit de censurer une version qui a esté faite sur l'Hebreu & non sur la vulgate. S'il se fust extrémement avancé dans sa critique, il n'auroit pas manqué de produire son ignorance. Il a donc jugé plus à propos d'en demeurer à ces termes generaux & d'accuser sans prouver, en disant que dés le premier vers, Marot a fait deux lourdes fautes. Mais encore où a-t'il puisé cette remarque ? Je m'en vais vous le dire. C'est de son Florimond de Remond duquel il a fait ses extraits sans faire aucun usage de son jugement. Ce Florimond tres ignorant veut faire l'habile en cet endroit ; & fait sur ce premier verset de la version de Marot la plus impertinente critique qui ait jamais esté imaginée. Il faut que vous ayés le chagrin de la lire, & pour cela je m'en vais

vais me donner le chagrin de la copier. Il cite premierement ces deux vers du premier Pſeaume,

Qui au conſeil des malins n'a eſté,
Qui n'eſt au trac des pecheurs arreſté.

Et pourſuit ainſi, *Comme s'il y avoit au latin* Beatus vir qui non abiit in conſilio impiorum, *& non pas* qui non abiit in conſilio: *ou ſelon les autres* qui non ambulat in conſilio. *En ce ſeul verſet il y a deux fautes remarquables. L'une d'autant qu'il n'a pas entendu le verbe, comme il le faut prendre, aſſavoir pour les actions ordinaires & deportemens d'un chacun, & non pour le marcher ſimple ou pour un voyage, &c. L'autre faute de ce rimeur eſt en ce qu'il a tourné ce mot de conſeil le prenant pour une aſſemblée de gens qui conſeillent, ou qui conſultent enſemble & deliberent de faire quelque choſe, comme quand on ſe trouve és complots & conjurations des meſchants.* Aprés cela il fait l'habile Grammairien & s'eſtend ſur la ſignification du mot *conſilium* des latins, ſur le mot βȣλὴ, qui ſignifie conſeil en Grec, ſur le mot *Hetſa*, qui ſignifie la meſme choſe en Hebreu, & ſur le mot *Hedah*, qui ſignifie une aſſemblée dans la meſme langue. Voila

La naiſſance de l'hereſie, liv. 8. chap. 15.

les deux fautes de Marot en une seule ligne. Je ne sçaurois me resoudre à faire la critique de cette critique : car je ne sçay si cet homme estoit de sens rassis quand il escrivoit cela : peut on rien de plus fou, par exemple que cette observation que Marot a tourné, comme s'il y avoit au latin *Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum.* Au lieu qu'il y a *beatus vir qui non abiit in consilio.* Peut-on trouver de la difference entre ces deux propositions ? Qui a dit à ce censeur que Marot a *pris* ici le mot *abire* ou *ambulare*, *cheminer*, pour le marcher & l'action d'un homme qui voyage, & non pour la conduite de la vie ? Et n'est-il pas clair par toute la suitte du passage qu'il a voulu dire, *bienheureux est celuy qui n'a pas suivi les conseils & les suggestions des meschans ?* Si le Sieur Maimbourg avoit copié ce passage entier il auroit fait voir son ignorance, en adoptant les extravagances decet autheur. Cependant il a trouvé sur son receüil queMarot êtoit un mauvais traducteur & que dés la premiere ligne il avoit fait deux fautes. Il n'a pas voulu perdre cette occasion de mesdire. Ainsi dans l'esperance qu'on s'en reposeroit sur sa parole, il a emprunté l'accusation de son Florimond : Mais il n'a pas osé produire sa critique pour

soustenir l'accusation, parce que la critique est trop ridicule. C'est la vraye raison de cette censure si abbregée. Mais je suis d'avis, Monsieur, que nous fassions voir au Sieur Maimbourg une piece qu'il n'a peut estre jamais veüe qui destruit toute la ridicule & ignorante critique de ce censeur, qui veut que la version de nos Pseaumes ne soit pas conforme à l'original. C'est l'approbation des Docteurs de Sorbonne, sur laquelle Charles IX. dans la plus grande ferveur des persecutions, accorda un privilege à Antoine Vincent imprimeur de Lion, pour l'impression de ces Pseaumes. La voici, *Nous soussignés Docteurs en Theologie, certifions qu'en certaine translation de Pseaumes à nous presentée, commenceant au* 48. *Pseaume, où il y a c'est en sa tres sainte cité, poursuivant jusqu'à la fin, & dont le dernier vers est, chante à jamais son empire, n'avons rien trouvé contraire à nostre foy catholique, ains conforme à icelle, & à la verité Hebraique; en tesmoin dequoy avons signé la presente certification le* 16. *d'Octobre, signé J. de Salignac. Viboult.* Le privilege qui fût accordé à Plantin, pour l'impression de ces Pseaumes dit aussi, que ces Pseaumes avant l'impression *avoient esté examinés, visités & approuvés par M. Josse*

Schelling Portionnaire de St. Nicolas à Bruxelles à ce deputé par le Conseil de Brabant. Et qu'aprés que ces Pseaumes ont esté achevés d'imprimer, ils ont esté visités derechef & trouvés ne repugner point à la foy Catholique. Mais tout cela n'y fait rien, il faut qu'ils soient heretiques, meschans & infidelles aujourd'huy. Pourquoy? Parce que des heretiques s'en servent: La raison n'est elle pas convaincante?

Le Sieur Maimbourg dit deux autres choses qui ne valent pas mieux: l'une que les vers de nos Pseaumes ont un air burlesque, l'autre qu'on les a mis en musique sur des chants mols & effeminés, *& qui n'ont rien du tout de devot & de majestueux, comme le chant de l'Eglise Catholique reglé par saint Gregoire.* On a respondu cent fois à ces foibles & impertinentes objections; tout nouvellement l'autheur de la critique generale a dit là dessus tout ce qu'il faloit dire, & l'a dit de la maniere du monde la plus propre à faire sentir au Sieur Maimbourg, combien il est imprudent de nous toucher par un semblable endroit. L'air Burlesque dans les poësies vient de l'usage des vieux mots que l'on bannit de la prose serieuse, & que les poëtes Burlesques font entrer dans leurs poësies pour leur donner un air ridicule.

Du

Du temps que Marot à composé ses Pseaumes, le style en estoit beau. Il est vieilli du depuis; Marot n'a pas été profete, il ne sçavoit pas ce que les mots signifieroient dans cent ans, il ne parloit pas François selon l'usage d'aujourd'huy. Ne voila-t'il pas une belle matiere à luy faire un crime? Ces Messieurs ne sont gueres sages, en nous reprochant le vieux François, & la musique molle de nos Pseaumes, de nous donner lieu de leur reprocher, comme on a fait, le latin barbare de leurs breviaires & de leurs messels, les chansons spirituelles sur le chant *de vous y perdés vos pas Nicolas*. Et sur le chant *ce que fait & que defend l'Archevesque de Roüen*. Afin de ne point citer là dessus d'authorité suspecte, je les renvoye à celuy qui a fait l'Evesque de cour, qui cite quantité de ces beaux cantiques mis en musiques sur les airs des vaudevilles. C'est un ecclesiastique, qui pour n'estre pas bon ami de Monsieur l'Archevesque de Paris, n'est pas moins bon Catholique Romain pour cela. Cet autheur assure avoir vu, acheté & lu un gros volume de ces sortes de chansons spirituelles. Et moy, Monsieur, je vous feray voir quand il vous plaira, les cantiques spirituels de Colletet imprimés à Paris, chés Antoine de Raflé avec privilege du

Roy, de l'an 1660. Livre curieux où vous trouverés des Noëls sur le chant de ce vaudeville infame qui commence, *Il faut chanter une histoire de la femme d'un manant*, &c. le reste est un conte scandaleux autant qu'il y en ait dans le Satyricon de Petrone. Vous en trouverés un autre sur l'air de ces paroles libertines d'une chanson de l'opera.

A quoy bon, tant de raison, dans un bel aage.

Un autre sur ce vaudeville impudent:

Allés vous . . . .
Un galant tout nouveau, &c.

Ce sont les plus honnestes, & voila dequoy l'on entretient le peuple de Dieu & la congregation des élus. Mais chanter les Pseaumes de David mis en rime par Marot, c'est une marque de reprobation. Dés le temps de Henri II. parce que toute la cour chantoit les Pseaumes de Marot, le Cardinal de Lorraine jugea que pour arrester un si grand desordre, il seroit trés edifiant de faire tourner des odes d'Horace en rime Françoise, pour nourrir la pieté de cette cour si devote.

A propos de cela, Monsieur, pourrions nous passer cet endroit sans dire quelque chose de la maniere dont le

Sieur Maimbourg & tous les zelés Catholiques parlent du chant des Pseaumes. *Les Calvinistes les chanterent pour la premiere fois publiquement en ce temps dont je parle; choissisant mesme pour cela, par une espece d'insulte qu'ils faisoient aux Catholiques le lieu le plus frequenté de Paris pour la promenade en esté. Ce qui irrita tellement le bon bourgeois qui s'est de tout temps montré tres zelé pour la veritable Religion, que l'on alloit prendre les armes pour se jetter sur eux, si le magistrat n'eust promptement appaisé ce tumulte par l'emprisonnement de ceux qui furent trouvés les plus échaufés à chanter d'une maniere si seditieuse.* C'est insulter à Dieu & à la Religion que de chanter les loüanges de Dieu & les Pseaumes dictés par le St. Esprit ? C'est estre bon bourgeois, zelé pour la vraye religion, que de prendre les armes pour massacrer des gens qui chantent les Pseaumes de David. C'est estre bon juge que de jetter en prison comme des seditieux, des Chrestiens qui chantent les cantiques spirituels que Dieu luy mesme a dictés. C'est dans cet esprit que le Clergé de France si zelé pour la gloire de Dieu a obtenu un arrest par lequel il est defendu à une femme qui fait son ouvrage, à un artisan dans sa boutique, à un pere de famille dans sa maison de chanter les

Hist. du Calvin. liv. I. ann. 1558.

Pſeaumes de David ſur peine de paſſer pour rebelles & d'en encourir les peines. J'eſpere qu'il viendra un temps auquel ſi nous ne conſervons de ce fait des preuves inconteſtables, il paſſera pour fabuleux. Oui, je ſuis perſuadé que quand le monde ſera ſorti des effroyables tenebres des prejugés dans leſquels il eſt enſevely, on paſſera pour un calomniateur, quand on dira qu'un Clergé Chreſtien a eſté capable de ſurprendre un ſemblable arreſt : & que des Eccleſiaſtiques ont eſté capables de renoncer à l'honneur, juſqu'à extorquer & à faire obſerver une telle ordonnance : pendant qu'ils tolerent les chanſons infames dont les rues retentiſſent, & qu'ils portent juſques dans les voutes de leurs Egliſes les airs impurs qui ſont deſtinés à enflammer la concupiſcence, & qui ſont d'une laſcivité à n'eſtre pas meſme tolerés dans les ruelles. La periode eſt longue, mais elle eſt d'un homme en colere: & qui ne le feroit? On n'auroit jamais cru qu'un grand Prince, qui fait profeſſion de chercher la gloire de Dieu, & la paix de ſes ſujets, euſt defendu le chant de ces Pſeaumes, pour leſquels Charles IX. ſi grand perſecuteur des Huguenots accorda un privilege à Antoine Vincent, Imprimeur de Lion. Cette edition ſe voit encore au-

jourd'huy,

jourd'huy, elle est de 1562. & le privilege est du 19. d'Octobre de la mesme année. Trois ans aprés Plantin les imprima à Anvers avec privilege de Philippe Roy d'Espagne, qui n'a jamais esté accusé d'estre favorable aux Huguenots. Ces gens là ne croyoient pas que chanter nos Pseaumes fût insulter à la Religion Catholique. *On croit respondre à tout cela, en disant ce sont *les Pseaumes de Marot*, & les *chansons Bezcanes*, comme les appelle impertinemment Florimond de Remond. Aprés quoy l'on pense estre en droit de dire de ces Pseaumes des choses qu'à peine voudroit on dire des chansons les plus profanes, & de traitter ceux qui les chantent, comme on feroit ceux qui chanteroient les hymnes de Linus & d'Orphée à l'honneur des faux Dieux. *On loüoit cette façon de prier*, dit le grand original du Sieur Maimbourg, *sans s'appercevoir que le serpent estoit caché sous ces fleurs, & que sous ce chant ou plustost enchantement nouveau mille pernicieuses nouveautés se glissoient en leur ame*. A cela sont jointes de froides & pueriles railleries sur *Leve le cœur*, *ouvre l'oreille*, & sur *le Dieu*, *le fort*, *l'Eternel parlera*. Cela est pis que Juif, pis que Mahometan, cela est Payen. Qui a-t'il dans les Pseaumes de la version de Beze & de Marot,

*Florimond Remond.

qui ſoit pernicieux ? C'eſt une verſion ſimple, nuë & exacte qui n'a pris aucune des licences de la poëſie, & qui n'eſt proprement qu'une proſe rimée. Ainſi le ſens du St. Eſprit n'eſt point corrompu par les penſées humaines. Mais quand meſme Marot & Beze auroient eu le malheur de mal rencontrer en dix, en vint, en cent endroits, ſi l'on veut, & qu'au lieu du vray ſens du Prophete ils en auroient mis un autre, ont ils introduit quelque ſens profane, heretique, impie & libertin ? Toutes les penſées de ces Pſeaumes ne tendent elles pas à prier Dieu & à chanter ſes loüanges ? Eſt-il donc rien de plus abſurde & de plus impie, que parce qu'on n'aime pas une religion, de s'en prendre aux Pſeaumes de David dont elle ſe ſert, & prononcer contre eux mille blaſphemes ?

M. Godeau a fait une paraphraſe de ces meſmes Pſeaumes, dans laquelle il eſt certain, qu'il a tellement enveloppé la penſée de Dieu de ſes propres penſées, qu'on perd le ſens du St. Eſprit, où à peu pres, en certains lieux. Mais s'eſt il trouvé quelqu'un entre nous aſſés inſenſé pour luy faire un crime de ces licences poëtiques, & avons nous traitté ces Pſeaumes de chanſons profanes ? Le Pſeautier de l'Egliſe

Greque

Greque eſt tellement corrompu, qu'en la plus part des lieux il ne reſſemble point à l'original. Tous les ſçavans en demeurent d'accord : le Pſeautier du Breviaire Romain l'eſt encore bien davantage, parcequ'il eſt traduit ſur le Grec corrompu ; & que les copies ſont toûjours plus imparfaites que leurs originaux. Cependant nous ne voudrions pas traitter ce Pſeautier barbare dans ſon ſtyle, & different dans ſes ſens de celuy de David, comme on traitte le noſtre, parceque ce qui y eſt reſté du vray ſens de David, eſt plus que ſuffiſant pour nous le rendre venerable. Et au reſte nous ſçavons bien que ces corruptions qui s'y ſont gliſſées n'ont rien de ruïneux à la Religion, parceque ce ſont des ſens pieux, quoy que ce ne ſoient pas juſtement ceux que le St. Eſprit avoit premierement inſpirés au Prophete. Ces corruptions ſe ſont gliſſées ſans malice dans le texte durant un ſiecle où l'ignorance regnoit, & dans un temps où l'on ne ſçavoit point d'Hebreu ni pas aſſés de Grec pour corriger les verſions ſur les originaux. L'Egliſe Romaine eſt devenüe bien Catholique depuis le dernier ſiecle. Nos adverſaires nous avoüent que dans le ſiecle paſſé tout le monde chantoit nos Pſeaumes, le chant paroiſſoit agreable,

les paroles estoient pieuses, & la nouveauté y faisoit trouver tant de goust que tout le monde les vouloit sçavoir. On voit encore plusieurs editions de ces Pseaumes faites avec permission & privilege de nos Roys. En ce temps là on ne s'estoit pas encore avisé de faire defendre le chant de ces Pseaumes comme scandaleux & pernicieux. Quelques honnestes gens de l'Eglise Romaine ont condamné ces excés, & ils nous font un honneur de ce chant des Pseaumes dont les autres nous veulent faire une honte. C'est entre les autres ce qu'a fait Monsieur Godeau, dans la preface qu'il a mise à la teste de sa paraphrase. Où il dit, *ceux dont nous deplorons la separation de l'Eglise, ont rendu la version dont ils se servent celebre par les airs agreables que de doctes musiciens y mirent, lors qu'ils furent composés. A nostre grande honte aux villes, où ils sont en plus grand nombre, on les entend retentir dans la bouche des artisans & à la campagne dans celle des laboureurs. Tandis que les Catholiques, ou sont muets, ou chantent des chansons deshonnestes.* Non seulement il paroist que M. Godeau ne desapprouvoit pas le chant de nos Pseaumes, mais qu'il n'en trouvoit pas la musique *molle & effeminée*, comme le Pere Maimbourg:

il dit.

il dit que ce sont des *airs tres agreables*. Jamais un air ne peut estre agreable, s'il ne s'accorde bien avec l'esprit qui regne dans les paroles. Si l'air de nos Pseaumes n'estoit devot, il ne pourroit estre agreable, appliqué à des paroles de devotion.

M. Godeau estoit en cela de mesme advis que le President de Thou, qui dit en parlant de la musique de nos Pseaumes, *Claude Goudimel excellent musicien de nostre siecle mit les Pseaumes de David tournés en vers François par Clement Marot & Theodore de Beze, sur des chants fort diversifiés & fort agreables; Et ce sont ceux que les Protestants chantent dans leurs assemblées publiques & en particulier.* Liv. 52. Enfin pour conclurre ce que je veux dire au sujet de nos Pseaumes, j'adjouste que les Pseaumes que nous avons n'estoient pas faits pour nous. Ils furent composés sous le regne de François. I. par Clement Marot, pour les Catholiques Romains. Et alors ils estoient fort bons & tres édifians. Mais quand nous avons voulu nous en servir, ils sont devenus *des chansons Marotiques & Bezeanes*, ce sont des hymnes profanes, des versions infideles, des sources d'erreur. Il est bon d'entendre ce que dit là dessus Strada dans son Histoire de Flandres. *Le Roy Fran-*

çois I. chantoit les premiers Pſeaumes de Marot: ce qui porta cet Autheur au lieu de trente qu'il avoit fait d'en faire cinquante, qui furent mis dans une muſique ſi agreable que generalement tous les Catholiques les recherchoient auſſi bien que les autres. Juſqu'à ce que ceux de Geneve ayant joint le Catechiſme de Calvin à ces Pſeaumes ils furent abandonnés par les Catholiques. Aprés cela trouveriés vous eſtrange que ces Pſeaumes ſoient devenus heretiques & profanes? Ils ſont tout prés du Catechiſme de Calvin qui eſt tout plein d'hereſies. La contagion ſe communique de bien plus loin. Ceux qui honorent la memoire de l'Eveſque de Grace doivent bien prier Dieu que l'envie ne nous prene pas de chanter ſes Pſeaumes dans nos aſſemblées, car incontinent ils deviendroient des chanſons profanes au grand deshonneur de celuy qui les a compoſés.

CHA-

CHAPITRE VIII.

Apologie pour Theodore de Beze. Raison pourquoy le Sieur Maimbourg agit si differemment à l'esgard de Beze & Calvin; Beze parle pour luy mesme. Ses Juvenilia. *Horrible temerité de Maimbourg, qui n'a jamais vu un epigramme, sur laquelle il avance une accusation atroce. Cette Epigramme produite & justifiée.*

BEze & Marot ont esté deux hommes bien differens : Cependant parcequ'ils ont esté tous deux poëtes & qu'ils ont tous deux travaillé à mettre les Pseaumes en rime Françoise, il faut qu'ils ayent mesme sort, & qu'ils soient esgalement l'objet de la fureur & de l'emportement des Catholiques zelés. Sans avoir esgard au rang qu'ils meritent, je me tiendray à celuy qu'on leur donne, & aprés avoir parlé de Clement Marot comme du premier traducteur, nous parlerons s'il vous plaist de Theodore de Beze, comme du second. Outre la raison commune d'avoir du chagrin contre Theodore de Beze & contre Marot, c'est de nous avoir donné le moyen de chanter les Pseaumes de David

vid en noſtre langue, il y en a beaucoup de particulieres contre Beze: Il a eſté Miniſtre, tres habile homme, il a defendu la verité avec zele, il a fait recevoir de conſiderables affronts aux defenſeurs de la Religion Romaine dans le colloque de Poiſſy. En voila plus qu'il n'en faut pour eſmouvoir la bile de ces Meſſieurs. J'avois bien conceu par les premieres pages de l'Hiſtoire du Calviniſme que l'Autheur étoit homme à outrer la calomnie, & à porter la malignité auſſi loin qu'elle peut aller. Cependant je n'ay pu m'empeſcher d'eſtre eſtonné & eſmu en liſant l'effroyable ſatyre que le Sieur Maimbourg fait contre ce grand homme. *On peut dire hardiment & ſans ſcrupule*, dit-il, *que c'eſtoit l'un des plus meſchans hommes de ſon temps, libertin, impie, profanateur des choſes les plus ſaintes par ſes railleries qui tiennent de l'atheiſme, cruel, ſanguinaire, toûjours preſt à inſpirer les plus noirs & les plus ſanglants attentats, impudent, diſſolu & plongé dans les plus honteuſes debauches, comme il ne paroiſt que trop dans ſes poëſies toutes remplies d'ordures & de ſaletés, qu'il appelle les divertiſſements de ſa jeuneſſe: Et ſur tout dans cette horrible epigramme, où en faiſant le portrait de ſa maiſtreſſe qu'il nomme* Candida, *& d'un jeune*

Hiſt. du Calvin. liv. 3. ann. 1561.

jeune garçon qu'il aimoit, il a l'effronterie de se vanter, & ensuitte de s'accuser luy mesme du plus execrable de tous les crimes. Voilà l'endroit le plus moderé de deux ou trois pages lesquelles il conclut ainsi. *Il mourut en sa quatre vint-sixiesme année de la maniere qu'il avoit vescu, libertin, impie & Athée, au sentiment non seulement des Catholiques, mais aussi de plusieurs Protestants.* J'avoue que cela me surpasse, & je ne comprens pas comment la passion, l'aveuglement, & la fureur peuvent aller assés loin, pour respandre un aussi long & aussi effroyable tissu de calomnies, dans lequel il n'y a pas mesme ce qu'on appelle dans un Roman, le fondement dans l'Histoire. J'ay esté quelque temps à me tirer de l'embarras où m'a jetté d'abord la difference des portraits de Calvin & de Beze dans l'Histoire du Calvinisme. Par ce portrait que l'Autheur a fait de Beze il paroist que tout luy est bon, & qu'il n'y a point de si effroyables calomnies debitées par des monstres d'hommes comme Bolsec, qu'il ne soit capable d'adopter pour faire ses portraits; cependant je voy qu'il garde de grandes mesures au sujet de Calvin, & qu'il n'a pas osé nous donner comme des Histoires, ces fables honteuses que Bertelier

lier & Bolsec avoient imaginées, pour noircir celuy qu'ils consideroient comme le plus grand de leurs ennemis. Le Cardinal de Richelieu dans sa methode n'y fait pas tant de façon, il copie toutes les plus grossieres médisances qui ont esté debitées, & avance comme vray que Calvin a esté un libertin, un impie, un debauché: *qu'il fut enfin condamné pour ses incontinences, qui le porterent jusques aux dernieres extremités du vice & qu'il se retira de Noyon & de l'Eglise Romaine ensemble.* Qu'il a eu le fouet & la fleur de lis, encore fut-ce par grace, *car dans les informations on voit que cet heresiarque ayant esté convaincu du peché abominable que l'on ne punit que par le feu, la peine qu'il avoit meritée fut à la priere de son Evesque moderée à la fleur de lis.* L'infame Bolsec dit aussi que Calvin estoit un debauché, aimant les bons repas, travaillant à corrompre les femmes sous pretexte de devotion; qu'il a voulu passer pour profete & qu'il obligea un homme à contrefaire le mort, afin qu'il le pust ressusciter, & s'establir dans le monde pour un faiseur de miracles. Il debite cent impostures de cette sorte que le Sieur Maimbourg a negligées. Et cependant il a emprunté pour noircir de Beze, toutes les calomnies qui ont esté inventées par ces mes-

mes autheurs? Car à la marge du lieu où il fait le portrait de Theodore de Beze, il cite Bolſec, Spondanus & d'autres autheurs de ſemblable caractere. Croyés vous, Monſieur, que ce ſoit par amour pour la verité qu'il ait fait cette diſtinction? Cela ne peut pas eſtre, parceque ceux qu'il n'a pas jugé dignes de foy ſur le ſujet de Calvin ne l'eſtoient pas apparemment d'avantage au ſujet de Beze. Mais voici ce que c'eſt: le Sieur Maimbourg eſt également perſuadé que tout ce qui s'eſt dit contre Beze & contre Calvin, eſt faux & calomnieux. D'ailleurs il auroit eu autant d'inclination à renouveller les calomnies dont on a eſſayé de noircir Calvin, comme celles qu'on a jettées contre Beze. Mais il n'a oſé, parceque quand on veut mentir, on le fait autant que l'on peut avec ſeureté. Il ne pouvoit ignorer que dans ce ſiecle on a fait des Apologies, pour Calvin, qui ont mis la mauvaiſe foy & la rage de ſes ennemis dans un ſi grand jour, qu'aujourd'huy on ne ſçauroit reprendre les meſmes calomnies ſans s'expoſer à eſtre accuſé d'une ſouveraine impudence. Ainſi n'oſant attaquer Calvin dont on a couvert l'innocence d'un ſi bon rempart, il a verſé tout ſon poiſon ſur Beze qu'il a trouvé plus deſcouvert,

Defense de Calvin par M. Drelincourt.

couvert, & duquel les apologies sont plus vieilles & beaucoup moins connües de tout le monde. Voila la cause de cette difference, qui peut avoir surpris bien des gens. Adjoustés à cela si vous voulés que son Florimond de Remond qu'il a consulté par tout comme un oracle, n'avoit point vu apparemment ces libelles faits contre Calvin, ne les cite pas & ne fait aucune mention de ces accusations de libertinage, de debauches, de pechés contre nature que les autres ont formées contre luy. Mais pour Beze Florimond avoit eu le bonheur de rencontrer tous les pasquils qui s'estoient faits contre luy : il en charge son ouvrage & c'est de luy que Maimbourg a copié ses accusations contre Beze quasi mot à mot. Ainsi nous ne devons avoir aucune obligation à Florimond de Remond & au Sieur Maimbourg de ce qu'ils ont en quelques endroits espargné Calvin. Non au premier, car il est certain que c'est un calomniateur abandonné à la calomnie, & s'il eust trouvé sous ses mains la vie de Calvin escrite par Bolsec, il est certain qu'il l'auroit fait passer toute entiere dans son ouvrage. Nous n'en devons point avoir aussi au Sieur Maimbourg, car s'il avoit osé il n'auroit pas plus espargné Calvin que Theodore de Beze : cependant il

veut

veut que nous luy tenions un grand conte de sa moderation au sujet de Calvin, *Pour moy qui hais l'exaggeration sur tout en l'histoire ; qui ne la doit jamais souffrir, je diray franchement qu'aprés avoir leu les escrits de ces gens là, qui ont extrémement de l'air du panegyrique ou de la satyre, je ne defere ni aux uns ni aux autres, voyant clairement que la passion leur en a fait dire ou trop de bien ou trop de mal.* C'est aprés avoir parlé de ceux qui font mourir Calvin comme un desesperé, jurant & blasphemant le nom de Dieu. Aprés quoy il poursuit, *J'adjouste mesme à cela pour montrer que je suis sincere, & que la haine que j'ay pour l'heresie ne m'empesche pas de rendre justice aux heretiques, que je veux bien ne pas croire ce qu'on dit communément, qu'il fut en sa jeunesse fustigé & eut la fleur de lis pour un crime infame & detestable.* Ensuitte au sujet de la vie de Calvin escrite par Bolsec, il dit, *que c'est une satyre & une invective continuelle plustost qu'une histoire.* Ne trouvés vous pas, Monsieur, que cela est assés plaisant, d'entendre dire au Sieur Maimbourg *qu'il hait l'exaggeration sur tout en histoire*, luy qui est le plus exaggerant declamateur qui ait jamais esté? Il veut, dit-il, *monstrer qu'il est sincere.* Il nous en a donné de fort belles preuves. On ne doit jamais plus estre

Liv. 4. an. 1564.

ſur ſes gardes que quand il nous fait des proteſtations de ſa ſincerité. C'eſt à la faveur de ſemblables proteſtations qu'il pretend faire paſſer ſes calomnies pour des verités. Il reconnoiſt que les eſcrits de Bolſec & des autres autheurs qui ont eſcrit contre Calvin, *ont l'air de ſatyre & d'invective pluſtoſt que d'hiſtoire*. Pourquoy donc ſur la foy de ces meſmes autheurs nous cite-t'il ce qu'il nous dit de Beze, comme ſi c'eſtoient de veritables hiſtoriens & non des ſatyriques? On ne peut pas ſe trahir d'une maniere plus honteuſe; on ne peut pas dire plus intelligiblement, je n'oſerois repeter les calomnies de Bolſec contre Calvin, parce qu'on les a trop bien refutées. Mais j'oſeray emprunter de ces meſmes autheurs les calomnies qui ont eſté jettées contre Beze, parce que les apologies qu'il a faites, ou qu'on a faites pour luy, ne ſont pas tout à fait ſi connuës.

Mais enfin il faut venir au fonds. Beze a eſté un libertin, un impie, un debauché, un corrupteur de femmes & de jeunes garçons. Voila le fait, où ſont les preuves, où ſont les autheurs, les teſmoins, les informations, les circonſtances des faits, les jugemens, les ſentences, les executions, les chaſtimens? Quoy il ſera permis avec la derniere impudence d'avancer de telles

accu-

accusations sans preuve ? Puisque nous ne sçaurions demander vangeance & justice aux tribunaux humains, nous la demandons à Dieu protecteur de l'innocence,& mortel ennemy du Diable & ceux qui comme luy font le mestier de calomniateurs. Car enfin il faut que vous remarquiés que de toutes ces accusations atroces, ni le Sieur Maimbourg ni les autres qu'il a copiés, n'en apportent aucune espece de preuve. Tout ce grand bruit est fondé sur les Poësies de Beze, qu'on a appellées *Juvenilia Bezæ.* Ce sont des poësies Latines, où il y a de l'esprit & beaucoup d'impureté, à ce qu'on dit. Il suffiroit de respondre que ce sont les pechés de la jeunesse de Beze; que ce sont des jeux d'esprit, qu'il en a fait penitence, qu'il a condamné ces ouvrages & les a esteints autant qu'il luy a esté possible. Je pourrois adjouster qu'il les a faits estant encore dans le sein du Papisme & prieur de Longumeau. Nous ne nous croyons pas tout à fait interessés à justifier tous les dereglemens d'un jeune ecclesiastique de l'Eglise Romaine. S'il estoit sage & chaste c'estoit une rareté bien surprenante dans un siecle où tous les Prestres generalement estoient concubinaires. Mais ceux qui l'ont connu dans ses jeunes ans ont rendu tesmoignage qu'il

eſtoit des plus ſages de ſon aage & de ſon ſiecle: & que meſme dans ſa jeuneſſe ſes mœurs avoient eſté irreprehenſibles. Il a fait des vers de galanterie: c'eſt une tentation à laquelle un bel eſprit né poëte, & ayant une belle connoiſſance de la poeſie Latine, a bien de la peine à reſiſter. Mais ce que ſes poëſies galantes ont eſté compoſées en Latin eſt une preuve évidente qu'elles ne partoient pas de l'impureté de ſon cœur. Quand on ſe veut ſervir de la poëſie pour gaſter l'eſprit & le cœur des femmes que l'on veut ſeduire, on n'eſcrit gueres en une langue qui n'eſt entenduë que des ſçavans. Beze comme les autres jeunes hommes verſés dans les Poëtes Latins, eſtoit Idolatre de ſon Catulle & de ſon Horace: tout rempli de leurs idées il n'a pu s'empeſcher de les mettre ſur le papier. Et voilà tout le myſtere de ces poëſies dont on luy veut faire des crimes. Mais comme on luy a fait toutes ces accuſations durant ſa vie, je ſuis d'avis que nous l'eſcoutions luy meſme reſpondant à ces calomnies. C'eſt dans ſa reſponſe à Claude de Xaintes, auquel il parle ainſi.

Apolog. altera in Claud. de Xaintes.

Vous dites que des ma jeuneſſe avec l'art de faire des vers je me ſuis penetré de fureur, d'impudicité & d'impudence, & que j'ay conſumé toute ma vie dans l'uſage des plus

plus sales voluptés, comme un homme qui n'estoit né que pour l'amour. Je veux bien que vous sçachiés que je n'ay point esté elevé dans vos monasteres où se commettent les crimes & les impuretés les plus abominables. Je suis né dans une famille noble, honneste & chaste de la ville de Vezelay. J'ay esté elevé à Paris chés un oncle d'une gravité de senateur, avec toute la pieté qu'on pouvoit demander selon le temps, & sous un precepteur orné de toutes sortes de vertus. Depuis l'aage de huit ans jusqu'à celuy de dixsept, j'ay estudié les langues à Bourges en vivant d'une maniere chaste & irreprehensible. Aprés cela j'ay estudié quatre ans à Orleans *tant en droit que dans les belles lettres, & pendant ce temps je n'ay conversé qu'avec de tres honnestes gens, qui dans la suitte sont parvenus à de grandes charges par leur merite; & me suis fait aimer de tous les sçavants & de tous les vertueux en ce lieu là. En suitte j'ay vêcu à Paris jusqu'à l'aage de vint neuf ans, sans avoir fait aucune breche à ma reputation & sans avoir rien fait contre les regles de la morale. Et mesme je puis dire sans me vanter que dans ce temps je remportay la louange & de quelque vertu & de quelque erudition.*

Quand je me suis retiré de Paris ce n'a pas esté en cachette, ni pour me derober à mes creanciers, comme vous dites tres fausse-

ment. Je suis sorti de ma patrie, j'ay quitté mes biens, mon pere, mes parents, & mes amis uniquement pour la Religion, comme Jesus Christ le commande. J'emmenay avec moy ma femme que j'espousay en suitte solennellement, & je me retiray sans precipitation au lieu, où estoit la veritable Eglise. Aprés cela je fus Professeur en Grec neuf ans dans l'Academie de Lausanne, & j'en sortis pour revenir icy, en remportant des tesmoignages & de toute la ville & du senat de Berne. Non seulement on ne fit aucune plainte contre moy, mais on essaya par toutes sortes de civilités de me retenir. Depuis ce temps Dieu m'a fait la grace de me conduire dans l'exercice de ma charge tant dans cette Eglise que dans les diverses deputations dont j'ay esté chargé pour les Eglises affligées, de maniere, selon ma foiblesse, que jamais aucun honneste homme ne s'est plaint de moy. Et je suis encore tout prest de rendre conte de tout ce que j'ay fait, dit & escrit. Voila ce que j'avois à respondre à vos outrageantes accusations, contre lesquelles je me soustiens par le tesmoignage, & par la conscience de tous les honnestes gens qui me connoissent.

Voila, dira-t'on, un magnifique tesmoignage, mais par malheur c'est Theodore de Beze qui se le rend à luy mesme. Il est pour le moins aussi croyable en parlant de soy & des choses qu'il sçait

sçait fort bien, que ceux qui ne le connoissoient pas, & qui ne produisoient contre luy que des accusations dont ils n'eussent pu apporter les moindres preuves. Au reste la chose ne parle-t'elle pas d'elle mesme ? Une Eglise naissante comme celle de Geneve, & qui travailloit à establir sa reputation, auroit-elle pris pour son pasteur, un athée, un impie, un libertin, un desbauché, un adultere, un corrupteur d'hommes & de femmes ? Ces miserables calomniateurs s'oublient à tout moment. Ils nous ont dit qu'à Geneve on punissoit de mort l'adultere, & que Marot aprés avoir débauché la femme de son hoste, par l'intercession de Calvin en fut quitte pour le foüet : Et ils nous veulent faire croire que cette mesme ville auroit souffert dans sa chaire le plus infame & le plus debordé de tous les hommes, qui vit & qui meurt comme un athée. D'où vient qu'on luy fit l'honneur de l'appeller au Colloque de Poissy ? Car il n'est point vray que ce fut Calvin qui l'y envoya comme le dit le Sieur Maimbourg, ce fut la Reyne qui l'y appella. Tous les Historiens en demeurent d'accord, & ce fut sous le nom du Roy de Navarre que l'invitation se fit. *Ad Colloquium vocati jam convenerant Augustinus Marloratus*, &c. *Theodorus Beza*,

Lib. 28. ann. 1561.

za, &c. dit Monſieur de Thou. Auguſtin Marlorat, Theodore de Beze, qui avoient eſté appellés à ce Colloque, etoient déja arrivés. D'où vient que dans ce Colloque on ne luy fit pas des reproches de ſa vie, s'il eſtoit un profane, un libertin & un homme perdu de débauches? Il trouva là des gens fort diſpoſés à luy dire ſes verités. Quand il n'y auroit eu que les Italiens & les Jeſuïtes, qui eſtoient venus à la ſuitte du Cardinal de Ferrare, qui ſe deſeſperoient de voir continuer ce Colloque, & qui faiſoient tous leurs efforts pour le rompre. Ce Moine qui dit des injures à la Reine Mere en pleine aſſemblée, auroit eſté bien ayſe d'avoir les memoires ſur leſquels le Sieur Maimbourg a travaillé pour deſcharger ſa bile ſur les miniſtres.

Mais il faut que nous eſcoutions encore un peu Theodore de Beze continuant ſon Apologie contre Claude de Xaintes. *Que pouvés vous produire contre tout ce que je viens de dire qui ait la moindre apparence de verité, & qui n'ait eſté refuté cent fois? Vous m'objecterés mes jeux Poëtiques, comme ſi c'eſtoit des choſes que j'euſſe eſcrit ſerieuſement pour depeindre mes veritables ſentimens & mes avantures? Mais qui eſt le juge équitable qui voudra vous en croire? Où eſt cette*

Publia

Publia que vous dites que j'ay debauchée, & dont vous dites que le mary est encore vivant? Je puis jurer devant Dieu qu'il ne m'est jamais monté dans la pensée d'attenter sur la pudicité d'aucune femme, non plus que d'aller conquerir le Royaume des Indes. Je jure aussi que cette Publia, dont j'ay parlé en l'une de mes elegies, est aussi peu une veritable femme, que vostre Dieu de pain, que je regarde comme une chimere, est un veritable Dieu. Cette Candida dont j'ay tant parlé dans mes poëmes, n'est non plus qu'un fantosme. On veut que ce soit ma femme. Cela ne peut pas estre, puisque ma femme n'a jamais conceu: & dans un endroit je prie pour l'heureuse grossesse & l'heureux accouchement de cette Candida que je recommande aux Dieux. Où sont les creatures impudiques de l'amour desquelles on dit que j'estois embrasé. Si cela eust esté, pourquoy me serois-je retiré d'un lieu où je pouvois avoir là dessus toute liberté, pour aller dans une ville qui est la seule dans laquelle la simple fornication est punie d'une honte publique & d'une grosse amande, & où l'adultere est puni de mort? Cette derniere raison me paroist sensible. Beze est un debauché, un impie & un libertin, & il se refugie dans un lieu où le libertinage n'estoit nullement toleré. Il quitte un Royaume, une ville & une Religion dans lesquelles il pouvoit

jouïr de toutes les voluptés criminelles, & posseder toutes les dignités ecclesiastiques en mesme temps sans avoir rien à craindre. Le Sieur Maimbourg dit avec une hardiesse extreme, qu'il est mort libertin, impie & athée comme il a vescu. Il faut avoir renoncé à toute conscience & mesme à tout honneur pour dire de semblables choses. S'inscrire en faux contre la notorieté publique, avancer des faits enormes, de la fausseté desquels on peut estre convaincu par des millions de personnes, c'est estre imprudent calomniateur. Car enfin on trouveroit encore dans le monde mille & mille gens, qui ont parlé à ceux qui ont vu Beze dans les dernieres années de sa vie. La chose ne vient pas de loin, ce ne sont pas des traditions de sept ou huit cents ans comme sont les impertinentes fables que l'on croit sur la foy des faiseurs de Legendes. Beze est mort l'an 6. de ce siecle, il n'y a donc pas gueres plus de soixante & dix ans, que ce dont il s'agit est passé. Enfin il faut estre meschant au souverain degré pour poser en fait des accusations atroces de la fausseté desquelles on est parfaitement asseuré. Et tel est l'estat du cœur & de la conscience de Maimbourg, qui sçait en sa conscience la fausseté de ce qu'il

dit contre Beze. Il n'a pas eu besoin de consulter les Historiens, ni des tesmoins vivants pour estre asseuré de la fausseté de ses accusations. Il n'a qu'à consulter son sens commun, qui luy aura dit que cela est insensé, de dire qu'un libertin & un impie qui n'a point de Religion, quitte la Religion Romaine, où il pouvoit avoir toutes ses aises, pour en prendre une dans laquelle il devoit estre l'horreur de ses parens, de ses amis, & exposé à mille & mille disgraces. A un homme qui n'a pas de Religion, toutes religions ne sont elles pas bonnes, pourvu qu'il puisse vivre dans son libertinage? Sans doute, c'est qu'en ce temps, la sainte Eglise Catholique n'avoit aucune indulgence pour le libertinage de ses enfants? C'est cela mesme; nous en avons desja vu de belles preuves, & nous en verrons encore.

Mais Monsieur, suivés moy & je m'en vay vous faire voir une temerité prodigieuse, & en mesme temps une malignité effroyable de cet homme. Beze, dit-il, *dans cette horrible epigramme, où il fait le portrait de sa maistresse qu'il nomme Candida, & d'un jeune garçon qu'il aimoit, il a l'effronterie de se vanter & en suitte de s'accuser du plus execrable de tous les crimes.* N'est-ce pas une temerité prodigieuse d'accuser un homme

d'un si horrible crime sur une piece qu'il n'a jamais veüe. Or qu'il n'ait jamais veu cette epigramme, je m'en vais l'en convaincre d'une maniere à le couvrir de honte s'il estoit encore capable d'en avoir. Dans cette horrible Epigramme, dit-il, Beze fait *le portrait de sa maistresse qu'il nomme Candida, & d'un jeune garçon qu'il aimoit.* Le Sieur Maimbourg doit sçavoir ce que c'est qu'un portrait; car il croit que c'est là son fort que de faire des portraits, c'est pourquoy ses ouvrages en sont pleins. Or l'Epigramme dont il s'agit, n'a aucune trace ni aucune apparence de portrait, ni d'une femme ni d'un jeune garçon. Le Poëte n'y fait aucune description de la beauté de sa maistresse & de son amy, c'est une incertitude sur le choix qu'il a à faire. Il est à Vezelay, sa maistresse est à Paris, son amy Audebert est à Orleans, il ne sçait où il doit aller. Il voudroit les voir & les posseder tous deux. Il faut pourtant renoncer à l'un ou à l'autre. Il represente ces combats à la maniere des poëtes. Selon Maimbourg voila un portrait. Il n'avoit donc point vu la piece, mais il s'en est rapporté à son Florimond de Remond, qui pourtant n'a pas appellé cette epigramme un portrait, car voicy ses paroles. *Il faut sçavoir*

voir que Beze ayant parmi ses poëmes latins qu'il avoit publiés à l'honneur de sa maistresse sous le nom de Candide, logé un Epigramme en vers faleuques, tesmoin de l'extreme passion qu'il portoit à un jeune homme escolier à Orleans, nommé Audebert, la Cour de Parlement ordonna que ce jeune poëte comparoistroit en icelle. Le Sieur Maimbourg qui croit faire le plus grand honneur du monde à ses heros, quand il fait leur portrait, a cru que cette Epigramme de Bezé à l'honneur de sa maistresse devoit estre un portrait, à cause que Florimond dit qu'il avoit publié ce poëme à l'honneur de sa Candide & d'Audebert. Nostre calomniateur n'a jamais rien vu de cette Epigramme que ce vers qu'il en a trouvé cité dans Florimond, *Amplector quoque sic hunc & illam*. Et peut estre ne l'avés vous jamais veüe non plus, parceque les amis de Beze selon son intention ayant fait tous leurs efforts pour diminuer le nombre des exemplaires de ces poëmes, ils sont devenus rares. Ce qui à mon advis n'a pas esté fort prudent, car il seroit à souhaiter que tous ceux qui en entendent parler les eussent vus. Ce sont des badinages de poëte que je voudrois qu'ils ne fussent jamais sortis de la plume d'un homme de la sagesse & de la reputation de Theodore de

Liv. 8. chap. 17.

Beze. Mais puisque cela est fait & ne peut pas n'estre point fait, il faut les faire voir à toute la terre, pour monstrer leur innocence, & convaincre nos ennemis de la plus effroyable & de la plus honteuse calomnie qui soit jamais sortie de l'enfer. C'est pourquoy je vous l'envoye avec la permission de la rendre publique aussi bien que le reste de nos cahiers.

Theodorus Beza de sua in Candidam & Audebertum benevolentia.

Poëmata Bezæ, Lutetiæ, an. 1548. ex officina Conradi Badii.

Abest Candida, Beza quid moraris?
Audebertus abest, quid hîc moraris?
Tenent Parisii tuos amores,
Habent Aurelii tuos lepores,
Et tu Vezeliis manere pergis.
Procul Candidulaque amoribus tuis,
Et leporibus Audebertuloque tuo,
Imo Vezelii procul valete:
Et vale pater, & valete fratres.
Namque Vezeliis carere possum,
Et carere parente, & his & illis.
At non Candidula Audebertuloque.
Sed utrum rogo preferam duorum?
Utrum invisere me decet priorem?
An quemquam tibi Candida antepo-
nam?
An quemquam anteferam tibi Aude-
berte?

Quid

Quid si me in geminas secem ipse partes,
Harum ut altera Candidam revisat,
Currat altera versus Audebertum ?
At est Candida sic avara novi,
Ut totum cupiat tenere Bezam.
Sic Bezæ est cupidus sui Audebertus,
Bezâ ut gestiat integro potiri :
Amplector quoque sic hunc & illam
Ut totus cupiam videre utrumque,
Integrisque frui integer duobus.
Præferre attamen alterum necesse est,
Priores tibi defero Audeberte :
Quod si Candida fortè conqueratur ;
Quid tum ? basiolo tacebit imo.

Voila cette horrible piece. Et il faut pour l'honneur de Beze que nous ayons la complaisance de la mettre en François. Car de la maniere que nostre M. de Maimbourg est fait, il auroit bien la hardiesse de dire à ceux qui n'entendent pas la langue Latine, que tout ce qu'il a voulu trouver dans cette Epigramme, y est: *Beze pourquoy differes-tu de sortir d'un lieu où Candida n'est point ? Audebert en est absent aussi, qui est-ce qui t'arreste ? Paris possede l'objet de ton amour, Orleans retient celui qui est tes delices ; & tu demeures encore à Vezelay, éloigné de Candide que tu aimes tant, & d'Audebert dont la conversation pleine d'agreemens te charme.*

charme. A Dieu donc Vezelay, à Dieu donc mon Pere & mes Freres, car je puis bien me passer de vous, mais je ne sçaurois plus longtemps demeurer privé de ma Candide & de mon Audebert : cependant je suis en peine pour qui je me determineray, & lequel j'iray voir le premier ? Seroit-il possible ma Candide que je pusse preferer quelqu'un à toy ? Mais Audebert pourrois je me determiner en faveur de quelqu'un à ton prejudice ? Mais quoy si je me coupois en deux & qu'avec une partie de moy mesme j'allasse voir Candide, & que de l'autre je m'en courusse du costé d'Audebert ? De l'humeur dont je connois Candide, elle ne se contenteroit pas de la moitié de Beze, elle veut l'avoir tout entier. Audebert aime aussi son amy Beze de telle sorte qu'il ne se contenteroit pas de n'en avoir que la moitié. Et pour moy je les aime de maniere & luy & elle, que je veux demeurer tout entier pour les voir l'un & l'autre, & les posseder aussi tous entiers. Il faut pourtant icy se determiner & faire un choix : ô dure necessité. Mais puisqu'il faut prendre son parti, je te prefere, mon Audebert. Candida s'en plaindra : Mais n'importe, je l'appaiseray par un baiser. Je vous avouë, Monsieur, que je souffre beaucoup en faisant passer sous ma plume des badineries que je trouve indignes de vous & de moy, qui ne sommes.

mes pas enteſtés des niaiſeries des Poëtes. Mais on m'y force. Pour nous vanger de la violence qu'on nous fait, diſons preſentement que le Sieur Maimbourg ſe fait connoiſtre ici pour le plus temeraire calomniateur, qui ait jamais eſté au monde, puiſqu'il eſt clair comme le jour que jamais il n'a vu cette Epigramme. Ne trouvés vous pas que cela a bien la figure d'un portrait? Ne l'ayant jamais vüe, c'eſt une fureur qui n'a pas d'exemple, d'entreprendre ſur un oüi dire de noircir un mort de la plus effroyable des toutes les accuſations. On peut croire que Florimond de Remond l'avoit veuë, car il en cite un vers du milieu, & il a eſgard au dernier vers, quand il dit, *Comment excuſer ce baiſer ſale & vilain qui cloſt ſon epigramme?* Mais c'eſt ce qui me fait regarder ce Florimond comme un des plus meſchants hommes du monde; il avoit vu cette piece, & ne pouvoit pas n'eſtre point convaincu que ce qu'il en diſoit eſtoit faux. Cependant il ne laiſſe pas de le poſer en fait, de le produire aux yeux du public, & pour tromper ſes lecteurs il en rapporte un ſeul vers ſeparé de tous les autres.

Amplector quoque ſic hunc & illam.

Comme

Comme ſi cela ſignifioit , *je couche avec luy & avec elle.* Voyla ſur quoy eſt fondé cette effroyable calomnie du Sieur Maimbourg que Beze *s'eſt accuſé du plus execrable de tous les crimes.* Si Florimond avoit adjouſté ſeulement le vers ſuivant , il auroit deſtruit ſa propre calomnie : *Amplector quoque ſic hunc & illam , ut totus cupiam videre utrumque.* C'eſt à dire ſelon la gloſe de ces Meſſieurs , *je couche avec luy & avec elle , de maniere que je ſouhaite demeurant entier de les voir l'un & l'autre.* Cela a-t'il du ſens ? Le mot Latin *amplector* , qui ſignifie embraſſer , ne ſignifie-t'il pas auſſi *aimer*. Quand Ciceron diſoit , *Libenter amplector talem animum* , ſelon ces admirables Grammairiens il vouloit dire , *J'aime fort à coucher avec de ſemblables eſprits.* Quand il diſoit à Craſſus, *Jus civile Craſſe tam vehementer es amplexus.* Cela ſignifioit apparemment , *Craſſus tu couchés avec le droit civil avec une ardeur extreme.* Que ces ignorans calomniateurs aillent donc conſulter leur regent de ſixieſme , & ils apprendront que Ciceron a voulu dire dans le premier paſſage , *J'aime fort de ſemblables eſprits* : & que dans le ſecond il diſoit à Craſſus , *Vous aimés extremement le droit civil.* J'ay honte de vous occuper à lire ces vetilles de Grammaire. Mais il

Lib. 5. Epiſt. Famil.

Lib. 1. de Oratore.

il faut pourtant avoir patience, puiſque cela fait à la juſtification de Beze que nous ne devons pas abandonner à la rage de nos ennemis. Remarqués bien s'il vous plaiſt, Monſieur, la difference qu'il met entre ſa maiſtreſſe Candide & Audebert ſon amy, il appelle ſa maiſtreſſe *amores ſui*, ſes amours, & il appelle ſon amy Audebert *lepores ſui*. Il n'y a ſi petit claſſique qui ne ſçache ce que ſignifie ce mot *lepores*: les Grammairiens diſent, *eſt venuſtas urbanitaſque ſermonis facetiæ*. Cela ſignifie les agreemens de la converſation, les railleries fines & ſpirituelles, & le diſcours qui reveillent l'imagination & divertiſſent le cœur. Et comme les definit Ciceron, *Magnus in jocando lepos in Craſſo: lepor dicendi eſt ornatus, concinnitas, elegantia.* Voila ce que Beze aimoit dans ſon Audebert. Ce n'eſtoit pas la chair, c'eſtoit l'eſprit & les charmes de ſa converſation. Ces gens calomnient avec bien peu de jugement. Car il eſt certain qu'il y a dans ces poëſies de Beze des pieces ſur leſquelles on euſt pu beaucoup plus facilement fonder des accuſations de libertinage. Mais eſcoutons Beze luy meſme là deſſus. Voicy comme il continue ſon Apologie contre Claude de Xaintes.

Lib. 1. de Oratore.

Ne vous rendés vous pas digne de toute

execration, en voulant traduire l'estroitte amitié que j'ay euë avec un parfaitement honneste homme, qui dés lors estoit Avocat au Parlement de Paris, & qui presentement possede les premieres charges dans Orleans, comme un amour infame, & un crime horrible que quant à nous, nous ne pouvons nommer sans horreur, mais que vous commettés sans scrupule dans vos retraittes infames, & qui passent pour un jeu entre vous comme chacun sçait. Il faut, Monsieur, que vous appreniés si vous ne le sçavés pas, qui estoit cet Audebert avec lequel on veut que Beze se soit accusé d'avoir commis le plus execrable de tous les crimes. Monsieur de Sainte Marthe si celebre par ses charges, par ses belles poësies & par sa belle prose Latine, vous l'apprendra. *C'estoit un homme d'une naissance distinguée & fort honnorable dans la ville d'Orleans, qui a descrit Venise, Rome & Naples, grandes villes d'Italie avec des vers si magnifiques & si pompeux, qu'ils sont aussi capables de faire vivre ces villes dans la memoire de la posterité, que la propre magnificence de leurs bastimens. La republique de Venise judicieuse & reconnoissante jugea qu'elle ne pouvoit payer l'honneur que ce Poëte luy avoit fait qu'en luy rendant un grand honneur. Par un ordre public du Senat, il fut honnoré de la dignité de chevalier de saint Marc,*

Elogia Scævolæ Sammarth.

Marc, honneur qu'elle a accouſtumé de faire aux Roys & aux Princes eſtrangers. Cet homme mourut à l'aage de 80. ans, aprés avoir paſſé dans toutes les plus belles charges de la Robe. Quand il vous plaira, Monſieur, je vous feray voir ces beaux poëmes faits à la louange de Veniſe, de Rome & de Naples. Cet honneſte homme eſtoit grand Poëte, Theodore de Beze l'eſtoit auſſi: voila l'endroit par où ils s'aimoient. Et c'eſt là le perſonnage qu'on veut bien ſacrifier pour perdre Beze de reputation. Audebert a veſcu & eſt mort de la Religion Romaine, & ces Meſſieurs ſe devoient faire un honneur de conſerver la reputation de cet homme qui a fait tant d'honneur à leur parti. Mais la fureur de nos perſecuteurs n'eſpargne rien, *Tros Rutuluſve fuat.* Je ne penſe pas qu'aprés cela il puiſſe reſter le moindre ſcrupule ſur cette horrible accuſation. Et par conſequent le Sieur Maimbourg devroit eſtre couvert de la plus grande confuſion qu'on ait jamais euë. Car il n'a pu ignorer tout ce que nous venons de dire d'Audebert, & par conſequent il n'a pu croire ce qu'il a dit de Beze.

Aprés avoir deſtruit le fondement, tout ce qui eſt baſti deſſus tombe par neceſſité. Beze aprés avoir produit luy

mesme son crime par son Epigramme, *est cité devant le Parlement pour rendre conte de cette infame poësie, & voyant bien qu'il ne se pourroit tirer d'un si mauvais pas, il se cacha pour se garantir du feu, & aprés avoir vendu son Prieuré de Longumeau, &c. il s'enfuit à Geneve avec sa Candida, c'est à dire une certaine Dame Claude, femme d'un tailleur de Paris qu'il avoit debauchée, & qu'il espousa du vivant de son mary.* Tout cela dis-je tombe de soy mesme, car c'est un Roman basti sur l'horreur de l'Epigramme.* Il faloit que Messieurs les Conseillers du Parlement de Paris fussent bien ignorants dans la langue Latine pour faire à un poëte des crimes enormes de ces jeux poëtiques. Je n'ay plus qu'un mot à dire pour la justification de ces Poësies de Beze. A entendre parler ces Messieurs vous diriés que ce volume de Poësie est gros comme un Horace & un Virgile ensemble, & qu'il n'y a point d'autres pieces que d'amour; cependant la verité est que c'est un petit livret de moins de cent pages, dont la plus part de poëmes sont des eloges des grands hommes du temps, des Epitaphes pour les sçavans & les heros du siecle. Il y a mesme des vers pieux sur la naissance de nostre Seigneur, & sur les Pseaumes penitentiaux. Il est

vray

vray qu'il y a peut eſtre quinze ou vint pieces de galanterie entre plus de cent cinquante d'autres. Mais on n'y trouve point de ces poëmes effroyables qu'on appelle des jouiſſances, ni de ceux où l'impureté la plus groſſiere eſt expoſée aux yeux du public : comme on en voit dans les volumes imprimés de ces autheurs du temps dont le Sieur Maimbourg ſe feroit un honneur d'être amy. Cependant ſelon noſtre accuſateur ces Poëſies *ſont toutes remplies d'ordure & de ſaletés*. C'eſt une grande pitié quand un homme eſt malin & ignorant en meſme temps, & qu'il veut deſcrier à quelque prix que ce ſoit ce qu'il n'a jamais vu. Outre les vices de débauche & de libertinage dont il accuſe Theodore de Beze, il veut *qu'il ait eſté cruel, ſanguinaire, tousjours tout preſt à inſpirer les plus noirs & les plus deteſtables attentats.* On entend bien ce qu'il veut dire. Il veut le rendre coupable de la mort du Mareſchal de ſaint André, & de l'aſſaſſin du Duc de Guyſe. Mais nous aurons lieu de parler de cela ailleurs. Pour achever l'Apologie de Beze, je pourrois adjouſter icy les teſmoignages qui luy ont eſté rendus par les honneſtes gens de ſon ſiecle, & par des gens qui ne doivent point eſtre ſuſpects, puiſqu'ils ſont de l'Egliſe Ro-

Romaine mesme. Je pourrois rapporter ce qu'en dit Pasquier dans le septiesme livre de ses Recherches, où il parle de luy le plus honnestement du monde. Je pourrois citer l'Epitaphe que luy fit aprés sa mort Nicolas Rapin, bel esprit & d'un gros caractere, puisqu'il estoit grand Prevost de France: où entre autres choses il dit,

Quod si immortalem cuiquam fore fata dedissent,
Debuerat nullo tempore Beza mori.

Enfin il seroit aisé de prouver qu'à l'exception de quelques fripons de Moines & quelques bigots emportés, personne n'a dit du mal de luy, & qu'il a esté les delices des honnestes gens de son siecle, de tous aages & de toutes conditions. Car les testes couronnées n'ont pas cru s'abaisser en luy faisant de l'honneur. On ne peut ignorer celuy qu'il receut d'Henri IV. passant prés de Geneve pour aller en Italie.

CHA-

CHAPITRE IX.

Que ce que l'on impute à Theodore de Beze n'est rien en comparaison de ce dont l'Eglise Romaine est convaincue. Livre de Jehan de la Caze de laudibus Sodomiæ. *Horribles impuretés des livres des casuites, debauches des Papes & du Clergé Romain.*

En verité je croy que nous en avons assés dit pour Beze : Mais je ne trouve pas que nous en ayons assés dit pour nous. Car nous devons encore une fois faire resouvenir ces Messieurs qu'il ne sont gueres sages ni gueres prudents de nous objecter les pretenduës impuretés de nos ministres, & de nos Reformateurs. Il est si naturel & si doux de se vanger quand on le peut qu'on ne sçauroit resister à la tentation. Au reste nous en avons icy une si belle occasion que ce seroit bestise plustost que regeneration de ne s'en pas servir. C'est bien à ces Messieurs à nous reprocher nos livres impurs & les *Juvenilia Bezæ*; eux à qui l'on peut reprocher un nombre effroyable de livres qui semblent avoir esté escrits par des plumes infernales & par le demon mesme. Est-ce le Calvinisme qui a mis au monde ces livres horribles dont l'Italie est pleine, & qui de

là sont passés dans toutes les provinces du Christianisme. L'Autheur des figures de l'Aretin estoit il Huguenot ? Ne feroit on pas une bibliotheque des livres de cet ordre : ce n'est pas nous qui les avons mis au monde. Si l'on tenoit registre de ces ouvrages qui ont gasté tant d'esprits & appris tant d'abominations, on trouveroit que de mille ou de dix mille il n'y a pas un composé par des gens Protestans de profession; les Autheurs estoient Papistes & quelques uns membres du Clergé & mesme des plus distingués par les grandes dignités de l'Eglise. Tesmoin le livre du celebre Jehan de la Case, le Ciceron, le Virgile & l'Horace de l'Italie moderne, l'original & le modele, sur lequel tous les Poëtes & les orateurs Italiens ont travaillé du depuis : nostre Balsac nous dit *Qu'il a escrit en prose & en vers en l'une & en l'autre langue, avec tel succés dans la vulgaire, qu'aujourd'huy il est proposé pour exemple à ceux qui cherchent la pompe & la dignité du style, & qui veulent adjouster la force & l'éclat, à la douceur & à la clarté. Il faillit à estre Cardinal. Mais* Balsac dit *qu'on luy donna l'exclusion en plein consistoire, à cause de je ne sçay quoy que je vous diray à l'oreille.* Ce que Balsac promet de dire à l'oreille de son amy, je vous le diray tout haut

Entretiens de Balsac. Entret. 4. chap. 7.

haut & sans destour. Il avoit escrit un livre en vers Italiens *de laudibus Sodomiæ*, dans lequel il soustient que la .... est un art *singulier, que c'est une œuvre non seulement bonne mais divine, qu'il le sçait par experience, & qu'il n'y avoit aucun plaisir de ..... auquel il se plust autant qu'à celuy là.* Voila, Monsieur, un celebre Catholique Romain qui se vante & qui s'accuse dans toutes les formes *du plus execrable de tous les crimes.* Il avouë qu'il avoit gousté de tous les plaisirs de la chair, qu'il avoit mis en pratique les effroyables theories de l'Aretin & qu'aprés avoir gousté de tout, il s'en tenoit à cet horrible peché qui fit descendre des torrens de feu & de soufre sur Sodome. Ce livre de Jehan de la Case parut en 1550. à Venise imprimé chés Trajan Nævus, & les poëmes de Beze furent imprimés à Paris, l'an 1548. Beze a donc precedé de deux ans, mais l'autre l'a emporté en impuretés, de mille millions de degrés. Les poësies de Beze sont des bagatelles & des sottises, & celles de Jehan de la Case sont des blasphemes, & des choses à faire fremir d'horreur les plus libertins. Cependant, Monsieur, ce Jehan de la Case fut Archevesque de Benevent au Royaume de Naples, Secretaire des Brefs, Doyen de la chambre Papale, & legat

à latere vers la Republique de Venise. Il me semble que ce sont là des premieres dignités de l'Eglise. Thomas Harding, Papiste Anglois a voulu diminuer l'horreur de ce fait. Mais il s'y prend d'une maniere qui merite que vous y fassiés attention. Premierement, il avouë que *Jehan de la Case dans sa premiere jeunesse & avant que d'estre entré dans le clergé & par consequent avant que d'estre ni Archevesque, ni Legat du Pape, avoit escrit quelques poëmes amoureux en vers Italiens à l'imitation du Petrarque. Espece d'escrits ausquels les jeunes gens Italiens qui ont de l'esprit se plaisent extrémement.* Il adjouste que dans ce Livre Jehan de la Case, *sans nommer personne tascha de diminuer par les fausses couleurs de la Rhetorique, la haine qu'on avoit pour cet horrible peché, plustost qu'il ne le loüa: en quoy pourtant*, dit-il, *nous avouons qu'il a tort; & estant d'ailleurs pourvu de merveilleux avantages de l'esprit, pour cette seule faute de sa jeunesse, il fut privé toute sa vie du chapeau de Cardinal.* Il y a dans cette Apologie bien des choses singulieres sans conter celles qui sont fausses. Premierement il est faux que Jehan de la Case ait fait ce detestable livre dans sa premiere jeunesse, *adhuc imberbis*, comme le dit Harding, avant que d'estre entré dans le clergé. Car son

Hardingus in confutat. Apolog. Ivelli, pro Eccl. Anglic.

ſon livre parut l'an 1550. & il fut avancé quatre ou cinq ans aprés. *Sous le pontificat de Paul quatrieſme, il fût fait ſecretaire des Brefs & Archeveſque de Benevent au Royaume de Naples.* C'eſt Balſac qui nous le dit. En quatre ou cinq ans on ne devient pas vieux, & l'on ne paſſe pas ſucceſſivement par tant de dignités eccleſiaſtiques. Mais n'admirés vous pas ce que dit Harding que Jehan de la Caſe, *ne loüa pas à proprement parler ce crime, qu'il travailla ſeulement à diminuer l'horreur qu'on avoit pour luy.* Cela ne ſied-il pas bien à un celebre Docteur en Theologie, d'extenuer & d'excuſer un livre deteſtable, comme celui-cy qui a pour ſujet, *de laudibus Sodomiæ* ? Outre cela trouvés vous que ce ne ſoit pas proprement *Opus* loüer un crime que l'appeller *une bonne bonum,* *œuvre, une œuvre divine.* Enfin ne trou- *opus* vés vous pas que Hardingus a une mo- *divi-* rale bien ſevere ? Il trouve que Jehan *num.* de la Caſe a eſté bien puni pour avoir publié le crime qu'il avoit commis, parcequ'il n'a eſté qu'Archeveſque, Doyen de la chambre & legat *à latere*, & n'a pu obtenir le chapeau de Cardinal. Voila comme on puniſſoit ſeverement à Rome dans le ſiecle paſſé ce crime deteſtable. Ce Jehan de la Caſe fut privé du chapeau de Cardinal, non

puretés imaginables ; c'est un cloaque qui renferme des choses horribles & qu'on n'oseroit dire. On l'appelle avec justice un ouvrage honteux, composé avec une curiosité enorme, horrible & odieux par la diligence & l'exactitude qui y regne, à penetrer dans des choses monstrueuses, sales, infames & diaboliques. Il est impossible de comprendre comment un Autheur peut avoir renoncé à la pudeur jusqu'à pouvoir escrire un tel livre ; puis qu'aujourd'huy un homme qui n'a pas despouillé toute honte patit effroyablement en le lisant. Le reste de la censure est encore plus fort, mais je soufre trop en la traduisant. Cela n'est point vieux, car elle n'est que de l'an 1652. Cependant pour voir combien ces Messieurs les nouveaux Casuites profitent de ces rudes coups de foüet, vous pouvés vous ressouvenir d'une chose toute nouvelle, c'est du Livre d'Amedæus que les Jesuites ont vu censurer avec tant de chagrin. On y trouve des ordures effroyables à propos du mariage, de l'adultere & de la fornication. Mais, Monsieur, je sens bien qu'il ne faut rien dire sans preuve quand on a affaire avec ces Messiours. C'est pourquoy sur les chicanes qu'ils nous feront en cet endroit je vous conseille de les mener dans les bibliotheques de leurs plus celebres Docteurs en

morale. Et vous y trouverés quantité d'autheurs qui ne sont pas de moins grande reputation que Sanchés, & qui peut estre en ont encore d'avantage, dont les abominations sont encore plus grandes que celles de cet infame docteur. Car ce que je trouve admirable dans les censures de la Sorbonne contre les livres de Sanchés & d'Amedée, c'est qu'il semble que ces autheurs soyent les pemiers & les seuls qui ayent exposé ces horreurs à la veüe du public. Cependant si l'on consulte tous les escrivains de Theologie morale & casuitique, un Emanuel Sa, un Burchard, un Navarrus Aspilzeuta, un Tolet *de instructione sacerdotum*, on trouvera qu'ils disent tous à peu pres les mesmes choses. Tolet apprend aux maris à commettre avec leurs propres femmes des abominations qui font dresser les cheveux. En suitte debonnairement il conclut que cela n'est qu'un peché veniel. Le celebre Navarrus Aspilzeuta propose la mesme abomination que Tolet & definit comme luy que c'est seulement un petit peché, *peccatum tactus illiciti*.

Dans le cinquiesme liv.

Consil. lib. 5. Consil. C.

Ce mal n'est pas nouveau dans l'Eglise Romaine. Burchard qui vivoit dans l'onziesme siecle, & que Bellarmin appelle, *Sanctus Burchardus Wormatiensis*, Saint Burchard Evesque

de

de Wormes, a escrit un receuil de Decrets, de Conciles, de Papes & de Peres en vint livres. Dans le dixneufviesme livre on y trouve des choses en comparaison desquelles ce qu'ont escrit Sanches & les modernes n'est rien. Ce sont des abominations qu'on ne sçauroit exprimer ni par periphrase ni autrement. On trouve là les questions que les Prestres & les Confesseurs faisoient dans leurs confessionnaux aux personnes des deux sexes. Par ces interrogations on leur apprenoit plus d'enormités & d'impuretés en une demi heure qu'on n'en pourroit apprendre en un an dans tous les livres ausquels Rome & l'Italie ont donné la naissance. Et bien Mr. cela ne vaut il pas bien les *Juvenilia Bezæ*, & l'ode à Candide & à Audebert ? Le mal est pour ces Messieurs que nous n'avons pas besoin de mentir comme eux, ni d'imposer au monde par la miserable equivoque du mot *amplector*. Ce sont des impuretés nettement exprimées, quoy qu'en bon gros vilain Latin ; ce sont des choses confessées & dont on fait gloire. Pourriés vous avoir bonne opinion de la chasteté de ceux qui font à des hommes & à des femmes des questions de cette nature ? Quel demon leur en peut avoir autant appris ? Il faut avoir penetré jusques dans les plus abomina-

bles mysteres des lieux de prostitution d'Espagne & d'Italie pour en sçavoir autant. Nos François les plus infames ne sont que des escoliers au prix de ces grands maistres. De telles choses ne s'apprenent que dans la pratique. Ces abominations font incomparablement plus de mal dans les lieux où elles sont placées qu'elles n'en pourroient faire dans les livres des libertins: dans ces derniers elles ne sçauroient perdre que les gens qui sont desia perdus de vices : il n'y a que ces gens là qui lisent ces abominables livres. Mais les plus honnestes gens peuvent tomber sur ces endroits dans la lecture de ces livres de Theologie.

Outre cela, croyés vous qu'un homme qui respand sur le papier de si horribles impuretés ait l'imagination fort pure & qu'il soit possible de se representer une femme à ses pieds à qui l'on fasse de si abominables interrogations, sans avoir l'ame embrasée d'une sale concupiscence ? Tolet avoue que cela peut bien arriver, mais il definit que quand un prestre eschauffé par ces testes à testes où l'on apprend tant de mysteres criminels, vient à commettre l'une de ces impuretés qu'on n'oseroit nommer, il ne s'en doit pas mettre en peine & peut aller tousjours son chemin. Enfin ne trouvés vous pas que ces

Messieurs sçavent bien les bornes qui separent le peché veniel du peché mortel, de mettre entre les pechés veniels des abominations pour lesquelles on brûleroit les gens en Hollande & à Geneve, si elles y estoient connuës.

En voila assés pour les livres. Mais ne nous doit-il pas estre permis de leur rendre aussi leur change sur les debauches & sur les actions? Nostre Beze a esté *impudent, dissolu & plongé dans les plus honteuses debauches.* Helas, que ces Messieurs seroient heureux, si l'on ne pouvoit reprocher à leurs Prestres & à leurs religieux leurs debauches sur de meilleures preuves que celles que l'on produit contre Beze! Nous n'avons pas besoin d'aller mendier les tesmoignages de gens qui soient à leur esgard ce que sont au nostre un Berthelier, un Bolsec, un Cayer ministre, apostat & prestre sorcier, un Florimond de Remond nostre plus cruel ennemy. Ce sont bien là des gens d'un caractere propre à deposer contre les Calvinistes. Quant à nous, pour prouver les debauches du Clergé de l'Eglise Romaine, nous produisons leurs propres autheurs, & l'élite de leurs honnestes gens. Et par ces tesmoins sans reproche nous les pouvons convaincre *du plus execrable de tous les crimes*, dont on dit que Beze s'est

accusé. Nous produisons par exemple un Pierre Damien, qui dans la XI. siecle fit un livre intitulé *Gomorrhæi*; dans lequel il prend à tasche de convaincre le Clergé d'alors de cet horrible peché qui brula Sodome. Le livre est peri, mais nous en avons les monumens dans les Annales de leur grand Baronius, qui dit que ce Pierre Damien, dans ce livre, *Quadripertita vitia carnis quibus Ecclesia obrueretur ut decuit quam potuit honestè insinuasse*, avoit insinué le plus honnestement qu'il avoit pu, les quatre vices de la chair dont l'Eglise étoit accablée. Nous leur produisons un saint Bernard qui deplore d'une maniere tout à fait touchante les horribles corruptions du Clergé de son siecle. Nous leur produisons un Alvare Pelage Moine Espagnol, de l'Ordre des Freres Mineurs, qui fut fort aimé du Pape Jehan XXII. comme le rapporte l'Abbé Tritheme. Voici ce que dit cet autheur: *Helas, Helas! dans l'enceinte de l'Eglise plusieurs Religieux & Prestres dans leurs cachetes & conventicules, & les laiques en la plus part des villes, principalement d'Italie, establissent publiquement des lieux de debauches, dans lesquels ils s'exercent dans cet abominable crime; & l'on establit des lieux de prostitution pour les hommes aussi bien que pour les femmes, & dans ces lieux se prosti-* tuent

Anno 1049. n. 10.

Trithemius Lib. de Script. Eccles.

Alvarus Pelag. de planctu Eccles. lib. 2. art. 2.

tuent les jeunes garçons mesme les meilleurs. Nous leur produisons un Sannazar, que Bellarmin met au nombre des écrivains ecclesiastiques, qui fit ces vers pour Alexandre VI.

Ille inquam Dominæ urbis inquinator,
Cæsar Borgia, Borgia ille Cæsar,
Cynædi patris impudica proles.

Epigramma ad Martin. Caracciol.

Nous leur produisons le Mantuan Poëte Italien, duquel on lit ces deux vers:

de Calamit. suorum temporum, lib. 3.

Sanctus ager scurris, venerabilis ara Cynædis
Servit, honorandæ divum Ganymedibus ædes.

C'est à dire que les Eglises des Saints & leurs autels servoient de retraitte aux Ganymedes, & à leurs corrupteurs. Nous leur produisons leur Petrarque, qui dit quelque part,

Hic Tauro supposita
Pasiphaë, mixtum genus prolesque biformis
Minotaurus inest monumenta nefandæ.

Et qui employe la plus part des Epistres qui sont appellées, *sine titulo*, à despeindre

Voy Ep. sine titulo 8. & 20.

peindre les horribles lascivetés du Clergé Romain. Nous leur citerons un autheur Italien qui a escrit la vie de Sixte V. Il rapporte que ce bon Pape disoit qu'il eust bien voulu coucher seulement une nuit avec Elisabeth, Reine d'Angleterre ; asseuré qu'ils feroient ensemble un nouvel Alexandre le Grand. Cela est digne de la gravité & de la chasteté d'un Pape, qui meurt de la maniere que nous l'avons vu mourir par la main du demon. C'estoit ce mesme bon Pape qui disoit que cette Elisabeth estoit bienheureuse d'avoir pu faire sauter une teste couronnée : & qu'il portoit envie à sa felicité. Enfin si tout cela ne suffisoit pas, il faudroit prier le P. Maimbourg de relire son Histoire de la Decadence de l'Empire, peut estre l'a-t'il oubliée : & de se souvenir de Theodora & de Marozia, ces deux celebres Concubines des Papes du dixiéme siecle. Qu'il se souvienne un peu de son Pape Jehan XII. & de la description qu'il nous en fait, comme d'un incestueux, d'un sodomite, d'un corrupteur de femmes & en un mot du plus scelerat de tous les hommes ; qu'il se souvienne de cette longue suite de Papes durant 150. ans, qui de sa confession, & de celle de son Baronius ont esté des monstres en toute sorte de vices. Nostre Religion a bien

moins

moins de dependance de Beze, qui n'a esté qu'un simple Ministre, que la Religion Romaine n'en a de ces Papes qui en estoient les chefs. On vous dira, Monsieur, que cela a esté objecté cent fois, respondés leur qu'il n'en est pas moins veritable. Si ces Messieurs veulent des authorités de plus fresche datte, cités leur le factum des Religieuses de Provins contre les Cordeliers. Si vous voulés quelque chose qui touche de plus prés la venerable societé du P. Maimbourg, vous pouvés lire ce passage tiré de la morale pratique des Jesuïtes. *On ne parlera point d'un tres grand nombre d'histoires dont on a en main des memoires tres amples & tres certains, où les noms & les surnoms des particuliers, les maisons, les provinces, & les circonstances des crimes sont specifiées d'une maniere qui ne laisse pas le moindre doute dans l'esprit, sur les faits qui y sont rapportés & qui feront voir si ces peres nous forcent de les publier, qu'il n'y a point d'excés qui ne se commettent parmi eux, qu'ils abusent de leurs missions dans les pays estrangers pour tendre des pieges à la chasteté; de la conversation de la parole de Dieu, & de la direction des monasteres pour corrompre les vierges consacrées à Dieu, les filles & les femmes: de la penitence pour pervertir les consciences; de leurs congregations & de leur col-*

lege.

lege pour des excés qu'on n'oseroit nommer.

Le Livre que fit contre eux le P. Jarrige, Jesuite de la Rochelle, en pourroit seul servir de preuve: puisque les faits y sont tellement circonstanciés qu'il se faudroit faire violence à soy mesme pour ne les pas croire. Il est vray qu'il le fit pendant son Apostasie. Mais il est remarquable qu'estant depuis retourné à l'Eglise, & ayant publié chés les Jesuites mesmes d'Anvers, les causes de son retour, & parlé au long de ce livre, il s'accuse bien luy mesme d'y avoir apporté trop de chaleur. Mais il ne desavoue en particulier aucune des histoires scandaleuses qu'il avoit rapportées. Ce qui est une preuve indubitable de leur verité. Puisque les Jesuites n'auroient pu luy donner l'absolution d'avoir avancé contre eux tant de calomnies, sans l'obliger à en reconnoistre publiquement la fausseté, si les faits qu'il avoit rapportés n'estoient pas veritables.

Ainsi sur la foy de Jarrige tres bien rehabilité par Messieurs les Jansenistes, nous pouvons croire qu'un *Jesuite nommé Sanguiniere, regent dans le college de Limoge, appelloit un beau garçon de sa classe tous les dimanches & jours de congé sous pretexte de luy corriger ses compositions, qu'il l'entretenoit de discours amoureux & se faisoit toucher avec tant de passion, que*

Jarrige Jesuites sur l'échafaut.

l'habi-

l'habitude au mal l'aveugla, & le porta mesme à le faire venir dans sa chaire, ut inter manus ejus se pollueret. Il y a plusieurs chapitres remplis de semblables histoires, vous les lirés s'il vous plaist, mais je ne sçaurois me resoudre à en soüiller mon papier. Croyés moy, Monsieur, le monde est fait aujourd'huy, comme il estoit autrefois. Un jour viendra qu'on parlera du siecle present avec la mesme liberté avec laquelle nous parlons du siecle passé. On deplorera le malheur d'un des plus grands Princes du monde d'avoir eu un regné sous lequel tant d'empoisonnemens, tant de meurtres d'enfans, tant de crimes abominables se sont descouverts. Il seroit à souhaiter que Dieu seul sçeust combien ceux qu'on appelle les sacrés Ministres des autels y ont de part. Ainsi c'est la derniere de toutes les imprudences au Sieur Maimbourg de nous obliger par ses calomnies à nous souvenir de ces verités que nous voudrions n'avoir jamais sçuës, ou les avoir entierement oubliées.

CHA-

CHAPITRE X.

Apologie pour Anne du Bourg. Lascheté du Sieur Maimbourg en cet endroit. Generosité de Pogge de Florence, dans le recit qu'il fait de la mort de Jerosme de Prague. Maniere honneste dont un autheur moderne, rapporte la mort de Jehan Hus. Histoire du martyre d'Anne du Bourg selon le President de Thou.

ENtre tous les honnestes gens que le Sieur Maimbourg a maltraités, il n'y en a pas un qui me fasse plus de compassion que ce saint Martyr Anne du Bourg. L'estat où la cruauté des persecuteurs l'avoit reduit desarme ordinairement la fureur des plus ardens ennemis. Un scelerat mesme nous devient en quelque sorte venerable dans le lieu de son supplice, quand il y paroit avec courage & avec une resignation Chrestienne. L'innocence de la vie & la parfaite integrité d'Anne du Bourg dont tout Paris avoit toûjours esté tesmoin, a mis son innocence & la pureté de ses mœurs, à l'abri des insultes de la calomnie qui n'oseroit rien dire de sa vie. C'est pourquoy elle s'attache à sa mort. Il mourut avec une con-

constance qui fut digne de la pureté de sa vie & de la ferveur de son zele. Le Sieur Maimbourg ne pouvant flestrir la memoire de sa vie par aucune accusation veut ternir la gloire de sa mort, en tournant sa constance en ridicule. *Cet assassinat bien loin d'intimider ceux qui avoient le maniement des affaires les fit resoudre à executer l'arrest porté contre Anne du Bourg, lequel aprés quatre où cinq appels comme d'abus des cours ecclesiastiques au Parlement pour prolonger sa vie, comme il continuoit pourtant toûjours à faire le predicant mesme sur l'echelle, fut pendu & brulé en greve le vint-troiziéme de Decembre.* On ne sçauroit voir un procedé plus malhonneste, & je vous avouë que cela me choque plus que toutes les cruelles invectives qu'il a vomies contre Beze. Je regarde à l'intention & au tour, car pour la chose mesme il ne pouvoit rien dire qui fust plus à l'avantage de ce grand homme. Il continua toûjours à faire le predicant jusques sur l'echelle. C'est à dire qu'il parla avec une parfaite hardiesse & avec une constance admirable jusques sur l'échelle des causes de son supplice, en reprenant & condamnant les corruptions de l'Eglise Romaine, tant dans la foy que dans les mœurs. Voila ce que c'est, que faire le predicant. Il n'a pû dissimuler la

Hist. du Calvin. liv. 2. an. 1559.

la hardiesse admirable de ce martyr & sa constance. Mais il essaye de la rendre ridicule par ses expressions burlesques: les honnestes gens n'en usent pas ainsi. De quelque Religion que l'on soit, quand on a de la vertu on la respecte par tout, mesme dans ses ennemis & dans ceux de sa Religion. Je veux vous en donner un exemple remarquable; Hierosme de Prague, compagnon de fortune de Jehan Hus, fut brulé au Concile de Constance par une cruauté semblable à celle qu'on exercea sur Anne du Bourg, & pour la mesme cause, c'est pour avoir condamné les erreurs de l'Eglise Romaine. Pogge Florentin estoit Secretaire de ce Concile, il fut tesmoin de toutes les procedures qu'on fit contre Jerosme de Prague, & enfin il voulut estre avec plusieurs autres le spectateur de son supplice; & voici comme il en parle: *Ce Jerosme estant chargé de plusieurs heresies par la deposition des tesmoins, il fut enfin ordonné qu'il respondroit sur chaque chef: on l'amena dans l'assemblée, & on luy ordonna de respondre: il le refusa longtemps, soustenant qu'on luy devoit permettre de plaider sa cause, avant que de respondre aux calomnies de ses ennemis. Mais cela luy fut refusé. Et sur cela se levant au milieu de l'assemblée il dit, quelle est cette*

Poggius Florentinus in Epist. ad Leonardum Aretinum.

iniquité qu'ayant esté trois cent soixante jours dans une affreuse prison dans l'ordure, dans la fiente, dans les fers, souffrant mille maux, vous ayés pendant tout ce temps escouté mes accusateurs & mes calomniateurs, & que vous refusiés aujourd'huy de me donner une heure d'audience? Il ne leur a pas esté bien difficile de vous persuader, que j'estois heretique & ennemy des ecclesiastiques, puisqu'ils ont eu la liberté de dire tout ce qu'ils ont voulu, & vous me refusés la permission de me justifier. Vous me condamnés avant que de sçavoir qui je suis. Vous n'estes pourtant pas des Dieux, vous n'estes que des hommes qui ne vivrés pas toûjours & qui pouvés vous tromper, & estre trompés. Enfin il fut ordonné qu'il respondroit sur les erreurs qu'on luy imputoit, & puis qu'il auroit la permission de dire ce qu'il voudroit. On lut donc les chefs d'accusation les uns aprés les autres, & les tesmoignages dont chacun de ces chefs estoit soustenu. Aprés cela on luy demandoit s'il n'avoit rien à respondre. On ne sçauroit representer combien il respondit adroittement & combien de preuves il apportoit pour appuyer ce qu'il avançoit. Mais il n'avancea jamais rien indigne d'un honneste homme, tellement que s'il croyoit veritablement ce qu'il disoit, on peut assurer qu'on n'auroit pu trouver en luy, non pas seulement aucun crime digne

mort, mais non pas mesme la moindre chose qui pust estre blasmée, &c. La cause fut remise à trois jours, parcequ'il y avoit un tres grand nombre de faits & de crimes. Estant rappellé il commença par la priere, & demanda à Dieu qu'il luy donnast un esprit & des paroles pour se pouvoir exprimer, en sorte que cecy tournast au salut de son ame. En suitte il fit un grand discours dans lequel il prouva, par un grand nombre d'exemples tirés du Vieux & du Nouveau Testament, & de l'Histoire de l'Eglise, que l'innocence de plus grands personnages avoit esté souvent opprimée mesme dans les assemblées des prêtres, des Evêques & des prelats, &c. Par ce discours les cœurs de tous les assistants furent esmus & tournés du costé de la misericorde, &c. Chacun s'attendoit, ou qu'il se retracteroit & nieroit les erreurs qu'on luy imputoit, où qu'il en demanderoit pardon. Mais ne faisant ni l'un ni l'autre, il se jetta sur les louanges de Jehan Hus qui avoit esté brulé. Il l'appella un saint homme & un homme de bien, & adjousta qu'il estoit prest d'endurer le mesme supplice, qu'il quittoit la partie à ses ennemis & aux faux tesmoins qui avoient tesmoigné contre luy, en les renvoyant au tribunal de Dieu devant lequel ils auroient quelque jour à rendre conte. Sa memoire sur tout parut admirable. Il avoit esté 360. jours

jours dans le fonds d'une tour obscure & puante, où il ne voyoit aucune lumiere & où il devoit avoir tout oublié ce qu'il avoit sceu. Cependant il cita tant de passages des anciens Autheurs de l'Eglise pour appuyer ce qu'il disoit, qu'il n'auroit pas pu faire davantage, s'il eust eu toute la commodité necessaire pour estudier & pour se preparer. Il parut sans crainte ni peur, il ne mesprisoit pas seulement la mort, mais il la desiroit. Vous eussiés dit que c'eust esté un autre Caton. O Homme digne de vivre eternellement dans la memoire des hommes! Je ne l'approuve pas s'il avoit des sentiments opposez à la foy de l'Eglise. Mais j'admire son sçavoir, la vaste estendue de sa cognoissance, & son eloquence. Il est bien à craindre que tous ces beaux dons naturels ne luy ayent esté donnés pour sa perte. Enfin on luy donna deux jours pour se repentir, durant lesquels il fut visité par plusieurs personnes qui le voulurent porter à renoncer à ses opinions. Entre les autres le Cardinal de Florence le visita. Il demeura obstiné dans ses erreurs & le Concile le condamna au feu comme convaincu d'heresie. Il alla donc à la mort, mais ce fut avec un visage gay, il n'apprehenda ni le feu, ni cette espece de supplice, ni la mort. Jamais Philosophe Stoique ne souffrit la mort si constamment que cet homme. Quand il fut arrivé au lieu du supplice, il se despouilla

gilla de ses vestemens, puis ployant les genoux il baisa le posteau auquel il devoit estre lié, &c. Le feu ayant esté allumé, il se mit à chanter un hymne & à peine le feu & la fumée purent ils interrompre ce chant; ce qui fut une marque de sa constance. L'executeur luy voulant allumer le feu par derriere afin qu'il ne le vist point. Approche, luy dit-il, & l'allume à ma veue; si j'avois eu peur du feu je ne serois pas venu icy: car j'avois bien moyen de m'en exempter. C'est ainsi que cet homme rare fut brulé. J'ay veu cette fin, j'ay esté spéctateur de tous les actes, mais soit que cela vint de son obstination & de son affermissement dans le mal, vous n'auriés peu despeindre cette mort que comme celle d'un philosophe achevé. Car Mutius Scevola ne vit pas bruler son bras avec plus de constance, que celuy cy vit bruler tout son corps: & jamais Socrates ne but le poison avec tant de courage, que cet homme souffrit le feu.

Cette Histoire qui vient d'un homme non suspect peut servir à plusieurs choses. Elle fait voir quelle a esté de tout temps la cruauté & l'esprit sanguinaire de l'Eglise Romaine: quelle a esté la constance de nos martyrs: & enfin comment en usent ceux qui ont conservé un reste d'honneur & de conscience, quand ils parlent de ceux

qui

qui ont ſigné de leur ſang les verités que nous preſchons. Ce qui nous fait voir que le Sieur Maimbourg n'eſt pas de ceux qui ont conſervé quelque reſte d'honneur, car dans ſon Hiſtoire du grand Schiſme d'Occident il ſupprime d'une maniere mal honneſte toutes ces circonſtances ſi glorieuſes à la memoire de Jeroſme de Prague. Il en uſe de meſme à l'eſgard de Jehan Hus, qui mourut auſſi avec une conſtance ſurprenante. Mais un Autheur moderne, qui a eſcrit *l'Hiſtoire du Wicléfianiſme*, en uſe plus honneſtement que luy & plus ſincerement. Je ne ſçaurois m'empeſcher de tranſcrire icy ce qu'il en dit. *A ne conſiderer icy que l'exterieur de la verité, il ſeroit difficile de trouver une mort plus hardie que celle de Jehan Hus, il pratiqua le dehors de tous les actes que ſuggere la devotion la plus ſolide. Il parla modeſtement & de luy meſme & du Concile. Il excuſa la neceſſité où il ſe rencontroit de deſavouer les depoſitions des teſmoins par une autre neceſſité plus indiſpenſable, qui eſtoit celle de dire la verité. Il leur pardonna, il pria pour eux. Il ne luy eſchapa aucun mot qui marquaſt la moindre application à ſes affaires temporelles. Il fit une confeſſion à Dieu d'autant plus patethique qu'elle eſtoit ſouvent interrompue par de profonds ſouſpirs. Et il ſembla que*

sa ferveur redoubloit, lors qu'il apperçut approcher le flambeau qui devoit allumer le bucher. Neantmoins avant que de mettre la paille le Duc Louis de Baviere & le Comte de Papenheim par une commission secrete de l'Empereur parurent à cheval & leur presence fit retirer à costé l'executeur de la haute justice qui tenoit le flambeau. Comme ils estoient de la connoissance & dans l'estime de Jehan Hus, il interrompit ses prieres pour les escouter. Les exhortations qu'ils luy firent l'un aprés l'autre ne pouvoient estre plus touchantes, parceque leur profession Cavaliére n'empeschoit pas qu'ils ne fussent eloquents & qu'ils n'eussent lu les bons livres. Il ne les interrompit jamais, mais il se contenta de leur respondre que son dernier regret estoit de ne leur pouvoir accorder la satisfaction qu'ils luy demandoient, qu'ils s'en prissent à l'Escriture qui commande d'obeïr à Dieu preferablement aux hommes. En voila beaucoup pour un siecle comme celuy où nous sommes, le plus injuste contre nous qui fut jamais. Il n'y a que le Sieur Maimbourg qui soit de serment de supprimer tous les faits dont nous pourrions tirer quelque avantage.

Le bienheureux A. du Bourg a trouvé un Pogge Florentin dans la personne de Monsieur de Thou qui peut étre estoit

meilleur Catholique Romain que le S. Maimbourg. Voicy comme ce celebre Historien raconte cette mort. Je commence par le jour de la Mercuriale, dans laquelle il fut arresté, parceque nostre Jesuïte commence de là à faire paroistre son chagrin, & sa mauvaise foy. Nostre adversaire dit que dans cette Mercuriale *Anne du Bourg se declara beaucoup plus ouvertement que tous les autres, & qu'il parla beaucoup plus en ministre & en predicant emporté contre la messe & contre le Pape qu'en conseiller.* Comme vous voyez, Monsieur, ces façons de parler ridicules & triviales, *agir en Predicant, parler en predicant, faire le predicant*, luy plaisent fort, car elles reviennent souvent. Voicy precisément & mot à mot ce qu'en dit Monsieur de Thou, au moins si nous entendons le Latin. *Aprés cela Anne du Bourg parla & s'estendit d'abord sur la providence eternelle de Dieu, à laquelle il faloit que tout rendist obeissance. En suite venant au fonds, il adjousta, qu'il y avoit un nombre infini de crimes condamnés par les loix pour la punition desquels ni le gibet ni tous les supplices des esclaves n'estoient pas suffisants : comme estoient les blasphemes horribles contre la majesté de Dieu, les parjures, les adulteres, les debauches effrenées & les debordemens de*

Hist. lib. 22. an. 1559.

de la chair : que non seulement ces vices demeuroient impunis, mais qu'on les nourrissoit par une honteuse licence. Et qu'en mesme temps on inventoit tous les jours de nouveaux supplices contre des gens qu'on n'avoit encore pu convaincre d'aucuns crimes. Qu'on ne pouvoit les accuser de crime de lese-Majesté, puis qu'ils ne parloient du Roy que dans leurs prieres pour luy souhaiter toutes sortes de prosperités : qu'ils n'estoient pas violateurs des loix, qu'ils n'avoient point tenté de corrompre la fidelité des villes, ni porté les esprits des habitans du royaume aux crimes : que par tous les tesmoins qu'on avoit sollicités & subornés contr'eux on n'avoit encore pu descouvrir qu'ils eussent mesme de cela les moindres pensées: que leur crime estoit donc en ce que par la lumiere de la parole de Dieu qu'ils prenoient en main, ils decouvroient les vices enormes & honteux de la puissance Romaine qui rouloit dans la decadence; & demandoient la Reformation: que c'estoit la ce qui les faisoit accuser de sedition. Voila ce que le Sieur Maimbourg appelle opiner en ministre & en predicant. Mais je ne sçay si cela se doit appeller, *parler avec emportement contre la messe & le Pape*: ce que le S. Maimb. accuse du Bourg d'avoir fait, car la messe n'entre là dedans ni directement ni indirectement & le Pape n'y fut pas mes-

mesme nommé. Parler contre les desordres des Ecclesiastiques, apparemment c'est parler contre la Messe, peutestre parceque ce mystere estoit en ce temps là une des principales sources qui leur fournissoit dequoy entretenir leurs debauches. J'avoue pourtant que c'en estoit assés dire, en parlant devant Henri II. qui estoit venu là, à dessein de faire bruler ceux qui en auroient dit beaucoup moins. Et c'est la que je commence à admirer le courage de ce heros, comparable à ces anciens Chrêtiens qui sortoient du milieu de la foule où ils estoient en sureté & où personne ne les accusoit, pour s'aller jetter aux pieds des tribunaux pour se confesser Chrestiens, & pour demander la couronne du martyre. Car ce que fit Anne du Bourg estoit proprement donner sa vie & la sacrifier pour la vie de ses freres: quand il prit la resolution de parler ainsi il prit sans doute celle de mourir. Le Sieur Maimbourg veut persuader que les divers appels qu'il interjetta comme d'abus des juges Ecclesiastiques, furent des effects de sa lâcheté & de la crainte qu'il avoit de la mort. *Aprés quatre ou cinq appels comme d'abus des cours Ecclesiastiques au Parlement pour prolonger sa vie.* S'il avoit eu peur de la mort il luy eust esté bien fa-

 cile

cile de l'eviter, mesme sans renoncer à sa religion. Comme il avoit de grands amis qui avoient dessein de le sauver, il n'avoit qu'à donner une confession de foy en termes ambigus & à y persevèrer, & il seroit eschapé. Mais dans ces appels comme d'abus il avoit premierement dessein de faire voir l'injustice des procedures dont on se servoit contre luy, en ce qu'on le privoit du privilege qui appartient aux membres des cours souveraines de ne pouvoir estre jugés que par le Parlement dont ils sont membres. C'est ce que reconnoist le President de Thou. *Du Bourg, dit-il, avant que d'en appeller à l'Archevesque de Sens selon la coustume establie parmi nous, avoit appellé comme d'abus au Parlement de la sentence de l'Eglise de Paris, comme ayant esté mal rendue. C'est une voye qui a esté inventée & heureusement pratiquée pour garantir la Majesté du Roy & de ses juges des entreprises de la jurisdiction ecclesiastique.*

Hist. lib. 23. an. 1559.

L'autre raison que du Bourg avoit d'interjetter ces appels, c'est celle qu'il expose luy mesme à l'Eglise Reformée de Paris, *Que ce n'estoit point pour gagner temps ni prolonger sa vie par subterfuges qu'il interjettoit tant d'appels, mais afin d'oster tout lieu de l'accuser qu'il eust esté cause de sa mort & qu'il eût oublié quelque*

Livre des Martyrs.

chose qui pust contribuer à faire voir son innocence. Enfin il fit assés voir qu'il n'avoit jamais eu dessein de sauver sa vie. Car ses freres obtinrent à Rome, où l'on a tout pour de l'argent, une Bulle du Pape pour un quatriesme appel & le prierent de se servir de cette voye, qui le sauveroit infailliblement. Parceque ces bulles estoient si fulminantes & si expresses qu'on ne pourroit se dispenser d'y deferer, & de l'envoyer à Rome selon l'ordonnance du Pape. Cela se faisant ils luy promettoient de le faire enlever en chemin. Mais il refusa cela & voulut mourir sans delay, pour se justifier de la foiblesse dont on l'accusoit d'avoir voulu retarder son supplice par ses appels. C'est pourquoy quand il fut degradé des ordres de Diacre & Sousdiacre par l'Evesque de Paris il ne garda aucune mesure, & parla avec une hardiesse admirable. *Je reçois*, dit il, *cette flestrissure avec bien de la joye. Par ce moyen la marque de la beste m'estant ostée je n'auray plus rien de commun avec l'Antechrist.* Ces paroles ne sont pas d'un homme qui craint de mourir, ni qui menage ses juges. Enfin arriva le dernier acte de la Tragedie, que Monsieur de Thou represente ainsi. *Trois jours aprés Du Bourg fut condamné à la mort par ses Commissaires. Quand on*

Histoire Eccles. liv. 3. ann. 1560.

Thuanus, Histor. lib 23. ann. 1559.

luy lut son arrest selon la coustume, il ne donna aucune marque d'estonnement. Mais il dit, qu'il pardonnoit à ses juges qui avoient jugé selon leur conscience, mais sans science & par une privation de la vraye connoissance de Dieu. Aprés cela comme adressant son discours à ses juges il s'esmeut extrémement & finit par ces paroles. Eteignés, éteignés enfin les feux & les embrasemens que vous avés allumés, amandés vous & vous convertissés à Dieu, afin que vos pechés vous soient pardonnés, & puissent estre effacés: que le meschant laisse son train, & l'inique ses pensées & qu'il se retourne jusqu'au Seigneur & il aura pitié de luy. A Dieu Senateurs, Dieu vous conserve, ayés toûjours Dieu devant vos yeux: pour moy je vas à la mort sans regret. Cela est extrait des actes publics. Aprés qu'il eut dit cela, on le mit sur une charrette, & il fut mené à la place de Greve accompagné d'un grand nombre de gens armés. Sur le lieu du supplice il ne dit que peu de chose au peuple, il declara qu'on ne l'amenoit pas en ce lieu en qualité de voleur, mais pour la cause de Dieu & de l'Evangile. Il se despouilla luy mesme, & comme on le montoit à la potence on luy entendit prononcer plusieurs fois ces paroles. Mon Dieu ne m'abandonne pas afin que je ne t'abandonne point. Quand il fut estranglé on jetta son corps dans le feu. Ainsi

mourut

mourut Anne du Bourg aagé de 38. *ans natif d'Auvergne, d'une famille riche & considerable, & qui avoit fourni à la France sous le regne de François I. un Chancelier du Royaume nommé Antoine du Bourg. Anne du Bourg avoit exercé la profession de droit à Orleans avec une grande approbation. Ensuitte estant devenu Conseiller au Parlement de Paris son integrité avoit encore paru avec plus d'esclat & de gloire dans cette compagnie. Pendant sa prison il estoit favorisé des vœux & des prieres de beaucoup de gens qui n'estoient pas de sa Religion; & aprés sa mort ces mesmes personnes verserent pour luy de veritables larmes.* J'adjouste ce que dit l'autheur des additions aux memoires de Castelnau, qu'il mourut *avec la constance d'un vray martyr.* Et je pourrois adjouster ce qu'en dit M. de Mezeray, qui revient à la mesme chose. Voila, Monsieur, ce que le Sieur Maimbourg appelle mourir en predicant. Ne croyés vous pas presentement qu'il vaut mieux mourir en predicant, que de mourir en Jesuïte, pour avoir conspiré contre son Roy, pour avoir voulu renverser le gouvernement, & pour avoir voulu assassiner les Princes & les testes couronnées. Il faut avouer que la maniere dont cet homme en a usé envers ce bienheureux, reconnu par tous les

deux partis pour estre un des plus honnestes hommes du monde, nous doit donner plus de plaisir que de chagrin, car c'est une marque de la bassesse de son ame, & de sa lascheté, & rien ne sert d'avantage à le faire connoistre.

CHAPITRE XI.

Apologie pour nos Martyrs. Quatre caracteres du veritable Martyre.

C'Est ici, Monsieur, qu'il nous faut placer une seconde Apologie que nous devons à la memoire de ce bienheureux Anne du Bourg en qualité de martyr. Nous avons consideré sa mort comme celle d'un honnesté homme. Il faut presentement la considerer comme un glorieux martyre; & defendre en mesme temps tous nos autres martyrs. Le Sieur Maimbourg leur veut oster la gloire du martyre, pour ne leur laisser que la flestrissure d'avoir esté des opiniastres & des entestés qui meurent pour soustenir l'heresie. Voici comme il parle. *Ce qui a donné lieu aux Protestans de faire un gros volume de leurs pretendus martyrs. Ce qu'il y a de surprenant en cet ouvrage, c'est qu'ils y melent parmi leurs confreres* ceux

Hist. du Calvin. liv. I. ann. 1535.

ceux des autres Sectes qu'eux mesmes condamnent d'heresie. Cependant ils ne peuvent ignorer que le plus celebre de leurs docteurs qui a escrit qu'on doit punir les heretiques, fit bruler à Geneve Michel Servet, Sabellien obstiné jusqu'à la mort; & que conformement à la doctrine des saints Peres, qui disent que ce n'est pas la peine mais la cause qui fait le Martyr, il ne luy donne cette qualité non plus qu'aux Marcionites, & à tant d'autres anciens heretiques qui couroient au supplice avec une ardeur incroyable de mourir pour leurs Sectes. Et c'est pour cela que les Protestans qu'on fait passer par la rigueur des loix, ne peuvent pretendre à la gloire du martyre, parce que leurs ancestres estant separés de l'Eglise où ils estoient avec nous quand ils furent condamnés la premiere fois sur nos differents, & qui estoit sans contredit la vraye Eglise, puisqu'elle estoit l'unique avant leur separation, il faut en suitte necessairement, comme je l'ay fait voir ailleurs, qu'on les tienne pour heretiques.

Quand je regarde le tour de ces periodes & leur embarras je ne sçaurois assés admirer comment cet homme s'est acquis la reputation de bien escrire. Il y a de l'enchantement la dedans, & je suis quasi persuadé que l'on en reviendra; & peut estre que ce galant homme, autheur de la Critique generale, qui a

si fort loué la maniere d'escrire du Sieur Maimbourg, ne sera pas des derniers à en revenir. On s'est laissé surprendre par sa maniere de narrer qui est assés agreable. Peu de gens sçavent ce que c'est que bien escrire, & pourvu qu'on ait le don de les divertir, selon eux, on escrit toûjours assés bien. Voici un mot de critique qui n'est nullement premedité : car je vous assure que la mauvaise rhetorique dans l'ouvrage du Sieur Maimbourg est ce qui m'en déplaist le moins.

Mais l'affaire dont il s'agit ici est une affaire importante & des plus importantes que nous ayons. Elle l'est d'autant plus que je connois peu d'autheurs qui y ayent fait de suffisantes reflexions. C'est pourquoi je voudrois estre plus capable que je ne suis, d'escrire là dessus quelque chose de fort, & qui pust mettre en evidence une verité si considerable. Il s'agit de sçavoir si nos martyrs sont de vrays martyrs, & si de leur mort & des circonstances de leur mort nous pouvons tirer une preuve certaine de la verité de la doctrine qu'ils ont defenduë. Il faut avant que de conclurre en faveur de nos martyrs, voir quels sont les veritables caracteres du martyre, & cela par des preuves incontestables, c'est à

dire en examinant ces martyrs que tout le monde reconnoiſt & que tous les Chreſtiens confeſſent avoir eſté vrays martyrs : ce ſont ceux de l'ancienne Egliſe.

Il eſt certain que l'Egliſe Chreſtienne s'eſt toûjours fait un grand honneur de ſes martyrs, & qu'elle les a regardés comme des teſmoins de la verité de l'Evangile. Et encore aujourd'huy ceux qui ramaſſent les preuves de la verité de l'Eſcriture Sainte & de la Religion Chreſtienne, ne manquent pas de mettre dans le catalogue de leurs preuves la conſtance & la foy de ces martyrs qui ont confirmé la Religion Chrêſtienne par leur ſang. J'avouë qu'il y a quelque choſe d'equivoque dans cette preuve, parcequ'il n'eſt pas impoſſible que des gens s'enteſtent d'une erreur ou d'une hereſie juſqu'à vouloir mourir pour elle. Et en effect cela n'eſt pas ſans exemple. Il y a eu meſme des athées qui ont porté la profeſſion de leur atheiſme juſques dans le feu. Je veux bien qu'on applique à cela le mot des anciens, *cauſa non pœna facit Martyrem*. Mais de là s'enſuit-il que cette preuve que l'on tire de la mort des martyrs en faveur de la Religion Chreſtienne eſt entierement aneantie ? Nullement, autrement ce ſeroit à tort qu'on

les auroit appellés martyrs c'est à dire tesmoins, si leur martyre estoit un tesmoignage trompeur & absolument equivoque. Il ne faut donc pas seulement considerer la mort, mais les circonstances de leur mort.

I. Il faut considerer leur nombre: il n'est pas impossible qu'il se trouve un heretique qui veuille mourir pour soûtenir ses heresies. Mais je dis qu'il est moralement impossible, & qu'on n'a jamais veu que pour soustenir une heresie des milliers de gens ayent perdu la vie, ou ayent esté prêts à la perdre. On ne peut nier que la constance d'un heretique ne soit une fureur, une entestement & une folie. Or il ne se peut point faire naturellement, qu'une mesme folie s'empare en mesme temps des esprits de tout un peuple & de toute une nation, & mesme de plusieurs peuples & de plusieurs hommes qui vivent separés les uns des autres, par de grands espaces de mer & de terre, & qui par consequent ne se peuvent pas corrompre par leurs exemples. Comment est-il possible de concevoir que dans les siecles où la persecution s'élevoit tout à la fois dans toutes les parties de l'Empire Romain, un mesme esprit de fureur s'emparast de tous les Chrêtiens de l'Orient & de l'Occident, pour

les obliger à mourir pour un fourbe si Jesus Christ en estoit un : pour une imposture & pour une fable, si l'Evangile avoit esté tel ? Outre cela il est à remarquer que la resolution de mourir pour l'heresie ne sçauroit dans un heretique venir de l'Esprit de Dieu & des mouvemens de la grace. Cela vient d'une violente cupidité, d'un desir de vaine gloire ou de quelque autre semblable principe. Or il est certain que de tous les mouvemens de la cupidité, il n'y en a pas de si violents & de si naturels que l'amour de la vie & la crainte de la mort. Et il n'est pas vraysemblable qu'il se puisse trouver un grand nombre de gens en qui ces inclinations si naturelles & si violentes, soient capables d'estre vaincües par les autres cupidités qui sont naturellement moins fortes. Il est vray qu'on voit des gens qui méprisent la mort pour des interêts mondains. Une armée entiere peut estre composée de gens determinés qui vont à la breche & qui montent à l'assaut avec un peril évident d'y mourir. Mais il y a bien de la difference : dans ces occasions la mort est voilée, on ne la voit pas dans toute son horreur, les loix de l'honneur ostent la liberté de reculer aux gens de la profession ; on va au combat dans la crainte d'y mourir ; mais

aussi dans l'esperance d'en revenir ou victorieux ou reschapé du carnage. De plus on appelle cela mourir au lit d'honneur, & les hommes pour se tromper ont attaché à ce genre de mort tant de loüanges & tant de gloire que l'esclat les en esbloüit. Enfin dans l'horreur d'un combat la chaleur de l'action, les passions, la confusion, la diversité des objets, tout cela, dis-je, distrait un esprit & l'empesche de considerer la mort avec application. Dans le fort d'un combat c'est à quoy un brave pense le moins. Icy il n'en est point de mesme: un heretique qui va mourir pour son heresie voit la mort toute nuë, il la regarde de sang froid, aucun objet ne l'en peut distraire: il la voit environnée de roües, de gibets, de feux & de tout ce qu'elle peut avoir de plus terrible. Il y voit la honte & l'opprobre attachées, il voit l'aversion des peuples & la malediction des hommes, qui la suivent; enfin il la voit inevitable. En un mot rien ne peut adoucir, diminuer ou temperer les horreurs d'une telle mort. C'est pourquoy il est moralement impossible qu'il se trouve beaucoup de gens qui veuillent mourir pour l'erreur, parce que la passion de vivre est toujours par tout dominante, elle fait faire les dernieres laschetés,

elle

elle fait que l'on sacrifie l'honneur, la patrie, la religion, la conscience, les parents, les enfants & Dieu mesme. Il n'y a donc que la grace & la grace victorieuse qui la puisse vaincre : l'experience appuye ces raisonnemens, car il est constant qu'on a vu tres peu de gens mourir pour l'heresie dans les aages de la pureté de l'Eglise. Ainsi cette foule innombrable de gens qui meurent avec tant d'alegresse pour la verité est une demonstration morale qu'ils sont animés d'un esprit surnaturel, lequel surmonte les inclinations dominantes.

II. L'autre circonstance qui doit estre considerée dans la mort des martyrs, c'est la constance, la pieté, la devotion, la resignation, la douceur, la debonnaireté, la joye & la tranquillité avec lesquelles ces bienheureux martyrs ont seellé de leur sang la verité de l'Evangile. Il n'est rien plus commun que de voir mourir, puisque tous les hommes mourent : Mais il n'est rien de plus rare que de voir bien mourir. Il est certain que la mort est la pierre de touche de la vie. Mais particulierement mourir en public, mourir par la main du bourreau, mourir dans d'horribles supplices, est une espreuve qui fait connoistre necessairement

ment la veritable vertu de la fausse. Les criminels impenitents qui vont à la mort, y vont avec la rage dans le cœur, la fureur dans les yeux, les injures à la bouche. Quelques uns y vont avec un abattement prodigieux, ils sont morts devant que de recevoir le coup de la mort. Ils ne se trouvent capables de gouster aucune consolation. Les meschants meurent differemment selon la diversité de leur temperament : mais tous meurent mal. Les heretiques qui meurent dans l'heresie & pour leur heresie sont des criminels impenitents, & par consequent ils doivent porter à la mort les caracteres de l'impenitence, la fureur, le desespoir ou du moins l'abbatement. Les criminels au contraire qui meurent dans les mouvemens de la repentance, meurent avec joye, avec tranquillité & avec resignation ; mais ils meurent en confessant leurs crimes ; Et comme les heretiques obstinés meurent sans confesser leurs pechés, il est impossible qu'ils sentent les consolations que l'esprit de Dieu communique aux ames qui se convertissent. On ne sçauroit nier que ce zele, cette joye, cette constance, cette douceur des martyrs, qui ont beni leurs supplices, qui ont prié pour leurs bour-

reaux, qui ont loué Dieu au milieu des feux avec tant d'ardeur. On ne ſçauroit dis-je nier que tout cela ne ſoit un effect de la grace & meſme des miracles de la grace. Les perſecuteurs qui n'avoient jamais vu de ſemblables choſes, les ont regardés comme des prodiges : quelques uns en ont eſté ſi touchés que ſans autre preuve ils ont conclu pour la verité de la religion Chreſtienne & ſe ſont convertis. Les peuples idolatres qui ont eſté ſpectateurs de cette conſtance en ont eſté ſi eſmus qu'on les voyoit en foule ſe venir rendre dans le ſein de l'Egliſe. Et c'eſt ce qui a fait dire aux anciens que *le ſang des Martyrs eſtoit la ſemence de l'Egliſe*. La maniere dont ces ſaints hommes ſont morts eſt le plus grand de tous les miracles qui ont eſté faits pour l'eſtabliſſement de la Religion Chreſtienne, auſſi ſans doute c'eſt celuy qui y a le plus contribué. Preſentement je demande, s'il eſt poſſible que l'eſprit d'enteſtement, d'illuſion, d'erreur & d'obſtination produiſe les meſmes mouvements dans un heretique; En ſorte qu'un heretique paroiſſe en public plein de joye, beniſſant Dieu, priant pour ſes perſecuteurs, chantant des hymnes ſacrés, allant à la mort avec plus de plaiſir que les autres n'en revien-

reviendroient ? Je soustiens, que cela est impossible : autrement l'esprit de Dieu & l'esprit du demon seroient semblables dans leurs effects ; ce qui est impie à dire. Si Dieu permettoit que de semblables choses arrivassent, on pourroit l'accuser de faire illusion aux peuples & de les jetter dans l'esprit d'erreur. l'esprit du Diable est un esprit impur, & par consequent il ne peut estre cause de ces mouvemens heroiques. C'est pecher contre le Saint Esprit que de luy attribuer ce qui ne peut avoir esté produit que par l'esprit de Dieu.

III. Je souhaite aussi que dans la constance des martyrs on regarde jusqu'où ils ont poussé cette constance. Il se peut trouver des gens prevenus par une violente passion qui seront capables de soustenir un combat de quelques heures, & dans la force de leur aveuglement ils pourront tout souffrir, si les souffrances sont longues; la passion qui n'est jamais de longue durée se ralentit. Il n'y a pas de fausse vertu qui soit à l'espreuve d'un long & cruel supplice. Mais on a vu les martyrs de la Religion Chrestienne demeurer victorieux des supplices les plus longs & les plus affreux. Aprés les avoir retenus dans les fers, dans des pri-

prisons noires & profondes, dans toute sortes de miseres, on les faisoit passer successivement par des geesnes differentes: on les faisoit vivre quelquefois un mois entier dans des tourmens effroyables qui duroient depuis le matin jusqu'au soir. On ne sçauroit lire sans horreur & sans verser des larmes, l'Histoire de cette cruelle persecution que souffrirent les fideles de Lion vers la fin second siecle. *Depuis le matin jusqu'au soir les bourreaux se relayoient pour exercer sur les corps des saints martyrs de nouvelles fureurs par de nouveaux genres de supplices. Et enfin lassés & contraints de confesser qu'ils ne sçavoient plus que leur faire, ils les trouvoient encore vivants, le corps tout rompu, tout dechiré, & ouvert de tous costés. Ils rendoient tesmoignage qu'un seul des supplices qu'on leur avoit fait souffrir, estoit capable de leur oster la vie, &c. Aprés leur avoir fait souffrir tous les maux imaginables ils s'aviserent de leur appliquer des lames ardentes sur tout le corps. Dans cet estat le St. Martyr demeuroit immobile, ferme, courageux, persistant dans la confession du nom de Jesus Christ. Et son corps restoit toute playe, toute cicatrice, & n'avoit plus mesme aucune figure humaine.* Ils respiroient, ils vivoient pourtant encore ces bienheureux patients, & les persecu-

Eusebe Hist. l. 5. Chap. 1.

teurs

teurs durant la nuit avoient des secrets pour leur faire revenir de nouvelles forces, afin de les exposer le lendemain à de nouveaux tourmens. Je soustiens qu'il n'y a point de fausses vertus & de faux zele qui puisse tenir bon contre tant d'assauts & fournir un si grand fonds de constance.

IV. Nous avons aussi une grande preuve de la sincerité du martyre dans le sexe, la condition & l'aage des martyrs. Je ne m'estonnerois pas qu'il se fust trouvé quelques hommes qui se seroient affermis dans l'heresie & en mesme temps se seroient endurcy le courage contre les horreurs de la mort, par une estude & par des reflexions semblables à celles des anciens Philosophes. Mais il n'arrivera jamais, & il ne peut arriver que l'esprit de l'heresie inspire à des femmes, à des gens de la lie du peuple & à des enfans la constance qui est necessaire pour soustenir de si horribles tourmens. Dans cette celebre persecution des fideles de Lion, les femmes y triompherent avec autant de gloire que les hommes, les ignorants comme les sçavants, les enfants comme les hommes consommés par l'estude & par la meditation. Blandine qui n'estoit qu'une femme & une servante se distingua entre tous les autres.

tres. Elle passa par tous les supplices dont il a esté parlé, durant plusieurs semaines. Au milieu des geesnes & des tortures elle loüoit Dieu & ne respondoit à ceux qui luy donnoient la torture que par ces paroles. *Je suis Chrestienne & nous ne faisons point de mal.* Aprés ces diverses espreuves elle fut enfin produite au dernier supplice avec un jeune garçon de quinze ans nommé Ponticus. Et l'un & l'autre sans aucune foiblesse souffrirent leur combat jusqu'à la mort. Cela peut-il estre naturel? Ne faloit-il pas que l'esprit Dieu s'en mêlast? Et n'y auroit-il pas du blaspheme, à dire que l'esprit d'illusion & d'entestement auroit produit cela?

Voylà les veritables caracteres du vrai martyre, & ce qui fait qu'on peut tirer une demonstration morale pour la verité de la Religion Chrestienne de la mort de ses martyrs. Il y a donc de l'absurdité à dire, comme on fait que la seule difference qui est entre le faux & le veritable martyr, c'est que celuy cy souffre dans la veritable Eglise, & pour la bonne cause, & l'autre souffre hors de l'Eglise & pour une mauvaise cause. Quand les anciens ont dit, *causa non pœna facit martyrem*, ce n'estoit point dans la veuë de distinguer celuy

qui souffre pour la verité de celuy qui souffre pour l'heresie : car les anciens Chrestiens n'ont jamais fait souffrir personne pour l'heresie. Mais ce mot a esté dit pour distinguer ceux qui souffroient pour la justice, de ceux qui souffroient pour leurs crimes. Ainsi appliquer ce principe au martyrs de l'heresie & de la verité, pour les distinguer, c'est une illusion impertinente : car ce ne peut estre là le caractere qui distingue le vray martyr du faux, puisqu'un caractere doit estre une marque de distinction aysée à connoistre sans conteste & que chacun ne se puisse attribuer. Or il est clair que chaque secte dans le Christianisme, se disant estre la veritable Eglise, elle pretendra par cette raison que ses martyrs sont de vrays martyrs; c'est pourquoy il faut chercher la marque du vray martyre, non pas dans une pretention commune à toutes les sectes, mais dans des caracteres particuliers à ceux qui souffrent pour la justice & pour la verité.

CHAPITRE XII.

Application des caracteres du veritable martyre à nos martyrs. Qu'il est faux que les Marcionites aient couru en foule au martyre : ignorance du Sieur Maimbourg dans l'antiquité : response à une objection sur nostre martyrologe. Martyrs parricides & scelerats de l'Eglise Romaine. Maximes des Jesuites selon lesquelles il ne peut y avoir de martyrs.

APrés avoir establi ces marques du veritable martyre, nous pouvons conclurre en toute asseurance que ceux qui ont souffert pour nostre Religion ont esté de vrays martyrs. Premierement s'il faut estre dans la veritable Eglise pour cela, ils sont vrays martyrs. Car ils ont souffert dans une Eglise qui reconnoist Jesus Christ pour l'unique Sauveur du monde, qui l'adore comme Dieu benit éternellement avec son pere, qui reçoit le Vieux & le Nouveau Testament & les anciens Conciles, & qui rejette toutes les heresies que l'Eglise a condamnées. Mais cela ne vuide pas la question, car l'Eglise Romaine pretendra la mesme chose que nous. S'il faut souffrir en faveur de la verité pour estre

vray martyr, il est encore certain qu'ils ont esté vrays martyrs, puisqu'ils ont souffert pour cette verité que Jesus Christ & ses Apostres nous ont enseignée, & dont l'Eglise a constamment conservé une partie pres de neuf ou dix siecles. Mais cecy n'est point encore propre à distinguer le vray martyre du faux, puisqu'il faudroit plaider au fonds, examiner toutes les controverses, voir qui a tort ou raison dans les demelés de Religion. Il faudroit de plus trouver un juge equitable & desinteressé qui jugeast entre les parties. En attendant tout cela un pauvre homme auroit long temps à attendre à la porte des Cieux, si Dieu faisoit dépendre son jugement de celuy des hommes. Ou tout au moins il faudroit qu'un homme qui a passé par les mains du bourreau fust longtemps à attendre sa rehabilitation. Il n'y a donc pas d'autre preuve pour soustenir que nos martyrs sont de vrays martyrs que la parfaite conformité qui se remarque entre eux, & ceux de l'ancienne Eglise, selon les caracteres que nous avons establis.

Il est certain que si nous voulions pousser ce parallele aussi loin qu'on le pourroit porter, on verroit qu'il n'y a rien de si semblable aux persecutions

an-

anciennes que les persecutions nouvelles, tant à l'esgard de ceux qui estoient persecutés que de ceux qui persecutoient. Mais Monsieur, je vous reserve un Chapitre pour faire voir cette rage, cette fureur, cet esprit de calomnies, qui possedoit autre fois & qui possede encore aujourd'huy nos persecuteurs, ce qui les rend si semblables aux premiers ennemis de l'Eglise. Pour l'heure je me contente de faire une application particuliere à nos martyrs, des maximes que nous avons posées, au sujet des martyrs de l'Eglise Chrestienne en general.

I. Nous avons dit que le grand nombre de ceux qui veulent bien souffrir pour une cause, est une bonne preuve qu'ils souffrent pour une bonne cause: parcequ'il est impossible qu'il y ait tant de fous & tant d'entestés, & qu'humainement parlant il ne se peut pas faire qu'une aussi grande folie devienne generale: Or nous avons ce caractere dans ceux qui ont signé nos verités de leur sang. Ce n'est pas un seul homme qui est animé de fureur & qui veut mourir pour son Idole. C'est un peuple, c'est une foule de fideles qui est preste à se sacrifier pour son Dieu. En Allemagne, en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, dans les Pays bas,

par tout ils ſont animés d'un meſme eſprit. On n'a pas d'exemple d'une contagion & d'une maladie d'eſprit qui ait paſſé ſi loin & qui ait eu tant d'eſtendüe, jamais l'eſprit du demon n'a rien fait de ſemblable. Le Sieur Maimbourg voudroit bien nous perſuader le contraire. Il nous parle *des Marcionites, & de tant d'autres anciens heretiques, qui courroient au ſupplice avec une ardeur incroyable de mourir pour leur ſecte.* Je ne ſçay ſi l'on a jamais vu un exemple d'une auſſi prodigieuſe ignorance dans un homme qui ſe meſle d'eſcrire, où d'une auſſi grande hardieſſe dans un Autheur qui ſçait que ſon livre doit eſtre examiné à la rigueur. Les Marcionites, dit-il, couroient au ſupplice afin de mourir pour leur ſecte. Il faut ſçavoir premierement que les Marcionites ont eu leur regne dans le ſecond & dans le troiſieſme ſiecle, dans leſquels les Chreſtiens eſtoient ſous la croix ; comment auroient-ils envoyé les Marcionites & les autres heretiques au ſupplice, eux qui n'avoient point de juges, point de tribunaux & qu'on envoyoit tous les jours à la mort? Il faut remarquer de plus que dans le ſiecle des Marcionites la morale de l'Egliſe eſtoit ſi ſevere, que la plus part des Chreſtiens ne croyoient pas qu'il fuſt

fort seur pour la conscience d'exercer des charges de magistrature. Ils n'auroient pas voulu condamner à la mort des scelerats, & ils auroient envoyé au supplice des heretiques? Mais sur tout il faut observer que les Marcionites étoient une branche des Gnostiques, & que l'erreur general de ces Gnostiques estoit, que *Dieu n'estoit point alteré du sang des Chrestiens & que Jesus Christ n'attendoit point le salut de nostre mort.* C'est pourquoy ils tournoient en ridicule les martyrs, & se moquoient de la pretendue sottise qu'ils avoient de s'aller exposer pour leur Religion. Et mesme Tertullien nous dit que les Gnostiques, les Valentiniens & les autres heretiques dans le temps de la persecution se mêloient des plus avant entre les persecuteurs afin de n'estre point persecutés. *Quum igitur fides æstuat, & Ecclesia exuritur de figura rubi, tunc Gnostici erumpunt, tunc Valentiniani prosserpunt, tunc omnes martyriorum refragatores ebulliunt calentes, & ipsi offendere, figere, occidere.* Et sur ces paroles *omnes martyriorum refragatores* Rigault fait cette observation: *Il designe les Gnostiques & les autres heretiques, qui travailloient à empescher que personne ne souffrist le martyre, & qui le combatoient.* Voyla les heretiques qui selon le sça-

Scorp. Capit. 1.

vant Pere Maimbourg couroient au ſupplice avec une ardeur incroyable de mourir pour leur ſecte. Mais afin que ce declamateur ne nous eſchape pas, nous le prions, s'il veut quitter le ſiecle des Marcionites, de nous indiquer quels heretiques ſont morts en foule pour ſouſtenir l'hereſie, & quand cela eſt arrivé. Car pour nous qui ne ſçavons rien de l'Hiſtoire que ce que les livres nous enſeignent, nous ne trouvons point ces ſiecles, nous ne rencontrons pas cette foule d'heretiques qui meurent pour l'erreur. Nous ſçavons ſeulement que dans le IV. ſiecle quelques Eveſques orthodoxes ont pourſuivi juſqu'à la mort certains heretiques Eſpagnols; qu'on fit mourir quelques chefs de parti & que l'Eveſque Catholique pour avoir été inſtigateur de ce ſupplice fut depoſé. Mais c'eſt un fait conſiderable que je vous expoſeray quelque jour fort au long, ſelon qu'il eſt rapporté par Sulpice Severe. Quand le Jeſuïte Maimbourg fera des commentaires ſur ſon Livre, il y a lieu d'eſperer qu'au defaut d'Hiſtoire il nous produira des revelations pour appuyer ce qu'il a dit. C'eſt un grand malheur pour un homme quand il veut ſortir de ſa ſphere. Le Sieur Maimbourg s'eſt occupé à copier depuis quelques années

des

des hiſtoires modernes, mais s'il eſtoit ſage il ne diroit jamais rien de l'hiſtoire ancienne. Car il n'en ſçauroit rien dire qui ne faſſe voir ſon ignorance. Et il faut avouër que de ſemblables endroits nous font un grand plaiſir, car ils nous apprennent que ce grand autheur qui s'eſt meſlé d'eſcrire des hiſtoires anciennes, entre autres celles de l'Arrianiſme, n'eſt qu'un pauvre copiſte qui ne ſçait rien dans l'antiquité, qui n'a pas puiſé dans les ſources, & qui a pillé les bons autheurs modernes ; comme il a pillé Monſieur Herman pour faire cette Hiſtoire de l'Arrianiſme.

II. Le ſecond caractere du vray martyre, c'eſt la conſtance, la douceur, la tranquillité, la joye, & la debonnaireté. Nous avons fait voir qu'il faut eſtre impie & inſenſé pour attribuer cette maniere de mourir à l'eſprit du demon. Or il eſt certain que les martyrs de l'ancienne Egliſe n'ont point ſurpaſſé les noſtres en courage, en force, en joye & en douceur. Nos martyrs, en imitant leur maiſtre, ont eſté menez à la mort comme des agneaux. Ils n'ont point rendu injure ni outrage à leurs perſecuteurs. Ils les ont benis, ils ont prié pour eux. Noſtre bienheureux Anne du Bourg prioit pour ces lâches commiſſaires qui l'a-

voient condamné au feu. *Senateurs*, leur disoit il, *amandés vous & Dieu vous fasse misericorde, Dieu vous conserve, ayés toûjours Dieu devant les yeux, pour moy je m'en vais à la mort avec joye*. Nous avons ouï le grand Jerosme de Prague affrontant la mort avec un courage surprenant, & disant au bourreau qui vouloit allumer le feu par derriere luy: *approche, approche, mets le feu par devant, si j'avois eu peur du feu, je ne serois pas ici*. Il est d'une notorieté publique que nos martyrs alloient à la mort avec une tranquillité qui se respandoit sur tout leur exterieur. Ils chantoient au milieu de leurs flames & faisoient retentir le lieu de leurs supplices des louanges de Dieu. Si l'on estoit assés hardi pour nier un fait si notoire & si connu, les baillons dont on se servoit pour empescher ces bienheureux de parler, en seroient une bonne preuve. On ne les auroit point baaillonnés, si on avoit attendu d'eux des blasphemes: mais l'on craignoit que le peuple ne fust esmu par les paroles pleines d'edification, & par les louanges de Dieu qui seroient sorties de leur bouche, si l'on ne les avoit pas forcez au silence.

III. Quand il ne faut que mourir, il se trouve des gens qui sont capables de franchir ce pas, & de donner teste baissée dans cet abysme par un esprit

ou de fureur ou de ſtupidité. Mais il n'y a gueres de gens capables d'enviſager une longue mort environnée de l'appareil des plus cruelles douleurs. Les anciens martyrs ont fait cela, & les nouveaux auſſi. On a retenu ce ſaint homme Jeroſme de Prague dans une priſon cruelle, dans une foſſe profonde, noire & bourbeuſe, où il ne voyoit aucune lumiere, & qui eſtoit une veritable image de l'enfer. On en a uſé de meſme à l'eſgard d'un grand nombre d'autres, il n'y pas de miſeres qu'on ne leur ait fait ſouffrir pour les tenter & pour les vaincre, rien ne les a esbranlés. Et ſi quelques uns ont eu la foibleſſe de biaiſer, ils s'en ſont eux meſmes punis. Crammer cet illuſtre martyr Anglois Archeveſque de Cantorbery, s'étant laiſſé aller à ſigner une retractation pour ſauver ſa vie, ne ſe voulut jamais pardonner cette faute. Eſtant arrivé au lieu du ſupplice il avança ſa main droite dans le feu, & la fit bruler avant le reſte du corps pour la punir, diſoit-il, d'avoir trahi ſa conſcience. Aprés tant d'effroyables eſpreuves par leſquels on les faiſoit paſſer, enfin on terminoit leurs travaux par un ſupplice horrible, qui fait fremir les plus aſſurés, par les ſupplice qu'on fait ſouffrir aux ſorciers, aux empoiſonneurs de profeſſion, aux

thées ; par le feu. Et encore ils estoient appliqués à ces supplices d'une maniere souverainement cruelle. Quand on brule un sorcier on laisse faire le feu ; & on est bien aise que sa violence termine bientost les souffrances du miserable. Mais comme si de pauvres fideles eussent merité plus de maux que tous les demons ensemble, aprés les avoir jettés au feu on les en retiroit ; & par un esprit plus cruel que la flame qui devore toutes choses, on les deroboit à la violence du feu, qui les eust bientost estouffés, afin de les faire longtemps languir dans les plus horribles tourmens qu'on sçauroit imaginer. On les tenoit suspendus en l'air au milieu des flames, qui consumoient les parties basses pendant que les parties hautes où sont les principes de la vie estoient conservées entieres pour fournir à toute la cruauté des persecutions. Je soustiens qu'il faut estre frapé d'un aveuglement inconcevable pour ne pas voir l'esprit de reprobation dans cette rage des persecuteurs, & l'Esprit de Dieu dans la constance de ceux qui souffroient. Car enfin ceux qui devoient estre menés au supplice sçavoient ce qu'ils devoient souffrir par l'exemple de ceux qui avoient déja souffert. Ils avoient le choix de la vie en renonceant

à leur

à leur religion, ou de cette horrible mort en perſeverant. Cependant ils perſeveroient, ils alloient à ces effroyables ſupplices, & ils mouroient en loüant Dieu pendant que leurs perſecuteurs le blaſphemoient.

IV. Enfin nous avons remarqué que la vertu de Dieu s'eſt demonſtrée d'une maniere miraculeuſe dans les perſonnes de toutes conditions, de tous ſexes & de tous aages, dans des artiſans, dans des femmes & dans des enfans. Er cela eſtoit une preuve que la Religion pour laquelle ils ſouffroient, eſt la veritable, parce que l'eſprit d'erreur, l'amour de la gloire, & les autres ſemblables motifs n'ont point de lieu dans ces ames foibles ou vulgaires, qui ne ſe gouvernent ordinairement que par des paſſions baſſes & humaines. Nous avons cette circonſtance favorable à nos martyrs, dans le plus grand eſclat où l'on peut l'avoir. Des femmes delicates, des artiſans ſans eſtude, des enfans ſans experience ont confondu la ruſe des ſeducteurs, & ſont demeurés victorieux de la rage des bourreaux. Cela eſt ſi reconnu qu'on n'a pas beſoin de le prouver, puiſque qu'on nous en veut faire honte. On nous dit que nos Martyrs ont eſté des miſerables, des gens de neant, ſans

ſcience & qui mouroient par un pur enteſtement. Mais premierement il n'eſt pas vray que tous nos Martyrs fuſſent de ce caractere. C'eſt à dire des gens ſans eſtude. On en pourroit produire un nombre conſiderable de la force d'Anne du Bourg,& de Jeroſme de Prague, qui avoient bien fait reflexion ſur la cauſe pour laquelle ils vouloient mourir. Nous adjouſtons que ces gens qu'on appelle de neant, ont confondu ces ſçavans Docteurs qui avoient pris tous leurs degrés en Sorbonne. Ils n'avoient eſtudié ni Scot, ni Thomas: mais ils avoient bien lu les eſcrits de ſaint Pierre & de ſaint Paul, & ils y avoient puiſé la veritable ſcience. Enfin nous diſons que bien loin de nous faire une honte de la baſſeſſe de ces martyrs, nous nous en faiſons un honneur & regardons leur conſtance & leur foy dans une éducation ſi baſſe, comme un miracle dont la grace eſt laſeule cauſe.

Mais voici une objection du Sieur Maimbourg, qui vaut peut eſtre quelque choſe. *Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que dans leur martyrologe ils mêlent parmi leurs confreres, ceux des autres ſectes, qu'eux mêmes condamment d'hereſie.* Où a-t'il trouvé cette viſion pleine de malignité? Mettons nous entre nos Martyrs, Servet que l'on fit mourir pour

pour ses blasphemes, Muncerus, Jehan de Leyden, & autres furieux & enragés ? Sans doute c'est parce que nous mettons Jehan Hus & Jerosme de Prague, les Vaudois, les Albigeois & les Lutheriens qui ont souffert, au nombre de nos Martyrs. Mais nous disons premierement, qu'on a chargé les Vaudois de calomnies, & qu'on leur a attribué des doctrines qu'ils n'ont jamais enseignées. Ils sont morts pour la mesme doctrine que nous enseignons, & nous faisons gloire de nous reconnoistre pour leurs enfans & pour leurs successeurs. De plus si quelques uns de ceux que nous mettons entre nos Martyrs, ne convenoient pas en toutes choses avec nous, au moins ils convenoient dans les principales verités que nous appellons fondamentales. Jehan Hus croyoit la transsubstantiation; & c'est un endroit sur lequel le Sieur Maimbourg insiste bien dans son Histoire du grand Schisme d'Occident: nous tombons d'accord que c'estoit en luy un grand defaut. Mais Dieu le toleroit à cause du grand zele qu'il avoit d'ailleurs pour la reformation de l'Eglise. La transsubstantiation est sur tout mortelle à cause des suittes qu'on luy donne dans l'Eglise Romaine, sçavoir l'adoration, le sacrifice, le retranchement

Liv. 5. *ann.* 1415.

chement de la coupe : si Jehan Hus a retranché ces suittes, il en a retranché ce qu'il y a de plus dangereux. Au reste ces grands hommes qui ont erré en quelque chose, peuvent estre mis au nombre de nos Martyrs, puisqu'ils sont morts pour la mesme cause. On leur a fait souffrir la mort, non pas pour les doctrines qui les distinguoient de nous, mais pour celles qui leur estoient communes avec nous : ils ont soufferts pour avoir osé comme nous crier contre Babylone, & avoir combattu les erreurs de Rome. Aprés tout il ne faut pas s'imaginer qu'il soit necessaire que les vrays Martyrs pour estre tels, soient en tout de mesme sentiment, mesme dans des choses assés importantes. Il y avoit des demeslés considerables dans l'ancienne Eglise qui estoit sous la croix. Nous avons vu qu'ils s'excommunioient les uns les autres. Mais leurs excommunications & leurs querelles ne les excluoient pas de l'Eglise & ne les privoient pas de la gloire du Martyre. St. Cyprien, ce grand Evesque de Cartage, est mort dans une espece de Schisme avec Estienne, qui gouvernoit alors l'Eglise de Rome. Car on ne trouve rien de ce que quelques-uns ont dit que St. Cyprien s'estoit rendu aux sentimens d'Estienne. Tous deux sont

morts pour la doctrine de l'Evangile, & tous deux sont reputés veritables Martyrs.

En verité il me semble que le Pere Maimbourg devroit avoir un peu d'indulgence pour nos Martyrs, afin que nous en eussions un peu pour les siens: car tout aussitost qu'il nous reprochera nos Martyrs, Lollards, Hussites, Albigeois, Lutheriens, nous luy reprocherons ses Martyrs parricides. Nous ne tenons pas cela de quelque Lutherien ou de quelque Calviniste, c'est de leurs Catholiques mesmes. Ces Messieurs les Jesuites avoient imprudemment reproché aux Jansenistes qu'ils avoient fait un saint de Monsieur le Maistre. Voicy ce qu'on leur respond. *Si le P. Annat estoit capable de suivre un bon conseil, il ne feroit jamais de ces reproches ridicules ausquels on a respondu, & qui sont cause qu'on leur en fait de veritables, & de tres importans. Car à propos de Saints, que dira-t'il si l'on reproche à sa compagnie d'avoir canonisé des Jesuites parricides, & d'avoir fait deux saint Martyrs de Jehan Garnet & Pierre Guinard tous deux executés pour les plus horribles crimes. Il ne s'agit pas icy de portraits ni de figures comme dans les reproches du Pere Annat. Car le Jesuite Jehan Garnet fut pendu à Londres reellement*

Lettre à un Conseiller du Parlement, sur l'escrit du P. Annat, &c.

en personne & non pas en effigie, pour avoir conspiré de mettre le feu aux poudres & de faire tout d'un coup un nombre infini d'homicides. C'est encore une verité publique que ce miserable Jesuite estant conduit au supplice par un autre qui s'estoit deguisé, & qui luy disoit tout bas qu'il alloit estre Martyr, il respondit tout haut que les parricides n'estoient point des Martyrs. Nonquam audivi parricidam esse Martyrem. *Ils n'ont pas laissé de le mettre dans leur martyrologe malgré qu'il en eust & pour servir d'exemple. Jusque là qu'ils font debiter publiquement dans Rome & avec la permission de leurs superieurs l'image de ce Jehan Garnet comme l'image d'un saint. Et cette horrible image qui represente tant de crimes à la fois, a pour inscription ces paroles si estonnantes,* Beatus Garnetus Londini pro Fide Catholica suspensus & sectus.

Mais ils ont bien fait pis de leur Pierre Guinard convaincu d'avoir enseigné une doctrine parricide. Car il ne fut pas plustost pendu en Greve par arrest du Parlement, qu'ils luy éleverent des autels en Flandres, où tous ceux qui y vont peuvent voir dans leurs Chapelles de Liege & de Lisle ces autels profanés à la gloire de Pierre Guinard avec cette inscription si honorable pour le Parlement: Beatus Petrus Guinardus ab hæreticis in Galliis pro Fide Catholica laqueo suspensus.

La

La doctrine des parricides est donc selon les Jesuites une doctrine Catholique, qui donne la gloire du martyre à ceux qui meurent pour elle, & le Parlement de Paris est heretique de faire pendre ainsi ceux qui l'enseignent. Pour moy je n'ay rien à dire sur cet article: soit renvoyé à Mr. le Procureur General.

N'en deplaise à Messieurs de Port Royal, ils nous permettront de regarder ces Martyrs, non seulement comme ceux des Jesuïtes, mais comme ceux de l'Eglise Romaine, au moins de l'Eglise de Rome, car on debitoit publiquement à Rome les Images de ces glorieux Martyrs non seulement avec la permission des superieurs des Jesuites, mais aussi avec la permission du Pape. Le Pape Sixte V. loua en plein Consistoire l'action de Clement, qui ne valoit gueres mieux que celle de Garnet, comme une action heroïque, & la compara à l'action de Judith qui tua Holofernes. Ce Discours est imprimé à Paris chés Nicolas Nivelle & Rolin Thierry, l'an 1589. Si nous voulions remonter plus haut, nous trouverions des Martyrs à peu prés d'aussi bon caractere que ceux la. Nous apprenons d'une Bulle d'Alexandre III. que de son temps on veneroit pour Martyr un certain ivrogne qui avoit esté tué dans le vin: & l'Angleterre tant qu'elle a esté dans les tenebres du Papisme

Extrav. de reliq. & sanct. vener. Can. Audivimus.

Papisme a invoqué comme son Patron, un saint George martyr, qui est ce George de Cappadoce dont saint Athanase fait le portrait en ces termes, *C'estoit vn meschant Evesque Arrien, qui estant envoyé à Alexandrie par Constantin, s'empara du siege Episcopal par le secours d'un regiment de soldats, dont il s'estoit fait accompagner. L'Empereur Julien le fit tuer & jetter ses cendres dans la mer de peur que les Chrestiens ne l'ensevelissent & ne l'honnorassent comme un martyr. Cependant quelques uns ne laisserent pas de l'honnorer comme Martyr.* C'estoit donc le Martyr des Arriens, & l'Arrianisme en mourant a laissé ce beau saint en partage à l'Eglise Catholique, l'ignorance des siecles suivans l'adopta & le prit pour enfler la legende. Pour canoniser ce saint d'un caractere si singulier, il a falu qu'il en coustast l'honneur à saint Athanase: car la legende de saint George fait de saint Athanase un magicien, & feint que saint George eut un combat avec *Athanase le magicien.* C'est le combat & le demêlé qu'eut saint Athanase avec cet Evesque Arrien pour la foy *du consubstantiel* & pour le siege episcopal d'Alexandrie. Peut estre que Baronius est le premier dans l'Eglise Romaine qui ait confessé cette beveüe. Mais

Athanasius, Apolog. de fuga.

Vide Baron. Not. in Martyrol. Roman. In Aprilis 23.

Mais s'il faut des exemples plus modernes de Martyrs Catholiques Romains, nous n'avons qu'à produire la passion de ce *Saint Story*, Anglois, qui selon Sanderus souffrit un si glorieux Martyre sous la Reyne Elisabeth. Cet homme plein de zele s'estoit emporté du temps d'Edouard sixiesme jusqu'à dire en plein Parlement, *Malheur à toy ô terre quand ton Roy est enfant*. Ce mot luy cousta quelques jours de prison, car le Parlement qui se sentit outragé par ce mot, l'envoya à la Tour. Mais il n'y fut pas long temps, on luy pardonna, & il reprit sa place dans le Parlement. Sous le regne de Marie cet homme fit tout ce qu'il put pour faire sauter la teste d'Elisabeth, & il avoit accoustumé de dire, quand il voyoit bruler les Reformés, *c'est une grande folie de couper les branches de l'heresie, & d'espargner la racine*. Quand Elisabeth fut devenue Reyne, il conçut aisement, ce qu'il devoit attendre de celle qu'il avoit si cruellement persecutée, & pour se derober à sa juste colere il s'enfuït en Flandres. Là il sollicita le Duc d'Albe d'entreprendre la conqueste du Royaume d'Angleterre. Il luy donna une carte de tous les rivages & des ports où il pourroit aborder & faire descente. Il consultoit

Sander. Hist. du schisme p. 212.

les

les magiciens ſus la vie de la Reyne Eliſabeth, & vouloit intereſſer les demons à ſa perte. A la fin de ſes repas en rendant graces il adjouſtoit un formulaire d'execration pour maudire la Reyne Eliſabeth. Cela eſtant connu en Angleterre quelque Capitaine de Navire Anglois l'invita, ſous pretexte de le traitter, de venir à ſon bord. Auſſi toſt qu'il fut dedans, on leva l'anchre, le vaiſſeau fit voile en Angleterre; & le criminel d'eſtat fut livré entre les mains de la Juſtice. Cependant on uſa de tant de douceur pour luy qu'il fut deux ans devant qu'on travaillaſt à ſon procés. Au bout de ce temps là, on l'obligea à reſpondre ſur tous ces faits dont il eſtoit accuſé. Il en eſtoit ſi bien convaincu par de bons teſmoins, & la choſe eſtoit ſi notoire qu'il ne trouva pas à propos de les nier. Mais il reſpondit, à l'eſgard de ce qu'il avoit fait en Flandre, qu'il n'eſtoit pas obligé d'en rendre conte, parcequ'alors il n'eſtoit plus ſujet de la Reyne, & qu'il avoit preſté ſerment de fidelité au Roy d'Eſpagne. L'excuſe ne fut pas trouvée tout à fait valable, & l'on crut que ce nouveau ſerment de fidelité fait à un prince eſtranger ne pouvoit annuller les devoirs d'obeiſſance dans leſquels il eſtoit

estoit entré en naissant, & dont rien ne le pouvoit dispenser. Ainsi en qualité de traistre & de criminel de leze majesté il fut pendu & écartelé selon les loix du Royaume. C'est le saint Story de Sanderus. Et voyla les martyrs de l'Eglise Romaine. Si l'on veut lire cette Histoire du schisme de Sanderus, on y trouvera d'autres martyrs du mesme caractere, martyrs traistres, parricides, conjurateurs, rebelles à leurs souverains.

Au reste ces Messieurs les Jesuïtes font bien de n'estre pas difficiles en martyrs puis qu'ils veulent avoir un martyrologe. Car ils ont des maximes qui ne sont pas propres à faire de veritables martyrs, c'est à dire des gens qui souffrent pour la verité de l'Evangile. Il faut voir là dessus ce qu'en ont escrit l'Evesque d'Angelopolis en l'Amerique, & le Pere Moralez Dominicain de la mission de la Chine. Le premier dit: *Mais où sont les martyrs de la societé des Jesuites que l'on ait vus dans la Chine, lors qu'ils ont commencé d'y planter la foy; qui est le temps auquel la persecution est la plus cruelle? Où sont les morts, les emprisonnemens, les tourmens, les exils? Certes nous n'en avons veu, ni entendu raconter ni lu que fort peu, ou point du tout. Tout cela s'est seulement passé dans des* *L'Evesque d'Angel. Lettre au Pape Innocent 10.*

travaux ordinaires, dont la vie des hommes est toute pleine, & qui se rencontrent mesme souvent dans la paix. Ce que je considere, tres saint Pere, comme un funeste & tres malheureux signe, quoy qu'il ne soit pas tout à fait certain. Car j'apprehende que ce qu'on n'y porte point la croix des persecutions, procede de ce qu'on n'y est pas assés instruit de la croix de nôtre Sauveur, & que ce qu'on n'y voit point de martyrs ne vienne de ce que cette Eglise n'a pas esté renduë feconde par la veritable parole de Dieu & par le sang du divin redempteur du monde. Ce discours de l'Evesque n'est pas fondé sur de simples conjectures il en sçavoit de bonnes nouvelles. Il avoit appris du P. Moralez Dominicain & des autres prestres de la mesme mission, que les Jesuïtes travailloient *à tromper les Chinois plustost qu'à les gagner, à les aveugler plustost qu'à les esclairer, à les pervertir plustost qu'à les convertir.* Nous apprenons de ces Messieurs, que pour garantir leurs convertis de la persecution, ils permettroient aux nouveaux Chrestiens de la Chine d'aller adorer l'idole appellée *Chim-hoan*, que les Chinois estiment estre le Dieu tutelaire de leurs villes: pourvu qu'ils portassent une petite croix cachée sous leur habit. Ils trouvoient bon que ces mesmes nouveaux

Requ. du P. Moral. à la congreg. de la propag. de la foy.

veaux Chreſtiens ſacrifiaſſent tous les ans & tous les mois à l'honneur d'un certain ancien maiſtre de Philoſophie que les Chinois appellent *Kum fu çu*, qui eſt leur Mercure & le Dieu des ſciences, moyennant qu'ils euſſent une petite croix cachée dans leur main. Ils leur permettoient encore d'aſſiſter aux ſacrifices ſolennels qui ſe faiſoient à la memoire des défunts dans les temples de l'idole, & de pratiquer tous les cultes des idoles, pourvu que ce fuſt exterieurement & non de cœur. Ils trouvoient bon, pour s'accommoder au reſpect que ces nouveaux Chreſtiens conſervoient pour leurs anceſtres, qu'ils plaçaſſent les images de ces anceſtres ſur les autels avec les images de Jeſus Chriſt. Ils dreſſoient auſſi dans leurs Egliſes Chreſtiennes un tableau à l'honneur du Roy de la Chine, devant lequel on allumoit des chandelles & auquel on ſacrifioit deux ou trois fois l'année. Cela eſtoit neceſſaire pour avoir la protection du ſouverain du pays, ou pour en eſtre toleré. Ces complaiſances étoient introduites & ſouffertes à bonne intention : c'eſt pourquoy tout en eſtoit bon. C'eſt la Theologie de cette bien heureuſe & glorieuſe ſocieté, née pour ſoûtenir l'Egliſe chancelante dans ce dernier ſiecle. Voila comment ces Peres qui

qui font l'honneur de l'Eglise & qui sont protegés à Rome contre les Evesques & contre tous les autres ordres de religieux, traittent la Religion, & font revivre la doctrine des anciens Gnostiques. Nous estonnerions-nous aprés cela de ce que ce Martyrologe des Indes & de la Chine est si mal rempli Mais il faut avouër aussi que les premiers Chrestiens qui se laissoient bruler pour ne vouloir pas jetter un grain d'encens au feu à l'honneur de l'Idole, selon ces louables maximes de la societé, estoient de grands fous. Pourvu que ces Messieurs puissent aussi bien soustenir la cause de leurs Martyrs devant le Tribunal de celuy qui doit juger les vivants & les morts, que nous y soustiendrons la gloire & l'innocence des nostres, ils ne feront pas mal. Ce que nous avons déja dit en leur faveur est considerable: mais nous avons encore quelque chose à dire, qui ne l'est pas moins.

CHA-

CHAPITRE XIII.

Suitte de l'Apologie de nos Martyrs. Preuves externes de la verité de leur Martyre prises de la pureté de leur vie, & de l'impureté de la calomnie, & de la perfidie de leurs persecuteurs.

APrés avoir apporté dans le Chapitre precedent, de la verité du Martyre de ceux qui ont souffert pour nostre Religion, des preuves que l'on peut appeller internes, prises des circonstances de leur mort, nous ne devons pas oublier celles qu'on peut tirer de la vie, de la conduitte, de la rage, de la fureur, de la mauvaise foy & enfin de la mort des persecuteurs. Car je soustiens que cette consideration fait une demonstration morale. D'un costé on voit des gens d'une vie sans reproche, pieuse, honneste, sage, qui meurent avec une parfaite patience & une entiere resignation, qui souffrent les roües, les feux & les plus cruelles tortures avec une patience inimaginable, en benissant leurs ennemis & en louant Dieu. De l'autre costé on voit des persecuteurs qui sont des monstres par les impuretez de leur vie, des lions & des tygres par leur cruauté, & des demons par le desespoir qui s'empare de leurs ames à la mort.

Je soustiens qu'il faut estre insensé pour croire que l'Esprit de Dieu anime des persecuteurs ainsi faits, & que l'esprit du Demon possede des persecutés de ce caractere.

Premierement, l'innocence de la vie de nos Martyrs est d'une notorieté si publique qu'elle n'a pas besoin de preuves, leurs procés en font foy. De tout temps les persecuteurs ont pris à tasche de noircir les fideles par des calomnies, afin de faire croire que les supplices qu'on leur faisoit souffrir, estoient justes. C'est pourquoy il les accusoient de manger la chair des enfants, de boire leur sang & de se soüiller dans leurs assemblées nocturnes, par des couches incestueuses & abominables. C'est pour extorquer d'eux la confession de ces horribles crimes qu'ils faisoient souffrir aux pauvres Chrestiens, des geesnes si cruelles, & c'est là dessus que ces fideles respondoient sur la torture, *Nous sommes Chrestiens, & nous ne faisons pas de mal.* On en a usé de mesme dans ces derniers siecles. On a essayé de convaincre nos confesseurs des crimes les plus atroces, mais on n'a jamais rien pu justifier contre eux. La pluspart mesme ont esté d'une innocence si reconnuë qu'on n'a pas osé leur reprocher autre chose que leur Religion

gion, & leurs arrests de mort n'ont esté fondés que sur le crime d'heresie. C'est là dis-je une preuve evidente de l'innocence de leur vie, car s'il avoit esté possible, on auroit esté ravi de pouvoir joindre d'autres crimes à celui de l'heresie, afin de diminuer l'horreur que le public concevoit contre les persecuteurs, & d'augmenter l'aversion qu'on vouloit donner aux peuples pour nostre Religion & pour nos Martyrs. La pluspart même n'estoient decouverts & mis entre les mains de la justice que parce qu'ils se distinguoient par la pureté de leur vie & par leurs paroles chastes & honnestes éloignées de l'impieté & du blaspheme qui regnoient alors. Un nommé Jehan Caturce natif de Limoux, fut saisi comme Lutherien l'an 1532. parce qu'une veille des Roys il avoit empesché qu'on ne criast *le Roy boit*: au lieu dequoy l'on avoit chanté *Jesus Christ regne en nos cœurs*. Et au lieu des dissolutions & des insolences, qui ont acoustumé de se pratiquer dans ces festes, il avoit fait lire l'Escriture Sainte aprés souper. Un nommé Pointet Chirurgien natif d'Anessy en Savoye fut decouvert, & mis entre les mains de la justice à Paris par des Prestres qu'il avoit gueris du mal de Naples, parce qu'en les traittant il leur avoit re-

proché que c'estoit là le fruit de leurs debauches & la suitte de leur vœu de celibat.

Il faut voir presentement quelles gens estoient les zelés persecuteurs des Calvinistes & des Lutheriens. • Je ne diray rien de leur luxure & de leur impudicité, parce que nous en avons déja parlé, & que c'est une chose confessée. Le Clergé de France n'estoit pas moins corrompu ni moins debauché que celuy des autres Estats de l'Europe. Le Cardinal de Lorraine qui en estoit le Chef, en demeure d'accord dans les discours qu'il fit au Concile de Trente. Il avouë que les impudicités des gens d'Eglise *ne pouvoient estre descrites sans offencer la chasteté des oreilles de ceux qui l'écoutoient, & que le Clergé estoit diffamé par ses luxures.* Charles neufviesme dans les memoires dont il avoit chargé ce Cardinal allant au Concile, disoit expressément, *Qu'avec un tres grand regret il se voyoit contraint de se plaindre de la vie impudique des personnes ecclesiastiques qui apportoient tant de scandale & causoient tant de corruption dans le peuple.* Maillard Docteur de Sorbonne, l'un des Inquisiteurs & des plus celebres persecuteurs sous Henry II. estoit un monstre de soüillure. Il entretenoit en sa maison un troupeau de Bardaches, & il n'eut rien à respondre

dre ſur cette accuſation, quand elle luy fut faite par le glorieux Martyr Taurin Gravelle, qui ſouffrit pour Jeſus Chriſt le 27. de Septembre 1557. Car ce Gravelle l'avoit connu fort particulierement, & la choſe d'ailleurs eſtoit ſi publique & ſi notoire qu'il n'eut rien à oppoſer. L'an 1558. ce furent les Cordeliers qui travaillerent à exciter ſedition & perſecution contre les fideles d'Iſſoudun. Et pendant qu'ils ſe diſtinguoient par ce zele furieux contre les Huguenots, ils furent convaincus d'entretenir un commerce effroyable avec un couvent de filles de la meſme ville. Entre les autres une nommée la ſœur Tiſame fut trouvée groſſe du fait de Touſſaint Heinard le pere Gardien du Couvent. Si l'on vouloit faire une chronique ſcandaleuſe de ces evenemens, on en pourroit compoſer un juſte volume ſans remonter aux ſiecles precedents : en ſe tenant dans celuy de la perſecution contre les Reformez on trouveroit des Preſtres non ſeulement concubinaires, ce qui n'eſtoit alors conté pour rien, mais des eccleſiaſtiques inceſtueux qui couchoient avec leurs ſœurs, avec leurs nieces & meſme avec leurs filles. Dans ce ſiecle Henri VIII. Roy d'Angleterre fit faire la viſite des Egliſes collegiales & des Cou-

vents d'Angleterre, l'on fit des procés verbaux des impuretés abominables qui furent descouvertes. La Reine Marie prit grand soin d'estouffer ces pieces, il en est pourtant resté: & la lecture de ce qui reste donne de l'horreur. Il n'y eut point de Chapitres, de Couvents, de Cloistres ni de paroisses où l'on ne descouvrit des Sodomies, des incestes & des impuretés effroyables, on trouva des Abbés & des Chanoines qui avoient jusqu'à douze, quinze & vint concubines. Il n'y avoit pas de tiltre plus certain pour estre justifié de Lutheranisme & de Calvinisme que l'impureté de la vie & les debauches: & l'on fit en ce temps là cet Epigramme pour un moine nommé Gauric qui estoit soupçonné de Lutheranisme:

Esse Lutheranum rumor te Gaurice clamat,
Sed tuus antistes te talem esse negat.
Tam scortaris ait, quam si Episcopus esses,
Et potas dubiam pervigil usque diem.
Nec memor es Christi nisi cum jurare libebit,
Nec scis Scripturæ vel breve jota sacræ,
Nempe per hæc suevit nunquam fallentia signa
Ille vigil sanas noscere pastor oves.

Le

Le P. Maimbourg eſt fort en colere contre ces ſortes de pieces, il appelle cela des libelles & dit en avoir vu dix volumes in folio. Je penſe bien qu'on auroit mieux fait de ſouffrir patiemment & de ne rien dire. Cela auroit plus eſté du caractere du Chriſtianiſme. Mais il n'eſt pourtant pas eſtonnant que des gens à qui l'on faiſoit de ſi grands maux ſe ſoient quelquesfois eſchapés juſqu'à ſe vanger par des eſcrits & par des paroles. Ceux qui ſe connoiſſent en ouvrages d'eſprit ne demeureront pas tous d'accord de ce que dit le Sieur Maimbourg, que ces ouvrages eſtoient compoſés *brutalement, ſans jugement & ſans eſprit.* Au moins le Laboureur n'eſt pas de cet avis: car il donne en tous lieux l'avantage de l'eſprit & de la ſcience au parti Huguenot ſur le Catholique. Et en effet il a pris le ſoin de rapporter diverſes de ces pieces, qui ont ſi fort irrité le Sieur Maimbourg dans leſquelles il ſeroit difficile de dire qu'il n'y ait pas d'eſprit. En ces occaſions on n'en manque gueres, la colere en donne,

Si natura negat, facit indignatio verſum.

Au reſte il eſtoit difficile d'exaggerer en faiſant d'une maniere affreuſe le portrait des perſecuteurs des Hugue-

nots. Ce n'est pourtant pas de ces libelles que nous voulons tirer leur Caractere, c'est de l'Histoire. C'est elle qui nous apprend tout ce que nous avons dit de leur débauches, & tout ce que nous allons dire de l'esprit de calomnie, de fourbe & de tromperie dont ils estoient animés. Mais devant que de parler de cet esprit d'imposture j'adjousteray une Histoire qui fera voir jusqu'où alloit la licence & le blaspheme, & comment tout estoit toleré dans ceux qui persecutoient les Reformés. Dans la ville de Poitiers l'an 1561. il se forma une societé de gens qui s'appelloient les siffleurs parce qu'ils portoient au col de petits sifflets pour livrée de leur caballe. Ces monstres d'impieté s'assembloient tous les soirs pour celebrer leurs horribles mysteres, en derision de la maniere dont on celebre entre nous le Sacrement de l'Eucharistie. Ils faisoient prester serment à tous leurs associés en cette forme. *Vous jurés par la chair; le ventre, la mort, la double teste farcie de reliques, & par toute la divinité qui est dans cette pinte, que vous serés bons & devotieux siffleurs, & que sans aller ni à presche ni à Messe, vous irez tous les jours deux fois au . . . . & choisirés la plus belle & encore que vous n'en eussies pas envie, vous ne laisserés pas d'y aller*

Hist. Eccl. des Eglises.

aller pour donner bon exemple. Aprés cela le Capitaine prenoit un verre de trois pintes & ayant beu le premier le bailloit à ceux qui s'estoient nouvellement aggregés à leur corps, en leur disant, *Le Seigneur te benie, Soldat*; & le Soldat respondoit, *Le Seigneur vous conserve, Capitaine.* Puis le Capitaine prononçoit des paroles d'un blaspheme si horrible que je n'ose l'escrire icy. Ces Malheureux estoient tolerés, on en fit une legere recherche pour la forme, on ne les trouva point parcequ'on ne les voulut pas trouver. Ils estoient tolerés à cause que l'on voyoit bien que ces blasphemateurs avoient principalement dessein de tourner en ridicule nostre cene & nostre communion. Croira-t'on facilement que l'Esprit de Dieu fust dans le Clergé qui toleroit cela & dans des gens qui vivoient d'une maniere si dereglée; le veritable zele n'est que dans les saints, & ces persecuteurs debordés en toute sorte de crimes n'êtoient animés que de l'esprit des tyrans, & de celuy des demons.

Je viens presentement à la mauvaise foy & à la calomnie. Il faut qu'on nous confesse que l'Esprit de Dieu est un esprit de verité & qu'il est le mortel ennemy du mensonge, si ceux qui ont tant fait de martyrs de nostre Re-

ligion avoient esté poussés par l'Esprit de Dieu, ils auroient combattu pour la verité par la verité mesme. Au contraire il est clair qu'ils estoient animés du mesme esprit d'imposture, dont avoient esté animés ces persecuteurs des anciens Chrestiens. Je ne parleray pas de toutes les fourbes qui ont esté faites par des particuliers pour opprimer les Reformés, pour les rendre odieux & pour haster leur supplice ; car cela nous meneroit trop loin. Je ne sçaurois pourtant oublier la comedie que fit joüer un prestre d'Orleans nommé Jerosme. Il gagna un paysan d'un village nommé Arvoy à deux lieües de Gergeau, duquel la femme estoit morte un an auparavant. Ils persuaderent à ce paysan de feindre que sa femme revenoit de purgatoire. Un autre prêtre qui estoit l'un des acteurs de cette comedie s'estoit chargé de contrefaire l'ame de la defuncte. Et tous les soirs du consentement du paysan il se cachoit dans la maison & se plaignoit avec des accents pitoyables. Incontinent le paysan s'en alloit querir le prêtre Jerosme, qui venoit dans ses habits sacerdotaux & avec tout l'esquipage des exorcismes, croix & eaux benites. L'esprit estoit interrogé qui il estoit & ce qu'il sçavoit. Et ces interrogatoires

Histoire Eccl. des Egl. reform.

toires

toires se concluoient par la decouverte de ceux qui estoient de la Religion & qui n'en pouvoient este convaincus, afin que sur ces indices on pust les mettre entre les mains de la justice. En effect cet esprit pretendu accusa d'heresie un grand nombre de personnes d'Orleans, de Gergeau, de Chasteauneuf & des lieux circonvoisins tout aussi loin que s'estendoit la connoissance du Prestre. Cette comedie dura deux mois, & de toutes les provinces voisines on y venoit en foule. Enfin le baillif d'Orleans voulut un peu approfondir le mystere & le voir de prés. Il se saisit du paisan, de sa fille, & du prêtre qui faisoit l'esprit. Mais Jerosme l'exorciste eschapa: la fille du paysan confessa tout. Cela est de notorieté publique, car toute une grande ville & celles d'alentour en sont tesmoins.

Je neglige cent Histoires de cette nature pour venir à de plus importantes; telle est par Exemple l'Histoire de l'horrible calomnie qui fut semée contre les Reformés sous le regne d'Henri II. & de François. II. son fils. On renouvella l'accusation qui avoit esté faite contre les anciens Chrestiens, on publia que les Huguenots s'assembloient pour manger les petits enfans, & pour commettre des abominations

horribles, les chandelles esteintes, aprés avoir mangé un cochon de lait au lieu d'Agneau Paschal. Le President de St. André & l'inquisiteur de Monchi Docteur de Sorbonne, cognu sous le nom de Demochares estoient bien convaincus de la fausseté de ces accusations dont eux mesmes estoient les Autheurs. Cependant ils entreprirent d'en faire de veritables crimes, ils subornerent deux jeunes garçons dont ils estoient saisis: Par promesses & par menaces ils leur firent deposer, qu'en la place Maubert, au quartier des Tournelles, en la Maison d'un nommé Boulard, il s'estoit fait plusieurs assemblées de Lutheriens, dans l'une desquelles le Jeudy devant Pasques environ minuit, aprés avoir fait leur Sabbath, mangé un cochon au lieu d'agneau & les lampes ayant esté esteintes, ils s'estoient accouplés pesle mesle chacun avec celle que le hazard luy faisoit renconter: qu'entre ces femmes s'estoient trouvées deux belles filles de l'avocat & que les deposans avoient couché avec elles plusieurs fois dans cette mesme nuit. Le Cardinal de Lorraine se chargea du sac de ces informations, s'en alla trouver la Reine Mere avec ces deux jeunes garçons qu'on avoit fait deposer: fit une description tragique de

Memoires de Michel. de Cast. chap. 4.

ces.

ces abominations, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit rendre ces accusations vray semblables & porter l'esprit de la Reyne aux derniers excés. Le Cardinal sçavoit la fausseté de ces accusations mieux que qui que ce soit au monde, il connoissoit quel estoit ce Demochares Inquisiteur, qu'il avoit établi pour estre l'instrument de ces violences. Il sçavoit que c'estoit le plus fourbe & le plus meschant de tous les hommes; il l'advoua mesme à la Reyne Catherine luy disant que Demochares, Maillard & quelques autres Sorbonistes estoient les plus meschants garnements du monde & dignes de mille gibets, adjoustant qu'on estoit bien miserable quand on avoit affaire à eux, sur quoy la Reyne luy dit qu'elle trouvoit bien estrange qu'il se servit de telles gens qu'il connoissoit si bien. Il respondit *Que l'on ne se pouvoit servir que de telles personnes contre les Lutheriens, & que d'honnestes gens n'y reussiroient pas si bien.* Cela n'empescha pas que l'affaire de l'information ne fust poursuivie; la femme & les deux filles de l'Avocat Boulart aimant mieux mourir innocentes que de vivre couvertes de cette infamie s'allerent rendre volontairement dans les prisons du Chastelet pour demander

justice. Là il falut que ces honnestes filles souffrissent la visite des Chirurgiens & des sages femmes. Jamais juges n'eurent une plus forte passion de trouver un crime, parceque l'honneur du Cardinal de Lorraine, du President de St. André, & des Inquisiteurs y étoit engagé. Mais enfin la verité demeura victorieuse, sans estre vangée: les calomniateurs & les faux tesmoins demeurerent impunis, & ces pauvres filles innocentes pour recompense de leur vertu demeurerent ensevelies dans une profonde prison, d'où elles ne seroient sorties que pour aller à la mort, non pas en qualité de prostituées, mais d'heretiques, n'estoit que le temps apporta du changement aux affaires & que ce changement les tira de prison. Monsieur de Mezeray, le Sieur Maimbourg & les autres Historiens de la Religion Romaine se contentent de dire en passant que l'on fit courir ces bruits desavantageux aux Huguenots. Mais ils ne disent pas la maniere dont la chose fut poursuivie & fut esclaircie. Ils suppriment les circonstances qui font voir de quel esprit estoient animés nos persecuteurs.

Histoire Eccl. l. II. Pour achever le portrait de ce Demochares & du President de saint André, les deux plus cruels Inquisiteurs, il faut sçavoir ce qu'ils firent dans le proces

ces du conſeiller Fumée, qui avoit eſté arreſté avec Anne du Bourg. Il y avoit deux Apoſtats Ruſſanges & Renard, qui s'eſtoient aſſociés à eux pour opprimer les fideles par leurs calomnies. Demochares & St. André voulurent obliger ce Renard à depoſer contre Fumée, & à ſigner une depoſition qu'ils avoient eux meſmes dreſſée. Un reſte de conſcience ne permit pas à ce miſerable de ſigner une choſe auſſi fauſſe. Ces Inquiſiteurs ayant reconnu par là qu'il ne leur eſtoit pas aſſés acquis le firent arreſter en qualité de relaps, & comme tel le firent pendre ſans permettre qu'il fuſt entendu afin qu'il ne revelaſt pas leurs abominables myſteres. Ce teſmoin leur ayant manqué dans le proces de Fumée, ils firent depoſer un Maire de Mendon, qui eſtant honneſte homme ne dit que ce qu'il ſçavoit & ne chargea point du tout ce Conſeiller accuſé. Mais le Preſident de St. André changea toute la depoſition & la rendit conforme à la plainte portée contre Fumée. Quand on vint à relire la depoſition dans la confrontation, le Maire de Mendon ſe reſcria contre la fraude, il proteſta que ce n'eſtoit point là ſa depoſition, & ne la voulut jamais ſigner quelque inſtance qu'on luy en fiſt. Se peut il voir des procedures plus infernales

nales, est-ce là le zele de la Religion? Il ne se peut rien de plus horrible, si ce n'est ce que fit le Cardinal de Lorraine aidé de ses semblables. Le Roy François II. estoit fort mal sain, & par l'avis de ses Medecins on le mena à Blois pour changer d'air. Incontinent il se respandit un sot bruit, qu'on avoit ordonné au Roy un bain de sang humain, & qu'en execution de cet ordre des Medecins on avoit donné commission à certaines gens d'aller prendre les plus beaux enfans & les plus sains qu'on pourroit trouver de l'aage de cinq ou six ans, pour de leur sang composer ce bain. C'estoit un bruit ridicule, mais les gens dans ces occasions ne consultent gueres la raison, la peur les saisit & ils ne raisonnent plus. Il est malaisé de sçavoir d'où cette fausseté avoit pris son origine? Quoy qu'il en soit, les ennemis des Reformés & sur tout le Cardinal de Lorraine, en sçurent profiter contre les Huguenots. Car ils s'en servirent pour aigrir l'esprit de ce jeune Roy imbecille, contr'eux, luy persuadant qu'ils avoient respandu ce bruit pour le rendre odieux à ses peuples. En effect il ne leur pardonna jamais cela. Aprés ces preuves de l'esprit de la calomnie dont nos persecuteurs estoient possedés, je demande encore
une-

une fois s'il y a apparence que le zele de Dieu les fist agir ? Je voudrois bien sçavoir en qui l'on voit plus de marques de l'efficace de la grace ou dans la patience de nos Martyrs, où dans les procedures iniques de ceux qui les persecutoient jusqu'à la mort.

CHAPITRE XIV.

Autres preuves de la verité du martyre de nos Martyrs, prises de la rage & de la fureur de leurs persecuteurs, comme aussi des jugemens de Dieu sur ces persecuteurs.

IL est temps de dire quelque chose de la rage & de la fureur dont étoient animés ceux qui nous ont fait des Martyrs. Je ne parle pas presentement de ces fureurs qui se commirent & de ces barbaries qui s'exercerent sous le pretexte de la guerre & depuis la conjuration d'Amboise, elles auront dans la suitte leur chapitre à part. Je parle de ces cruautés & de cet esprit de rage qui animoit ces malheureux contre des gens qui ne s'estoient encore defendus que par des larmes & par des soupirs. Les juges qui sont animés d'amour pour la vertu, & de haine pour le vice n'agissent contre les criminels

minels que par ces deux principes & par la neceſſité d'obeïr aux loix. C'eſt pourquoy dans toute leur conduite il paroiſt une grande charité & une tres grande compaſſion pour les miſerables qu'ils ſe voient obligés d'envoyer au ſupplice. On ne les voit jamais ſe repaiſtre avec joye des peines des criminels ni s'en faire un ſpectacle de plaiſir. Au contraire on voit en eux la nature patir, & ils ſe font violence pour faire juſtice & pour eſpandre le ſang. Ils ne cherchent point à aggraver les ſupplices & à pouſſer à bout la patience de ceux qui ſouffrent pour leurs crimes : au contraire ils leur permettent de chercher des remedes à leur douleur & leur aident à ſupporter leurs malheurs, autant que la juſtice & la ſeverité des loix le permettent. Enfin des juges au lieu d'exceder dans les peines & de les pouſſer au de là du demerite des crimes les adouciſſent pluſtoſt. Ainſi des juges qui ſe font un plaiſir de condamner des gens à la mort, qui veulent eſtre eux meſmes ſpectateurs des ſupplices afin de prolonger le plaiſir qu'ils prenent à l'effuſion du ſang, & qui puniſſent des crimes legers par des tourmens affreux, deviennent des aſſaſſins, des meurtriers & des bourreaux. Si nous examinons la conduitte de nos perſe-

perſecuteurs ſur ces regles, nous leur trouverons tous les caracteres de juges iniques & devoüés à la violence & à l'injuſtice.

Premierement l'on ſçait que ces malheureux perſecuteurs du ſiecle paſſé ſous les regnes de François I. & d'Henri II. ſe faiſoient un plaiſir du ſupplice de nos fideles. Tel eſtoit Jehan Morin dont le Sieur Maimbourg loüe l'exactitude. Il alloit avec une ſouveraine ardeur à la queſte des Reformés qu'on appelloit alors Lutheriens. C'eſtoient pour luy des parties de chaſſe, & la priſe d'un Lutherien luy tenoit lieu d'une agreable proye. Au reſte c'eſtoit un homme debauché & perdu de vices. Ces cruels juges vouloient eſtre les ſpectateurs de ces injuſtes ſupplices, auſquels ils condamnoient les innocens & on les voyoit remplir les feneſtres & les balcons des lieux & des places, où ils allumoient les buchers & dreſſoient les eſchafauts. La Cour de Henri II. faiſoit l'un de ſes divertiſſemens de ces ſpectacles d'horreur, & M. de Mezeray nous apprend que ce Prince regarda un jour avec attachement quatre ou cinq de ces malheureux, que l'on deſcendoit dans le feu, que l'on en retiroit peu aprés, pour faire durer leurs tourmens pluſieurs heures & qui jettoient

toient des cris inhumains. Il les regarda dis-je avec tant d'attachement, que le ſecret plaiſir qu'il prenoit à ſe ſatisfaire ſur ces innocents ne pût empeſcher l'effect d'une vive horreur qui frapa ſon imagination & qui la laiſſa bleſſée juſqu'à ſa mort ; de ſorte que ſouvent il croyoit entendre retentir à ſes oreilles les cris lamentables de ces patients. On voyoit auſſi par les ſupplices recherchés qu'ils faiſoient ſouffrir à ces pauvres gens, combien ils y prenoient de plaiſir. Car ils les privoient de toute eſpece de conſolation, ils ſe ſervoient de toutes les plus grandes cruautés dont on ſe ſoit jamais ſervi, pour les jetter dans le deſeſpoir, pour les pouſſer à bout & pour les perdre de corps & d'ame. Un jeune homme de dix huit ans nommé Thomas de St. Paul fut ſaiſi ſur un ſoupçon de Lutheraniſme, parce qu'il avoit cenſuré un blaſphemateur. Car il eſt certain qu'on diſtinguoit les Reformés par leur bonne vie. Ce jeune homme fut mené en priſon, on luy donna les plus cruelles geeſnes qu'on ait jamais fait ſouffrir à perſonne, afin qu'il decouvrit ceux du meſme parti qui n'eſtoient pas encore connus. Rien ne le put obliger à mettre la vie de ſes freres en danger, on le mena au feu & on le

jetta

jetta dedans: quand il en eut senti toute l'ardeur on le retira, qu'il estoit encore vivant & Maillard essaya de luy persuader d'appeller de la sentence du Chastelet afin d'avoir lieu de luy faire souffrir de nouveaux maux. Mais ce martyr n'en voulut rien faire. *Je suis*, dit-il, *en train d'aller à Dieu, laissés moy aller & me rejettés dans le feu.* Un nommé Florent Venot, natif de Sezane en Brie fut tourmenté quatre ans de suitte en diverses prisons de Paris. Il fut six semaines entieres dans une fosse profonde appellée la chausse à l'hypocras, à cause de sa figure si estroite par le bas qu'on n'y peut estre ni debout ni couché: il faut estre sur le bout des pieds, le corps moitié dans l'ordure & dans l'eau. Ceux qui avoient la garde des prisons disoient que jamais homme n'avoit esté là dedans quinze jours, sans mourir ou sans devenir insensé. Aprés cet effroyable tourment qui vaut mille morts, devant que de luy faire souffrir la derniere, on luy coupa la langue. Y eut-il jamais de rage infernale qui soit allée plus loin? Un pauvre libraire du Mans nommé Nicolas Neil pris à Paris, fut mis sur une si cruelle torture, si longue & receut tant de coups redoublés, que tous ses membres furent disloquez. A-

prés cela on luy mit un baillon de bois dans la bouche ferré avec tant de violence, que les deux costés de la bouche en furent deschirés & versoient du sang en abondance. Enfin conduit sur le lieu du supplice on luy guinda le corps en l'air tout nud, on le graissa, on le frotta de souffre & d'autres onctions faciles à concevoir la flamme. Ainsi suspendu au dessus du bucher, la flamme prenant à son corps devant que de prendre au bois il servit un long temps de flambeau aux assistants: Il falut que dans ce feu qui ne luy bruloit que la superficie de la peau il attendit la flame du bois à monter qui brula la corde de son baillon & qui luy laissa assés de temps devant que de le consumer pour louër Dieu à haute voix du milieu du feu. Cela me fait souvenir de Neron qui faisoit revestir les Chrestiens de souffre & de poix, & qui les faisoit servir de torches au milieu des rues. Ceux qui ont imité la cruauté de ce monstre estoient sans doute animez d'un mesme esprit que luy. Je vous ay cité ces exemples parce qu'ils se sont hazardeusement rencontrés sous mes mains. Car autrement on en trouveroit mille & mille autres semblables. L'art des bourreaux par ordre des juges estoit si grand pour

faire vivre long temps ces pauvres patients dans le feu, qu'on en a veu dont tout le ventre estoit consumé du feu, en sorte que les entrailles leurs sortoient & ils vivoient encore, & faisoient fendre l'air & les cœurs de cris qui eussent tiré des larmes des yeux des Cannibales & des Antropophages.

Enfin nous avons dit que des juges qui ne sont pas animés d'un esprit de fureur proportionnent tousjours les peines aux crimes, & mesme ils adoucissent autant qu'ils peuvent les tourments des criminels. Icy considerés les crimes & voyés quelles peines! Le crime c'est celuy de nier la presence rëelle, la chose du monde la plus difficile à croire & dans laquelle par consequent l'incredulité seroit digne de toute compassion, quand ce faux mystere seroit veritable: c'est encore de ne vouloir pas servir les images, ni invoquer les saints, ni prier en langue Latine: toutes choses que les plus emportés Docteurs Papistes avoüent n'estre pas de necessité absoluë: voila les crimes. Pour les punir les supplices des Athées, des enchanteurs, des sorciers, des magiciens, des empoisonneurs, des voleurs de grand chemin, des brigands, des parricides, ne suffisent pas, on se contente de rompre les uns sur l'eschafaut

faut en leur donnant le coup de grace avant que de les descendre : on estrangle les autres, on les brule quand on les a estranglez & on jette leurs cendres au vent. Tous ces supplices ne suffisoient pas pour expier le crime d'un homme qui ne vouloit pas se prosterner devant l'image d'une nostre Dame. Il croyoit en Dieu, en Jesus Christ, il adoroit la tres adorable Trinité, il recevoit le Symbole des Apostres de bonne foy dans le sens auquel toute l'Eglise l'a receu dans tous les siecles, il reconnoissoit la parole de Dieu pour estre la revelation de Dieu. Mais n'importe, il faloit qu'il souffrit ce qu'on n'avoit jamais fait souffrir aux plus grands monstres de la societé civile. Ordinairement la foiblesse du sexe feminin desarme la cruauté ; ce sexe s'enteste aisement des vaines superstitions : on a pitié de ces entestements, & quand on ne peut les en faire revenir on les abandonne à leurs erreurs. Mais rien n'estoit capable d'esmouvoir la pitié de ces persecuteurs, ni la delicatesse du sexe, ni la foiblesse de l'aage, & les mesmes cruautés qui ont esté exercées sur les hommes, ont passé sur les corps delicats des femmes & des enfants. Il faut avoir renoncé à toute sincerité pour ne pas reconnoistre que l'esprit du demon

est

est seul capable d'inspirer ces mouvements de rage.

Je ne sçaurois m'empescher de faire reflexion en cet endroit sur la maniere barbare dont les prestres & les moines traittoient ces bienheureux martyrs, en les accompagnant au supplice. C'estoient d'autres bourreaux dont la fureur alloit bien plus loin que celle de ceux qui tenailloient & bruloient les corps. Si vous prenés la peine de lire l'Histoire du martyre d'un nommé Robert Oguier, de sa femme & de deux de ses fils, qui furent couronnés à Lisle en Flandres, vous verrés un Cordelier qui les accompagne au supplice, qui fait toutes les actions, & dit toutes les paroles d'un demon qui seroit monté des enfers. L'un de ces bienheureux martyrs attaché au posteau se mit à chanter le Pseaume 16. *Sois moy, Seigneur, ma garde & mon appuy, &c.* Le Cordelier s'escrie; escoutés, Messieurs, les erreurs que ces gens ont accoustumé de chanter pour decevoir le peuple. C'est ainsi qu'il appelle les Pseaumes de David. Le bourreau ayant frapé sur le pied du pere, qui estoit de ces martyrs, d'un coup de marteau pour le faire approcher du posteau, il luy fit un tres grand mal, le patient s'en plaignit, *Ha, les meschants*, s'escria

le moyne, *ils veulent avoir le nom de martyrs, & quand on les touche tant soit peu ils crient comme si on les meurtrissoit.* Le fils s'escria *ô Dieu pere eternel ayés pour agreable ce sacrifice de nos corps.* Le moine respondit *tu as menti meschant ce n'est plus ton pere, mais tu as le diable pour pere.* Le fils continua & disoit à son pere, *Mon pere, regardés, je voy les cieux ouverts & mille millions d'anges icy à 'entour de nous, s'esjouïssans de ce que nous avons confessé la verité devant le monde.* L'un des moynes s'ecria là dessus, *je voy les enfers ouverts, & mille millions de Diables presents pour vous emporter aux enfers.* Je vous jure, Monsieur, que quand je lis ces sortes de choses je n'ay point besoin ni de textes de l'Escriture, ni de tesmoignages des anciens, ni de raisons pour me persuader la bonté de ma religion, & la souveraine corruption de l'autre; Car je voy un esprit d'election dans nos martyrs & un esprit de reprobation dans nos perſecuteurs, l'un & l'autre si visibles qu'ils ne peuvent estre meconnus que par ceux ausquels le Dieu de ce siecle a crevé les yeux de l'entendement. Cela est suffisant, Monsieur, pour nous donner lieu de rendre au Sieur Maimbourg l'accusation qu'il nous fait. *Le Calvinisme*, dit-il, *est la plus cruelle &*

la

la plus barbare de toutes les sectes quand elle a le dessus. Et moy je luy dis que le Papisme porte la barbarie & la cruauté plus loin que n'ont jamais fait les plus cruels persecuteurs de l'Eglise. Mair je destine un chapitre à prouver cette verité, & je ne vous ay apporté que ce peu d'exemples de cette cruauté, seulement dans le dessein de prouver que les juges & les bourreaux qui nous ont brulés & suppliciés, avoient tous les caracteres de vrays persecuteurs : & par consequent que nos confesseurs ont esté de vrays martyrs.

Il ne me reste plus pour le present qu'une chose à faire dans cette veüe. C'est de faire voir la fin malheureuse de ces persecuteurs que la vengeance Divine a poursuivis, & dont la mort a esté evidemment marquée du seau de la malediction de Dieu. Car enfin c'est la un puissant prejugé qui vaut une forte preuve; ceux qui ont esté condamnez au supplice sont morts comme des saints, & ceux qui ont procuré leur condamnation sont morts comme des desesperés : de quel costé doit on presumer que l'Esprit de Dieu s'est rencontré ? Le President d'Oppede merite le premier rang entre les persecuteurs. Ce fut l'Autheur du massacre de

Cabrieres & de Merindol. Ce monſtre d'avarice & de cruauté aprés s'eſtre enrichi des deſpouilles de l'orfelin & de la veuve, & aprés avoir pillé toutes les maiſons voiſines de la ſienne ſous pretexte d'hereſie, reſolut enfin de maſſacrer tous ces pauvres gens de Merindol & de Cabrieres afin d'oſter du monde les teſmoins de ſes violences & de ſes rapines. Il eſchapa la main des hommes & la Juſtice du Parlement de Paris, où il fut cité pour rendre raiſon de ſes barbaries. Mais la main de Dieu le pourſuivit & l'atteignit, & il mourut comme enragé au milieu des plus cruelles douleurs que jamais homme ait ſouffertes. Le Sieur Maimbourg produit là deſſus une Hiſtoire dont il eſt l'Autheur: il dit qu'un Chirurgien Huguenot le ſonda dans les douleurs de la pierre d'une ſonde empoyſonnée & que ce fut ce qui cauſa ces horribles tourmens. Je ſçay de bonne part qu'on a demandé au Jeſuite où il avoit pris cette Hiſtoire, & il n'a jamais pu produire ſon Autheur. C'eſt un conte de ſa façon qui tend à ſon but, c'eſt à nous rendre odieux, & à derober la veüe du terrible jugement de Dieu qui tomba ſur ce meſchant homme. M. de Thou trop eſclairé pour ne le pas voir, & trop ſincere pour ne le pas dire, l'a-

vouë en ces termes ; *Aprés avoir esté longtemps travaillé de cruelles douleurs dans les intestins, il rendit son ame cruelle au milieu des plus cruels tourments. Dieu luy fit souffrir la peine dont les juges l'avoient exemté, un peu plus tard à la verité, mais bien plus terrible.* Cette mort me fait peur, mais la malignité de Maimbourg m'en fait beaucoup d'avantage. Car je ne trouve rien de plus diabolique que d'inventer qu'un Chirurgien Huguenot luy porta ce feu dans les entrailles par une sonde empoisonnée. Je croy qu'on ne trouvera gueres d'exemples d'une hardiesse pareille. S'il peut en rejetter la faute sur un autre, qu'il nous nomme son Autheur, & il ne fera pas mal pour son honneur. *Lib. 6.*

La mort d'un nommé Gilles le Pers est remarquable. Ce malheureux qui estoit prevost des mareschaux de St. Pierre le moustier, s'estoit saisi de plusieurs Reformés qu'il condamna à estre brulés vifs. Ils en appellerent au Parlement de Paris. Ce Gilles Pers les conduisant luy mesme à Paris devint enragé sur le chemin & mourut desesperé. Le Sieur Maimbourg remarque en son Histoire que Morin faisoit admirablement son office, & qu'il faisoit bonne & breve justice à tous les Hu- *Hist. des Eglises, tom. 1.*

guenots, mais il a oublié de nous dire qu'il mourut dans le plus cruel tourment du monde. Le feu se prit à ses jambes qui pourrirent toutes & le feu courut par tout son corps ; de sorte qu'il perit du supplice qu'il avoit fait souffrir à tant d'autres qu'il avoit brulés à petit feu, & dont il avoit fait consumer les jambes & les autres parties du corps successivement. Un nommé Martin Trambault de Brigneral, prés d'Angrogne, aprés avoir cruellement fait souffrir beaucoup de fideles, s'estoit vanté de couper le nez au Ministre d'Angrogne : un loup enragé l'attaqua, luy mangea le nez ; & il devint enragé. Cela fut connu de tout le pays. Voici un autre exemple terrible. L'Aubespin Conseiller au siege de Valence & Ponzenas, Avocat du Roy, au mesme siege furent les autheurs d'une cruelle persecution qui fut excitée contre les fideles de Romans & de Valence. Tous deux avoient esté de la Religion, tous deux devenus Apostats, ils se mirent à persecuter l'Eglise, afin d'eviter eux mesmes la persecution. Le premier, sçavoir l'Aubespin, aprés avoir consumé son bien & son temps à la recherche d'une femme qui le mesprisa, en tomba dans un si grand desespoir, qu'il abandonna tout soin de sa personne, les

Histoire Ecclesf. des Eglises Reformées.

poux

poux l'attaquerent avec tant de violence que jamais on ne l'en put delivrer. Dans cet estat il se desespera entierement, il declara qu'il n'y avoit pour luy aucune misericorde, & resolut de se laisser mourir de faim pour sortir bientost de l'enfer où il estoit, croyant que celui qui l'attendoit ne pouvoit estre si terrible. Ses amis ne le pouvant persuader de manger, luy mirent un bouillon à la bouche afin de luy entonner de la viande & du bruvage ; les poux entrerent dans sa gorge, & il acheva d'estouffer en blasphemant. Quant à Ponzenas aprés avoir consumé sa vie en desbauches il fut attaqué d'une maladie où les Medecins ne connoissoient rien. Il desespera de la misericorde de Dieu, & avoit toûjours devant les yeux les meurtris de Valence & de Romans. Il renioit Dieu, il appelloit tous les Diables à son secours, il inventoit de nouveaux formulaires d'imprecations sur luy même. Son clerc appellé Estienne qui le vouloit consoler, luy parla de la misericorde de Dieu : mais en le regardant de travers il luy dit, Estienne que tu es noir ; & comme ce garçon vouloit continuer à guerir cet esprit malade par des consolations tirées de la parole de Dieu, il entra en rage contre luy, l'appella Lutherien, Huguenot & meschant,

& dans ce dernier accés de sa rage il rendit l'esprit comme un desesperé. L'exemple que nous fournit le President de Thou, dans son Histoire au livre 6. est trop remarquable pour estre oublié: *Un moine Inquisiteur, nommé Jehan Romain, en examinant les personnes suspectes d'heresie, avoit inventé une nouvelle espece de tourment: il faisoit fondre du suif, le versoit tout bouillant dans des bottes, lesquelles il faisoit en suitte botter à ceux qui estoient mis à la question, & aprés en riant il leur donnoit de grands coups d'esperon, en leur disant comme à des chevaux, allés donc.* François I. avoit ordonné au Parlement d'Aix qu'on fist justice de ce Bourreau; *Mais il s'enfuit à Avignon où estant en seureté du costé des hommes, il ne put eschaper la punition de Dieu. Ses domestiques luy enleverent tout son bien, il fut reduit à la derniere necessité, son corps se couvrit d'ulceres brulantes & puantes, si douloureuses qu'à tous les momens il souhaitoit la mort. Mais elle ne vint que bien tard & aprés qu'il eut esté tourmenté par d'horribles douleurs.* Ce sont les propres termes de Monsieur de Thou. Il faut estre dans une grande preoccupation pour ne pas voir là dedans le doigt de Dieu. Ce malheureux qui avoit mis tant de fideles dans le suif bouillant, ce qui les avoit couverts d'ulceres brulants,

fut

fut brulé par ces douloureux ulceres qui ne l'attaquerent pas ſimplement aux jambes, mais par tout le corps. C'eſt une hiſtoire qui parle bien clairement en faveur de nos Martyrs.

L'Hiſtoire d'Angleterre nous remarque la fin terrible d'Arondel Eveſque de Cantorbery, qui fit de tres rigoureuſes defences de lire la parole de Dieu, laquelle eſt le pain des ames. Il prit une averſion invincible pour tous les alimens & mourut de faim. Il n'y a perſonne qui ignore la mort eſpouvantable de Spira qui mourut deſeſperé. Sleydan nous la rapporte: les circonſtances en ſont aſſez connuës, c'eſt pourquoy je me diſpenſeray de les reciter ici. A propos de Sleydan, l'Hiſtorien des Allemands, il ne faut pas oublier la mort du Comte Felix Alleman. Il avoit juré le ſoir que le lendemain il baigneroit ſon pied dans le ſang des Lutheriens. La nuit même il mourut d'une Emoragie & ſe baigna dans ſon ſang. Ce genre de mort me fait penſer à la fin de Charles IX. qui avoit fait courir d'effroyables ruiſſeaux de ſang par le maſſacre de la St. Barthelemy & par ceux qui le ſuivirent. Monſieur de Mezeray nous apprend qu'il mourut d'une mort eſtrange. Le ſang luy ſortoit non ſeulement par toutes les ouvertures de ſon corps, mais

par les pores de la peau. La justice divine luy disoit comme la Reine des Scythes à Cyrus, tu as esté alteré de sang, abbreuve toy de ton propre sang. Son Pere Henri II. & son Frere Henri III. sont morts d'une maniere tragique & malheureuse. Henry II. avoit juré qu'il verroit bruler Anne du Bourg de ses deux yeux incontinent aprés la feste des noces de sa sœur & de sa fille. Et peu de jours aprés à la veuë d'Anne du Bourg, qui le pouvoit voir de la Bastille où il estoit, il receut un coup de lance dans les yeux par celui la mesme qu'il avoit employé pour arrester les prisonniers. Ne fut-ce pas une rencontre admirable dispensée par la providence, que cette piece de tapisserie qui se trouva au dessus de la teste de ce Prince dans la salle, où l'on mit son corps sur un lit de parade ? dans cette piece estoit representée la conversion de St. Paul & ces paroles estoient escrites dessus : *Saul, Saul; pourquoy me persecutes tu ?*

Henri III. avoit esté le premier autheur du massacre de la St. Barthelemy. Monsieur de Mezeray nous remarque aprés d'autres Historiens qu'il fut assassiné à saint Cloud, dans le mesme lieu au mesme jour du mois, & à la mesme heure que le premier conseil pour cette execrable action fut tenu. Il n'y a point d'Histo-

d'Historien qui ait osé desavoüer qu'une malediction de Dieu toute visible ne soit tombée sur la Maison des Valois, laquelle avoit commencé à regner dans François I. Mais les devots en attribuent la cause au Concordat qui a mis l'Eglise Gallicane sous le joug. Voici ce qu'en dit le Laboureur. *La France fut infectée de ce mesme venin sous le regne de François I. qui fit avec le Pape Leon ce Concordat, auquel on attribue non seulement ce malheur, mais aussi l'extinction de la posterité de ce Prince qui perit en moins de cinquante ans par la mort de Henri II. son fils, de François II. de Charles IX. & Henri III. enfans de Henri II.* Il est beaucoup plus raisonnable d'attribuer cette malediction evidente, à la quantité de sang innocent que le Pere & les Enfans respandirent. Puisque nous en sommes sur les jugements du ciel, qui tomberent sur les testes couronnées pour avoir persecuté le peuple de Dieu, il ne faut pas oublier Philippe Roy d'Espagne le plus cruel persecuteur qui fut jamais. Les poux le mangerent & ses Medecins n'y purent trouver de remedes. A mesure qu'on en ostoit des poignées, ils en sortoit d'autres des apostumes dont tout son corps estoit couvert. Et l'un des Medecins fut obligé de se rescrier, *Ecce manus Dei*, voila

Addit. &c. liv. 1.

le doigt de Dieu. Enfin peut on s'empeſcher de voir la main de Dieu dans la mort des Princes de Guiſe qui furent maſſacrés à Blois, qui moururent d'une maniere ſi tragique & dont les corps furent enſuitte conſumés avec de la chaux ? C'eſtoit une evidente punition du ciel ſur deux tyrans qui avoient fait maſſacrer tant de milliers d'innocents & qui en avoient conſumé tant d'autres par le feu. Le Mareſchal de Tavanes, le premier bourreau de la ſaint Barthelemy mourut enragé & deſeſperé. Brantoſme nous aſſure l'avoir ouï dire à un Prince. Il ne ſçait ce qu'il en doit croire, parce que ce Prince eſtoit Huguenot. Cependant il n'oſe pas le nier abſolument. *Il peut eſtre auſſi qu'ouy*, dit il, *car Dieu envoye telles afflictions aux ſanguinaires*. Ce Prince pour eſtre Huguenot n'eſt pas moins digne de foy ſur un fait qui eſtoit arrivé de ſon temps. L'Autheur des Additions à Caſtelnau dit, *Que les principaux autheurs & les plus ardents perſecuteurs de la ſanglante journée de la ſaint Barthelemy ſont preſque tous peris de mort violente.* Et il veuſt qu'en cela, *on admire la juſtice de Dieu contre les pretextes qu'on emprunte des interêts de Religion, & qu'on demeure convaincu de la neceſſité de garder la foy aux heretiques.* La mort du Chancelier Oli-

vier a quelque chose de bien singulier. Voici comme le President de Thou la rapporte au 24 livre de son Histoire. *Dans le mesme temps Olivier chagrin de voir l'estat present des choses, tomba malade, & mourut plus de douleur d'esprit & de tristesse que de vieillesse. Pendant qu'il combattoit contre la mort, le Cardinal de Lorraine le vint voir, mais il luy tourna le dos en luy repetant plusieurs fois des paroles de reproches par lesquelles il vouloit faire comprendre qu'on luy avoit fait violence, & mourut ainsi en gemissant & en souspirant continuellement.* Je ne conclus pas de là qu'il mourut desesperé comme disent quelques uns. Mais au moins il paroist qu'il estoit penetré de douleur de l'horrible massacre que sous son authorité les Guyses avoient fait faire des conjurateurs dans la conjuration d'Amboyse : ces paroles qu'il dit au Cardinal de Lorraine furent celles-cy : *Cardinal vous nous faites tous damner.*

Si l'on avoit besoin d'exemples plus modernes, on en trouveroit un grand nombre dans l'Histoire que Monsieur Leger nous a donné des Eglises de Piemont & des Vallées. Et si l'on vouloit ramasser tous les exemples semblables qui se trouvent dans les Histoires, ou qui vivent mesme encore dans la me-

moire des hommes on en feroit de gros volumes. J'avouë que les jugemens de Dieu font impenetrables. Il y a des criminels qui vivent & qui meurent en paix, & il y a des faints dont la vie eft une fuitte continuelle de malheurs. C'eft pourquoy il n'eft pas toûjours feur de juger du falut des hommes & de leur interieur par les accidens qui leur arrivent. Cependant il y a des caracteres fi vifs de la malediction de Dieu attachés à certaines gens, & qui brillent fi fort en certains evenemens, qu'il n'y auroit pas de la fageffe à ne les pas remarquer, mais de la ftupidité & de l'ingratitude. Ceux que nous avons remarqués dans la trifte fin de plufieurs perfecuteurs font de cet ordre. On me dira qu'il y a quelques uns de ces perfecuteurs qui font morts paifiblement. Cela fe peut, fi Dieu puniffoit toûjours tous les criminels par des chaftimens qui portaffent l'impreffion du doigt de fa juftice, fes confeils ne s'en accompliroient pas fi aifément. Et cela feroit beaucoup moins de l'ordre de la providence dans le fiecle prefent, où Dieu veut eftre à demi caché: fa juftice feroit trop vifible. Mais auffi d'autre part fi Dieu ne puniffoit jamais les hommes qui fe diftinguent par leurs crimes, de ces jugements qui font paroiftre evi-

demment

demment ſa juſtice, elle ſeroit trop cachée, & l'incredulité des hommes auroit trop d'excuſes: c'eſt pourquoy ſouvent il punit, & quelque fois il ne punit pas. Mais il eſt tres remarquable que de tous les crimes il n'y en a pas que Dieu laiſſe moins impunis que ceux des perſecuteurs de la verité; peu ſont eſchapés à la veangeance du ciel. Et meſme une malediction s'eſt attachée à leur race, & ſubſiſte encore aujourd'huy. Je pourrois, Monſieur, vous faire là deſſus des hiſtoires qui ne ſont point des fraudes pieuſes, qui ſont de ma connoiſſance, de celles de vos amis & des miens, par leſquels il paroiſtroit, que Dieu n'eſt pas encore appaiſé envers les familles des Maſſacreurs d'Orleans & de Paris. Les Catholiques Romains eux mêmes en font la remarque. Preſentement en faveur de nos Martyrs faites une recapitulation de tout ce que je viens de dire, & conclués que des innocents qui ſont morts en louant Dieu, par les mains de gens monſtrueux en vices, cruels, barbares, infideles, fourbes, calomniateurs & punis de Dieu par des jugemens ſi terribles, eſtoient de veritables Martyrs. Ici finira leur Apologie.

CHAPITRE XV.

Apologie pour Calvin: force de la verité qui contraint le Sieur Maimbourg à luy faire justice. Ses qualités morales. Defense, sur ce qu'on l'accuse d'orgueil & de mauvaise humeur.

SI nous avions placé Calvin dans l'ordrequi luy estoit du, selon son merite,& selon le temps,auquel il a vescu,nous l'aurions fait marcher devant quelques uns de ceux que nous avons fait marcher devant luy. Mais nous l'avons reservé pour le dernier. Parce que nous voulions faire son apologie, celle de saTheologie,de sa Religion & celle de la reformation en mesme temps. Il a plu à ces Messieurs de le faire chef de parti, de l'establir heresiarque, de le mettre à nostre teste, & de nous appeller Calvinistes de son nom. Tout cela est sans fondement. Car il est certain que Calvin n'a point esté le premier Reformateur, ni de la France, ni de Geneve, que la verité qu'il a enseignée a esté connuë avant qu il la preschast, & que nous ne le regardons pas comme nostre chef, puisque nous n'avons pas d'autre chef que Jesus Christ. Mais n'importe, c'est le style, il plaist à nos adversaires de parler ainsi. Calvin a esté

un excellent perſonnage dont Dieu s'eſt heureuſement ſervi pour achever la reformation qui eſtoit commencée, on veut qu'il ſoit noſtre chef, à la bonne heure. En cette qualité nous luy devons quelque choſe plus qu'aux autres. Le Sieur Maimbourg s'eſt attaché à luy d'une façon particuliere. Il faut auſſi nous attacher à le defendre. Ce que l'Hiſtoire du Calviniſme dit de luy, regarde ou ſa perſonne, ou ſa Theologie, ou ſa Religion & ſa Reformation. Il faut, Monſieur, que nous diviſions ce que nous avons à dire de luy en ces trois articles.

Graces à la peine qu'on s'eſt donnée dans ce ſiecle de juſtifier Calvin par de tres bonnes & tres fortes Apologies, nous avons fort peu de choſes à dire de ſa perſonne, de ſes mœurs & de ſa vie. Il n'y a pas trente ans qu'on le depeignoit encore comme le plus ſcelerat de tous les hommes, yvrogne, delicieux, debauché, fornicateur, corrupteur des femmes, impoſteur, faiſeur de faux miracles. C'eſt ainſi que le depeint la methode qui porte le nom du Cardinal de Richelieu. Mais par les ſoins de Monſieur Drelincourt, de Monſieur Rivet & de pluſieurs autres Calvin eſt rehabilité, & le Sieur Maimbourg reconnoiſt, qu'il fut *infatigable au tra-*

vail

Hist. du Calvin. liv. 4. ann. 1564.

vail comme il paroist par la multitude de ses ouvrages, vigilant, extrémement sobre ne mangeant qu'une fois le jour, & fort peu, pour remedier à sa migraine, & si peu interessé qu'il se contenta d'une tres modique pension, & qu'il ne put leguer par son testament qu'environ deux cent escus en tout, à quoy se montoit tout ce qu'il laissa de biens à sa mort, y compris ses meubles & ses livres. Il veut bien croire *qu'il ne fut point fustigé ni fleurdelisé en sa jeunesse pour un crime infame & detestable.* Il veut bien aussi ne point adjouster foy à ce qui s'est dit, *qu'il mourut en desesperé, jurant & blasphemant le nom de Dieu, invoquant les demons avec d'horribles imprecations & maudissant sa vie & ses escrits.* Nous avons déja vu en parlant de Beze, à quoy nous sommes redevables de cet esprit de moderation. Ce n'est point du tout à la sincerité du Sieur Maimbourg, ni à cet amour qu'il se vante d'avoir pour la verité. Car nous avons vu qu'il n'y a pas d'homme au monde, qui embrasse avec plus d'ardeur & avec plus de mauvaise foy, les occasions de noircir ceux qu'il a interest de perdre de reputation. Mais il a eu honte d'exposer son amour pour la calomnie à un si grand jour. Il n'a pas osé dementir Papyrius Masson, ni aller plus loin que son Florimond de Remond. Il n'a pas osé

osé contredire les preuves de l'innocence deCalvin tirées des Registres mesmes de l'Eglise de Noyon, & du greffe de la ville: ni s'inscrire en faux contre des informations qui ont esté faites par les ennemis mesmes de Calvin. Cependant le SieurMaimbourg n'a peut estre pas bien pensé à ce qu'il a fait en cet endroit, quand il s'est rendu à la verité; car enfin, Monsieur, voyés, je vous prie, quelles gens il nous abandonne? C'est un Lessius celebre Jesuïte si connu chez les nouveaux Casuites, un Stapleton, un Campian, un Duræus, un Surius, un Reginaldus, un Brigerus, un Jaques Desmay prestre & Docteur de Sorbonne, un Genebrard Archevesque d'Aix, & celuy qui a escrit sous le nom du Cardinal de Richelieu. Voila de grands noms. Il faut pourtant nous abandonner tous ces gens là & nous laisser dire que ç'ont esté d'infames calomniateurs & des ministres de celuy qui est appellé le pere de mensonge. Car tous ces Autheurs ont asseuré d'un ton ferme comme des verités ce que l'on confesse aujourd'huy estre de pures calomnies. Et aprés cela il faut nous permettre de conclurre qu'une Eglise qui fait profession de calomnier, & qui fonde les prejugés qu'elle veut donner contre ses adversaires sur des accusa-

cuſations qu'elle ſçait tres bien eſtre des calomnies ne peut eſtre la veritable Egliſe.

Mais il n'importe à qui nous ſoyons redevables de ce qu'on nous eſpargne la peine de faire une longue Apologie pour les mœurs de Calvin. Ce que dit le Sieur Maimbourg pour abbaiſſer la naiſſance de Calvin, qu'il eſtoit fils de Tonnelier, petit fils de batelier, ayant pour mere la fille d'un cabaretier de Cambray, ne nous touche gueres. Sa naiſſance n'eſtoit pas encore ſi baſſe que celle du Pape Adrien. IV. qui eſtoit fils d'un payſan Anglois, ſi pauvre que ſa mere penſa mourir de froid & de faim dans ſa vieilleſſe. Jehan XXII. qui traitta ſi inſolemment ce grand Empereur Louis de Baviere, eſtoit fils d'un ſavetier de Cahors. Enfin il êtoit peut eſtre d'auſſi bonne Maiſon, que ce jeune garçon que le Pape Jules III. crea Cardinal aprés l'avoir elevé de la poudre à la qualité de fils adoptif de ſon Frere Baudouin de Monte; il eſtoit de Plaiſance, & c'eſt tout ce qu'on en peut ſçavoir: car ſon origine eſt ſi obſcure qu'on ne la put deſcouvrir. Il eut le bonheur de plaire à Jehan Maria de Monte quand il eſtoit encore Eveſque de Siponte, & Dieu ſçait pourquoy. La naiſſance ne fait rien au

ſça-

sçavoir, à l'habilité, à la pieté & au zele qui sont les seules qualités necessaires à ceux qui veulent reformer l'Eglise, & s'opposer au torrent de la corruption. St. Paul estoit de bonne maison, mais il n'en estoit pas plus élevé, puis qu'il estoit faiseur de tentes. La plus part des Apostres avoient esté pescheurs ou artisans. La maniere dont Calvin fut élevé fait assés voir qu'il n'estoit pas d'aussi basse naissance qu'on le veut persuader. Ce que nous en apprenons des informations qui se gardent encore aujourd'huy dans la ville de Noyon, c'est que le Pere de Calvin étoit Procureur Fiscal du Comté de Noyon & Secretaire de l'Evesché.

Entre tous les defauts qu'on a attribués à Calvin, le Sieur Maimbourg n'a pas trouvé qu'il y en eust aucun qu'on pust avancer avec moins de risque d'être convaincu de faux, que celuy de sa mauvaise humeur. *Ce peu de bien*, dit-il, *fut melé de beaucoup de mal, estant certain qu'il a esté l'un des hommes du monde le plus chagrin, le plus colere & le plus satyrique comme ses amis mesmes le luy reprocherent, & entr'autres Martin Bucer qui pour le corriger l'avertit charitablement qu'il ressemble plus à un chien enragé qu'à un homme; qu'il est aussi médisant & outrageux que poli dans ses escrits* *Liv. 4. ann. 1564.*

escrits qui sont pleins d'injures atroces en tres beaux termes, &c. Quoy qu'il affectast une grande simplicité & un grand mespris des honneurs du monde, il estoit le plus superbe dans le fonds de l'ame & le plus arrogant de tous les hommes, ne pouvant souffrir qu'on le contredist en la moindre chose, voulant exercer un empire absolu sur les autres ministres ses collegues, qu'il regardoit de haut en bas comme ses petits disciples ou mesme comme ses esclaves, dont ils se plaignoient fort: & si sottement vain qu'il n'a pas eu honte de faire luy mesme son panegyrique rempli d'une infinité de louanges qu'il se donne dans la responsе qu'il fit au sçavant Jurisconsulte Baudouin, qui ne repartit à cela sinon ce peu de paroles, qui sont assurément d'un homme d'esprit & bien sage; Calvin me pardonnera s'il luy plaist, si je ne suis pas assés docile pour donner creance à la vanité. Il faut avouer que les *qui* & les *dont*, ne font point de peur à cet escrivain. Il a un art tout singulier, à la faveur de ces petits mots, d'enfiler une douzaine de periodes en une seule.

Pour appuyer cette accusation, que Jehan Calvin estoit superbe, de meschante humeur & insupportable à ses collegues, on adjouste qu'il a esté chassé de Geneve comme perturbateur du repos

pos public. Le Sieur Maimbourg se croit fort en-ſureté là deſſus ſous l'authorité de Papyrius Maſſon qui en effect eſcrit toutes ces choſes dans la vie de Calvin, laquelle il a miſe entre les eloges des grands hommes. Nous pourrions reſpondre en un mot que Papyrius Maſſon eſtoit Catholique Romain, ennemy par conſequent de Calvin, & qu'il n'a pas eſté faché de trouver quelque moyen de ternir ſa memoire. Nous diſons de plus que Papyrius Maſſon n'a rien ſceu de ce qu'il eſcrit à cet eſgard que par ouy dire, & qu'il avoit pour teſmoin de ſes mediſances un aſſés meſchant Autheur. C'eſt un nommé Baudouin qui aprés avoir eſté Secretaire de Calvin, où copiſte eſcrivant ſous luy comme ſon domeſtique, le quitta, s'aſſocia de Caſſander, ce fameux reconciliateur des Religions. Mais n'ayant pas trouvé les biens qu'il cherchoit, il rentra dans l'Egliſe Romaine & eſcrivit contre Calvin qui avoit eſté ſon maiſtre & ſon precepteur. Cet homme déja eſt indigne de foy à cauſe de ſon caractere: car il eſtoit d'une legereté prodigieuſe changeant ſouvent de Religion, Calviniſte à Geneve, Lutherien en Allemagne, Papiſte en France, nageant entre tous les partis avec Caſſander: c'eſt pour-

quoy

quoy Beze luy donne le nom *d'Ecebole*, ce fameux apostat qui changeoit de Religion à tous les changemens d'Empereurs: Chrestien sous les enfants de Constantin ; payen & Apostat sous Julien & converti sous Jovinien. Outre cela cet homme est indigne de foy, par sa qualité d'ennemy. Car c'est la loy commune, les ennemis ne sont pas reçus en tesmoignage contre ceux dont ils se sont ouvertement declarés ennemis. Si l'on veut voir plus amplement ce qui peut rendre suspect le tesmoignage de ce Baudouin contre Calvin, on le peut lire dans la vie de Calvin escrite par Theodore de Beze & dans l'Apologie pour ce grand homme, escrite par Monsieur Drelincourt.

Dans le fonds toutes ces accusations sont des affaires de neant & se destruisent elles mesmes: Calvin estoit colere & d'une humeur chagrine. Cela fait un grand prejudice à la verité qu'il a enseignée! La grace ne s'oblige pas à changer les temperaments, mais elle s'en sert. Elle laisse ordinairement les hommes dans ces defauts qui viennent des humeurs & du sang, mais elle les regit & les empesche de fouler aux pieds les vertus Chrestiennes. Les plus grands hommes de l'antiquité n'ont ils pas eu de semblables defauts? St. Je-

rosme estoit le plus bilieux de tous les hommes, il versoit des torrents de bile contre ses adversaires. Il ne faut que voir ses escrits contre Vigilantius & contre Ruffin pour estre convaincu que jamais homme n'a esté si fertile en injures. Aussi bien que Calvin il les dit en tres beau Latin, mais elles n'en sont pas meilleures. Il ne faut pourtant pas pour cela le degrader de la qualité de grand homme, ni luy refuser la louange d'avoir utilement travaillé pour l'Eglise. La bile est l'humeur dominante des saints d'aujourd'huy. Les saints de Port royal qui font de si beaux traittés de morale, se mettent fort bien en colere, & disent des injures atroces en leur beau François. Et Messieurs les Jesuïtes leur en rendent d'autres qui valent celles qu'ils reçoivent.

L'on trouve que Jehan Calvin a écrit avec trop de chaleur. Je voudrois qu'il eust escrit avec plus de moderation, & qu'il eust mesme un peu moins mal traitté l'Eglise Romaine. Mais en verité il n'y a gueres lieu de s'estonner qu'il fust en colere contre cette Eglise, car elle estoit bien en colere contre luy; s'il en disoit du mal, elle luy en faisoit bien davantage qu'il n'en pouvoit dire d'elle, si elle l'eust tenu, elle l'eust bru-

lé à petit feu, & l'on n'auroit pu trouver de supplice assés cruel, pour satisfaire la rage qu'elle avoit conçuë contre luy. Il estoit l'objet de la fureur & de la calomnie de tous ses escrivains. Il voyoit outre cela bruler tous les jours les fideles qui defendoient sa doctrine, & qu'il regardoit comme ses enfants, parcequ'il les avoit convertis. C'estoit bien peu de chose que des paroles contre de si grands outrages. Calvin dans ce defaut estoit loüable en ce qu'il le confessoit sincerement & qu'il essayoit à le combattre. Les Regenerés de l'Eglise Romaine qui se dechirent si cruellement les uns les autres, n'ont pas cette sincerité. Jamais on n'amenera le grand M. Arnaud à confesser cette verité, qu'il surpasse tous les hommes en l'art de dire des injures. Au lieu que nostre Calvin disoit de bonne foy, *Je suis colere de ma nature, je combats sans cesse contre ce defaut. Jusqu'icy je n'ay pas tant profité que je voudrois.* Nous ne voulons pas dissimuler que Luther & Calvin n'ayent esté d'un temperament ardent & plein de feu. Mais nous admirons la providence Divine qui choisit pour instrumens de ses grands ouvrages, des hommes en qui tout ce qui s'y trouve, sert à la fin que Dieu se propose. Les vertus Chrestiennes ne sont

pas

pas inutilement ſouſtenues par le feu du temperament. Ces grands hommes eſtoient appellés à entreprendre de grandes choſes, à ſouſtenir de terribles eſpreuves, à s'expoſer à d'eſtranges contradictions. Des ames naturellement molles & foibles n'auroient pu ſouſtenir ces aſſauts. Ce feu & cette ardeur de leur temperament leur a fait ſurmonter des difficultés ſous lesquelles ils ſeroient ſuccombés ſans cela. Si quelquefois ce feu a produit des flames hors de ſaiſon & mal conduites, cela ſert ſeulement à faire voir qu'ils êtoient hommes, & que Dieu verſe ſes threſors & les conſerve dans des vaiſſeaux de terre. Dieu ſe plaiſt à faire briller la diverſité par tout, & dans la nature & dans la grace, & dans la gloire. Bucer eſtoit grand amy de Calvin, mais il eſtoit d'un eſprit beaucoup plus moderé, & je ne doute pas qu'il n'euſt bien voulu ramener Calvin à la douceur dont luy meſme eſtoit animé. Mais ce que dit le Sieur Maimbourg là deſſus eſt fort plaiſant. *Martin Bucer pour le corriger l'avertit charitablement, qu'il reſſemble plus à un chien enragé qu'à un homme.* Cette exhortation conceüe en de tels termes n'a-t'elle pas bien le charactere de la charité? Bucer eſtoit trop doux & trop moderé, pour donner

des avis à un ami, ainſi conceus. Baudouin qui a produit cette accuſation, & qui avoit volé les papiers de Calvin, devoit produire cette lettre dans laquelle Bucer parle ainſi. Calvin & Bucer ont veſcu toute leur vie dans une parfaite amitié. Or ce n'eſt pas ainſi qu'on parle à des amis. Calvin proteſte en reſpondant à Baudouin que Bucer ne luy a jamais rien dit ni rien eſcrit de ſemblable. Il eſt tout auſſi croyable en parlant de ſoy, que l'eſt Baudouin en parlant contre un homme dont il eſtoit l'ennemy declaré. Enfin pour faire l'apologie du ſtyle vehement de Calvin, j'adjouſte que c'eſtoit le ſtyle des eſcrivains du temps. Les noms de *chien*, *d'aſnes*, de *chevaux*, de *demons* en parlant de leurs adverſaires ne leur couſtoient rien. Non ſeulement les écrivains de differentes religions ſe traittoient ainſi : mais dans une meſme communion l'on ne s'eſpargnoit point. Ceux qui ont lu les ouvrages du ſiecle paſſé le peuvent ſçavoir.

La grande accuſation que l'on fait contre la memoire de Calvin, *c'eſt qu'en affectant une grande ſimplicité & un grand meſpris des honneurs du monde, il eſtoit le plus ſuperbe dans le fonds de l'ame & le plus arrogant de tous les hommes*. C'eſt quelque choſe que de ſçavoir ca-

cher son orgueil dans le fonds de l'ame, & d'estre au dehors dans une grande simplicité & dans un entier renoncement aux honneurs du monde. Les Moines de l'Eglise Romaine & particulierement les Jesuïtes ne font pas cela. Ils font profession à estre humbles, ils font voeu de renoncer au monde; & cependant rien n'est trop élevé pour eux. Ils ne veulent point reconnoistre l'authorité des Evesques. Ils sont Evesques eux mesmes sans porter la mitre. S'ils mesprisent la mitre Episcopale, ils ne mesprisent pas le chapeau de Cardinal. Ceux qui sont en passe de cela le briguent de tout leur cœur. Il ne tient pas à eux qu'ils ne soient Papes. Ils veulent gouverner le public & le particulier. Ils entrent dans les maisons, ils se rendent maistres des consciences, ils se fourrent dans toutes les cours, ils penetrent dans les conseils des Roys. En un mot ils gouvernent toute l'Europe, & si Dieu n'a pitié de nous ils la ruïneront. Ce sont là des paroles en l'air : un tel homme est le plus arrogant & le plus superbe de tous les hommes. Cela est bien-tost dit, mais il faut prouver. Si Calvin avoit esté si superbe, il auroit trouvé de beaux moyens de s'élever. J'ose dire que dans la reputation où il a esté, il

n'y a point de dignité dans l'Eglise Romaine au dessous de celle de Pape à laquelle il n'eust pu aspirer, s'il eust voulu trahir la verité & son party. Il faudroit un peu qu'on nous nommast ces Collegues dont parle le Sieur Maimbourg, qui ne pouvoient souffrir Calvin à cause de son orgueil insupportable. Farel & Viret ont esté ses Collegues, ils ont tous deux escrit; il faudroit qu'on nous produisist quelqu'un de leurs escrits qui appuyast cette accusation; autrement nous la ferons passer pour une calomnie. Il a dedié à ces collegues son commentaire sur l'Epistre à Tite. On peut voir dans l'epistre dedicatoire, si le style tient quelque chose de ces manieres imperieuses qui sont inseparables des esprits qui veulent tout gouverner. Au contraire il n'est rien de plus honneste & de plus humble. On peut voir dans la vie de Calvin escrite par Theodore de Beze cette sotte accusation amplement refutée. Il paroist par toute la conduitte de ce grand personnage, que son humeur chagrine n'empeschoit pas qu'il n'agist avec tous le plus honnestement & le plus debonnairement du monde, parcequ'il faisoit sa principale estude de combattre son temperament; & s'il s'y laissoit quelque fois

aller

aller dans ses escrits, c'estoit contre ceux qui poussoient sa patience à bout.

Pour prouver sa mauvaise humeur on dit qu'il fut banni de Geneve comme un brouillon & un seditieux. On a si bien respondu à cela comme au reste qu'il est inutile aujourd'huy de rien dire là dessus. L'on a fait voir que Calvin & Farel furent chassés de Geneve, non pour avoir esté des seditieux, mais parceque la ville estoit composée en partie d'esprits brouillons, & particulierement ennemis de la severe discipline que Calvin vouloit faire observer. Ce parti de seditieux prevalut pour quelque temps, & c'est luy qui fit courir le bruit dont les ennemis de Calvin ont si bien profité, c'est qu'il vouloit tout gouverner. Quoy qu'il en soit son exil parut si injuste à ceux mesmes qui l'avoient causé, que peu d'années aprés on luy en fit une solennelle reparation en le rappellant avec toute sorte d'honneur. Ce que le Sieur Maimbourg adjouste aprés Baudouin, des vanteries de Calvin, est un Roman de la façon de ce Baudouin. Calvin peut avoir dit quelque chose qui luy estoit avantageux. Un homme qui se defend contre des calomniateurs ne sçauroit eviter cela. Nous voyons comme St. Paul qui estoit si sage, est obligé pour soustenir sa reputati-

tion contre les calomnies de ses ennemis d'estaler ses travaux, ses revelations & ses autres avantages.

CHAPITRE XVI.

Examen de cette accusation du Sieur Maimbourg contre Calvin, qu'il n'estoit pas Theologien. Tesmoignages au contraire. Opposition de la Theologie de Calvin à celle de l'Escole Romaine. Impertinence de la preuve que le Sieur Maimbourg apporte pour prouver que Calvin n'estoit pas Theologien. Ignorance qui regnoit dans les Escoles & dans l'Eglise Romaine avant Calvin.

EN voila suffisamment pour ce qui regarde la personne de Calvin. Je viens à sa Theologie. La premiere chose qui me revient dans l'esprit là dessus c'est ce que le Sieur Maimbourg repete tant de fois; que *Calvin n'estoit pas Theologien.* Assurément si cet homme a eu dessein de divertir le public il faut avouër qu'il ne pouvoit pas y mieux reussir : car cet endroit a fait rire bien des gens de l'une & de l'autre Religion. Ce seroit aussi s'exposer à se faire tourner en ridicule que d'entreprendre de refûter cela serieusement & dans les formes. Le Sieur Maim-

Maimbourg n'avoit rien fait que repeter de vieilles calomnies dans toute son Histoire du Calvinisme. Ici il a voulu se faire remarquer par quelque chose qui n'avoit jamais esté dit, & mesme contraire à tout ce qui avoit esté dit. Car heureusement il nous avouë qu'il est tout seul de son opinion; *Sur quoy je ne puis m'empescher de dire que c'est à tort qu'on s'imagine par une espece d'erreur populaire mesme parmi quelques sçavans, que la difference qu'il y a entre l'heresie de Luther & celle de Calvin, c'est que la premiere est materielle & grossiere & l'autre subtile & spirituelle.* Jusqu'ici ç'avoit esté l'opinion des sçavants & de ceux qui ne l'estoient pas que dans la Theologie de Calvin il y avoit quelque chose de *subtil & de spirituel.* Mais graces à Monsieur Maimbourg nous voila revenus de cette erreur. Je vous avertis qu'il faut l'en croire sur sa parole & mesme sur la foy de ses revelations : car je jurerois qu'il n'a jamais jetté les yeux sur les œuvres de Calvin. Il n'en sçait que ce qu'il en a trouvé dans les receuils de ses gens qui ont fait des corps de controverse. Le bon Pere a bien eu d'autres occupations: du temps qu'il preschoit toutes les semaines contre les Jansenistes & contre la Version de Mons, il ne pensoit gueres aux livres de Calvin, en-

Liv. 1. ann. 1536.

core qu'il parlaſt ſouvent de luy ; depuis qu'il eſt devenu Hiſtoriographe il a bien tourné ſes travaux d'un autre coſté. Mais quand il auroit quelque fois jetté les yeux ſur les ouvrages de Calvin, eſt-il bien capable de juger ſi un autheur eſt Theologien ou s'il ne l'eſt pas ? Luy que l'on a convaincu ſi publiquement de tant d'ignorance en Theologie, qui s'eſtant voulu méler de critiquer la verſion de Port Royal, a ſi fort deſcouvert ſon foible dans cette occupation, que par le conſeil de ſes amis il a été contraint de renoncer au meſtier de preſcher, & de laiſſer la Theologie. Nous verrons bientoſt, Monſieur, quel Theologien eſt le Sieur Maimbourg, quand il nous ſera le ſyſteme de la Theologie de Calvin. Vous y verrés des fautes qu'on auroit peine à pardonner à ceux qui ſont ignorans de profeſſion. Sa ſocieté qui ſe ſert des eſprits qu'elle a dans ſon corps ſelon ce qu'elle trouve qu'ils peuvent luy faire honneur, luy a fait quitter la Theologie pour laquelle il faut de la penetration & du jugement, & luy a fait prendre l'Hiſtoire pour laquelle il ne faut qu'un peu d'eſprit & beaucoup de memoire.

Ces Meſſieurs du parti du Sieur Maimbourg ont trouvé Calvin ſi mau-

vais Theologien qu'ils n'ont pas fait difficulté de le copier & de le transcrire souvent sans y rien changer. Je puis vous assurer, Monsieur, comme tesmoin oculaire, que j'ay trouvé dans les Commentaires de Salmeron plusieurs pages entieres tout de suitte copiées de Calvin sans aucun changement. Apparemment Stapleton autre Jesuïte n'a pas trouvé que Calvin fust un si mauvais Theologien & un si pitoyable Commentateur: car voici comme il en parle: *Quoad litteram interpres diligens, ita moralis, ita elegans & suavis est, ut etiam ab ipsis orthodoxis interdum legatur: qui in dictione pura doctrinam vix cavent impuram, quos etiam aliquando exoptare audivi, ut resectis quæ contra ecclesiam & fidem disputantur castratus prodiret: sic enim Commentarios ejus perutiles fore.* C'est à dire: *Pour le sens litteral il estoit interprete exact, si moral, si eloquent & si doux que souvent les Catholiques en le lisant, ont bien de la peine à se garentir de l'impureté de la doctrine; parce qu'elle est accompagnée d'une si grande pureté de la diction. Et je les ay souvent oui souhaiter qu'on eust retranché de ces Commentaires tout ce qui est contraire à l'Eglise & à la foy, parce qu'alors ils seroient tres utiles.* Ceux qui ont lu les ouvrages de Stapleton, sçavent qu'il

In Præfat. Antidot. Evang.

estoit un peu plus en estat de juger de la qualité d'un livre de Theologie que le Sieur Maimbourg. Ce n'estoit pas le mestier de Pasquier que la Theologie, cependant je suis trompé s'il n'en sçavoit autant que nostre Jesuïte. Au moins le pouvons nous regarder comme le tesmoin des sentimens de tous les habiles gens de son temps. Voici comme il parle de Calvin en son François du siecle passé. *Car aussi estoit il homme bien escrivant tant en Latin qu'en François & auquel nostre langue Françoise est grandement redevable pour l'avoir enrichie d'une infinité de beaux traits : & à la mienne volonté que c'eust esté un meilleur sujet. Au demeurant homme merveilleusement versé & nourri aux livres de la Sainte Escriture, & tel que s'il eust tourné son esprit à la bonne voye, il pouvoit estre mis au parangon des plus signalez Docteurs de l'Eglise.* Cet homme que l'on a jugé comparable au premiers Docteurs de l'Eglise, *ne sceut jamais de Theologie*, selon le Sr. Maimbourg. Ne trouvés vous pas ce jugement admirable? Pourriés vous deviner, Monsieur, à quoy le pauvre Calvin employoit son temps? Luy duquel le Jesuite nous a dit, *Qu'il estoit infatigable au travail, comme il paroist par la multitude de ses ouvrages.* S'il se fust occupé à l'estude de la Theologie,

Liv. 7. des Recherches, ch. 52.

logie, par ce travail si perseverant & si opiniastre, apparemment il en auroit enfin acquis quelque connoissance. Mais il s'occupoit sans doute à remüer les livres de sa Bibliotheque, qui avec ses autres meubles ne put monter à 600. livres aprés sa mort: & c'est ce travail si dur & en mesme temps si ingrat, qui le rendoit si pâle & si maigre. Il preschoit tous les jours, il faisoit leçon quatre ou cinq fois par semaine, il donnoit tous les jours audience à des gens qui le venoient consulter. Le sujet de tous ces exercices estoit la Theologie. A force de s'exercer si continuellement sur une science, un escolier de Sorbonne avec un mediocre esprit y auroit acquis quelque connoissance & quelque habitude. Mais comme Calvin estoit un stupide & une beste, la multitude de ses exercices de Theologie ne faisoit que le confirmer dans sa Theologie grossiere & brutale. Calvin escrivoit une multitude incroyable de livres. On les voit encore aujourd'huy. Il avoit un grand commerce de lettres avec tous les sçavans de l'Europe; la matiere de tous ces ouvrages estoit la Theologie. Le proverbe Latin dit, *Fabricando fabri fimus*. Mais le pauvre Calvin se tuë inutilement, il lit, il escrit, il enseigne jour & nuit & n'apprend
 point

point de Theologie, pendant qu'il la veut enſeigner aux autres. Cela n'eſt il pas bien pitoyable.

Parlons ſerieuſement : depuis que les hommes parlent, il ne fut jamais dit une plus grande impertinence. Calvin avoit à combattre non ſeulement l'Egliſe Romaine, mais une foule d'autres gens, des Anabaptiſtes, des Impies, des Libertins, des Photiniens, des Sabelliens, des Arriens, des Indifferents & mille autres. Il a eſcrit contre tous ces gens là d'une maniere ſi juſte, ſi forte & ſi penetrante qu'il a eſté l'admiration de tout le monde dans ſon ſiecle : & l'on ne comprendra jamais comment un homme diſtrait comme il eſtoit, chargé non ſeulement de toutes les affaires de toute l'Egliſe de Geneve, mais l'on peut dire des affaires de toutes les Egliſes Reformées de l'Europe, ait pu fournir à tant de travaux, & penetrer les matieres de Theologie, comme s'il n'eut eu qu'à mediter jour & nuit dans le fonds d'un cabinet. Les ſeuls commentaires qu'il a eſcrits ſur toute l'Eſcriture Sainte pouvoient occuper la vie toute entiere d'un homme fort attaché. Et l'on peut dire avec verité qu'il a ſi fort ſurpaſſé tous les Commentateurs qui l'ont precedé qu'on n'y peut meſme trouver aucune eſpece de

compa-

comparaiſon. Comment peut on eſcrire ſur l'Eſcriture Sainte avec une approbation auſſi univerſelle ſans faire entrer de la Theologie dans des Commentaires ? Le ſeul livre de l'Inſtitution de Calvin fait voir que ce grand homme avoit une Theologie de meditation la plus forte qui ait jamais eſté. Par tout il paroiſt original dans cet ouvrage, & nulle part copie. Et avec cela il fait voir qu'il a une tres belle connoiſſance de la Theologie des anciens & qu'il eſt tres bien verſé dans les eſcrits des Peres. Il ſçait aſſés de la Theologie Romaine pour en deſcouvrir tous les foibles, pour la confondre meſme dans ſon fort, & la combattre avec tout le ſuccés imaginable.

Mais vous ne ſçavés peut eſtre pas pourquoy le Sieur Maimbourg ne trouve pas de Theologie dans l'Inſtitution de Calvin ? Je m'en vais vous l'apprendre. C'eſt qu'il n'y rencontre pas ces admirables queſtions *quodlibetiques* qui ſe liſent dans les Sommiſtes & dans les maîtres du P. Maimbourg. Par exemple, ſi Dieu pouvoit s'unir à une pierre ou un aſne par une union hypoſtatique, ſur quoy Occam determine : comme cette propoſition *Dieu eſt homme*, eſt veritable, pareillement auſſi celles-cy *Dieu eſt une aſne*, *Dieu eſt une pierre*

Occam. in Centilegio.

pour-

Biel in 3. sent. distinct. 1. sect. 2. art. 1. Vide Gregor. de Valent. Tom. 4. disp. 4. punct. 1.

pourroient estre veritables, parce que Dieu pouvoit prendre la nature d'une pierre ou celle d'un asne, comme il a pris la nature humaine. Gabriel Biel va plus loin & dit que ces propositions, *Dieu est un homme damné, Dieu est un Diable*, pourroient estre veritables, parce que Dieu auroit peu prendre la nature d'un demon ou d'un damné. Voila ce qui s'appelle de la Theologie, & que le P. Maimbourg n'a point trouvé dans les œuvres de Calvin. Il n'y a point là non plus ces importantes questions, sçavoir si Jesus Christ a pris ses cheveux & ses ongles en union hypostatique, comme le reste de son corps, ce que devenoient ces pauvres cheveux & les superfluités des ongles quand il plaisoit à nostre Seigneur de les couper: s'ils estoient separés de la divinité & perdoient leur union personnelle ou s'ils la conservoient? Il n'a point trouvé dans Calvin les mysteres de la Theologie Scotiste & Thomiste: qui demande, *Comment les attributs divins sont differens entre eux; si c'est d'une distinction rationelle ou formelle ou virtuelle. Si la matiere & la forme sont assomptibles, si Dieu peut s'unir hypostatiquement des accidents. Si les Saints dans les cieux distinguent les attributs divins par raison comme nous, si l'esprit creé voit Dieu par des especes*

especes intelligibles. Comment sont differentes dans la Trinité les notions, les relations, les processions, les proprietés. Si les termes numeraux posent quelque chose de reël dans la divinité. Si le nom de personne est commun aux trois personnes de la Trinité. Si les relations en Dieu sont des substances. Si la diction exclusive, solus *doit estre adjoustée categorematiquement ou syncategorematiquement au termes essentiels dans les choses divines ou aux termes personels. Si les relations* secundum intellectum *presupposent les actes des personnes; si les actes notionaux doivent estre attribués aux personnes divines. S'il y a quelque puissance en Dieu à l'esgard de ces actes notionaux. Si les Anges connoissent par leur substance, ou par des especes intentionnelles ou intelligibles. Sçavoir si dans l'estat d'innocence la generation se fut faite* per coitum. *Si des enfans naissans eussent pu dans cet estat d'innocence se servir de tous leurs membres incontinent aprés leur naissance* etiam ad generationem. *Si dans l'estat d'innocence tous les hommes fussent nés masles & point de femelles. Sçavoir si les hommes peuvent enseigner les Anges. Si Jesus Christ a pu pecher;* Sur quoy Scot & Durand definissent magistralement, qu'absolument parlant Jesus Christ a pu pecher. Le Pere Maimbourg n'a pas vu non plus dans Calvin, ces belles dispu-

Toutes Quest. tirées de Thomas d'Aquin, & autres celebres Docteurs.

Voy Gregoire de Valent. Tom. 4. disp. 1. quæst. 15. p. 2.

tes

tes qui furent faites dans le Concile de Trente par l'élite des Theologiens deputés de toute l'Europe. *Sçavoir si Jesus descend des cieux dans le pain par voye de production, ou d'adduction: quelles preuves on peut avoir du nombre de sept, dans les sacremens* ? Et si l'on ne prouve pas bien ce nombre de sept Sacremens par les sept branches du chandelier d'or, par les sept jours de la semaine, par les sept planetes, par les sept moutons du sacrifice de Balaam. Un livre dans lequel on ne lit point tout cela, ne peut pas avoir de la Theologie. Ainsi il est clair que Calvin ne fut jamais Theologien.

Pendant que nous nous amusons à plaisanter, nous ne nous avisons pas que le Pere Maimbourg nous accable de preuves qui font voir qu'en effect Calvin n'estoit point Theologien & ne sceut jamais de Theologie. En voicy une convaincante. C'est que jamais il n'a estudié en aucune université. *Il suffit pour maintenant qu'on sache que Calvin ne fut jamais dans les écoles de Theologie, & que cependant Messieurs les Protestans qui en ont establi en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, & à Geneve jugent comme nous qu'il est imposible de parler juste & à fonds des mysteres de la Theologie qu'on n'ait fait son cours de Theologie avec honneur.* He bien Monsieur, avés

Hist. du Calvin. liv. 1.

vous

vous quelque chose à respondre à cela? N'est-il pas evident que les salles, les bancs, les chaires, les Robes & les bonnets de la Sorbonne ont une vertu scientifique? A moins que d'avoir respiré cet air durant plusieurs années, il est impossible d'estre Theologien. Ayez de l'esprit comme un demon, donnés vous tout entier à l'estude, lisés l'Escriture, les saints Peres, Thomas, le maistre des Sentences, Scot, Durand, Bonaventure, tous les Theologiens anciens & modernes: medités nuit & jour. Vous ne ferez jamais rien, & ne meriterés jamais le nom de Theologien, si dans les formes vous n'avez comparu un certain temps sur les bancs en presence d'un Docteur, si vous n'avés regulierement dormi à ses leçons, & si vous ne l'avez entendu donner dans l'embarras de la dispute, les celebres distinctions *du sens divisé & du sens composé*, du *materialiter* & du *formaliter*, du *virtualiter* & *eminenter*, de *l'actus signatus* & de *l'actus exercitus*. Aprés cela il faut avec toute la pompe de la pedanterie, en robe longue, accompagné du Recteur, des docteurs & des bedeaux prendre les degrés du *baccalaureat*, du *magisterium artium* & *du Doctorat*, sans quoy tués vous d'estudier, vous ne serés jamais qu'un sot.

Mais sur tout dans un siecle comme

celuy où a vescu Calvin, il n'estoit pas possible d'avoir aucune espece de science, si on ne l'avoit puisée dans les escoles, parce que les sciences y fleurissoient d'une façon extrordinaire. Premierement pour jetter les fondemens d'une belle litterature dans les esprits, on les élevoit dans la lecture des bons Autheus de la Latinité moderne. Au lieu de lire ces meschants livres de *Virgile*, *d'Horace*, de *Ciceron*, on faisoit lire aux enfants *les Epistres de Charles*, des dialogues faits au goust & à la portée du siecle. Il est vray que ceux qui les ont vus nous disent que si l'on eust osté de ces dialogues les solecismes & les barbarismes il n'y seroit rien demeuré de reste. Mais aprés les avoir bien estudiés on en estoit d'autant plus propre à bien entendre & bien lire le Latin de la messe & du breviaire. En la place d'un Juvenal, d'un Catulle & des autres poëtes de l'ancienne Rome qui semblent avoir escrit tout exprés pour n'estre pas entendus tant ils sont obscurs, on mettoit dans les mains des disciples les bons Autheurs des vers leonins & rymés, où il y avoit bien plus d'art que dans ceux de Virgile & d'Ovide; car ces pauvres poëtes du siecle d'Auguste n'avoient point encore appris l'art de joindre la ryme à la mesure, ainsi ils ne sçavoient

que la moitié de l'art poëtique. Qui ne voit que ces deux vers

O Monachi, vestri stomachi sunt amphora Bacchi
Vos estis, Deus est testis, teterrima pestis.

sonnent tout autrement que ceux cy.

Arma virumque cano Trojæ qui primus ab oris
Italiam fato profugus, Lavinaque venit
Littora.

C'estoit dans ces belles escoles, où Calvin n'a jamais esté, qu'on apprenoit le beau Latin de la nouvelle Rome, *baptizo te in nomine patria filia & spiritu sancta. In Deus nomine Amen: Deus animam, corpus terram, bos super Ecclesiam, &c. Viginti par sotularibus dispersit.* Cela est extrait d'un Testament escrit par un prestre Anglois dont l'Original se garde encore dans les Archives du College de la Madeleine à Oxfort. Les prêtres qui avoient le mieux estudié ne se piquoient pas d'estre Grammairiens. Alphonse de Castro avouë qu'ils ne sçavoient pas la Grammaire; *multos adeo fuisse illiteratos ut etiam Grammaticam ignorarent.* Mais cela se faisoit à dessein afin qu'ils fussent meilleurs Theologiens. Car c'estoit une maxime qui passoit alors pour indubitable, *quantò melior*

adv. Heres. lib. 1. cap. 4.

melior eris Grammaticus, tantò pejor Theologus. Tant plus vous serés bon grammairien, tant plus mauvais Theologien serez-vous. C'estoit aussi afin de n'estre point suspects ou de Magie ou d'heresie & en cette qualité ne pas tomber dans les mains des Inquisiteurs. Car un Autheur qui a escrit la vie du Petrarque nous assure qu'il estoit soupsçonné de Magie, parce qu'on luy trouva un Virgile dans la main, qu'on prit pour un grimoire.

Schroderen.

Pource qui est des langues Greques & Hebraïques, elles n'estoient point souffertes dans le breviaire, & avant Budée on ne les souffroit pas mesme dans la republique des lettres. Et aprés Budée ce fut tres longtemps une marque indubitable d'heresie que d'y sçavoir quelque chose. C'est cela qui commença à decrier Zuingle entre les prestres ses collegues, c'est qu'il examinoit avec exactitude le texte Hebreu pour le conferer avec les versions. Et dans la mesme ville de Zurich, Rodolphe Collin qui estoit Professeur de l'escole, fut en danger d'estre brulé, parce qu'il sçavoit du Grec. Claude Despense Docteur, bon Catholique & celebre pour avoir esté l'un des principaux acteurs du colloque de Poissy estoit heretique en cela, c'est qu'il eut la hardiesse de

se

se plaindre de cette ignorance & de la reprocher aux Ecclesiastiques de son temps. *Latinis Authoribus Græcè nosse suspectum fuerit, Hebraicè propè hæreticum:* Sçavoir du Grec c'estoit assés pour este suspect : mais n'estre pas ignorant en Hebreu c'estoit presque une preuve convainquante d'heresie. Et aprés tout l'experience a fait voir que ces bonnes gens avoient raison de craindre la grammaire : car ces grammairiens devinrent la terreur des Theologiens. Campanella Secretaire de Jule III. en avertit son maistre, & luy conseilla de rompre le concile assemblé pour la seconde fois à Trente plustost que de souffrir qu'on laissast parler ces heretiques grammairiens. *Quant à moy* dit-il, *tres saint Pere, mon avis est qu'on ne peut rien faire de plus perilleux & de plus pernicieux que de leur permettre de dire dans le concile tout ce qui leur plaira, car nous ne pouvons pas nier qu'il n'y en ait entre eux plusieurs qui sont solidement doctes, & fort exercés dans les sources mesme de la bible, & dans les anciens Autheurs. Ils sçavent les langues Greque & Hebraique, c'est pourquoy si on leur permet d'entrer en dispute avec nos gens, certainement les nostres seront en danger de succomber, car vous sçavez, saint Pere, que vos Evesques sont ignorants dans les lettres, & fort adonnés aux voluptés*

Comm. in 1. ad Thimot. cap. 3.

Oper. Verg. tom. 1.

luptés & aux delices. Cet honneste homme avoit de la sincerité d'avouër que les Ecclesiastiques de son siecle & des precedents depuis le 9 & le 10. n'estoient pas sçavants aux langues, on voit encore des eschantillons de leur erudition qui delassent nos sçavants de leurs travaux quand ils passent par dessus. On dit qu'Erasme en lisant un livre intitulé *Epistolæ obscurorum virorum*, y trouva tant de choses divertissantes sur l'erudition des moines & des Theologiens qu'il ne put s'empescher d'éclater & de rire souvent avec tant de force, qu'un abscés qu'il avoit au visage luy en creva. Et qui ne riroit en lisant, par exemple, l'explication que Durand donne au mot *Alleluyah*. Les petits enfants sçavent aujourd'huy que ce mot Hebreu signifie *loués le Seigneur*. Mais le scientifique docteur dit qu'*Alleluya* est un mot Hebreu qui signifie plus tost qu'il n'exprime une joye inconcevable qui ne se connoist pas en cette vie, & que selon l'interpretation d'Innocent III. cela veut dire *enfants loués le Seigneur*. Selon celle de St. Augustin *Al* signifie sauve; *le* moy; *la* fais, & *Jah* Seigneur. Ainsi le tout veut dire *sauve moy Seigneur*. Je trouve qu'il n'estoit pas encore trop ignorant, de sçavoir que le mot est Hebreu

Siml. vita Bullingeri.

Ration. divin. offic.

breu & non pas Grec, car il sçavoit tout aussi peu de l'un que de l'autre. Tesmoin l'heureuse étymologie du mot *σύμβολον Symbole*, lequel il derive de *συν*, & de *βόλος*, qui signifie, selon luy, *sentence. Et cette abbregé de la foy a esté*, dit-il, *ainsi appellé, parceque c'est un recueil des sentences des Apostres*. Pareus nous parle dans ses Commentaires sur *l'Apocalypse*, d'un certain moine qui derive le nom d'Apocalypse de *ἀπὸ*, & de *clipsor*, *clipsaris*. Cela est aussi bon que l'étymologie de ce glossateur du Decret qui derivoit le mot *d'Apocryphe* d'*ἀπὸ* & *κρύβις*, qui selon luy signifioit *Secret*. Enfin chacun sçait qu'en ce siecle là le mot des canonistes & des Theologiens, estoit, *Græca sunt, legi non possunt*. Quand on rencontroit un passage Grec dans un livre, on en estoit quitte pour dire *c'est du Grec cela ne se lit point*. Cela soit dit en passant sur la premiere erudition de ces escoles où Calvin n'a point fait son cours.

Mais si dans les premieres années d'estude, on negligeoit un peu la Grammaire, en recompense quand on estoit sorti des mains des Grammairiens pour entrer en celle des Philosophes, on cultivoit les esprits par les plus sublimes & les plus delicates leçons. Car on occupoit les jeunes gens plusieurs

années sur des speculations capables de rendre l'esprit estendu & penetrant. Par exemple; *si la Logique est des premieres ou des secondes intentions*. Comment different ces deux propositions, *Romæ venditur piper, & piper venditur Romæ*. A Rome on vend du poivre, & le poivre se vend à Rome. Sçavoir si cette proposition est fausse ou vraie, *Nullus & nemo mordent se in sacco*. Nul & personne se mordent dans un sac. *Si un homme mort peut celebrer la Messe*. Si la consequence est bonne *Tu differs ab ente, ergo tu non differs ab ente*: Tu es different de l'estre, ergo tu n'es pas different de l'estre. Sçavoir si cette autre consequence est meilleure, *Deus est, ergo baculus stat in angulo. Dieu est, donc le baston est debout dans le coin*. Qui estce qui ne deviendroit habile, nourri d'un tel suc ? Scavés vous bien pourquoy Erasme n'estoit point Theologien non plus que Calvin, & fut suspect d'heresie ? C'est parce qu'il n'avoit pas estudié non plus sous ces scientifiques maistres & qu'il avoit un grand mespris pour eux. Il disoit d'eux & de leur Theologie; *Que dirai-je de ces petites questions non seulement inutiles mais impies; si Dieu peut commander toute sorte de maux & mesme la hayne contre Dieu, & defendre tout bien, mesme d'aimer & de*

Bulling. de Episcop. institut. & funct.

Ann. in 1. Epist. ad Tim. Cap. 1.

& de servir Dieu. Et ailleurs. *Combien de questions, combien d'opinions, combien de sectes se sont levées entre nous, qui disputent sçavoir si Jesus Christ a pris un individu de la nature humaine, ou s'il a pris l'espece, ou s'il est appellé Dieu & homme en une troisiéme maniere,* &c. *Si l'on faisoit de semblables questions dans la conversation pour se divertir, on le pourroit souffrir: mais c'est une chose insupportable qu'on fasse de cela une affaire serieuse, que l'on consume la vie depuis la jeunesse jusqu'à la vielesse dans ces niaiseries, & qu'on les traitte gravement comme des matieres tres dignes d'un Theologien.*

Insensiblement nous retournons sur le ton serieux: & puisque nous y sommes, je suis d'avis que nous voyons selon le jugement des habiles gens, si Calvin a beaucoup perdu de n'avoir pas fait son cours en Theologie dans ces escoles desquelles le Sieur Maimbourg veut absolument que toute la science d'un Theologien dépende. Les escoles dans lesquelles Calvin n'avoit pas fait son cours, estoient celles où s'enseignoit la Theologie Scholastique, car alors il n'y en avoit pas d'autres. Or voici ce que les habiles gens pensent de cette Theologie. Escoutons premierement l'Evesque de Bitonte, qui fit l'ouverture du Concile de Trente par un Sermon de

Calvin ne s'étoit pas fait un grand tort de ne pas faire son cours sous ces magnifiques maîtres. Que veut dire, je vous prie, l'Evesque de Bitonte avec son autrefois? Ne diriés vous pas qu'il parle du siecle de Scot & de Bonaventure? Ne croiroit-on pas que de son temps la Theologie Scolastique estoit ensevelie? Cependant elle estoit en son regne & l'a esté du depuis & l'est encore en beaucoup de lieux. Il faut voir ce qu'en dit & ce qu'en a escrit le sçavant Monsieur de Launoy. C'est luy qui nous rapporte cette plainte de François de Harlay, qui estoit il n'y a pas fort longtemps Archevesque de Roüen. *Mais cela passe les Escoliers Jurés qui ne sont pas envoyés pour estudier le fonds des livres, mais pour apprendre à debatre & à contester à tort, & à travers, & pour s'exercer aux disputes, &c. On a cru s'asseurer, se fortifier & fuir les erreurs de quitter l'Escriture & les Peres pour cette Theologie methodique, ou plustost nominale qui a cours en nostre temps. Et l'on s'est bien lourdement trompé. Pour fuir ainsi ce doute ils tombent dans la presomption, qui s'accompagne toûjours d'une excessive hardiesse. Ils affoiblissent la Religion, l'appuyant sur de foibles raisons. Et au lieu d'erreurs pardonnables à l'ignorance qui arrivent à des gens qui ne pretendent pas de sçavoir tout,*

De varia Aristot. fortuna, p. 225.

comme plusieurs de l'antiquité en ont eu, sans que cela ait porté prejudice à l'Eglise, nous voyons un gouffre de temerités modernes & d'erreurs Gnostiques plus dangereuses que les Huguenotiques, qui pullulent entre les bandes Scholastiques, dont j'attends à dire mon avis quand je me verray environné d'un Concile. Si vous en voulés voir d'avantage allés sur le lieu, & vous y entendrés Albert Pighius qui dit la mesme chose que l'Evesque de Bitonte & l'Archevesque de Roüen. Vous verrés que Launoy approuve assés la definition que Luther a donnée de la Theologie Scholastique: de laquelle il a dit, *Que c'est une production semblable aux centaures, à ces monstres demihommes & demichevaux, laquelle la Sorbonne a fait naistre de l'assemblage de la Philosophie & de la Theologie.* Puisque ces Messieurs se donnent bien la liberté de mesdire de leur Theologie, je croy que nous devons bien avoir la permission de le faire. Et aprés ce que nous venons d'entendre des illustres de l'Eglise Romaine, je ne croy pas qu'on soit en droit de dementir Robert Estienne qui dit que de son temps un Docteur de Sorbonne juroit *par son grand Dieu, qu'il avoit plus de cinquante ans, & qu'il ne sçavoit pas ce que c'étoit que le Nouv. Testament.* Ni Zuingle qui nous apprend que ce Jehan le

Fevre Vicaire de l'Evesque de Constance, contre lequel nous avons dit qu'il disputa avant la reformation de Zurich, dit un jour qu'on se passeroit fort bien du Vieux & du Nouveau Testament, & qu'on vivroit fort paisiblement sans Evangile. Ni ceux qui nous rapportent que le Cardinal Hosius a eu la hardiesse de dire que les affaires de l'Eglise seroient en bien meilleur estat s'il n'y avoit pas d'Evangile. Aprés cela, Monsieur, ne trouvés vous pas que la preuve est tout à fait concluante. *Calvin n'estoit point Theologien.* Et pour le prouver, *il suffit maintenant qu'on sçache que Calvin ne fut jamais dans les escoles de Theologie.* Il n'avoit jamais esté disciple de ces Docteurs qu'un autheur Allemand appelle fort plaisamment *les tres illuminés, tres scientifiques, tres profonds, tres irrefragables, tres universels, tres subtils, tres resolutifs & decisifs,* adjoustés, *tres Angeliques & Seraphiques Maistres, les Docteurs faits & à faire, les Bacheliers formés & à former.*

Zuingle Tom. 2. *p.* 622.

Conrad. Grasserus.

En verité le P. Maimbourg a encore bien plus d'esprit qu'on ne pense. Il a imaginé là un excellent moyen pour delivrer sa societé de l'authorité de St. Augustin. Les Jansenistes avec des repetitions importunes les accablent des

que St. Augustin n'à jamais esté auditeur de profession d'aucun Docteur Chrestien que de St. Ambroise dont il a ouï quelques Sermons, mais nulles leçons en Theologie. Il est vray que ce bon Pere avoit fort estudié l'Escriture & bien lu ses ouvrages des Docteurs de l'Eglise qui l'avoient precedé. Mais quand Messieurs de Port Royal auroient prouvé cela, ils n'auroient rien gagné, car on leur respondra toûjours aprés le Pere Maimbourg, *qu'il est impossible de parler juste & à fonds des mysteres de la Theologie, qu'on n'ait fait son cours de Theologie avec honneur.* Et jamais ils ne prouveront que leur St. Augustin ait fait son cours de Theologie avec honneur: si l'on dit que ce sentiment est particulier au P. Maimbourg, les bons Peres diront que cela n'importe & que selon la doctrine nouvelle de la probabilité il suffit qu'une opinion soit soustenuë & avancée par un Docteur grave pour estre probable. Je vous demande pardon, Monsieur, de vous entretenir d'une maniere si peu serieuse dans un sujet si grave. Mais en verité le ridicule de cet autheur est si sensible & si sautant aux yeux qu'on ne sçauroit s'empescher de le relever. Desormais agissons plus serieusement si vous voulés & examinons en Theologiens ce que

le Sieur Maimbourg dit en détail contre la Theologie de Calvin. Car il n'est pas homme à rien avancer sans preuves.

CHAPITRE XVII.

De la comparaison que le Sieur Maimbourg fait de Luther & de Calvin; de l'accusation que Calvin a pris sa doctrine de Pierre Valdo. Excellent tesmoignage que le Sieur Maimbourg rend à ce Valdo. Justification des articles de Theologie que le Sieur Maimbourg condamne dans Luther & dans Calvin conjointement. De la liberté. De la grace efficace. De la justification par la foy. De la justice imputée. Du merite des œuvres. De l'efficace des Sacremens. De la confiance. De la possibilité d'accomplir les Commandemens de Dieu. De l'utilité des vœux.

PRemierement, le Sieur Maimbourg fait une comparaison entre Luther & Calvin pour la Theologie, & il donne tout l'avantage à Luther. *Comme Luther estoit Docteur en Theologie*, dit il, *& habile Docteur lisant avec grand applaudissement dans l'université de Wittemberg qui estoit alors en sa fleur, & qu'il avoit resolu de faire*

un parti contre l'Eglise Catholique, & par consequent d'errer: il erre avec plus de justesse, s'il faut ainsi parler, & se soustient beaucoup mieux que ne fait Calvin. Je n'ay pas dessein de me mettre sur les bras ce grand parti d'Allemands qui suivent la Confession d'Augsbourg & la Reformation de Luther, ce que je ferois si je relevois trop nostre Calvin au dessus de Luther, dont ils font un oracle. Je n'ay pas dessein non plus de nier que Luther n'ait eu des dons rares, un grand sçavoir, un grand feu, une grande eloquence; un grand zele & beaucoup de vertus intellectuelles, morales & Chrestiennes. Cependant je ne sçaurois m'empescher de dire qu'il n'y a que le P. Maimbourg hors du party des Lutheriens, capable de donner à Luther l'avantage de la *justesse* & de la *subtilité* sur Calvin. L'un & l'autre ont eu de l'esprit, mais Calvin avoit de cet esprit qu'on appelle fin & delicat autant qu'on en peut avoir; il n'y avoit rien de beau dans l'antiquité qui ne luy eust passé sous les yeux & qui ne luy fust demeuré dans l'esprit. Il avoit bien lu les poëtes, les historiens & les orateurs, il avoit de merveilleuses humanités & n'avoit point appris son latin de maistre *Quercu* ni de maistre *Beda*; les ennemis du sens commun & des bonne lettres,

sequences tout à fait insoustenables, qu'on tire de ses principes contre luy, & qui conduisent malgré qu'il en ait à l'Atheisme. C'est ce que quelques uns de nos Docteurs ont tres bien monstré & que l'on verra clairement dans la suitte de cette histoire. N'est il pas vray, Monsieur, que tout cela vous est tenebres, comme il me le fut la premiere fois que je le lus. J'avois peine à deviner quelles estoient ces consequences insoustenables, ces principes qui conduisent malgré qu'on en ait à l'atheisme. Mais la suitte nous apprendra cela: c'est pourquoy il faut voir cette suitte. On la trouve cinq ou six feüillets aprés; où nostre autheur donne un abbregé du Calvinisme. Dans cet endroit il prouve que Calvin n'a quasi rien de nouveau, qu'il a emprunté sa Doctrine des Vaudois en premier lieu, puis de Wiclef, de Jehan Hus & de Jerosme de Prague, & enfin de Luther. Il a raison, Calvin & nous, ne nous piquons pas d'avoir dit quelque chose de nouveau. Il pouvoit monter plus haut que les Vaudois s'il luy eust plû, & dire que nous avons emprunté nos dogmes des Peres de l'Eglise, des Apôtres & de Jesus Christ mesme. Nous ne nous faisons pas une honte d'enseigner la Doctrine des Vaudois. Je vous asseure qu'il raconte l'origine de ces

Vaudois d'une maniere tout à fait propre à persuader tous les esprits sages, que cette secte qu'on a essayé de deshonnorer estoit veritablement une societé d'honnestes gens, craignans Dieu & qui tenoient le party de la verité. Valdo le fondateur de cette pretenduë secte dit-il, estant *Vivement touché de la crainte des jugemens de Dieu pour avoir vu un de ses amis frapé de mort soudaine tomber à ses pieds aprés avoir soupé ensemble, se mit à la devotion, & resolut de mener une vie la plus semblable qu'il pourroit à celle des Apostres.* Cette phrase *se mettre à la devotion*, me paroist un peu Gauloise, mais à cela prés il n'y a là dedans, rien que de fort bon. Il me semble que l'on ne peut mieux commencer. Il est malaisé de concevoir que Dieu abandonne à l'esprit d'erreur, un homme qui est vivement touché de ses jugemens, & qui forme serieusement la resolution de conformer sa vie à celle des Apostres. *Pour cet effet il fit traduire en sa langue une partie de la sainte Escriture, sur tout du Nouveau Testament, & s'appliqua fortement à la lire avec grande assiduité, ne doutant nullement qu'estant tout à Dieu comme il croyoit, il n'eust aussi receu de luy toutes les lumieres necessaires pour en avoir une parfaite intelligence.* Ce sainct homme ne pouvoit mieux poursuivre ce qu'il avoit si bien commencé.

Hist. du Calvin. Liv. 1.

mencé. Il avoit resolu de conformer sa vie à celle des Apostres, il faloit pour cela consulter les escrits mesme des Apostres plustost que les legendes, & les regles de Jesus Christ plustost que celles de son eglise, laquelle il voyoit dans une si horrible corruption. *Il s'appliqua fortement à lire l'Escriture sainte.* N'est-ce pas la justement le chemin de l'enfer & de l'heresie ? Et si Dieu abandonne ceux qui obeïssent à ce commandement, lisés *& vous enquerés diligemment des Escritures*, que deviendront ceux qui ne s'enquierent de rien & qui se reposent sur la foy de leur Curé ? Ce bon homme en lisant l'Escriture & n'y trouvant rien de la Messe, du Pape, du purgatoire, & d'autres choses semblables, *Il s'alla mettre dans l'esprit que toutes ces choses n'estoient que de fausses traditions & de pures inventions des hommes.* C'est qu'il estoit fait comme tous les autres hommes qui ont les premiers principes de la religion Chrestienne, & qui n'ont pas l'esprit gasté par les prejugés & par la mauvaise education. Il se persuadoit que Dieu ayant donné sa parole pour instruire les hommes & pour estre la regle de la religion ; ce seroit en luy un defaut de sagesse, qu'on ne luy peut attribuer sans blaspheme, d'avoir donné à son Eglise pour regle de sa foy & de sa conduitte

un

porteray article par article, & nous ferons dessus nos reflexions. Je laisse ce qu'il dit du culte & des ceremonies que nous avons retranchées pour faire *un squelete de religion*, parce que nous y devons revenir, & que nous avons destiné cela pour un chapitre à part. Pour ce qui regarde les dogmes, voicy comme il commence. *Maintenant pour les choses qui sont un peu plus difficiles, & où il faut de la science & du discernement pour les bien déveloper, il est tout évident qu'à la reserve de ce qu'il enseigne touchant l'Eucharistie il a presque tout pris de Luther.* *Liv. I. ann. 1541.* En matiere de religion il n'y a pas beaucoup de gloire à estre original; Ainsi ce n'est pas faire un grand outrage à Calvin que de dire qu'il a pris d'un autre. Sans avoir concerté ensemble ceux qui enseignent la verité se recontrent toûjours: c'est pourquoy il n'est pas estonnant que Luther & Calvin se soient rencontrés en bien des endroits où Dieu leur a fait la grace de rencontrer la verité. Mais voyons un peu les articles où Luther & Calvin errent de compagnie. *Comme tous les articles de son heresie qui concernent la liberté de l'homme qu'il détruit, la grace qui selon luy a toûjours son effet dans l'homme par une necessité absolue.* Ne l'en croyés pas sur sa parole. Il n'est pas vray que Luther & Calvin aient

aient destruit la liberté de l'homme & que nous la destruisions aprés eux. Il est vray que Luther a escrit un livre *de servo arbitrio*, pour combattre le *liberum arbitrium* des Pelagiens de l'école Romaine. Et Luther & Calvin ont establi que le libre arbitre est esclave du peché jusqu'à ce qu'il soit delivré de cette servitude par la grace. Mais ils ont reconnu que ceux que le fils affranchit sont veritablement libres, & que quand les chaisnes du peché sont rompües, la volonté est restablie dans ses anciens privileges. Mais on ruïne la liberté, selon le Sieur Maimbourg, à moins qu'on ne dise avec les Pelagiens, les Molinistes & les Jesuites, que l'homme n'a point perdu ses forces par sa chute: qu'avant que d'avoir receu la grace il est en estat de se repentir serieusement, d'aimerDieu sur toutes choses,de concevoir une sincere douleur d'avoir offensé Dieu; de former des actes d'esperance, de renoncer au peché de bonne foy. Enfin qu'il n'y a point de bonnes œuvres que l'homme fasse dans l'estat de la grace,qu'il ne puisse faire hors de la grace & sans elle. Qand on leur dit: Mais vous estés donc Pelagiens. Ils respondent non: car nous ne disons pas que les bonnes œuvres faites sans la grace puissent sauver & meriter la vie eternelle;

le ; ce ſont à la verité les meſmes œuvres quant à la ſubſtance & quant aux degrés, c'eſt la meſme foy, la meſme charité, le meſme amour de Dieu, la meſme repentance, mais parce qu'elles ſont faites ſans la grace, elles ne ſont point ſalutaires. Ne voila-t'il pas un beau galimathias ? ces gens là n'ont ils pas bien lieu de nous accuſer que nous faiſons un Dieu cruel ? Ne ſeroit-ce pas une belle juſtice en Dieu, de deux hommes abſolument eſgaux en bonnes œuvres, en amour, en foy, en eſperance, de damner l'un, parce qu'il auroit fait ces bonnes œuvres par ſes propres forces, & de ſauver l'autre, parce qu'il auroit fait ces meſmes œuvres ſouſtenu du ſecours de la grace ? Deux detteurs doivent à un meſme creancier, tous deux payent ce qui eſt exigé d'eux ; l'un le paye de ſon fonds & de ſon propre bien, l'autre prend de l'argent de ſon creancier, & le paye d'une main avec ce qu'il avoit receu de l'autre. Ce creancier fait pendre celuy qui l'a payé de ſon propre bien comme un voleur qui merite la mort, mais il donne quittance à celuy qui a emprunté de nouvel argent de luy pour payer la vieille dette. Ne trouvés vous pas que le creancier eſt un admirable homme, & d'une équité bien ſinguliere ? Voila l'idée que Meſſieurs

les

la criminelle determination qui naiſt tres librement de ſa volonté meſme.

Selon Calvin *la grace a toûjours ſon effect dans l'homme par une necesſité abſoluë*. Calvin a diſtingué la grace efficace de celle qui ne l'eſt pas. Dieu donne ſouvent aux meſchans une grace imparfaite pour les rendre plus inexcuſables. Et cette grace n'a pas toûjours de bonnes ſuites, ou pour mieux dire elle n'en a jamais, parceque ce n'eſt pas la grace ſalutaire. Pour ce qui eſt de la grace efficace & ſalutaire, il eſt certain qu'elle a toûjours ſon effet dans l'homme. Il ſeroit ridicule de l'appeller efficace & ſalutaire ſi elle ne produiſoit pas ſon effet. Nous laiſſons à Meſſieurs les Thomiſtes ces expreſſions ſi ſingulieres par leſquelles ils appellent *grace ſuffiſante*, une grace avec laquelle on ne ſçauroit eſtre ſauvé, & une grace qui ne produit jamais ſon effect. Selon nous la grace ſuffiſante & la grace efficace ſont la meſme choſe, parceque jamais la grace ne peut eſtre ſuffiſante à moins qu'elle n'ait ſuffiſamment d'efficace, pour operer la converſion. Nous ſouſtenons avec St. Auguſtin la grace efficace par elle meſme, & nous diſons avec St. Paul que Dieu fait en nous *& velle & facere*, & la volonté, & l'accompliſſement, & les premiers

miers bons mouvemens & les derniers Nous nions que l'homme par son libre arbitre fasse la difference entre la grace efficace, & la grace suffisante, parceque c'est un Pelagianisme tout pur, c'est oster à Dieu la gloire de nostre salut pour la donner à l'homme. Si je me distingue moy mesme, si je rends en moy la grace efficace par le choix que fait ma volonté, St. Paul n'a plus lieu de me dire, *qu'as tu que n'ayes receu? qui a mis difference entre toy, & un autre?*

La grace a son effect dans l'homme *par une necessité absolüe.* C'est une necessité qui ne peut estre violée, & qui a ses suittes, que toutes les ruses du demon ne peuvent empescher. Mais ce n'est point une *necessité absolüe*, puisqu'elle ne naist point de la nature de l'homme, mais de la grace qui flechit sa volonté, par des ressorts puissants & inconcevables. Elle ne viole point la liberté quoy qu'elle entraisne la volonté. Car tout ce qui fait passer l'homme de l'estat de la volonté *resistante* à celuy *de la volonté consentante* ne peut violer la liberté puisqu'on est tousjours libre, quand on fait ce qu'on veut, & qu'on fuit ce qu'on ne veut pas. Pourveu que la liberté essentielle à l'homme & inseparable de luy demeure

en

en son entier, nous confessons que la grace produit son effet avec necessité, parce que Dieu ne peut ni tromper ni estre trompé. Il donne la grace pour sauver, si la grace ne sauve pas, ou il trompe les hommes, ou il est trompé dans son attente. Nous aimons mieux raisonner ainsi avec St. Augustin & avec St. Paul, que de dire avec les Semipelagiens, que la grace salutaire peut estre aneantie par la malice de l'homme. C'est rendre l'homme plus fort que Dieu. Au reste si nous sommes heretiques en disant que l'homme avant le secours de la grace n'a aucune force pour bien faire, & que mesme aprés sa conversion, il a besoin d'estre perpetuellement soustenu, prevenu & accompagné par cette grace efficace; & en disant que la grace efficace a son effet infailliblement, qu'elle meut la volonté au bien d'une maniere qui l'y conduit sans y jamais manquer, nous avons le plaisir d'errer avec les meilleurs Theologiens de l'école Romaine, avec les Thomistes & les Jansenistes. Car ces Messieurs qui se font une si grande honte d'avoir quelque chose de commun avec nous, ne disent pourtant rien que ce que nous disons, & nous ne disons rien que ce qu'ils disent. C'est que Dieu predetermine d'une maniere

pue, ou il est assujetti à la volonté de Dieu & determiné infailliblement au bien par la grace efficace prevenante. Ainsi il n'y a plus d'indifference. Si les nouveaux Thomistes veulent suivre leurs principes ils ne parleront pas autrement. Ainsi toute l'erreur est en ce que Luther a mis le mot de *Liberté* au lieu de celuy *d'indifference*. En quoy sans doute il s'est trompé, car la Liberté est essentielle à l'homme dans tous ses estats, mais l'indifference ne luy est jamais necessaire pour estre homme ou pour estre libre. Au reste il n'est pas estonnant que Luther ait confondu le terme *d'indifference* & celuy de *Liberté*, ayant vescu dans un siecle & ayant esté élevé dans des escoles où l'on avoit par de fausses definitions si fort attaché l'idée *d'indifference* à celle de *Liberté*, qu'il sembloit que ce fust la mesme chose. Dans le fonds Luther a reconnu une vraie Liberté dans l'homme dans tous les estats où on le peut concevoir. C'est ce qu'il appelle, *mera lubentia, pronitas, spontaneitas : l'homme*, dit-il, *agit volontairement & sans contrainte:* qui agit volontairement agit librement ; car la Liberté consiste à vouloir ce qu'on fait, & à faire ce qu'on veut, en sorte que l'on pust faire le contraire si l'on vouloit ; & point du

tout dans l'indifference.

Le Sieur Maimbourg en poursuivant le systeme de nostre Theologie, met entre nos dogmes heretiques: *La Justification par la seule foy, la Justice de Jesus Christ qui nous est imputée, les bonnes œuvres sans aucun merite devant Dieu.* Pour ce qui est de la Justification par la seule foy nous la reconnoissons pour un de nos dogmes, estant bien interpretée & prise précisément au sens de St. Paul, qui dit, *Que nous sommes justifiés par la foy sans les œuvres de la loy.* C'est à dire que nous sommes sauvez par l'Alliance de la grace, qui dit *le juste vivra de foy*, & nullement par l'Alliance des œuvres, qui disoit, *fais ces choses & tu vivras.* Justifier dans le sens de St. Paul se prend pour estre mis en estat de grace & de salut. Et c'est la foy qui nous met en cet estat; c'est ce que nous embrassons Jesus Christ, son alliance, ses promesses & ses commandemens qui nous met en estat de salut. Ses commandements & l'obeïssance à ses commandements font partie de l'Alliance de grace qu'il nous offre. Et quand nous recevons Jesus Christ par la foy, nous ne recevons pas ses promesses simplement, comme s'il n'y avoit que les promesses qui fussent de l'Alliance de grace. Nous re-

cevons

cevons par la mesme foy les commandemens Evangeliques, & par la mesme foy nous obeïssons à ces commandemens. Ainsi nous ne disons point que nous soyons justifiés & mis en êtat de salut par la foy exclusivement aux bonnes œuvres, comme si les bonnes œuvres Evangeliques n'estoient pas de l'alliance de grace. * Nous ostons toute vertu de justifier à cette foy oisive, à cette foy morte, destituée de bonnes œuvres, cette foy de demons qui doit faire trembler ceux qui l'ont, mais qui ne les peut ni consoler ni sauver.

Quant *à la Justice imputée*, nous nous faisons un honneur de la soustenir & de la defendre. Car sans cela nous ne serions pas Chrestiens, nous serions Sociniens, ennemis de la redemption de Jesus Christ. Nous disons que Jesus Christ est mort pous ses élus, que nous devions tous mourir, parceque nous sommes tous pecheurs & que le gage du peché c'est la mort: que Dieu ayant pitié du genre humain qui se trouvoit engagé dans la necessité de perir éternellement luy a envoyé un pleige qui ne meritoit pas de mourir & qui n'avoit rien à payer pour ses propres pechés; que ce pleige innocent, separé des pecheurs s'est volontairement

chargé de nos pechés, qu'il a souffert & qu'il a payé à la Justice divine ce que nous luy devions. Ainsi quoy que nous n'ayons rien payé quant à nous, cependant le payement que Jesus Christ a fait, la mort qu'il a soufferte, la satisfaction qu'il a payée à la Justice divine nous est imputée, tout de mesme que si nous avions fait nous mesmes ce que le Seigneur a fait. Et c'est par cette imputation de la mort de Jesus Christ, de sa satisfaction & de ses souffrances que nos pechés nous sont pardonnés devant Dieu. Si le Sieur Maimbourg ne s'accommode pas de cette Theologie, il peut estre Socinien, si bon luy semble, nous ne nous y opposerons pas. Mais qu'il ne s'avise pas de nous attribuer une certaine Justice imputée qui exclut la necessité de la Justice inherente. Comme si nous n'avions besoin d'aucune sanctification, & d'aucun changement interieur pour entrer au Royaume des cieux. Car c'est là une chimere infernale de la façon de ses Docteurs, & laquelle nous abhorrons.

Il est vray que nous admettons *les bonnes œuvres sans aucun merite devant Dieu*. Et nous en faisons gloire: ce nous est assés d'honneur de servir Dieu comme les Anges le servent. Je n'ay jamais

mais oüi dire que les Anges par leur zele & la diligence qu'ils apportent à l'execution des ordres de Dieu meritent de luy quelque chose. Nous nous moquons je l'avoue de la distinction des Theologiens de l'escole Romaine, qui disent que l'on ne merite plus quand on est *in termino*, c'est à dire dans l'état de perfection, mais qu'il n'appartient de meriter qu'à ceux qui sont *in via*, c'est à dire dans le chemin & dans l'estat d'imperfection, & que c'est la raison pourquoy les anges ne meritent pas, parcequ'ils sont *in termino* & non plus *in via*. Si la creature estoit capable de meriter, se seroit sans doute quand elle est dans la perfection, puis qu'alors les œuvres sont d'une plus grande excellence. Mais nous sommes persuadés qu'il n'y a pas de creature au monde qui puisse meriter du createur: dire le contraire, c'est renverser tout le mystere de la redemption. Car si la creature pouvoit meriter, il n'auroit pas esté necessaire que le createur devint creature, ni que la creature fust personnellement unie à son createur. Et Dieu n'a fait cet admirable composé de Dieu & de l'homme, du createur & de la creature, qu'afin qu'il se pust trouver un sujet capable de meriter devant luy. Un Dieu tout pur ne sçau-

roit meriter de Dieu, parcequ'il n'y a qu'un Dieu, & que Dieu ne sçauroit meriter de luy mesme. Un homme simple ne peut meriter quelque saint qu'il pust estre, pareeque le fini ne peut jamais meriter de l'infini. Il a donc falu un homme Dieu qui pust faire des actions humaines en qualité d'homme, mais des actions d'un merite infini en qualité de Dieu. Au reste si nous admettons *des bonnes œuvres sans aucun merite devant Dieu*, nous les reconnoissons pourtant d'une tres grande efficace devant Dieu. Nous croyons que Dieu jugera les hommes selon leurs œuvres. C'est pourquoy nous les tenons d'une necessité absolüe pour estre sauvés; car sans la sanctification personne ne verra le Seigneur. C'est là tout ce que nous entendons, & nous laissons de bon cœur aux moines & aux devots de Rome ces superbes opinions de merite, selon lesquelles ils se persuadent pouvoir satisfaire non seulement pour leurs pechés, mais pour ceux d'autrui. Nous avons pitié du vulgaire que l'on nourrit dans cet esprit d'orgueil, & à qui l'on parle comme s'ils ne tenoient pas tout leur salut de Dieu & qu'ils fussent obligéz d'achetter le Paradis par le prix de leurs bonnes œuvres, comme on merite sa nourriture & ses

ses vestemens auprés d'un maistre à qui l'on rend service.

Voïcy de nouvelles heresies de Calvin qui luy sont communes avec Luther. *Les Sacremens qu'il reduit à deux, & ausquels il oste la vertu de conferer la grace; La foy qu'il fait consister dans une pretenduë certitude qu'on sera sauvé, l'impossibilité des Commandemens de Dieu, l'inutilité & la nullité des vœux à la reserve de ceux du baptesme.* Il est vray que Calvin reduit les Sacremens au nombre de deux, & nous sommes persuadés qu'il a eu raison; qu'il a esté fondé non seulement dans l'Escriture, mais aussi dans la saine antiquité. L'Eglise a bien eu des Ceremonies sacrées, mais il n'y en a que deux qu'elle ait reconnu pour Sacremens. Mais il est faux que Calvin ait osté à ces Sacremens la vertu de conferer la grace. Je ne sçay s'il y a calomnie si aisée à refuter, puisqu'il ne faut que lire nostre liturgie du baptesme composée par Calvin. Il dit expressément dans cette liturgie, *Que nous recevons une double grace dans le baptesme.* La premiere est la remission de nos pechés. *Nous y avons un certain tesmoignage que Dieu nous veut estre pere propice, ne nous imputant point nos fautes & nos offenses.* L'autre c'est la sanctification & l'esprit sanctifiant. *Secondement, qu'il*

nous assistera par son St. Esprit, afin que nous puissions combattre contre le Diable, le peché & les concupiscences de la chair. Nous conservons donc aux Sacremens de la nouvelle alliance toute l'efficace qui leur appartient. Nous n'en faisons pas des signes creux ni de vaines Idoles destinées simplement à representer les graces de Dieu. Il est vray aussi que nous n'en faisons pas de veritables Idoles comme l'on fait dans l'Eglise Romaine. Nous n'y enfermons pas la divinité comme dans une boîte ou plustost comme dans un cercœuil. Nous faisons dependre toute leur efficace de la grace interne qui les accompagne & du Saint Esprit qui opere la sanctification au dedans, pendant que le ministre des choses saintes administre les signes au dehors. Il est vray encore que nous n'y attachons pas cette necessité absoluë qu'on y attache dans la communion de Rome. Nous ne lions pas les mains à la divinité, comme si elle ne pouvoit sauver par d'autre voye que celle là, Dieu communique sa grace par ses Sacremens, mais il est libre, & quand bon luy semble il la communique sans Sacremens.

Puisque le Sieur Maimbourg nous oblige encore à revenir à la foy, nous l'avertirons qu'il n'est pas vray que Cal-

vin *ait fait consister la foy qui sauve, uniquement dans une pretenduë certitude que l'on sera sauvé.* Il est vray qu'il n'a pas distingué la confiance de la foy, & qu'il appelle souvent *la confiance*, du nom de *foy*. Il est vray aussi qu'il establit que la confiance doit necessairement estre jointe à la foy pour rendre la foy salutaire & justifiante. Nous faisons profession de croire avec luy qu'une foy purement speculative est une foy infructueuse. Les reprouvés & les demons en peuvent avoir une toute semblable sans en estre ni plus heureux, ni plus saints. Il faut pour justifier, une foy d'application. Il ne faut pas considerer Dieu en general comme misericordieux: mais par une foy de refuge il se faut jetter entre ses bras, se reposer sur sa misericorde & tout attendre de sa grace en renonçant à nos propres merites. Il faut luy demander la remission des pechés en priant avec foy sans douter, & c'est ce qu'ordonne St. Jaques. C'est à dire qu'il faut estre persuadé que Dieu est assés puissant & assés bon pour nous accorder ce que nous demandons. Sans cette confiance par laquelle une ame fidele se repose dans le sein de Dieu, l'homme est ici bas miserable comme un demon. Il faut pour estre tranquille, qu'il vive dans la securité, ou dans l'assurance

ſurance de ſon ſalut. S'il vit dans la ſecurité il eſt reëllement malheureux, mais il dort dans l'ombre de la beatitude & joüit d'un bonheur apparent. S'il eſt dans l'aſſurance de ſon ſalut, il eſt en poſſeſſion de la veritable paix. S'il eſt privé de l'une & de l'autre, & de la ſecurité & de la confiance, ſa conſcience eſt un veritable enfer. Si nous exhortons les hommes à la confiance, nous voulons qu'ils y aillent par la voye des bonnes œuvres : nous ne pretendons point leur faire lire leur Election dans les livres de Dieu, mais dans leur cœur & dans leur conduite. Si le premier eſt droit & pur, & que la ſeconde ſoit ſainte, nous leur permettons de croire qu'ils ſont enfans de Dieu. Mais s'ils viennent à tomber dans de grands pechés, nous leur conſeillons de craindre que leur certitude paſſée n'ait eſté cauſée par un eſprit d'illuſion ; juſqu'à ce que par leur veritable retour à Dieu, ils aient lieu derechef de s'aſſurer qu'ils ſont du nombre de ceux qu'il a aimés & qu'il veut ſauver. Ne faut il pas avoir grande envie de calomnier pour trouver à redire dans une telle doctrine ?

Le Sieur Maimbourg n'eſt ni plus juſte ni plus équitable en ce qu'il poſe comme l'une de nos hereſies, *l'impoſ-*

ſibilité

sibilité des Commandemens de Dieu. Nous ne disons pas que les Commandemens de Dieu soient impossibles. Au contraire nous confessons que *Ses Commandemens ne sont point pesants que son joug est aisé & que son fardeau est leger.* Nous reconnoissons que la regle Evangelique est une regle mitigée, que les rigueurs de la loy ont esté adoucies par la debonnaireté de l'Esprit de l'Evangile. Si les Commandemens Evangeliques estoient impossibles, il seroit impossible d'estre sauvé, car il est impossible d'entrer au ciel sans observer les Commandemens. Mais ce que nous disons, c'est qu'il est impossible à l homme d'accomplir les Commandemens de la loy dans la rigueur que demande la foy & l'alliance de la nature. Je ne sçay s'il y a homme raisonnable au monde qui osast nier cela. Car si l'homme peut accomplir parfaitement les Commandemens de Dieu, comme il eust pu faire quand il estoit encore dans l'alliance de la nature, il s'ensuivroit que par sa chute il n'auroit rien perdu de ses forces: ce seroit en vain que Dieu auroit introduit une autre alliance appellée l'alliance de grace, puisque l'on auroit pu estre sauvé par l'alliance de la nature qui est l'alliance des œuvres. Si l'homme regeneré pouvoit accomplir

les Commandemens de la Loy dans toute leur estenduë, & dans tous les degrés de perfection, il y auroit de l'incompatibilité entre les preceptes Evangeliques. L'un de ces preceptes c'est celuy qui ordonne la repentance. En vain nous repentirions nous, ou pour mieux dire nous n'aurions aucun lieu de nous repentir, si nous pouvions parfaitement accomplir les commandemens de la loy naturelle. Un autre precepte de l'alliance de grace, c'est le recours à la misericorde, cela seroit inutile si nous pouvions parfaitement accomplir la loy de la nature, car la grace n'auroit plus de lieu, puisqu'elle n'a esté introduite, que pour servir de supplement à nostre obeïssance qui est toujours imparfaite. Mais si l'on ne peut, selon nous, accomplir les commandemens de la loy de la nature dans toute leur perfection, ni aimer Dieu de tout son cœur & autant que l'on est obligé de le faire; au moins les peut on accomplir suffisamment pour estre sauvé & pour se rendre agreable à Dieu, parce que sous l'alliance de la grace, Dieu relasche de ses droits. Il n'exige pas de nous à la rigueur tout ce qui luy est du par la premiere alliance. Il supporte les foiblesses qui sont attachées à nos meilleures œuvres, & nous fournit le remede

de

de la repentance pour laver les impuretés dont la vie des plus saints se soüille souvent. Je doute que le Sieur Maimbourg avec toute sa mauvaise humeur puisse exercer sa critique sur cette Theologie ainsi expliquée. C'est pourtant là precisément ce que nous croyons sur cet article.

Enfin le dernier dogme que le Sieur Maimbourg nous attribue en cet endroit est faux. *C'est la nullité & l'inutilité des vœux à la reserve de ceux du baptesme.* Il n'est point vray que nous regardions comme nuls tous les vœux qui peuvent estre faits depuis le baptesme: quand les vœux sont faits avec les conditions necessaires pour les rendre legitimes, nous les tenons bons, & quelquefois utiles. Ces conditions sont, que la personne qui voüe soit maistresse d'elle mesme, que la matiere de son vœu soit une bonne action & legitime, & qui ne puisse devenir mauvaise, que la chose que l'on voüe soit possible dans le temps present & dans tout l'avenir, que le vœu soit conforme à la volonté de Dieu, & enfin qu'il soit toûjours conceu pour la gloire de Dieu, & qu'il ne soit en façon du monde repugnant au but que nous avons ou devons avoir de travailler à cette gloire de Dieu. Nous disons encore que tous les vœux

legitimes ſont implicitement renfermés dans le bapteſme: parceque dans le vœu du bapteſme nous nous engageons à renoncer au monde, au Diable & à ſes pompes, de nous conſacrer entierement au ſervice de Dieu & de luy donner toutes nos actions, nos paroles & nos penſées: cela comprend tout. Mais nous adjouſtons qu'il eſt tres utile de faire ſouvent ces vœux d'une maniere plus expliquée, & de nous appliquer à conſiderer exactement & en detail tous les parties de noſtre devoir pour nous lier par de nouveaux engagemens à la pratique de ces devoirs. Nous ne blâmons pas les vœux de choſes qui de ſoy paroiſſent indifferentes, ou du moins que la morale Chreſtienne n'exige pas comme des choſes d'une derniere neceſſité: par exemple de donner preciſément une telle portion de ſes biens aux pauvres, de conſacrer un certain nombre d'heures à la priere, de s'abſtenir de certaines choſes dont l'Egliſe permet l'uſage, pourvu que cela ſe faſſe ſans ſuperſtition & que les vœux eſtant faits aprés y avoir bien penſé, s'accompliſſent avec fidelité & avec exactitude. Il eſt vray que nous blamons ces vœux monachaux, qu'on appellē de chaſteté, de pauvreté & d'obeïſſance. Nous croyons que c'eſt faire un outrage au

mariage que Dieu a institué que de donner le nom de chasteté au celibat, comme si la chasteté ne se pouvoit rencontrer dans le mariage. Nous sommes persuadés que de s'obliger par vœu au celibat, c'est se lier imprudemment la conscience, c'est promettre ce qu'on n'est pas asseuré de pouvoir tenir, c'est s'exposer à la tentation du Demon, & se livrer aux flames impures de la chair. Nous croyons que le celibat est agreable à Dieu quand il est pur, & que cet estat est plus propre que le mariage à servir Dieu sans distraction. Mais nous disons qu'on ne se doit obliger devant Dieu à vivre en cet estat qu'autant de temps qu'il plaira à la grace de nous donner la vertu de la continence. Nous croyons que le vœu de pauvreté volontaire n'est point du tout selon l'esprit de l'Evangile, que Dieu n'aime pas la faineantise, que sous pretexte de se renfermer dans un Cloistre pour prier Dieu, on vit dans une oisiveté toute propre à faire vivre la cupidité au lieu de l'esteindre: que l'on est agreable à Dieu toute sa vie par le bon usage continuel de ses biens, & que la retraitte est un genre de vie auquel il faut estre appellé de Dieu, par des dons extraordinaires pour y pouvoir reüssir. En un mot nous ne blamons point du tout le Cloî-

tre

tre & la retraitte pour ceux qui choisissent ce genre de vie par une profonde pieté & par un parfait mespris du monde. Enfin nous croyons que ce vœu d'obeïssance aveugle pour un superieur est entierement opposé à cet honneur souverain que nous devons à Dieu. C'est à luy seul que nous devons faire le sacrifice de nostre volonté. Et c'est se mettre dans un peril evident, que de mettre absolument sa conscience entre les mains d'un homme sujet à se tromper & capable de nous tromper.

CHAPITRE XVIII.

Suitte des accusations du Sieur Maimbourg contre la Theologie de Calvin : de la foy melée de doutes ; de la foy qui ne se peut jamais perdre. Ignorance du Sieur Maimbourg qui ne sçait ce que c'est qu'errer avec Justesse. De la generation eternelle du Fils, s'il est Dieu par luy mesme, que Jesus Christ n'a pas douté du salut de son ame.

VOilà ce que le Sieur Maimbourg a trouvé bon de condamner dans Luther & dans Calvin conjointement ; desormais il va opposer les heresies de Calvin à celles de Luther, comme estant bien plus malenten-

tendues. Et cela pour prouver ce qu'il a dit que Luther *a erré avec plus de justesse*. Car, selon luy, Calvin a fait à l'égard de Luther son maistre, ce que le philosophe Epicure fit à l'égard de Democrite; c'est qu'en adjoustant à la Physique de Democrite quelque chose du sien, il la gasta & la corrompit. Ainsi Calvin a rendu la Theologie qu'il avoit receüe de Luther beaucoup pire en y adjoustant la sienne. En voicy les preuves. *Par exemple Calvin veut que la foy soit tousjours mêlée de doute & d'incredulité, au lieu de dire avec Luther de quelque defaut.* N'admirez vous pas la solidité de cette remarque? C'est un grand malheur à un homme quand il veut faire l'habile sans jugement & sans science. Hé quels sont je vous prie les defauts de la foy, si ce ne sont des doutes & des défiances? Un contraire ne se relasche que par le meslange de son contraire: le chaud ne se diminue que par l'introduction de quelques degrés de froid, & le froid ne se ralentit que par quelque mélange de chaleur. Le vaillant ne perd sa reputation de brave, que parce qu'il luy est échapé de faire paroistre quelque foiblesse & cette foiblesse est un degré de lascheté. Qui peut douter que les defauts de la foy ne soient une diminu-

Hist. du Calv. liv. 1.

tion de la foy :- & en quoy peut consister cette diminution de la foy, sinon en ce qu'elle est combatuë de quelques inquietudes qui sont des degrés d'incredulité ? Celuy qui disoit dans l'Evangile, *je croy, Seigneur, mais subvien à mon incredulité*, n'avoit pas compris la Theologie du Sieur Maimbourg que la foy ne pust estre mêlée avec l'incredulité. Il est à remarquer que dans le lieu où Calvin dit qu'il entre des doutes en nostre foy mesme dans celle des fideles les plus avancez, il parle de la confiance que les saints ont en la bonté de Dieu & en sa misericorde ; & dit que cette confiance ne va jamais jusqu'à étouffer tous les doutes & toutes les inquietudes, parceque l'ame du fidele est presque tousjours aux mains avec la défiance. Il craint, il espere, il s'éstonne, il s'assure alternativement selon la diversité des estats où il se rencontre pour l'exterieur, & selon les diverses operations de la grace dans l'interieur. Calvin ne parle donc pas là proprement de la foy qui regarde les mysteres, mais de l'application que l'homme se fait des promesses de la misericorde. Il ne dit pas que nous soions tousjours en doute, & comme en suspens sur la verité de la revelation.* Il pourroit pourtant bien dire que mesme à l'esgard des mysteres

Instit. lib. 3. cap. 2. n. 17. 18 &c.

xes

res, il n'y a point de foy dans les hommes qui ne souffre un mélange d'incredulité. Si les hommes estoient parfaitement persuadés & touchés des verités revelées, de la grandeur de Dieu, de leur neant, des peines & des recompenses éternelles, on les verroit agir dans l'affaire du salut avec une bien plus grande vigueur. Mais ce que je trouve de plus admirable c'est qu'une mesme chose sert à ces Messieurs à des usages tout opposez. L'Autheur du renversement de la morale se sert de ces passages de Calvin pour prouver que la foy la plus debile renferme tousjours une parfaite assurance de son salut, & le Sr. Maimbourg s'en sert pour prouver le contraire, c'est que dans la foy la plus ferme, selon les Calvinistes il y a tousiours de l'incredulité.

Mais vous allés voir une bien plus plaisante contradiction entre ces deux Autheurs. Le Sieur Maimbourg entre les autres dogmes dans lesquels il pretend que Calvin a erré bien plus follement que Luther produit celui cy. *Il dit hardiment que la foy & la grace ne se peuvent jamais perdre.* Je n'examine point ce que Luther a dit là dessus. Mais il est vray que les Lutheriens d'aujourd'huy disent le contraire de ce que nous disons, & croyent que la vraye foy justifian-

tifiante & la grace salutaire se peuvent perdre absolument. L'Autheur du renversement de la morale a judicieusement remarqué qu'en cela leurs principes se combatent, & qu'ils se contredisent visiblement. Car d'une part ils disent avec nous qu'on peut avoir de son salut une certitude qui exclue le doute, & qu'on peut l'appeller une certitude de foy : & de l'autre ils disent comme nous venons de voir, que la veritable foy se peut perdre & qu'un homme veritablement justifié peut dechoir totalement & finalement de la grace. Il n'y a personne qui ne voye qu'il n'est rien de plus contradictoire. Car un homme ne sçauroit estre assuré de son salut eternel, que parce qu'il voit en son cœur des marques assurées de sa justification. Mais si l'on peut dechoir finalement de la justification, un homme aura beau voir dans sa conscience des preuves qu'il est justifié, jamais il ne pourra estre assuré de son salut; on aura tousjours lieu de luy dire, & que sçavez-vous si vous ne decherrés point *finalement* de cet estat de justification? Au contraire nos principes sont parfaitement bien liez; nous disons que l'homme peut estre assuré qu'il est en grace, & que par cela mesme il peut s'assurer de son salut éternel ; parce que ceux qui sont

une fois en estat de grace n'en peuvent déchoir tout au plus que pour un temps & qu'ils y reviennent toûjours. Quelque inclination que l'Autheur *du renversement* eust à nous faire injustice, comme il a fait par tout ailleurs, il n'a pu s'empescher d'avouer que dans cet endroit nos principes sont bien liés & que ceux desLutheriens ne le sont pas. Mais le Sieur Maimbourg n'est pas de cet avis, il trouve que les Lutheriens errent icy comme ailleurs avec plus de *justesse* que nous. Il faut avouer que luy qui accuse les autres de n'estre pas Theologiens, fait bien voir qu'il est tres foible en Theologie, & qu'il ne sçait gueres ce que c'est *qu'errer avec justesse*. Je vous prie, Monsieur, de vous arrester un peu en cet endroit, car vous n'en trouverés peut estre pas un qui marque mieux l'ignorance du Sieur Maimbourg. Il faut estre bien ignorant pour ne pas sçavoir ce que c'est *qu'errer avec justesse*. C'est avoir des principes qui se soutiennent par tout & qui ne se démentent point les uns les autres. Par exemple les Sociniens ont fait un detestable systeme, mais ce systeme se soûtient bien, une partie ne destruit pas l'autre, au contraire il y a un admirable enchaînement dans leurs heresies, & l'une estant posée toutes les autres

sui-

suivent naturellement. C'est pourquoy l'on peut dire qu'ils errent avec justesse. Mais selon le Sr. Maimbourg, *errer avec plus de justesse*, c'est avoir moins d'erreurs: parce que les Lutheriens ont retenu certaines opinions qu'il regarde comme des verités, & que nous les avons rejettées, il appelle cela *errer avec justesse*. Si le Sieur Maimbourg estoit Theologien, & qu'il sçeust ce que c'est qu'une Theologie d'hypothese & bien liée, on luy pourroit faire voir qu'il n'y a pas de Theologiens plus éloignés de la *justesse* que les Lutheriens. En cela ils ressemblent aux Scolastiques qui ne sçavent ce que c'est qu'un systeme bien lié & bien accordant dans toutes ses parties. Les Scholastiques font choix d'opinions par caprice, sans regarder si une telle opinion s'accorde tres bien avec une autre qu'ils ont establie ailleurs. Par exemple, Scot tient pour la predestination gratuite & absoluë, & cependant il est ennemy de la grace efficace par elle mesme, il veut que le franc arbitre soit maistre de la grace, & que la grace ne se donne pas gratuitement, mais selon les merites de congruité. Ceux qui ont de la penetration voient bien qu'il n'y a rien de si opposé que ces deux hypotheses. Car si la predestination éternelle est gratuite, & si Dieu n'a point

élu

élu les hommes par prevision de leurs œuvres & du bon usage de leur franc arbitre, il est clair qu'il ne leur doit point aussi donner la grace dans le temps en consideration du bon usage de leur libre arbitre. Au contraire si Dieu donne la grace aux hommes en consideration du bon usage de leur liberté, & si ce sont eux qui rendent la grace efficace par leur volonté, il est clair qu'il a du leur destiner la grace dans l'Eternité par la prevision de la determination de leur volonté. De mesmes les Thomistes tiennent pour la predestination gratuite qui a fait un choix d'élus sans prevision de leurs œuvres, & cependant ils font la mort de Jesus Christ universelle pour tous les hommes y comprenant les reprouvés. Ceux qui entendent ce que c'est que systeme conçoivent bien qu'il n'y a rien de plus incompatible. Il faut estre là dessus ou Semi-pelagien comme sont les Molinistes, ou dans le sentiment de St. Augustin comme sont les Jansenistes. Entre ces deux extremités il n'y a pas de milieu raisonnable. Les Theologiens de la Confession d'Ausbourg sont de ce dernier caractere. Il n'y a point du tout de justesse ni de liaison dans leurs hypotheses. Au contraire c'est une louange qu'on ne sçauroit refuser à Calvin,

qu'il

qu'il ait plus erré que les Lutheriens, comme le pretend le Sieur Maimbourg, ce n'eſt pas une affaire qui ſe puiſſe vuider à preſent. Mais que ſes principes ſoient beaucoup mieux liés, c'eſt ce que perſonne ne luy avoit diſputé juſqu'ici. Et c'eſt une ſingularité dans le Sieur Maimbourg qui decouvre bien ſon peu de ſuffiſance en Theologie.

Il pourſuit, & entre les dogmes qui font voir que Calvin *erre avec moins de juſteſſe* que Luther, il produit celuy-cy. *Il dit que le Pere n'engendre pas continuellement ſon fils*. N'eſt ce pas encore ici une ſouveraine ignorance ? Premierement la choſe en ſoy eſt de la plus petite importance du monde. Il eſt vray qu'il eſt plus facile de concevoir la generation éternelle du fils, ſous l'idée d'une emanation continuelle, ſemblable à celle par laquelle nous voyons que les rayons du ſoleil emanent continuellement du ſoleil meſme; parce que ſi la generation du fils avoit ceſſé, il ſeroit malaiſé de concevoir comment elle n'auroit pas eu un commencement; puiſque tout ce qui finit a commencé. Mais ce ne ſont point là de ces choſes dont on puiſſe faire des erreurs à perſonne. Dans ces myſteres ſublimes il n'y a de foy que ce que l'Eſcriture dit, & que l'Egliſe a defini ſur l'Eſcriture.

Mais

Mais pour les manieres de s'exprimer elles doivent estre à peu prés libres. Mais outre cela je voudrois bien sçavoir comment on pourroit accuser cette erreur de peu justesse ? Quels principes Calvin a-t'il posés qui s'accordent mal avec celui-cy ?

J'en dis de mesme de l'article qui suit, *Que le Fils n'a pas son essence du Pere, ni le St. Esprit la sienne du Pere & du Fils.* Quand ce seroit la pensée de Calvin & que cette opinion seroit une erreur, je ne voy pas que cette opinion ruïne le systeme de Calvin, & le fasse errer avec moins de justesse. Quant au fonds de la chose, le Sieur Maimbourg fait ici à Calvin une heresie, dont un plus habile homme que luy, de la mesme societé l'a justifié, c'est Bellarmin. Calvin avoit escrit contre un certain Valentin heretique, qui renouvelloit l'Arrianisme, & disoit que le Pere seul est *Dieu par luy mesme*, que luy seul proprement possede l'Essence Divine, que le fils n'a qu'une essence engendrée, derivée, faite & produite par le Pere, & par consequent beaucoup moindre que celle de son Pere; il disoit la mesme chose du St. Esprit. D'où il est clair que cet ennemy de la Trinité vouloit destruire l'égalité des Personnes, & du Fils & du Saint Esprit en faire des creatures. Cal-

Bellarm. lib. 2. de Christo cap. 19. αὐτόθεος.

vin en disputant contre cet heretique soustient que le Fils & le Saint Esprit sont *Dieu par eux mesmes*, independants, éternels & de mesme essence avec le Pere. Là dessus les ennemis de Calvin, Genebrard, Lindanus & Canisius ont imaginé une nouvelle heresie qu'ils ont appellée des *Autotheens* laquelle ils ont attribuée à Calvin, comme s'il avoit voulu dire que le Fils ne tient rien de son Pere, & que son essence ne luy a point esté communiquée par le Pere. Mais il ne paroist pas que Calvin ait jamais eu cette pensée. Il s'en est tenu aux decisions des anciens Conciles qui disent de Jesus Christ qu'il est *Deus à Deo, Lumen à lumine*: Dieu de Dieu, Lumiere de lumiere. Il y a en Jesus Christ deux choses, la personne & l'essence divine. La premiere luy est particuliere, & le distingue du Pere & du Saint Esprit, la seconde luy est commune avec l'un & l'autre. La premiere sçavoir la personne est engendrée, la seconde sçavoir l'essence divine luy est communiquée, mais elle n'est pas engendrée. C'est ce qu'enseigne formellement Calvin dans ces paroles, *Le pere ne sçauroit estre distingué du fils à moins qu'il n'ait quelque chose qui ne luy soit pas commun avec le fils.* Or en quoy *establiront-ils cette distinction? Ce ne peut estre*

Instit. lib. 1. cap. 13.

dans

dans l'essence, parce que le Pere l'a communiquée au fils, & l'a communiquée toute entiere, parce que l'essence divine ne se peut pas communiquer en partie. C'est ce que signifient ces paroles, *Hoc vero non potuit esse ex parte, quia dimidium fabricare Deum nefas esset.* Je sçay bien que divers Docteurs d'entre les Reformés expliquent autrement les paroles de Calvin. Mais je m'en tiens à l'explication de Josias Simlerus, qui dit, *Nous ne nions pas que le fils ait son Essence du Pere, mais nous nions que ce soit une essence engendrée.* Au reste c'est une controverse la plus petite & la moins importante du monde, car l'essentiel dans cette affaire est de reconnoistre que le Pere, le Fils & le St. Esprit n'ont qu'une seule & mesme essence qui leur est commune, & qui est esgale & absolument la mesme dans tous les trois.

Epistola ad Polonos.

C'auroit esté une grande merveille si le Sieur Maimbourg eust passé ce systeme de la Theologie de Calvin, sans ramener quelqu'une de ces vieilles calomnies qu'on a repetées tant de fois & qui ont tant de fois esté refutées. En voici une, *c'est que Jesus Christ a eu de la crainte pour le salut de son ame.* Nous luy avons beaucoup d'obligation de ce qu'il n'a pas dit, *que selon nous Jesus Christ s'est desesperé & qu'il a esté damné.*

Calomnie atroce qu'on declame tous les jours des chaires de l'Eglise Romaine. Il nous doit estre permis de tirer en passant avantage du silence du P. Maimbourg là dessus. De l'humeur dont il estoit quand il a escrit l'Histoire du Calvinisme, il n'estoit gueres en disposition d'espargner Calvin & les Calvinistes. Et s'il eust trouvé le moindre fondement à cette calomnie il ne l'auroit pas oubliée ici. Son silence fait donc l'Apologie de Calvin d'une maniere plus efficace, que tout ce que nous pourrions dire en sa faveur. Mais aussi ce mesme silence condamne comme d'abominables calomniateurs tous ceux qui continuent à declamer de leurs tribunes cette infame imposture. Pour ce qui est de l'accusation que l'on fait icy à Calvin d'avoir cru que Jesus Christ a eu de la crainte pour le salut de son ame, elle est fondée sur ces paroles qui se lisent dans ses Commentaires sur la passion. *Au reste on demande ce que Jesus Christ a gagné par sa priere. L'Apostre aux Hebreux au Chap. 5. dit, qu'il a esté exaucé de sa crainte, &c. Or cela ne conviendroit pas si bien, si Jesus Christ eust simplement craint la mort veu qu'il n'en a pas esté exempté. D'où s'ensuit qu'il craignoit un plus grand mal & que cette crainte le portoit à desirer d'estre exempt de la mort.*

Commentaires in Harm. Evang.

C'est

C'est que se proposant devant les yeux la colere de Dieu, parce qu'il se presentoit devant son tribunal chargé des pechés de tout le monde, il a falu necessairement qu'il fust espouvanté du profond abysme de la mort, &c. Sur cecy il y a des gens ignorans qui s'élevent & qui disent qu'il n'y a pas lieu de penser que Jesus Christ ait eu peur d'estre englouti de la mort. Mais je voudrois bien qu'ils me respondissent quelle ils pensent qu'ait esté cette crainte qui a fait verser à Jesus Christ des gouttes de sang. Car cette sueur mortelle ne luy fust jamais venuë s'il n'eust eu une frayeur horrible & non accoustumée. Si aujourd'huy un homme avec la sueur rendoit du sang en telle quantité que les gouttes tombassent jusqu'à terre, cela seroit regardé comme un grand miracle. Et si cela arrivoit à quelqu'un par la crainte de la mort, nous dirions qu'il est effeminé & qu'il n'a pas de cœur. Ceux donc qui nient que Jesus Christ ait prié le Pere qu'il le tirast du gouffre de la mort luy attribuent une bassesse de courage que nous condamnerions en un homme du vulgaire. Si quelqu'un m'objecte que la crainte de laquelle je parle est une crainte d'infidelité, la response est aisée, sçavoir que quand Jesus Christ a esté saisi de la frayeur & de l'espouvantement de la malediction de Dieu, le sentiment de la chair, (ou ce qu'il y avoit en luy d'humain)

a tellement esté frapé que la foy cependant demeuroit entiere sans avoir esté en façon du monde blessée. Calvin ne dit point là dedans que le Seigneur Jesus Christ ait eu de la crainte pour le salut de son ame. Mais il enseigne une doctrine tres édifiante & tres veritable, qui revient à cecy. C'est que Jesus Christ dans cette horrible agonie qu'il souffrit dans le jardin de Getsemané, étoit travaillé par la crainte; que cet objet horrible qu'il envisageoit n'estoit pas simplement la mort & le supplice de la croix, c'estoit toute l'étendue de la malediction de Dieu, c'estoit l'horreur de toutes les peines que meritent les pechés des hommes lesquels il portoit, c'estoit le gouffre & l'abysme de la mort; c'estoit tout le poids de la colere de Dieu. Or le Seigneur Jesus Christ a pu estre touché de toute l'horreur de cet objet affreux, sans douter en façon du monde du salut de son ame. Ce que j'explique par la comparaison d'un homme, qu'une main forte tient suspendu en l'air au dessus d'un effroyable abysme dans lequel il voit un lac de feu. Cet homme ne peut pas craindre de tomber dans cet abysme, & je suppose qu'il ne le craigne pas en effet. Mais je dis que sans avoir peur de tomber dans ce gouffre, il ne sçauroit s'empescher d'estre frapé de toute l'horreur de

cet

cet objet affreux. Et que naturellement & necessairement il priera celuy qui le tient de ne le pas laisser tomber. C'est l'image de l'estat où le Seigneur Jesus Christ s'est trouvé dans son agonie. Il a vu de prés toutes les horreurs ausquelles sont soumises ces malheureuses ames avec lesquelles Dieu a fait divorce, & sur lesquelles il ne s'applique plus que par le costé de sa justice & de sa vangeance, pour leur faire sentir des douleurs infinies. Il n'a pu craindre de tomber dans cet estat, je l'avouë, mais Dieu a voulu qu'il ait esté saisi de toute l'horreur que peut donner un objet si affreux. Au reste que Calvin n'ait point cru que Jesus Christ ait eu peur pour le salut de son ame, cela paroist assés par ces paroles, *Que sa foy & sa confiance est demeurée entiere sans avoir esté en façon du monde blessée*. Car ce seroit une contradiction folle de dire qu'il auroit conservé sa confiance entiere, & que cependant il auroit esté dans des doutes assés cruels pour luy faire suer une sueur de sang. Il n'en pourroit pas arriver d'avantage au plus desesperé de tous les hommes. En un mot Calvin n'a rien voulu dire que ce que nous disons tous les jours, c'est que le poids de la colere de Dieu qui estoit du à nos pechés, est tombé sur le Seigneur Jesus Christ.

CHAPITRE XIX.

Refutation de cette calomnie, que selon Calvin Dieu a fait des hommes exprés pour les damner. Trois considerations importantes là dessus. Ignorance du Sieur Maimbourg en Theologie. De la maniere dont le corps de Jesus Christ se reçoit en l'Eucharistie.

NOus voicy enfin arrivés à la grande accusation contre la Theologie de Calvin; accusation qu'on a tant de fois exaggerée & tournée d'une maniere si odieuse. C'est que selon luy *Dieu a creé la plus part des hommes pour les damner, non pas parce qu'ils l'aient merité par leurs crimes, mais parcequ'il luy plaist ainsi, & qu'il n'a prevu leur damnation que parce qu'il l'a ordonnée avant que de prevoir leurs crimes. Ce qui detruit absolument toute l'idée qu'on doit avoir de Dieu, & ensuitte conduit tout droit à l'Atheisme.* Voicy Monf. l'explication de cet enigme que vous & moy n'entendions pas. Voicy ces principes de Calvin dont on tire des consequences *qui conduisent malgré qu'il en ait, à l'Atheïsme*, c'est la doctrine de la predestination, de la maniere que l'on pretend que nostre Calvin l'a expliquée. A peine peut on voir plus

Hist. du Calv. liv. 1.

plus d'ignorance & plus de mauvaise foy que le Sieur Maimbourg en decouvre dans ce peu de lignes. Il paroist qu'il n'a jamais estudié la doctrine de la predestination, qu'il n'a jamais lu Calvin là dessus, & qu'il a copié de miserables calomniateurs, qui n'avoient lu Calvin que pour y trouver des heresies par tout, & pour luy en faire où ils n'en trouvoient point. Pour esclaircir l'affaire dont il s'agit icy, il faut sçavoir que les sentiments des Theologiens sont fort partagés sur l'objet de la predestination, c'est à dire sur la question, en quel estat Dieu a consideré les hommes quand il a fait cette distinction qui dans la suitte des temps fait l'élu & le reprouvé. Les uns veulent que Dieu les ait considerés avant leur creation; c'est à dire que devant que d'avoir arresté de creer les hommes, il ait arresté d'en faire les uns pour la manifestation de sa justice, & d'autres pour la manifestation de sa misericorde. Mais la plus grande partie des Theologiens croit que l'homme tombé & infecté du peché originel est l'objet de la predestination. C'est à dire que Dieu a regardé tous les hommes comme pecheurs en Adam, & comme infectés du peché originel, quand il en a élû les uns & reprouvé les autres. Ils croient que cet-

te methode est beaucoup plus commode pour donner une idée de Dieu qui sauve sa justice & qui mette toute sa misericorde dans son jour. Parceque Dieu reprouvant des hommes qu'il regarde comme pecheurs & qui sont effectivement dans sa prevision, infectés de la souillure originelle, on ne le peut accuser d'injustice, puisque tout homme pecheur est digne de reprobation. D'ailleurs Dieu choisissant & élisant à la vie des hommes pecheurs, cela met sa misericorde dans une entiere evidence. Au lieu que si Dieu reprouve & élit des creatures qui ne sont encore ni justes ni injustes, puisqu'elles ne sont encore dans sa prevision revestues d'aucunes qualités morales, la justice de Dieu ni sa misericorde n'esclatent point dans ce choix. Car il n'y a pas de justice à reprouver une creature que l'on considere comme n'ayant encore aucunes mauvaises qualitez. Il n'y a d'ailleurs point de misericorde à élire à la vie des hommes que l'on ne considere point comme pecheurs & miserables. Il y a d'avantage, c'est que ceux de la derniere opinion, c'est à dire ceux qui croient que Dieu a consideré l'homme comme tombé & déchu de l'estat de la premiere innocence, quand il a fait les actes de reprobation & d'élection, accusent

cusent ceux de la premiere opinion de faire Dieu injuste & Autheur du peché; *injuste* & cruel, parcequ'ils nous obligent à concevoir que Dieu a fait des creatures raisonnables en veüe de les rendre miserables; *Autheur du peché*, parcequ'il a resolu de faire d'abord des creatures innocentes, mais en suitte de les laisser tomber dans le peché, afin qu'il puisse manifester en elles sa justice par des peines éternelles. Et ceux qui ne mesnagent rien & qui font tous leurs efforts pour rendre cette opinion odieuse, disent crüement comme le Sieur Maimbourg, *que*, selon ces Theologiens, *Dieu crée des hommes tout exprés pour les damner*. Ces Theologiens nient cette consequence & disent que Dieu crée des hommes non pour les damner mais pour manifester en eux sa misericorde & sa justice. Quoy qu'il en soit, c'est là proprement l'opinion qu'on attribue à Calvin & sur quoy ses accusateurs fondent les odieuses accusations que nous avons veües.

Or là dessus il faut faire trois observations: la premiere est que Calvin n'a pas esté dans le sentiment qu'on luy attribue & d'où l'on tire ces odieuses consequences. C'est à dire qu'il n'a pas esté de ceux que nous ap, ellons *superlapsaires*, qui pour trouver l'objet

de la predestination remontent au delà de la chute de l'homme & mesme de sa creation. Au contraire il a esté precisément de l'opinion de St. Augustin que Dieu avoit élu & reprouvé les hommes en les regardant dans çette masse corrompue où ils sont par le malheur de leur naissance & par le peché originel qu'ils tirent d'Adam. Il est vray qu'il a consideré Dieu comme disposant du sort du genre humain, devant que l'homme tombast. Mais ce n'est pas à l'esgard du salut éternel & de la damnation eternelle de celui-cy, ou de celuy là, de Pierre, de Jaques & de Jehan. Cet acte de predestination qui, selon Calvin, precede en Dieu la prevision de la chute d'Adam, c'est un acte general par lequel il arreste de permettre la chute d'Adam & de toute sa posterité, dans la veüe de disposer ensuitte de leur sort selon qu'il le jugera à propos pour la manifestation de sa gloire. Mais ce n'est point là qu'il place l'élection & la reprobation. Il veut mesme que l'on fasse peu d'attention à cet endroit, & qu'on aille chercher Dieu élisant & reprouvant aprés qu'il a preveu la chute du premier homme, & la corruption de toute sa posterité. *Il ne faut pas*, dit-il, *s'arrester icy, non seulement parceque cette question est abstruse & cachée*

dans

dans les secrets de Dieu, mais aussi parce qu'il ne faut pas nourrir cette curiosité inutile qui s'entretient par les speculations trop poussées, &c. L'autre partie *dans laquelle on pose, que Dieu de la masse corrompue d'Adam choisit ceux qu'il veut & reprouve ceux qu'il veut, est plus propre à exercer la foy, & il y a plus de fruit & d'édification à en tirer.* Il adjouste, *qu'il aime beaucoup mieux s'en tenir à cette doctrine qui dans la predestination suppose la corruption & la coulpe de l'homme, comme estant plus propre à nourrir la pieté & plus Theologique.* Mais sur tout il se declare ouvertement là dessus dans son Institution. Il respond à l'objection que luy fait icy le Sieur Maimbourg, laquelle il propose en ces termes. *Premierement ils demandent de quel droit Dieu se met en colere contre ses creatures qui ne l'ont point offensé? Car devouër aux peines éternelles par un pur bon plaisir, c'est agir en tyran cruel plustost qu'en juste juge.* Il respond d'abord à cette objection comme St. Paul y a respondu, *qui es tu toy qui contestes contre Dieu?* Il fait voir le neant de l'homme, & la souveraine authorité de Dieu sur ses creatures. Aprés cela il adjouste. *Nous aussi de nostre costé pour leur respondre nous leur demanderons qu'est-ce que Dieu, selon leur sentiment, doit à l'homme, s'il le veut considerer*

Lib. de æterna Pradestinat.

Lib. 3. cap. 23. sect. 2. & 3.

rer, selon qu'il est en sa nature ? Tels que nous sommes souillés de vices nous ne pouvons estre qu'odieux devant Dieu, & cela sans qu'on le puisse accuser de cruauté ni d'injustice. Mais cette haine est tres juste & tres équitable. Que si tous ceux que Dieu predestine à la mort sont tous dignes de mort dans leur condition naturelle, quelle raison auroient-ils, je vous prie, de se plaindre de son injustice ? Que tous les enfants d'Adam viennent disputer & plaider contre leur createur, de ce que devant leur naissance par la providence éternelle il les a destinez à des peines éternelles, que pourront ils respondre, quand Dieu pour se defendre les obligera à se considerer & à se connoistre ? Il n'est pas estonnant qu'ils soient soumis à la damnation, puis qu'ils ont esté pris d'une masse corrompüe. Il est plus clair que le jour que Calvin suppose que Dieu ne reprouve les hommes qu'en les considerant dans la corruption generale & commune à tous les hommes : quel lieu y a-t'il donc de dire, que selon luy, *Dieu cree les hommes pour les damner, non qu'ils l'aient merité pour leurs crimes, mais parcequ'il luy plaist ainsi ?* Des enfants qui meurent dans le peché originel, n'ont ils pas assés de corruption pour estre éloignés de la veüe de Dieu ? Et pourquoy Dieu ne pourroit-il priver de sa grace ceux qui en

en ſont indignes par l'impureté de leur naiſſance? Voicy donc déja dans le Sieur Maimbourg, ou une ignorance groſſiere, ou une mauvaiſe foy terrible. C'eſt une ignorance groſſiere, s'il attribue à Calvin ſur la parole de ſes Autheurs, un ſentiment qu'il n'a pas. En des affaires de cette importance on doit un peu conſulter les eſcrits de ceux dont on veut accuſer les opinions. C'eſt une mauvaiſe foy terrible s'il a lu Calvin & qu'il luy attribue des opinions qu'il n'enſeigne point, pour avoir lieu de l'accuſer d'avoir poſé des principes qui conduiſent droit à l'Atheïſme.

La ſeconde choſe que j'ay à dire ſur cette accuſation du Sieur Maimbourg, c'eſt que nous n'avons pas deſſein d'abandonner à ſes malignes conſequences ceux de nos Theologiens qui ſont, ou qui ont eſté *ſuperlapſaires*, c'eſt à dire qui croient que Dieu avant toute previſion de bonnes ou de mauvaiſes qualités dans les hommes a reſolu de manifeſter en eux ſa juſtice & ſa miſericorde. Car dans le raiſonnement qu'il fait contre eux, il poſe faux & conclut mal. Premierement donc il faut remarquer, que le Sieur Maimbourg propoſe leur opinion d'une maniere infidele & tout à fait fauſſe. Jamais perſonne n'a dit que *Dieu ait creé*

des

des hommes tout exprés pour le damner. C'est une consequence que l'on tire contre eux, mais c'est une consequence laquelle ils nient. Or il a esté dit & avoué mille fois, que c'est la derniere injustice que d'imputer à des gens comme leur opinion une consequence laquelle ils detestent. Le Jesuïte suppose que nos *superlapsaires* disent que le premier arrest de Dieu dans l'ordre des decrets de la providence, c'est celuicy : je veux creer des creatures raisonnables afin d'envoyer une partie de ces creatures en enfer, & recevoir les autres en Paradis. Or il est faux qu'aucun de nous s'explique ainsi. Ils disent que dans l'ordre des decrets de Dieu le premier est celûy par lequel il a arresté de faire des creatures pour sa gloire & pour la manifestation de ses vertus, entre lesquelles vertus les principales sont sa justice & sa misericorde. Ils adjoustent que Dieu n'ordonne jamais la damnation de personne sans avoir prevu ces crimes. Ils distinguent deux actes de reprobation l'un negatif & l'autre positif : la reprobation negative est celle par laquelle Dieu se determine à refuser la grace à certaines gens. Dieu dans l'hypothese de ces Theologiens, regardant les hommes *creables*, comme ils parlent, il les voit tous esgaux. & con-

conçoit que pour eſtre les objets de ſon amour & de ſa grace, ils ont beſoin de ſon ſecours, & que s'ils eſtoient tous abandonnés à eux meſmes par la foibleſſe qui eſt inſeparable de la creature, ils tomberoient tous dans le neant du peché. Là deſſus il ne les aſſigne point aux peines éternelles: ſeulement il prend la reſolution de les laiſſer tous tomber, & d'en relever quelques uns pour les faire les objets de ſa miſericorde, mais de laiſſer tomber les autres dans tout leur neant, en ne leur faiſant pas la grace de ſe relever. La reprobation poſitive, c'eſt celle par laquelle Dieu deſtine les hommes aux peines éternelles. Or cette reprobation poſitive dans leur hypotheſe, eſt tousjours precedée de la previſion des crimes & meſme de l'impenitence finale. Car jamais Dieu ne peut deſtiner des hommes à l'enfer que pour la manifeſtation de ſa juſtice : & afin qu.il puiſſe paroiſtre juſte dans cette diſpenſation, il faut qu'il ſuppoſe & qu'il regarde un homme comme criminel devant que de le condamner. De ces deux reprobations, la premiere qu'on appelle l'acte negatif precede à la verité, ſelon eux, le decret de creer & la previſion de la chute; mais la ſeconde, qui eſt proprement la damnation eſt precedée non

ſeu-

ſeulement, par le decret de la creation & par la prevision de la chute, mais par la prevision de tous les pechés actuels jusqu'à la mort. Et ainsi le Sieur Maimbourg ſuppoſe faux, en diſant que ſelon nous Dieu *ordonne la damnation avant que de prevoir les crimes*. Nous ne parlons pas ainſi. Au reſte quand le ſentiment que nous venons d'expliquer auroit de dangereuſes conſequences, cela ne devroit pas eſtre imputé à tout le corps, puiſqu'il eſt certain que des Theologiens Proteſtants, il y en a tres peu qui tiennent cette hypotheſe. Tous les Theologiens de France & ceux d'Angleterre ſont dans un autre ſentiment. Mais outre cela je dis qu'il conclut mal, & qu'il n'eſt rien de plus abſurde & de moins Theologien que la conſequence que le Sr. Maimbourg veut tirer de la doctrine de ces Theologiens. *C'eſt qu'elle détruit abſolument toute l'idée qu'on doit avoir de Dieu, & en ſuitte conduit tout droit à l'Atheiſme.* Il ne fut jamais rien dit de plus inconſideré. Prenons les choſes au pis. Si cette doctrine *détruit toute l'idée qu'on doit avoir de Dieu*, c'eſt parcequ'elle nous repreſente un Dieu cruel, injuſte, puniſſant & chaſtiant par des ſupplices éternels des creatures innocentes. Et c'eſt precisément ce que

veut

veut dire le Sieur Maimbourg que cela détruit l'idée de Dieu, parceque l'idée de Dieu renferme les attributs de la douceur, de la justice & de l'équité. Mais en conscience ce qui nous donne l'idée d'un Dieu severe, tyran, usant de ses droits avec une rigueur excessive, conduit-il les hommes à l'Atheisme ? Les opinions qui conduisent les hommes à l'Atheisme, ce sont celles qui anéantissent les operations de Dieu, qui disent que Dieu n'entre point dans les actions des creatures, qu'il n'est point le moteur de l'univers, que les creatures peuvent agir toute seules, que Dieu ne se mêle de rien ou de peu de choses, que sa science est bornée, qu'il ne sçait point les futurs contingents, qu'il n'a point d'empire sur les volontés, qu'il est luy mesme borné par certaines loix de la nature, *comme celle-cy, que de rien il ne se peut faire quelque chose*; & tel est le systeme des Sociniens, qui conduit effectivement à l'atheïsme, parcequ'il affoiblit l'idée de Dieu, & le rend semblable à la creature. Ces opinions, disje, conduisent à l'atheïsme parce qu'insensiblement on vient à se persuader que le monde qui se passe de Dieu en tant de choses, s'en peut passer en tout, & que tout se peut faire sans Dieu. Mais c'est une pensée folle

de

de dire qu'une hypothese conduit à l'Atheïsme, laquelle fait entrer Dieu en toutes choses, le fait estre la cause de tout, le pose comme l'unique but de toutes ses propres actions, & l'éleve au dessus de la creature jusqu'à en pouvoir disposer selon des regles qui paroissent mesme injustes au sens de la chair. Tant s'en faut quẽ cette opinion des *Superlapsaires* conduise à l'Atheïsme, qu'au contraire elle pose la divinité dans le plus haut degré de grandeur & d'élevation où elle peut estre conceüe. Car elle aneantit tellement la creature devant le Createur, que le Createur dans ce systeme n'est lié d'aucune espece de loix à l'esgard de la creature, mais il en peut disposer comme bon luy semble, & la peut faire servir à sa gloire par telle voye qu'il luy plaist sans qu'elle soit en droit de le contredire. Cette opinion est d'ailleurs pleine d'incommodités, je l'avouë, & elle a des duretés qu'il est difficile de digerer. C'est pourquoy l'hypothese de St. Augustin est sans doute preferable. Mais au moins on doit reconnoistre que ceux qui peuvent digerer les duretés de cette Theologie des *Superlapsaires*, se forment une idée de Dieu tres capable de les aneantir devant Dieu.

Il ne faut pas que le Sieur Maimbourg

bourg nous dise ici pour couvrir son ignorance, que tout ce qui nous donne une idée trompeuse de la divinité aneantit la divinité & conduit à l'Atheïsme: car cette pensée est tout à fait fausse. Et il peut y avoir telle opinion qui donnera des idées de la Divinité tout à fait outrées & qui ne se rapporteront point aux idées communes, qui pourtant ne conduiront pas à l'Atheïsme. Par exemple, il y a des Philosophes modernes qui disent que la matiere & les causes secondes n'ont aucune espece d'activité par elles mesmes, & que Dieu est le principe de tous les mouvemens non seulement comme cause *concourante*, comme on parle dans l'école, mais comme l'unique cause des actions des corps. On peut dire le semblable des esprits, qu'ils n'ont aucune espece d'activité en eux mesmes, car pourquoy les esprits auroient ils à cet esgard quelque avantage sur la matiere, puisqu'en qualité de creatures ils doivent estre dans une esgale dependance de Dieu? Selon cette Philosophie Dieu sera la cause prochaine de tout, aussi bien de toutes les modifications des esprits qui sont leurs pensées, que des modifications de la matiere. Cette opinion a de grandes difficultés quand il en faut faire application aux actions criminelles. Et si l'on en

croit

croit la plus part des hommes, elle donne une idée de Dieu qui est absolument incompatible avec sa sainteté. Supposons donc qu'elle soit fausse ; je soûtiens pourtant qu'en nous donnant une fausse Idée de la Divinité, tant s'en faut qu'elle conduise à l'Atheisme, qu'au contraire elle establit la necessité d'un Dieu plus qu'aucune autre Philosophie. En un mot il est certain que ceux là seuls conduisent à l'Atheisme qui affoiblissent l'idée de la Divinité, & qui diminuent la dependance de la creature. Tout cecy fait voir que nostre Historien est un pauvre Philosophe, un miserable Theologien pour un homme qui a presché quarante ans, & qu'il ne sçait ce qu'il dit quand il dit que la Theologie de nos *Superlapsaires* conduit à l'Atheïsme.

La troisiéme chose que je veux observer, c'est que le Sieur Maimbourg, qui ne sçait point du tout l'histoire des opinions, ne s'apperçoit pas que par cette cruelle censure qu'il fait tomber sur nos Theologiens, il imprime une flestrissure aux plus distingués Docteurs de son Eglise. Car enfin cette Theologie qui conduit à l'Atheisme est la Theologie de Scot, c'est celle de Thomas, au moins certainement c'est celle des plus celebres Thomistes. La predestination

destination selon que la conçoivent nos *Superlapsaires* conduit à l'Atheisme à ce que pretend Monsieur Maimbourg, parce qu'elle suppose que Dieu exclut de la vie éternelle, prive de la grace, & par consequence laisse aller du costé de l'enfer, des hommes qu'il considere encore comme innocens, puisqu'il ne les exclut pas du Paradis & de sa grace pour aucune prevision de leurs mauvaises œuvres, mais seulement par ce qu'il luy plaist. Ce qui, dit on, fait un Dieu cruel, injuste & tyran. Or le celebre Scot a conçu la predestination & la reprobation absolument de la mesme maniere. Il veut que dans le premier instant comme il parle, St. Pierre Apostre & le traistre Judas aient esté dans l'entendement de Dieu dans le mesme estat, & que dans ce premier *instant* Dieu avant toute prevision d'œuvres ait arresté de donner la gloire à Pierre, & n'ait rien fait du tout à l'esgard de Judas; *se habuit negativè*, comme il parle. Dans le second *instant* Dieu decreta de donner la grace à Pierre, & ne fit rien encore pour Judas qu'un acte purement negatif. Dans le troisiesme *instant* Dieu permit que Pierre se trouvast engagé dans la coulpe & dans la condamnation tant par le peché originel que par le peché actuel; & alors dans

In Sententias, lib. 1. *distinct.* 41.

dans le mesme instant il permit aussi que Judas tombast dans l'apostasie. Ne voila-t'il pas ce Dieu cruel, injuste & tyran qui en considerant Pierre & Judas comme innocens, accorde le Paradis & la grace à l'un, & les refuse à l'autre, non par aucune prevision de leur merite, mais seulement parce qu'il luy semble bon ? Les Thomistes ne sont pas d'accord entre eux touchant le sentiment de Thomas d'Aquin. Didacus Alvares soustient qu'il a fait l'homme pecheur, tombé, gisant dans le peché originel & dans la masse corrompuë, l'objet de la predestination, ce qui est l'hypothese la plus commune entre nous. Mais Ledesma, Rispolis, Dominicus Bannes, Estius & plusieurs autres soustiennent au contraire que, selon Thomas, Dieu a fait les premiers actes d'élection & de reprobation en considerant l'homme comme innocent & non encore engagé dans la revolte, & eux mesmes sont dans ce sentiment. Pour rendre cela plus sensible, il faut sçavoir que la mesme dispute qui est dans nostre escole sous les noms *d'objets de la reprobation & de l'élection*, est aussi dans l'Escole Romaine, sous les noms *de causes & d'effets de la reprobation & de l'élection*. Les Docteurs de l'école demandent quels sont les effects de

In Epitome libri de Auxiliis, l. 4. cap. 7.

de la predeſtination, les uns les eſtendent, les autres les reſtreignent ſelon la diverſité de leurs ſyſtemes : quoy qu'il en ſoit ce qui fait à noſtre but, c'eſt que ceux qu'on appelle nouveaux Thomiſtes mettent la creation des reprouvés entre les effects de la reprobation. C'eſt à dire que les hommes ſelon eux eſtoient reprouvés de Dieu devant qu'il euſt arreſté de les creer. Il eſt bon d'entendre parler là deſſus quelques uns d'eux. Voici ce que dit Eſtius : *Outre les choſes dont nous venons de parler, il y en a pluſieurs autres leſquelles ſelon les principes que nous avons eſtablis en parlant des effects de la predeſtination, peuvent eſtre miſes entre les effects de la reprobation. De ces effects les uns ſont éloignés, & les autres prochains, les uns ſont communs, & les autres particuliers, les uns enfin ſont indifferens en ſoy, mais ordonnés de Dieu pour la fin de la reprobation, & les autres ſont determinés à cette fin par eux meſmes. Et il n'eſt pas difficile de marquer les exemples de chacun d'eux ſur ce que nous avons desja dit cy devant. C'eſt pourquoy on ne peut nier que la creation meſme du reprouvé ne puiſſe eſtre appellée dans cette idée generale un effet de la reprobation. Car les reprouvés ſont crées pour la manifeſtation de la juſtice de Dieu par leur juſte condemnation, ſelon que nous* *Eſtius in Sententias, l. 1. diſt. 40. ſect. 10.*

definissions cy dessus l'effet de la reprobation. D'où il paroist aussi que la creation de ce chef des anges qui s'est revolté, a esté un effet, au moins éloigné de sa reprobation. Il faut dire la mesme chose des dons excellens tant de la nature que de la grace dont Dieu l'avoit enrichi. Car tout cela estoit ordonné pour la fin de la reprobation. Si quelqu'un des nostres avoit parlé aussi durement je ne pense pas qu'il y eust assés de foudres dans les cieux & assés de flammes dans les enfers pour punir son crime. Remarquez cela, je vous prie, *Que les reprouvés sont creés tout exprés pour la manifestation de la justice de Dieu par leur damnation.* Et mesme que les dons desquels Dieu avoit orné les Anges qui se sont revoltés, leur avoient esté donnés en veuë qu'ils en abuseroient, pour arriver à la fin à laquelle ils avoient esté destinés avant toute prevision d'œuvres ; c'est la damnation. Rispolis dit expressément que la haine de Dieu a deux actes, l'un negatif & l'autre positif : que l'acte negatif, *C'est quand Dieu n'aime point certaines gens pour leur donner la vie éternelle, voulant par un acte positif de sa volonté permettre qu'ils tombent dans le peché, & qu'ainsi on peut comprendre que Dieu mesme devant toute prevision de peché a eu de la haine pour certaines gens.* Voila

In statu controversiæ de præfinitionibus.

encore

encore nostre Dieu cruel qui reprouve les gens & les rejette de la vie éternelle non pour aucun peché qu'il ait prevu, mais parce qu'il luy plaist ainsi.

Pierre Ledesma parle encore en termes plus forts, & dit; *que Dieu chasse du Royaume certaines gens en predeterminant leur damnation devant toute prevision de leurs actions.* Dominicus Bannes prouve cette hypothese fort au long, fait voir que c'est celle de son St. Thomas, & l'adopte comme la plus seure & la plus veritable. Voila tout autant de gens qui selon le P. Maimbourg enseignent une Theologie horrible *& qui conduit à l'Atheisme.* Je croy qu'il nous abandonnera volontiers ces Theologiens, & qu'il en dira tout ce que nous voudrons, car Messieurs les Molinistes, dans les sentimens desquels il est si avant, n'aiment gueres plus les Thomistes que les Jansenistes, quoy qu'ils feignent d'y mettre de la difference. Mais si le Sieur Maimbourg veut bien regarder les Thomistes comme des fauteurs de l'Atheisme, il se trouvera beaucoup d'honnestes gens dans l'Eglise Romaine qui ne feront pas de cette humeur & qui feront leurs Apologie, & en mesme temps ils feront la nostre; car nos *Superlapsaires* ne disent rien que ce que ces Thomistes ont dit.

De grat. divin. auxil. quæst. unica, art. 17.

Domin. Bannes in 1. Thom. quæst. 23. art. 5.

A toût cecy le Sieur Maimbourg adjouste un grand article sur l'Eucharistie pour faire voir que la Theologie de Calvin là dessus, est une Theologie pitoyable. Il dit qu'il est proprement & dans le fonds vray sacramentaire, reduisant les Sacremens à de pures ombres & à des figures tout à fait vuides, comme ont fait Zuingle & Oecolampade. Mais que pour satisfaire son ambition & pour paroistre avoir dit quelque chose de nouveau, il dit des choses qui font pitié aux hommes de bon sens qui prenent la peine de le lire. *Car aprés avoir affecté de dire à frequentes reprises que le Sacrement n'est pas une simple figure sans effect, que ce n'est pas seulement de pensée, & par l'imagination ou une vive representation de la mort de Jesus Christ que nous prenons son corps; mais que c'est par la bouche spirituelle de la foy, qui a la vertu de nous donner fort reëllement ce sacré corps & de l'appliquer à nos ames pour le nourrir : Aprés, dis-je, avoir espuisé tout son esprit pour inventer de nouvelles expressions sur ce sujet, il se trouve qu'il ne dit rien que ce que disent ces sacramentaires tout simplement & sans façon, & qu'il se jette dans un embarras dont il est impossible qu'il se degage.* Cette difficulté a esté faite mille fois, & autant de fois on y a respondu. Puisque

que ces Messieurs se font un plaisir de redire, il faut que nous digerions le chagrin de la repetition. Le Sieur Maimbourg fait parler Calvin comme il luy plaist. Je ne sçay où il a lu dans Calvin que la manducation par laquelle nous recevons Jesus Christ dans l'Eucharistie, n'est pas seulement *une vive representation de la mort de Jesus Christ.* Car je croy qu'il est du sentiment de St. Augustin qui tient que nous mangeons la chair de Jesus Christ, en repassant dans nostre memoire la mort de nostre Seigneur Jesus Christ par une vive representation & une forte application qui se fait par la foy. Calvin dit simplement que nous sommes participants de la substance de Jesus Christ & que son corps nous est veritablement donné par la foy. Sur cela le Sr. Maimbourg fait cette reflexion. *Car enfin puisque d'autre part il ne laisse pas de soûtenir toûjours que Jesus Christ n'est qu'au ciel & qu'il n'a pas de place ailleurs, il s'ensuit manifestement qu'aprés tout la foy, quelque efficace qu'on luy donne, ne met pas reëllement le corps de Jesus Christ dans ceux qui reçoivent ce Sacrement.* Nous ne disons point aussi que la foy mette le corps de Jesus Christ dans ceux qui reçoivent le Sacrement, & cela n'est point necessaire pour estre faits partici-

pans de la ſubſtance du corps de Jeſus Chriſt. Un amy poſſede ſon amy & joüit des fruits de ſon amitié quoy qu'ils ſoient ſeparés l'un de l'autre, & ils ſe poſſedent mutuellement tels qu'ils ſont c'eſt à dire compoſés de corps & d'ame. Pour joüir reëllement d'un corps & d'une ame il n'eſt pas neceſſaire que cette ame ou ce corps ſoient localement preſents, il ſuffit que de ce corps ou de cette ame ſorte une influence qui aille juſques à la perſonne à laquelle on ſe veut communiquer. Le ſoleil ſe communique tres reëllement à tous les corps d'alentour, encore qu'il ne ſoit appliqué localement & immediatement qu'à ceux qui ſont tout prés de luy. Nous ſommes participans de la ſubſtance de Jeſus Chriſt & de ſa chair, parceque toute la vertu de cette chair, qui eſt le merite de ce qu'elle a ſouffert pour nous, eſt communiquée à nos ames. C'eſt une communion ſpirituelle, mais elle n'en eſt pas moins reëlle.

CHA-

CHAPITRE XX.

Reflexions sur l'accusation que fait le Sieur Maimbourg à Calvin d'avoit fait un squelete de Religion sans suc *&* *sans* onction, *en retranchant les ceremonies : que ces ceremonies ne sont point propres à élever la devotion comme on le pretend; que ce sont des voiles pour les hypocrites. Examen en destail de ces ceremonies si pleines de* suc *&* d'onction. *Des habits des Evesques, des Prestres & de leurs mysteres, des ceremonies de la Messe, du baptesme, de la consecration de l'eau benište, des Temples, de la Messe du Pape.*

PResentement il est temps de revenir à une chose importante que j'ay passée pour la reprendre, parceque j'ay cru que ce qu'on appelle la partie speculative d'une Religion, doit marcher devant ce qu'on appelle le culte, & les ceremonies, qui sont des affaires de Pratique. Au lieu qu'il avoit plû au Sieur Maimbourg de censurer l'exterieur de nostre Religion devant que de passer à l'interieur. Il dit donc que Calvin a pris sa Religion de ce Pierre Valdo Bourgeois de Lion dont nous avons déja parlé, & que sur ce modelle il a fait une Religion seche & déchar-

née. *De sorte que le Calvinisme formé de nouveau sur le modele des Vaudois, n'est* Liv. I. *qu'un squelette de Religion si j'ose m'exprimer ainsi, n'ayant ni suc, ni onction, ni ornement, ni rien qui sente & qui inspire la devotion, & qui entrant par les sens dans le fonds de l'ame l'attirent & l'élevent par les choses visibles au Dieu invisible, ainsi que luy mesme l'ordonne.* Si vous voulés entendre le Sieur Maimbourg s'expliquant encore plus amplement sur ce sujet, reprenés la periode precedente. *On ne peut douter que Calvin n'ait pris pour le fonds de sa doctrine celle des Vaudois, &c. En ce qu'il ne veut ni veneration, ni invocation des saints, ni chef visible de l'Eglise, ni Hierarchie, ni Evesques, ni Prestres, ni messes, ni festes, ni images, ni croix, ni benedictions, ni aucunes de ces sacrées ceremonies, dont l'ancienne Eglise s'est tousjours servie pour faire l'office divin avec bienseance, & cette sainte Majesté qui imprime dans l'ame de ceux qui les regardent avec un oeil un peu spirituel les sentimens d'une devotion tendre & respectueuse pour honnorer Dieu dans ses redoutables mysteres.* Tout cela signifie que nous avons grand tort d'avoir retranché le magnifique amas de ceremonies qui rendoit la Religion si pompeuse, & qui à ce que l'on pretend, est de si grand secours pour aider la de-

votion. Cela merite que nous y faſſions quelque reflexion, car il eſt vray que le vulgaire donne là dedans. Il faut donc voir quelles raiſons nous avons eües de faire de la Religion *un ſquelette* & de la dépouiller de ce grand exterieur.

Il eſt bon que l'on ſçache là deſſus avant toutes choſes que nous ne voudrions pas faire ſchiſme avec une Egliſe, ni meſme eſmouvoir de grands procés pour un petit nombre de ceremonies, qui n'eſtant pas de grand uſage ne ſont pas auſſi un grand tort à la Religion. C'eſt pourquoy nous ne pouvons pas nous empeſcher d'avoir du chagrin de voir au delà de la mer un grand nombre d'honneſtes gens & fort devots par un zele exceſſif pour la ſimplicité, faire divorce avec la Religion eſtablie par le Prince & par l'Eſtat, à cauſe de quelques ceremonies peu importantes dont ils ne veulent point ſouffrir l'uſage. Le ſchiſme eſt le plus grand de tous les maux ; quand il ſeroit vray que ces ceremonies feroient quelque mal, elles n'en ſçauroient faire autant que la ſeparation & la deſunion cauſent de ſcandale. Mais de plus je croy que ces ceremonies ſont innocentes & qu'on s'aheurte contre elles aſſés imprudemment. Ce n'eſt pas que nous ne trouvions auſſi à redire à

l'extrême rigueur de ceux qui ne veulent avoir aucun esgard à la foiblesse de leurs freres. Ce n'est point du tout là l'esprit de St. Paul qui veut que l'on s'accommode aux infirmes dans toutes les choses indifferentes, & aprés tout c'est une conduite bien dure de vouloir contraindre les gens à faire ce qu'ils croient en conscience ne pouvoir faire. Je veux que ce soit une conscience erronée, ils sont pourtant obligés de la suivre, & en ne la suivant pas ils pecheroient : mais en la suivant ils ne pechent point, parce qu'ils ne s'abstiennent par ordre de leur conscience que de ceremonies indifferentes. Mais ce n'est pas là tout à fait nôtre affaire pour le present.. Nous avons à respondre au P. Maimbourg qui nous fait un grand crime d'avoir rejetté toutes les ceremonies de son Eglise.

Premierement je voudrois bien sçavoir de quel droit on nous accuse d'avoir fait de la Religion *un squelette qui n'a ni suc ni onction*? C'est quelque chose que nostre Religion soit un squelette, puisqu'un squelette est un composé d'os & que les os sont la base du composé. C'est à dire qu'au moins nous avons retenu le fondement de la Religion. Mais avec tout cela un squelette est un affreux spectacle qui n'a quasi rien de l'hom-

l'homme, puiſque les chairs, les nerfs, les veines, les arteres, le ſang, les humeurs, & les eſprits ſont proprement ce qui fait le corps humain. De quel droit compare-t'on noſtre culte à des os abſolument decharnés, puiſque nous avons retenu les prieres, les cantiques, la celebration du ſacrement de l'Euchariſtie, celuy du Bapteſme, & l'explication des myſteres? N'y a-t'il rien là dedans qui puiſſe eſtre appellé la chair, les nerfs & le corps de la Religion? Un homme qui demeure parmi les infideles, qui habite dans le deſert, ou qui eſt renfermé dans une priſon entre les ennemis de la foi, ne pourra jouïr que d'un ſquelette de Religion par ce qu'il ne verra point d'Egliſes magnifiquement ornées, ni de preſtres veſtus d'une maniere bizarre, ni d'autels, ni d'images, ni de ſacrifices, & n'aura point de part aux ceremonies de l'Egliſe.

On pretend que ces ceremonies ſont propres à élever la devotion: *Elles impriment dans l'ame de ceux qui les regardent avec un oeil un peu ſpirituel les ſentimens d'une devotion tendre & reſpectueuſe pour honnorer Dieu dans ſes venerables myſteres.* Voila de grands mots: Et nous pretendons tout au contraire que ces ceremonies abbaiſſent l'ame,

qu'elles attachent le cœur à des choses sensibles & l'empeschent de s'élever aux choses intelligibles. Où sont ceux qui regardent les ceremonies *avec un oeil spirituel*? Le vulgaire qui est celuy qui s'y attache le plus ne fait aucune reflexion spirituelle là dessus, il les considere comme un grand spectacle qui luy donne une veneration purement mechanique & corporelle pour la Religion. Le grand esclat le surprend & le touche, il ne sçait pourquoy, il ne s'éleve point à Dieu, il repaist sa devotion de ce culte exterieur, son cerveau se remplit de ces grandes images creuses & vaines, & il croit s'estre assés bien acquitté de son devoir, s'il a assisté à ces ceremonies avec un air de reverence; mais il ne pense point à Dieu, ni à ses mysteres. On ne peut pas nier que la capacité de l'esprit de la plus part des hommes ne soit tres petite: si vous occupés cette capacité par un grand service externe & par un grand nombre de ceremonies, vous la remplissés de sorte qu'il n'y reste plus de lieu pour les idées de Dieu, de sa Majesté, de sa grandeur & de nostre neant. En effect l'experience nous fait voir cela, c'est que dans les religions où l'on affecte un si grand exterieur, il n'y a dans le fonds aucune solide connoissance de

Dieu

Dieu. Voyons de quelle maniere la pieté eſt nourrie dans l'Egliſe Romaine. Toute l'année ſe paſſe dans des devotions qui ſont uniquement pour les yeux, point pour les oreilles & encore moins pour le cœur. Ce ſont des Meſſes qui ſe chantent tous les dimanches & toutes les feſtes à voix baſſe, où à voix haute ſi vous voulez ; mais tout le peuple n'y entendant rien, il importe peu qu'on les chante intelligiblement en public ou dans un recoin d'Egliſe. Quelque pompeuſe & ſolennelle que ſoit une meſſe, elle n'eſt d'aucune édification, puis que le peuple n'eſt point inſtruit ni edifié par le ſens de ce qui s'y dit : ce ſont des veſpres, des matines & d'autres parties du ſervice divin, dans leſquelles le peuple voit des preſtres habillés d'une maniere qui n'attire plus ſon attention & ne l'éleve point à honnorer Dieu dans ſes venerables myſteres, parce qu'il y eſt accouſtumé. Il eſt vray que le peuple voit les preſtres faire diverſes ceremonies, les unes plus les autres moins éclatantes, ſelon les lieux & les temps où l'on eſt. Mais on ne l'inſtruit point par la parole de Dieu, l'on ne preſche que durant les advents & le careſme, c'eſt à dire environ deux mois de l'année. Encore cela ne ſe fait il que dans

les villes & dans les paroisses un peu considerables. Car toutes les Eglises de la campagne n'ont point de predicateurs & n'entendent jamais parler de Dieu & de ses mysteres de maniere à leur imprimer la veritable veneration qu'on doit avoir pour eux. On s'en repose absolument sur ces ceremonies, qui à ce que l'on dit, sont capables d'imprimer les sentimens *d'une devotion tendre & respectueuse*. Il est pourtant vray que des peuples ainsi nourris n'ont aucune veritable devotion.

Sur cela il est à remarquer que les paysans & les habitans de la campagne doivent estre beaucoup moins devots *& honnorer moins Dieu dans ses redoutables mysteres*, que les habitants des villes: car le service divin dans la plus part des villages & des bourgs se fait d'une maniere assés seche. Les Eglises dans les villes sont magnifiques, tapissées, enrichies de pompeuses images qui attirent les yeux du peuple; les autels y sont superbement parés de beaux tableaux, de grands vases & de grands chandeliers d'or & d'argent; on voit dans les voutes des luminaires, des lampes tousjours ardentes, la musique des enfants de chœur fait retentir ces voutes; les habits de ceux qui sont ce service sont riches & precieux. Il est impossible que

que tout cela n'inſpire les ſentimens *d'une devotion tendre & reſpectueuſe.* Mais la Religion des payſans eſt un *ſquelette de Religion* preſque auſſi ſec que celui des Calviniſtes. Les Egliſes des villages ne ſont gueres plus magnifiques que les Temples des Huguenots. La pauvreté des paroiſſiens eſt cauſe qu'on n'y voit point ou peu d'images, & pour tout ornement quelques petits cierges & un linge blanc ſur l'autel. Le preſtre vous expedie ſa meſſe fort promptement, les veſpres ſe chantent d'une maniere auſſi fort ſuccinte; Et voila tout ce dont on nourrit la pieté des Chreſtiens. Auſſi eſt il certain que dans l'Italie & dans l'Eſpagne particulierement, où toute la devotion ſe reduit à cet exterieur, les Chreſtiens n'y ſont gueres plus Chreſtiens que les Mores. Et ſans aller juſqu'au delà des monts, on pourroit trouver des lieux en France où pour toute Religion regne une ſotte & ignorante ſuperſtition. C'eſt une choſe de Notorieté publique, que dans les pays d'Inquiſition le peuple ne ſçait quaſi ce que c'eſt que Dieu, ils n'ont de devotion que pour un ſaint & pour une chapelle, où l'on dit qu'il ſe fait des miracles. Ceux qui ſçavent leur *credo* par cœur, n'en ſçavent pas le ſens, & n'ont pas meſme

les premiers elemens du Christianisme.

Il est certain aussi que le grand nombre de ceremonies est le voile de l'hypocrisie. Les hommes se cachent là dessous, comme Adam entre les feuilles des arbres du Paradis. Rien n'est difficile dans la devotion que l'élevation à Dieu & le destachement du monde & de soymesme. Pourvu que Dieu se veuille contenter de poupées, d'images, de genuflexions, d'ornemens d'autels, les hommes en donneront assés. Et en effet ils croyent que Dieu se doit contenter de cela, ils s'imaginent avoir bien fait ce qu'ils doivent, quand ils ont esté à la messe toutes les festes & tous les dimanches. Tout le monde sçait que c'est le caractere des faux devots que de donner excessivement dans les ceremonies. Les Pharisiens ausquels le Seigneur reproche si souvent leur hypocrisie estoient les autheurs & les zelés observateurs de ces ceremonies que le Seigneur Jesus Christ condamne comme opposées à l'esprit de la religion. Aujourd'huy ceux qu'on appelle *des mangeurs d'Images* sont souvent des scelerats qui sous l'apparence de cette fausse devotion imposent au public, & voilent par là une vie toute pleine de crimes. Il est constant que quand une religion est destituée

tuée de ces vains ornemens , l'hypocrisie y trouve beaucoup moins de retraitte. Dans une religion simple & qui ne consiste que dans des actes d'une solide pieté il faut estre devot ou se declarer impie. J'avoue qu'il n'y a pas de religion si seche où l'hypocrisie ne trouve quelque retraitte & quelque retranchement, parcequ'il n'y a pas de religion qui n'ait son exterieur ; mais on m'avouera aussi que moins une religion a de dehors, moins l'hypocrisie y peut trouver d'asyle. Il y a deux sortes d'hypocrites ; il y en a qu'on peut appeller hypocrites de bonne foy, parce qu'ils se trompent eux mesmes , plustost qu'ils n'essayent de tromper les autres; c'est à dire qu'ils se persuadent estre veritablement & solidement devots pendant qu'ils ne sont rien moins dans le fonds. Il y a d'autres hypocrites qui se connoissent bien & qui travaillent seulement à empescher que les autres ne les connoissent.Il peut y avoir de ces derniers hypocrites dans toutes sortes de religions, quoy qu'il soit vray qu'il y en a plus dans les religions qui sont composées d'un grand nombre de ceremonies. Mais pour les premiers hypocrites de bonne foy, ce sont ceux qui se trompent eux mesmes, à peine peut il y en avoir dans la religion que le Sieur Maimbourg appelle

appelle un ſquelette, parce qu'on ne peut qu'avec tres grande peine ſe tromper ſoy meſme, ni ſe perſuader eſtre vray devot quand on ne pratique que tres peu de ceremonies au dehors & qu'on n'a pas les veritables mouvemens de la pieté au dedans. Au lieu que quand une religion eſt compoſée d'un grand nombre de dévoirs externes, il n'eſt rien ſi aiſé à un homme que de ſe perſuader qu'il eſt fort bon religieux, quand il a rempli tous ces dévoirs externes.

Mais Monſieur, je ſuis d'avis que nous penetrions un peu dans le détail de *ces ceremonies ſacrées dont l'Egliſe ancienne s'eſt touſiours ſervie & qui ſont propres à faire honnorer Dieu dans ſes veritables Myſteres*; & nous verrons quel eſt le *ſuc* & *l'onction* qui y eſt & qui ſe reſpand de là pour nourrir les ames des fideles. Je laiſſe les images & l'invocation des Saints, que le Sieur Maimbourg met expreſſément au nombre de ces ceremonies ſi pieuſes, parce que cela nous engageroit en des controverſes où je ne veux pas entrer. Ces ceremonies ſont, ou dans les ordres des Miniſtres ſacrés, ou dans les habits & ornemens de ces Miniſtres des autels, ou dans leurs actions & dans les parties du ſervice divin. Les miniſtres ordinaires des choſes ſaintes ſont les Arche-

Archevesques, les Evesques & les Prestres, ausquels servent les Diacres, Sousdiacres, Chantres, Acolythes, Portiers, Exorcistes. Les habits de ces ministres des autels sont de diverses sortes & ont tous quelque singularité, mais sur tout on y attache des mysteres, afin d'élever les esprits des choses visibles aux invisibles. Par exemple l'Evesque qui doit celebrer, *doit despouiller ses habits ordinaires & en prendre de sacrés, pour faire ressouvenir qu'on doit despouiller les habitudes du monde, revestir de nouvelles* qualités quand on veut approcher de Dieu. Il prend des *sandales, afin de se souvenir de l'incarnation.* Il revest *l'amit, afin de regler ses pensées & gouverner sa langue, afin que son cœur devienne net & qu'il reçoive un esprit droit & renouvelé. Il se vest de ce qu'on appelle l'aube qui luy doit descendre jusqu'aux talons, afin de perseverer dans la pureté de la chair: il se ceint de la ceinture pour refrener les assauts de la luxure; le cinquiesme habit c'est l'estole qu'il porte en signe d'obeissance: la sixiesme piece c'est la tunique de bleu celeste pour embleme d'une conduitte celeste. Sur tout cela il met le septiesme habit c'est la Dalmatique, qui signifie la sainte religion & la mortification de la chair. En huitiesme lieu il prend les gans pour éloigner la vaine gloire. Le neuviesme ornement episcopal,* c'est

Rationale Duranti, lib. 3. cap. 1.

Durantus, ibidem.

c'est l'anneau qu'il prend en signe qu'il espouse son eglise ; le dixiesme est appellé casula, autrement appellée la Planete, qui signifie la charité ; l'onziesme c'est le mouchoir pour essuier tous les pechés qu'il peut commettre par fragilité, ou par ignorance ; le douziesme, c'est le pallium qu'il prend sur ses espaules pour montrer qu'il est imitateur de Jesus Christ, lequel a chargé sur luy nos langueurs ; le treiziesme c'est la mitre qui luy fait ressouvenir qu'il doit agir en sorte qu'il merite la couronne eternelle ; le quatorziesme c'est le baston & la crosse qui dessigne l'authorité de la puissance & de la doctrine ; & apres tout cela il marche sur de beaux tapis de Turquie pour apprendre à mespriser les choses terrestres & à tendre aux choses celestes. Ces mesmes habits luy servent aussi d'armes pour combattre les puissances contraires. *Ses sandales luy servent de bottes afin qu'aucune poudre ou tache des affections terrestres ne s'attache à luy, l'amit couvre sa teste comme un casque, l'aube luy tient lieu d'une cuirasse qui luy couvre tout le corps, la ceinture est son arc, sa sousceinture est la trousse où sont les fleches, l'estole est la halebarde qu'il darde contre les ennemis, le manipule qu'il tient en main luy sert de massue, la casule le couvre comme un bouclier, & sa main est armée du livre comme d'un espée.*

le mesme au mesme lieu.

Aprés cela, Monsieur, peut on nier que

ces *habits sacrés n'impriment dans l'ame une tendre & respectueuse devotion?* Il n'y a pas de prestre si corrompu & si gasté qui ne soit incontinent purifié là dessous. Et le peuple qui voit tout cela y trouve des degrés qui l'élevent à la contemplation des plus hauts mysteres. Mais je voudrois une chose; c'est qu'il y eût des inscriptions sur tous ces habits, car le peuple ne sçait rien de tout cela, & le prestre mesme qui revest ces habits mystiques, n'y fait aucune reflexion, car il n'a jamais lu Durant ni ces autres autheurs qui ont escrit des mysteres. De sorte que la bonne intention des devots instituteurs de ces mysterieux ornemens demeure sans effect; le *suc & la divine onction* demeure renfermée dans ces divins habits sans passer jusqu'aux fideles à cause de l'ignorance des peuples.

Les mysteres ne sont pas dans les habits en general seulement, mais dans un seul habit il y a plusieurs mysteres; car la forme, la figure, la composition & toutes les parties en sont mysterieuses. Par exemple *les sandales Episcopales sont doubleés d'un cuir blanc au dedans, c'est parce qu'il faut que la conscience de l'Evesque & son intention soient pures & blanches: mais elles sont noires par dehors, c'est parce que la vie des predicateurs* Durantus ubi supra cap. 8.

dicateurs paroiſt aux gens du ſiecle exterieurement noire & meſpriſable. Durant conte quatre couleurs dans leſquelles on celebre les ſaints myſteres, le blanc, le rouge, le noir, & le vert; il y adjouſte meſme le violet. Le blanc c'eſt pour les feſtes des ſaints martyrs à cauſe de la pureté de leur innocence, & dans les feſtes des Anges à cauſe de leur brillant & de leur eſclat. Le rouge eſt pour la ſolenniſation du martyre des ſaints; & auſſi pour la feſte de la ſainte croix en laquelle Jeſus Chriſt eſt mort, à cauſe qu'il a eſté dit par le Prophete Eſaye, *Pourquoy y a-t'il du rouge en ton veſtement?* La couleur noire eſt pour le jour de la paſſion, pour les jours d'affliction & de jeuſne, on s'en ſert dans les rogations & dans les meſſes pour les defunts, en ſigne de deuil. Enfin le verd eſt pour les jours ordinaires, parceque le verd tient le milieu entre le blanc & le noir. . On ſe ſert auſſi du violet dans tous les jours où il eſt permis d'officier en noir. Le Preſtre ou l'Eveſque reveſtu de ces ornements pleins de myſteres celebre la meſſe avec une grande multitude de ceremonies dont le deſtail ſeroit trop long à faire; la Meſſe elle meſme ſe diviſe en diverſes parties qui s'appellent l'introït, la confeſſion,

Dur. Lib. 3. cap. 18.

le

le graduel, le trait, l'offertoire, la ſecrete ou le canon de la Meſſe. Ces parties ſont compoſées de paroles qui ſe chantent tout haut ou qui ſe murmurent tout bas, mais le tout en langue Latine. On lit quelques prieres qui s'appellent des collectes, & quelques chapitres de l'Eſcriture, cela ſeroit bon ſi le peuple l'entendoit. On prie Dieu par les merites de la Vierge & de tous les Saints d'avoir l'offrande agreable; on fait des aſperſions d'eau benite, on ſe tourne vers le peuple pour le benir, on fait divers encenſemens, & quantité de ſignes de croix; on éleve le Sacrement conſacré & on l'adore: on partage l'hoſtie en diverſes pieces que l'on met ſur le corporal; le Preſtre en mange une partie & garde l'autre. Le Preſtre fait diverſes inclinations tantoſt du coſté gauche & tantoſt du coſté droit; il baiſe l'autel, aprés tout cela & pluſieurs autres actions, enfin vient *l'ite miſſa eſt*. Un homme qui n'eſt pas accouſtumé à ces ſpectacles n'y comprend rien & ne peut deviner ce que peut ſignifier un mélange ſi eſtrange de ceremonies. Et ceux qui les voient tous les jours n'y comprenent pas d'avantage & n'y font aucune attention, parce qu'ils y ſont accouſtumés; l'eſprit & l'intelligence n'y font rien, mais la devotion

&

& l'intention font tout. L'autre Sacrement qui eſt celuy du bapteſme, ne ſe celebre pas tout à fait avec tant de pompe, mais cependant il y a beaucoup de belles ceremonies. A l'eau on adjouſte le ſel, le chreſme & l'huile. On exorciſe non ſeulement le Demon, mais l'eau, le ſel & l'huile : on fait des ſignes de croix ſur le front, ſur l'eſtomach, ſur les yeux, ſur les oreilles. Le Preſtre ſouffle à diverſes fois ſur celuy qui doit recevoir le bapteſme pour faire ſortir le Diable, & pour introduire le Saint Eſprit en ſa place ; le Preſtre touche avec ſa ſalive les oreilles & les narines aprés avoir derechef repeté les exorciſmes ; en ſuitte on frotte l'eſtomach & les eſpaules d'une huile conſacrée en diſant, *Je t'oins de l'huile de ſalut en Jeſus Chriſt noſtre Seigneur pour la vie éternelle.* On met ſur la teſte de celuy qui eſt baptiſé un linge blanc; ſi c'eſt un adulte on le reveſt meſme tout entier d'un habit blanc ; on luy donne dans la main droite une lampe ardente, en adjouſtant à ces actions des paroles qui expliquent le myſtere. Aprés tout cela on oint le baptiſé du chreſme des Catechumenes. Les ceremonies des autres Sacremens ne ſont pas moins longues ; mais il faudroit copier les Meſſels & les rituels ſi l'on vouloit tout dire.

On

On ne peut pas nier que dans tout cela il n'y ait bien *du ſuc* & *de l'onction*, car l'huile & le chreſme viennent quaſi par tout & n'y ſont point eſpargnés. Mais je ne ſçay ſi c'eſt de cette onction dont parle St. Jehan, quand il dit, *Vous avés receu l'onction de la part du Saint.* Car l'onction de la grace ordinairement ne ſe reſpand que ſur les ceremonies qui ſont de l'inſtitution divine. Il n'eſt rien de plus pompeux que les ceremonies des ſepultures, mais parce qu'elles ſont expoſées aux yeux de tout le monde, ce n'eſt pas la peine de les eſtaler icy : je m'imagine que le P. Maimbourg trouve que nos morts ſont fort mal édifiés de ce que nous les enterrons avec tant de ſilence & tant d'humilité. Je ſuis perſuadé auſſi qu'il trouve beaucoup *de ſuc* & beaucoup *d'onction* dans ces magnifiques conſecrations. Par exemple, celle de l'eau benite, à laquelle on attribuë la vertu de chaſſer les eſprits malins, d'effacer les pechés, de purifier les maiſons, les lits, les tombeaux, les pierres & les habits. Telle eſt encore la dedicace & la conſecration des Temples : dans laquelle le Prelat fait trois fois le tour de l'Egliſe qui doit eſtre conſacrée, pour repreſenter les trois voyages de Jeſus Chriſt ; le premier du ciel en la terre, le ſecond de la

terre au lymbe, le troisiéme du lymbe au ciel; ou le triple estat de l'Eglise, dans le mariage, dans le veuvage & dans le celibat. On met dehors de l'Eglise tout le monde excepté un Diacre: l'Evesque devant la porte fait l'eau benite avec le sel. On allume au dedans douze flambeaux qui sont les Symboles des douze Apostres, & l'on peint douze croix sur les murailles pour imprimer de la terreur aux demons, afin que s'ils sont dans l'Eglise, ils en sortent, ou s'ils sont dehors qu'ils n'osent entrer dedans. L'Evesque avec la procession tournant au tour de l'Eglise, avec une branche d'hyssope fait aspersion de l'eau benite sur les murailles par dehors, & à chaque tour il vient fraper à la porte de l'Eglise avec sa crosse épiscopale, & dit, *Levés vos testes grands portaux*, &c. & le Diacre qui est dedans respond, *Qui est le Roy de gloire?* Et cela signifie, *Je vous supplie, princes, demons ou hommes, tollite, ostés, enlevés les portes, c'est à dire ostés vos ignorances de vos cœurs*. Et le Diacre qui est dedans respondant, *Qui est le Roy de gloire, fait connoistre l'ignorance du peuple qui ne sçait pas quel est celuy qui doit entrer*. Le Prelat respond au Diacre, *C'est le Dieu fort, c'est le Roy de gloire*. Quand on a frapé trois fois & crié trois fois en signe de la triple

Durant, lib. 1. cap. 10.

triple puissance de Jesus Christ dans le ciel, sur la terre & dans l'enfer, la porte s'ouvre enfin, & le Prelat entre avec quelques Prestres & laisse le peuple dehors; il dit en entrant *paix soit à cette maison*; & fait chanter les Litanies. Ensuitte on seme le pavé de sable & de cendre, on escrit dessus en forme de croix toutes les lettres de l'alphabet Grec & de l'alphabet Latin; mais point de l'alphabet Hebreu, parceque la nation des Juifs a esté rejettée. Aprés on fait une nouvelle consecration d'eau benite, où l'on mêle du sel, de la cendre & du vin, & l'on en fait aspersion sur l'autel; puis aprés on oint avec du chresme les douze croix qui sont peintes sur les murailles. Et tout cela se fait avec un grand concours de peuple & une grande admiration des spectateurs. Le Pere Maimbourg croit qu'il y a là dedans un *suc* & une *onction* inconcevable. Mais voyés comme les jugemens des hommes sont differens. Car il y a des Protestans qui ont dit de bonne foy & en estant bien persuadés que cela sentoit les mysteres de cette science, qui pretend attirer, enchaisner & délier les esprits par des figures, des cercles, des mots prononcés avec certaines repetitions & en certain ordre: cela est outré. D'autres moins cha-

grins ont dit que c'estoient des pompes fort semblables à celles des theatres, & que cela divertissoit l'esprit, mais que cela gastoit le cœur & l'attachoit à la terre & à des choses terrestres. Je ne doute pas non plus que le Sieur Maimbourg dans le mesme esprit ne trouve le baptesme de cloches tres *onctueux*, & tres *succulent*. Il se fait avec l'eau, le sel & l'huile comme le baptesme des hommes, mais avec bien plus de pompe & de ceremonies. Tout cela est magnifique, mais ce n'est rien en comparaison de la Messe Papale, lors que le Pape celebre la veille de Noël *in pontificalibus*, l'Empereur luy porte la queüe s'il est à Rome, douze Princes portent le dais. Si vous voulez voir toute cette pompe bien descrite, vous la pouvés lire dans le livre intitulé, *Ceremoniarum Ecclesiæ Romanæ libri tres*. Il est vray qu'il faut avoir esté de bien mauvaise humeur pour avoir retranché ce magnifique appareil qui fait tant d'honneur à l'Eglise. Et je commence à gouster que le Sieur Maimbourg a raison de dire que nostre *Calvin a fabriqué une Religion toute seche & toute conforme à son temperament*. Car nous avons confessé que le bon homme estoit naturellement chagrin, de telles gens ne se plaisent pas ordinairement aux spectacles. Ils

affectent

affectent en tout une austerité excessive, & veulent que la secheresse regne jusque dans leur devotion.

CHAPITRE XXI.

Trois nouvelles raisons contre l'usage de ces ceremonies, si succulentes, & si onctueuses de l'Eglise Romaine. I. Qu'elles ont esté inconnuës à l'ancienne Eglise. II. Qu'elles sont venuës du Paganisme. Parallelle de diverses ceremonies Payennes avec celles de l'Eglise Romaine. III. Que ces ceremonies sont entierement opposées à l'esprit de la Religion Chrêtienne.

NOus avons encore deux ou trois grands prejugés contre ces ceremonies. Le premier c'est que nous ne sçaurions trouver dans l'Histoire de l'Eglise, que les premiers Chrêtiens aient eu un culte aussi composé. Il est vray que le P. Maimbourg nous dit; *Que l'Eglise ancienne s'est toûjours servie de ces ceremonies pour faire l'office divin avec bienseance, & cette sainte majesté qui imprime dans l'ame les sentimens d'une devotion tendre.* Mais s'il estoit bien conseillé il ne parleroit jamais de l'antiquité, car il n'en dit rien qui ne produise son ignorance. Je voudrois

bien qu'il me trouvast dans les livres des premiers siecles de l'Eglise les eaux benites ; les exorcismes du sel, de l'huile & de l'eau, les parties de la Messe, l'introït, le graduel, l'offertoire, le cânon : qu'il lise un peu ce que Justin Martyr dans son Apologie pour les Chrestiens, & Tertullien dans son Apologetique disent pour justifier leur culte ; & il verra qu'il estoit alors dans une parfaite simplicité. Joseph Visconti Milanois, qui a escrit un gros livre des ceremonies du baptesme, avouë de bonne foy que dans le commencement de la Religion Chrestienne on n'y faisoit pas tant de façon & qu'on baptisoit dans les fleuves & dans les fontaines sans ceremonies : *Il est constant & tout le monde le confesse*, dit il, *qu'aux premiers temps quand la republique Chrestienne estoit encore informe & dans ses commencemens, il n'y avoit pas encore de Baptistere. Mais les fondateurs de nostre foy administroient le baptesme dans les fleuves, dans les fontaines, dans les chemins & dans les prisons.* Cet estat de l'Eglise qu'il appelle informe est selon nous, l'estat de sa perfection ; c'est pourquoy nous nous en tenons à ce qu'elle faisoit alors. Est-il possible qu'on puisse imaginer que nostre Seigneur ait pratiqué aucune des ceremonies de la Messe dans l'institu-

Lib. 1. cap. 4.

tion

tion de l'Eucharistie. Il prit du pain, il le benit, il le rompit, il le donna à ses disciples en leur disant prenés, mangés cecy est mon corps, il en fit de même de la coupe, & voila en quoy se consomma toute l'action. Ou les Evangelistes & les Apostres sont des prevaricateurs, qui nous ont deguisé ce qui se fit dans cette celebre institution; ou il est certain qu'il n'y avoit rien de plus simple. Qui peut nier aussi que les Apostres ne l'ayent celebré avec la derniere simplicité? Ils alloient de maison en maison rompans le pain; on ne portoit point aprés eux un appareil d'habits mystiques, on n'élevoit point d'autels, il n'y avoit ni cierges, ni encensemens, ni oblations, ni élevations, ni aspersions d'eaux benites, ni inclinations, ni baisers de l'autel, ni rien de semblable. Il faut avoir renoncé à toute pudeur pour ne le pas avouër. Les liturgies qui portent les noms de St. Jaques & de St. Marc sont des pieces d'une supposition si évidente, qu'aujourd'huy aucun autheur habile ne les ose soustenir; si elles estoient anciennes, elles feroient le procés à l'Eglise Romaine, & prouveroient la nouveauté de ses ceremonies, car elles ne ressemblent quasi en rien aux liturgies nouvelles. On peut marquer la naissance de ces cere-

monies presque les unes aprés les autres. Ces Messieurs les font bien plus anciennes qu'elles ne sont : mais avec tout cela, s'ils ne sçauroient empescher reconnoistre qu'elles sont bien plus nouvelles que les Apostres. Platine attribue à Alexandre I. Evesque de Rome, environ l'an 120. de nostre Seigneur, l'institution de l'eau benite. Et en effet on trouve dans le decret de Gratien un canon qu'on luy attribue, qui dit, *Nous benissons l'eau salée pour en faire aspersion sur les peuples, afin que tous ceux qui recevront l'aspersion, soient sanctifiés & purifiés, ce que nous ordonnons à tous les Prestres de faire.* C'est une ridicule superstition, indigne d'un siecle si saint; cette eau lustrale n'est entrée dans l'Eglise que plusieurs siecles depuis. Quand le baptesme commença à se charger de ceremonies inutiles, ce n'estoient pas celles d'aujourd'huy, on n'y employoit ni le sel, ni la salive, on n'exorcisoit point l'eau & les autres creatures de Dieu. On donnoit à manger du laict & du miel aux nouveaux baptisés, *Melle & lacte infantabant*, comme parle Tertullien, ce qui ne se fait plus. Cet ancien nous avoüe que les ceremonies qui s'estoient glissées de son temps dans l'Eglise ne venoient pas des Apostres & avoient esté establies sans l'authorité de l'Escri-

De consecrat. dist. 3.

De corona militis.

l'Escriture sainte. Le sçavant Rigault dans ses observations sur la 59. Epistre de St. Cyprien, aprés avoir dit que les Apostres avoient administré le baptesme dans une grande simplicité, & que les Chrestiens des aages suivants y avoient adjousté plusieurs choses, il adjouste : *Or nous ne lisons pas que cela ait esté commandé par le Seigneur ou par les Apostres. Mais peu de temps aprés la mort des Apostres, les Chrestiens par facilité retinrent beaucoup de Ceremonies Judaïques qui n'estoient pas encore abolies.* Enfin il ne faut que lire les diverses liturgies qui se lisent sous le nom de St. Pierre, de St. Marc & de St. Jaques, & celles qui sont dans les constitutions des Apostres attribuées à St. Clement, & dans les œuvres du faux Denis Areopagite, pour estre convaincu que ces ceremonies se sont enflées de temps en temps comme un fleuve qui sort d'une mediocre source & qui devient grand par les tributs que luy apportent les torrents & les ruisseaux des lieux où il porte son cours.

Cela estant posé, que les Apostres n'ont pas institué ces ceremonies, ne faut-il pas avouer que tout ce qu'on dit en leur faveur tombe absolument. Elles sont pleines de *suc* & *d'onction*, à ce que l'on dit. Les Apostres ne sçavoient-ils

pas les moyens de faire decouler l'onction sur les fideles, & faloit-il que les siecles à venir apprissent à l'Eglise quelque chose là dessus que les Apostres n'avoient pas sceu? *Elles impriment dans l'ame de ceux qui les regardent avec un oeuil un peu spirituel, les sentimens d'une devotion tendre & respectueuse.* Nôtre Seigneur Jesus Christ ne sçavoit rien de tout cela, car apparemment il n'eust pas oublié d'en dire quelque mot. C'est un grand malheur pour l'Eglise quand les hommes viennent à se persuader qu'ils sont plus sages que Dieu, & quand ils prenent la liberté d'adjouster à ses commandemens & à ce qu'il a institué. C'est la source d'où sont sorties ces *impuretés* qui ont abysmé le Christianisme & qui l'ont perdu. Voila Monsieur, l'un de nos prejugés contre ces ceremonies. En voicy encore un autre plus grand.

Non seulement ces ceremonies ne viennent pas de bon lieu, mais elles sont descendües d'une source tout à fait impure. Ces Messieurs se faschent quand nous leur disons que ce sont des ceremonies Judaïques. Je trouve qu'ils devroient nous tenir conte de cette accusation. C'est faire beaucoup d'honneur à leur culte que de dire qu'il est imité de celuy que Dieu avoit autrefois donné

à son.

à ſon peuple. S'ils continuent à ſe faſcher de cela nous leurs dirons franchement que leurs ceremonies viennent du Paganiſme, & je le croy ainſi : le Judaiſme eſtoit mort & la Synagogue avoit eſté enſevelie avec honneur, avant que ces ceremonies entraſſent dans l'Egliſe, & le Paganiſme eſtoit encore vivant : il y a bien plus de vray-ſemblance à faire venir ces ceremonies du Paganiſme qui eſtoit vivant, que du Judaiſme qui eſtoit mort, il y avoit ſi longtemps. De plus on ne peut nier que l'Egliſe n'ait adopté par complaiſance ces ceremonies, ſous leſquelles enfin elle s'eſt enſevelie. Pour plaire aux eſtrangers qui ne pouvoient gouſter la ſimplicité de la Religion Chreſtienne, & qui ne s'en accommodoient pas, elle voulut ſe rendre pompeuſe, & pour cela elle enfla ſon culte de toutes les ceremonies qu'elle crut innocentes. Or il eſt beaucoup plus vrayſemblable qu'elle eut cette complaiſance pour le Paganiſme, qui pour un temps luy donna des Empereurs, des Magiſtrats & des maiſtres, qui depuis que les Empereurs furent Chreſtiens luy donna encore des Conſuls, des Gouverneurs de provinces, des Juges, & qui contenoit encore des millions d'hommes; il eſt dis-je plus vrayſemblable que l'Egliſe

ait eu la complaisance d'enfler son culte en faveur des Payens, qu'en faveur des Juifs, qui estoit un peuple méprisé de toute la terre, & pour lequel les Chrestiens n'ont jamais eu aucun esgard. Or si les Chrestiens ont alteré leur culte en faveur des Payens, il est apparent qu'ils ont adopté des ceremonies Payennes & non pas Juives. Il est vray qu'il y a diverses ceremonies dans l'Eglise Romaine qui semblent luy estre communes avec l'Eglise Judaïque: comme les autels, les sacrifices, les lampes ardentes, les habits mysterieux de ses Prestres. Mais tout cela s'est trouvé dans le Paganisme comme dans le Judaisme. Et comme le Paganisme estoit plus prés de l'Eglise Chrestienne, c'est assurément de là qu'elle a pris tous ces beaux ornemens si pleins de *suc* & *d'onction*.

Au reste Monsieur, si l'on vouloit pousser & prouver le parallelle, nous aurions icy de quoy faire un livre. Car il n'y a point d'original dans le Paganisme dont il n'y ait des copies dans la Religion Romaine. Donnons en au moins quelques eschantillons. Il n'y a rien, par exemple, si semblable à *l'Apotheose* des anciens payens que la canonization d'aujourd'huy. En ce temps là on avoit beau estre heros,

ros, grand, celebre, digne d'eſtre placé entre les Dieux, il faloit auparavant que le Senat y paſſaſt, ſans quoy un Dieu demeuroit ſans temples, ſans autels & ſans adorateurs. Le Pape & ſon Conſiſtoire n'ont fait que changer de nom ſans changer de lieu. C'eſt à Rome que ſe font les canonizations, auſſi bien qu'autrefois on y faiſoit les *apotheoſes*. Un homme a beau eſtre ſaint, fuſt-il tout proche du premier des Seraphins, il ne ſera pourtant point ſervi ni invoqué, il n'aura ni temple, ni autels, ni adorateurs, s'il n'a de la faveur en cour de Rome, & bien de l'argent pour acheter une place dans le calendrier. Mais quand cela eſt fait, en vertu de la canonization, tout le monde eſt obligé de croire qu'un tel eſt dans les cieux, on le peut invoquer publiquement, on celebre l'office & le ſacrifice de la meſſe en ſon honneur, on luy conſacre des jours de feſtes, on venere & on ſert ſes images, on adore ſes reliques, on y va en pelerinage. L'on ne ſçauroit s'empeſcher de fremir encore aujourd'huy, en penſant que ces pauvres payens abuſez ſur la foy de leur Senat, adoroient des miſerables qui eſtoient brulés dans les enfers avec les demons. Je vous aſſure que la meſme horreur nous doit ſaiſir au ſu-

jet des canonisations qui se font à present : car les cautions de la cour de Rome & du tribunal du Pape qui prononce un homme digne d'estre invoqué, & qui le place dans le Paradis, ne sont point si sures qu'un ignorant n'y puisse estre trompé. Il y a un certain vieux mot, qui court à Rome mesme, & qu'on attribue à un Pape Gregoire, qui dit, *Multorum corpora venerantur in terris, quorum animæ cruciantur in inferis.* Il y en a beaucoup dont on venere les corps icy bas, dont les ames brulent dans les enfers. Bellarmin & quelques autres s'inscrivent en faux contre ce bon mot, & disent que le Pape ne peut errer dans la canonization. Mais si nous en croyons Bodin, le Cardinal Bessarion ne s'y fioit pas trop. *En voyant qu'on canonisoit à Rome par une impertinente apotheose des gens dont il avoit connu la vie fort opposée à celle des saints, il disoit que le passé luy faisoit fort douter du present*, c'est à dire qu'il avoit bien peur que la plus part de ses saints ne fussent damnés. Je vous assure Monsieur, que ceux qui se fient sur l'intercession de ces nouveaux saints pourront se trouver quelque jour bien attrapés, car ils croiront avoir eu de bons avocats en paradis, & le temps leur apprendra que personne n'aura parlé

Method. Hist. lib. 1

pour

pour eux, parce que leurs avocats étoient dans les enfers. Auquel cas ils seront fort en danger de perdre leur procés, car le bon droit s'il n'est soustenu souvent ne sert de rien.

Si la canonization est tres semblable à l'apotheose, les saints & les patrons d'aujourd'huy ressemblent si fort aux Penates & aux Dieux tutelaires des anciens que rien plus. Franchement on n'a fait que changer de statue en conservant la mesme niche. On a mis à bas Æsculape le Dieu des Medecins pour y placer St. Luc: Lucine pour mettre en sa place sainte Marguerite. Si l'on ne craignoit de mettre des saletés devant les yeux des personnes chastes, on pourroit ressusciter quelques vieilles Histoires, qui feroient voir que le Priape & le Dieu Mutinus ont aussi eu leurs successeurs. Il y a du plaisir à lire dans St. Augustin ce grand Catalogue de Dieux & de Deesses que le Paganisme avoit establis sur toutes les choses de ce monde. La seule porte de la maison avoit trois dieux tutelaires, *Forculus* pour la porte, la deesse *Cardea* pour les gons; & le Dieu *Limentinus* pour le seuil. Les bleds en avoient treize, depuis qu'ils estoient jettés en terre jusques à la moisson, chacun de ces Dieux n'estoit gueres plus de

Aug. civit. Dei, lib. 4. & 6.

de quinze jours en quartier, car ils se succedoient les uns aux autres. L'un conservoit la semence en terre, c'estoit la Deesse *Seja*, l'autre la faisoit germer, c'éstoit *Proserpine* : un autre presidoit pendant que les bleds estoient en herbe, c'estoit la Deesse *Volutin*. Aprés cela le Dieu *Nodotus* les prenoit en sa protection quand ils commençoient à monter en espi. La Deesse *Patelena* les relevoit, quand l'espi commenceoit à paroistre, la Deesse ou le Dieu *Rubigo* avoit le soin de les conserver de la Rouille, *Flora* les faisoit fleurir, *Lacturtia* les conservoit en lait, *Matuta* les meurissoit, & *Rumina* les moissonnoit & les mettoit à couvert. Les gens las & fatigués avoient une Deesse qui leur estoit particuliere, elle s'appelloit *Fessonia*. Quand on estoit debout, on estoit sous la protection d'une autre divinité que quand on estoit assis, c'estoit la Deesse *Statilina*. Mais je ne sçay avec tout cela, si les anciens Romains estoient aussi exacts que les modernes, car je n'ay point lu que dans l'ancienne Rome les cordonniers & les forgerons eussent leurs Dieux tutelaires comme dans la nouvelle Rome, ils ont leur St. Eloy & leur St. Crespin.

Les reliques & les reliquaires ressem-

ſemblent extrémement aux urnes dans leſquels on conſervoit les cendres des perſonnes qu'on avoit cheries. Les Chapelles dans les maiſons où l'on met les ſaints & les ſaintes pour leſquelles on a une particuliere devotion, ſemblent avoir eſte faites à l'imitation de ces *Lararia*, dans leſquels on mettoit non ſeulement les images des anceſtres, mais les Dieux tutelaires de la maiſon auſquels on avoit le plus de confiance. Les Temples meſmes des Chreſtiens de la communion de Rome ſont beaucoup plus formés ſur le modelle des Temples du Paganiſme que de l'ancien Temple de Jeruſalem. Les ſimulachres dans les Temples ſe placoient dans des lieux elevés pour eſtre vus de tout le monde. *Locantur ſedibus honorabili ſublimitate ut à precantibus atque immolantibus attendantur*, diſoit St. Auguſtin. Cela eſt fort ſemblable à nos images qui ſont placées en grande dignité dans leurs niches & juſques ſur les autels. Pour ce qui eſt du culte des images en general, n'en déplaiſe à ces Meſſieurs, ils faut qu'ils ſouffrent que nous leur reprochions qu'il n'eſt en rien different de l'adoration des ſimulachres du Paganiſme, excepté que les perſonnes qu'on veut repreſenter par ces images ſont fort differentes. Car

Aug. Tom. II. Ep. 49. quæſt. 3.

pour

pour ce qui eſt du culte & de l'eſpece d'adoration qu'on leur rendoit, il eſt ſi ſemblable à celuy qu'on rend aux images, que rien ne peut eſtre plus reſſemblant. Aujourd'huy on ſe proſterne devant ces images, on les encenſe, on les baiſe, on les porte en pompe, on fait mille lieües pour aller en pelerinage à une image, on n'en faiſoit pas d'avantage dans le Paganiſme pour les ſimulachres. Car c'eſt changer les payens en des fous & en des inſenſés, que de les accuſer d'avoir adoré les ſtatues de bois, de pierre, de metal & de fonte comme de veritables divinités. Ils ſe ſont fort bien defendus de cela, comme on ſe defend de rendre aux images une veritable adoration.

In Pſ. 113. St. Auguſtin nous en eſt teſmoin. Ils diſoient, *Je ne ſers pas ce ſigne viſible, mais la divinité qui y eſt inviſiblement. Il y en a meſme qui croient eſtre d'une Religion beaucoup plus pure, & qui diſent, je ne ſers ni le ſimulachre, ni le demon, mais par cette effigie corporelle je voy le ſigne de la choſe que je dois ſervir.* Les proceſſions qui font une ſi conſiderable partie de ce pompeux ſervice, ſi plein de *ſuc & d'onction* ſont tres certainement imitées des Payens. Tout le monde connoiſt cette *pompa circenſis*, où les Dieux eſtoient portés en montre & en ordre

ordre, ſelon leur rangs, charges & dignités: cela eſt fort ſemblable à ces proceſſions de Moſcovie, où l'on voit quelquefois quatre ou cinq cents images: Les *Thenſæ vehicula Deorum* ſont tout à fait ſemblables à nos chaſſes & aux chariots magnifiques dans leſquels en porte les reliques & les corps ſaints. Ce n'eſt pas la peine de faire mention dans noſtre parallele de *l'eau benite* pour la comparer aux eaux luſtrales, ni des *Thurifications*, pour les comparer aux encenſemens; car tout cela ſaute aux yeux. Voyla Monſieur, une partie de ce qui a fait croire à nos Theologiens que cette beſte de l'Apocalypſe qui receut le coup de mort & qui reſſuſcita, eſt le Paganiſme qui avoit eſté eſteint par l'Evangile, & qui a trouvé moyen de rentrer dans l'Egliſe; c'eſt ce qu'on appelle *paganiſmus redivivus*. Tout cela ſoit dit ſans deſſein d'offencer ces Meſſieurs, que nous ne voulons pas mettre au nombre des Payens, à Dieu ne plaiſe, quoyque ſouvent ils trouvent bon de nous mettre au nombre des demons, & tousjours en celuy des reprouvés qui ne valent gueres mieux que les demons. Mais au moins ces conſiderations feront voir que nous n'avons pas tant mauvaiſe raiſon de ne vouloir pas croi-

re

re que ces ceremonies ſoient pleines de *ſuc* & *d'onction*, parceque ce ſont de malheureuſes imitations d'un culte que Dieu teſmoignoit autrefois qu'il avoit en abomination. Il eſt vrây que l'or & l'argent d'Egypte ſont entrez dans la compoſition du Tabernacle, & ont eſté ſanctifiés; mais je doute qu'on puiſſe ſanctifier de meſme les ceremonies qui ont autrefois honoré & resjoüi les demons.

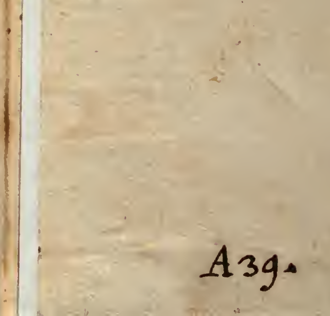
Pour conclurre, Monſieur, je dis que nous rejettons ces ceremonies, parce qu'elles ne ſont en façon du monde de l'eſprit du Chriſtianiſme. La Religion Chreſtienne eſt dans une entiere oppoſition à celle de Moyſe. Celle-cy eſtoit toute d'ombres, de ceremonies, de myſteres couverts ſous des voyles ſenſibles. La Religion Chreſtienne eſt toute de myſteres devoilés, toute degagée du ſervice charnel. Jeſus Chriſt n'eſt venu au monde qu'afin de nous rapporter une nouvelle œconomie & une nouvelle religion. Ce ne ſeroit pas une nouvelle religion, ſi elle eſtoit compoſée à peu prés de meſme, & ſi elle avoit encore ce grand joug de ceremonies. Pourquoy St. Paul nous feliciteroit-il tant, de ce que nous ne ſommes plus ſous la loy mais ſous la grace? Pourquoy nous diroit-il

diroit-il qu'on ne nous doit point charger d'ordonnances, qui disent ne mange, ne gouste, ne touche point? Pourquoy diroit-il que nous sommes morts à la loy, & que la loy est morte pour nous, si nous estions encore obligés à nous charger d'un joug aussi pesant que celuy de la Loy Ceremonielle? Dieu a eu ses raisons d'envelopper autrefois la Religion de ces voiles & de donner ces aydes à la pieté. Ces ceremonies estoient veritablement pleines de *suc* & d'*onction*, parceque Dieu les avoit establies, & qu'il faisoit la grace à ses fideles de les regarder d'un oeuil veritablement spirituel. Il respandoit sa benediction & son efficace sur un culte qui estoit de son institution. Mais aujourd'huy ce culte ceremoniel qui n'a que des hommes pour autheurs n'est bon qu'à faire de faux devots, des ignorans & des superstitieux. La mesme authorité de Dieu qui rendoit venerables ces ceremonies qu'il avoit establies, nous les rend mesprisables depuis qu'il les a abolies. Dieu avoit raison sans doute de nourrir l'Eglise dans son enfance, comme on éleve les enfans. On leur donne des choses de peu de valeur, en attendant que l'aage les mette en possession des veritables richesses. L'Eglise estoit dans l'enfance,

fance, Dieu l'occupoit à ces honneſtes amuſemens, afin de l'empeſcher de courir dans le Paganiſme, Religion qui eſtoit ſi pompeuſe & ſi attirante. Dieu luy donnoit des ombres, parce qu'elle n'avoit pas les corps. Aujourd'huy que nous avons le corps & la verité en Jeſus Chriſt, il y a de la vanité à courir aprés les ombres. Si nous pouvions eſtre de la Religion des Anges, nous ferions bien: ils adorent Dieu par des actes d'un amour tout pur, par des loüanges, & par une promtitude ſouveraine à executer ſes Commandemens. Il eſt certain que la Religion Chreſtienne a eſté eſtabliё pour approcher de cette Religion du Paradis infiniment plus que celle de la Loy. Mais ſelon la forme qu'on a introduite dans la Religion de Jeſus Chriſt, on l'eloigne de la Religion du ciel pour la rapprocher de celle de Moyſe. Ce ſont là les raiſons pourquoy nous preferons cette Religion *ſeche*, *conforme au temperament de Calvin*, à cette Religion *ſucculente & onctueuſe*, qui s'eſt engraiſſée de la lie des ſiecles. Noſtre Religion eſt un *ſquelette deſcharné* ſelon le Pere Maimbourg. Et ſelon nous la Religion du Pere Maimbourg eſt un corps hydropique qui paroiſt avoir de l'embonpoint, mais dont les parties nobles

bles ſont gaſtées, & qui n'eſt enflée que d'eaux pourriës & bourbeuſes. Pardonnés moy cette ſale image que je vous mets devant les yeux, je ſçay bien que cela n'eſt pas de la belle éloquence d'aujourd'huy.

Fin de la Premiere Partie.


A39.

